Bibl. Coll. Flor. Soc. Jes.

K 7 129

15.

VIII

ARTIGNY

NOUVEAUX MÉMOIRES D'HISTOIRE, DE CRITIQUE ET DE LITTÉRATURE;

Par M. l'Abbé D'ARTIGNY.

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez DEBURE l'aîné, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

L'Approbation du Public a quelque choſe de ſi flatteur, qu'il eſt bien difficile, quand on s'en voit honoré, de ne pas s'imaginer qu'on la mérite. Tout Ecrivain devroit cependant faire attention, que les éloges qu'il reçoit quelquefois ſont moins une preuve de la bonté de ſes Ouvrages, qu'un effet de l'indulgence du Lecteur, preſque toujours diſpoſé à encourager ceux qui ont pour but de l'amuſer ou de l'inſtruire. Et c'eſt préciſément la circonſtance, où je me trouve aujourd'hui. Il étoit naturel que je fuſſe ſenſible aux ſuccès de mes deux premiers Volumes, & au jugement avantageux que M.M. les Journaliſtes en ont porté ; mais j'ai dû comprendre que le ſuffrage du Public & de nos Juges litteraires n'étoit pour moi qu'une eſpece d'invitation à donner quel-

que choſe de meilleur. Si la bonne volonté ſuffiſoit en pareil cas, peut-être auroit-on lieu d'être ſatisfait de mon travail. Par malheur, il s'y rencontre des obſtacles, qui m'obligent de me borner à des déſirs ſtériles & impuiſſans. Outre le manque de talens néceſſaires, je ſuis placé à cent lieuës de la Capitale, dans une Ville, où quoique l'eſprit & le bon goût ſoient communs, on n'a pour ainſi dire, aucune reſſource, ne s'y trouvant ni Bibliothéque publique, ni Manuſcrits, pas même un ſeul Libraire auquel on puiſſe avoir recours. Dans de pareilles conjonctures, il eſt comme impoſſible de rien produire qui ſoit fort recherché; & on eſt ſouvent contraint de s'en tenir à la compilation, genre d'écrire qu'il eſt de mon intérêt de ne pas qualifier. Néanmoins puiſque le Public n'a pas dédaigné les prémices de ce Recueil, j'eſpere qu'il voudra bien jetter des regards favorables ſur le nouveau Volume que

j'oſe lui préſenter. Si tout l'ouvrage a le bonheur de plaire, j'en aurai l'obligation à pluſieurs Savans de Paris, qui m'ont fourni généreuſement des ſecours, dont il ſeroit à ſouhaiter que j'euſſe fait un meilleur uſage.

Outre les Articles dont ce troiſieme Volume eſt compoſé, mon deſſein étoit d'y faire entrer grand nombre de pieces originales concernant le Procès de MM. de Bouillon, de Cinq-Mars & de Thou, leſquelles n'ont point encore été imprimées. Perſonne n'ignore l'hiſtoire de cet évenement, qui eſt un des derniers & un des plus intéreſſants du regne de Louis XIII. & du miniſtere du Cardinal de Richelieu. Les pieces que j'ai recouvrées à ce ſujet, & qui n'ont jamais été publiées, ſont au nombre de vingt-deux. Je les ai tirées de la Bibliothéque de M.M. de Villars Archevêques de Vienne: elles ſont d'autant plus curieuſes, qu'elles nous apprennent certaines parti-

cularités de ce fameux Procès, dont on ne ſçauroit être bien inſtruit, ſi on n'a lû les pieces dont je parle. Des raiſons dont il eſt inutile de rendre ici compte au Public, ont empêché de les inſérer dans ce Volume. Je les donnerai dans le ſuivant ; & j'indiquerai même toutes les autres qui ont déja vû le jour, chacune ſelon l'ordre de leur date, en marquant la page de l'Ouvrage où elles ſe trouvent. Par-là les Curieux ſçauront où puiſer, pour s'inſtruire à fond de tout ce qui regarde cette partie de notre Hiſtoire.

ADDITIONS
ET CORRECTIONS
Pour les deux premiers Volumes.
TOME I.

PAge 8. *ligne* 7. *Krank... qui nous a donné une Hiſtoire univerſelle, &c.* Perſonne ne connoît cet Ouvrage ; on ſçait ſeulement que Krank a compoſé une Hiſtoire Eccléſiaſtique.

Pag. 9. *lig.* 12. *Diſcours* critiques de Dom Calmet, *liſez* Diſſertations.

Pag. 22. *N.* (*b*) L'éloge du P. Niceron eſt de M. l'Abbé Goujet.

Pag. 26. *lig.* 10. 42 *volumes*. Il y en a 43.

Pag. 27. *lig.* 2. *douze volumes*. Les quatre derniers ont été compoſés après ſa mort ſur les papiers qu'il avoit laiſſés.

Pag. 29. On trouve une liſte de ces prétendus Livres de Magie dans les imaginations extravagantes de *M. Ouſle*. Quelque longue qu'elle ſoit, elle ne contient pas tout.

Pag. 50. *N. Ajoutez*, Amſt. 1738. 2. vol. trad. ſur la 7e. Edition.

Pag. 61. La 2e. Edition des Diſſertations de Van-Dale in-4°. eſt augmentée & refondue. On trouve de lui dans les

Nouvelles de la Rep. des Lettres, Mai 1687. une Lettre écrite à M. de Fontenelle.

Pag. 62. Van-Dale eſt encore réfuté dans l'*Hiſtoire des Juifs* de Baſnage.

Pag. 65. *N.* (*b*) *joutez*, V. le P. Niceron ſur la meilleure Edition de cet Ouvrage.

Pag. 117. Ce que l'on cite ici de la Peyrere ne fait pas deux Ouvrages différens ; ce ſont ſeulement deux Editions du même Livre faites dans la même année ſous différens titres.

Ibid. N. (*b*) 1653. C'eſt une faute d'impreſſion. L'Edition des Préadamites de la Peyrere eſt de 1655.

Pag. 122. j'ai lû quelque part, que dans cet Ouvrage de Béverland la Divinité même n'eſt pas épargnée. Cet Auteur s'eſt condamné lui-même dans l'Avertiſſement de ſon Livre *De Fornicatione cavendâ*, imprimé in-8°. en 1698. & 1710.

Pag. 123. *lig.* 9. Je connois cinq Editions de ce Livre. Celle de 1740. eſt augmentée de pluſieurs pieces libres & ſales, qui ne ſont point dans l'Edition de 1731. Celle de 1714. eſt la plus ample & la plus curieuſe, ſur-tout dans la tentation & le dialogue d'Eve avec le Serpent.

Pag. 126. Preſque toutes les Œuvres de l'Abbé Bordelon ont été recueillies

en dix volumes in-12. où il y a bien du mauvais. Cependant ſon *M. Ouſle*, 2e. Edit. augm. eſt recherché, auſſi bien que ſon *Me. Gonin*, ſon *Aſtrologie judiciaire*, ſes *Remarques critiques*, ſes *Philoſophes à l'encan*, ſon *Me. Conin*, & ſon *Hiſtoire critique* dont il eſt parlé ici. Dans ce dernier Ouvrage il a profité d'Heidegger; mais il le cite, même pluſieurs fois, ſur-tout après la vie d'Adam. S'il a pillé Bayle, du moins il l'a mis en ordre, & a recueilli ce qui étoit épars & confondu dans ſon Dictionnaire.

Pag. 128. *lig.* 4. *Ajoutez*, ſur-tout année 1738.

Pag. 131. *& ſuiv.* Nous avons deux volumes de Diſſertations de M. Huet recueillies par l'Abbé de Tilladet, imprimés à Paris & à la Haye. C'eſt là ſans doute où ſe trouve la Diſſertation dont il s'agit ici. Ces deux Editions ſont rares.

Pag. 136. *& ſuiv.* » il eſt parlé du » cadavre d'un Géant trouvé près de Theſ» ſalonique: voici à ce ſujet quelques » remarques, que je tire d'une Lettre » écrite à M. de Maillet en 1722. par » M. de Boiſmond, Conſul à Theſſaloni» que, qui dit tenir les particularités » qu'il rapporte de gens anciens, & de » ſon premier Drogman alors âgé de » 66 ans, qui avoit touché les os du » Géant, & avoit aidé à les encaiſſer

» pour les envoyer à Paris. L'original
» de cette Lettre eſt entre mes mains.
» 1°. M. de Boiſmond compte environ
» 42 ans depuis cette découverte juſ-
» qu'à ſa Lettre. Sur ce pied là il fau-
» droit la fixer à 1684. ou environ ;
» & M. Gautier auroit plus approché de
» la véritable époque, que D. Calmet.
» 2°. L'auteur de la Lettre donne au ca-
» davre du Géant 43 coudées de longueur.
» 3°. Il ne parle point d'une dent du poids
» de 15 livres; mais il dit que l'on en peſa
» deux, dont l'une étoit du poids de
» 140 dragmes, & l'autre de 420. d'où
» il réſulteroit, que la plus peſante n'au-
» roit pas excédé le poids de 4 livres 6
» onces, ce qui eſt aſſez conſidérable
» pour une dent.« Cette remarque m'a été communiquée par M. l'Abbé le Maſcrier.

Pag. 138. La *Bibliothéque des Philoſophes* & des Savans de M. Gautier eſt imprimée en 3 volumes. C'eſt un recueil de pieces rapportées.

Pag. 152. *N.* (*a*) *Ajoutez*, Cet ouvrage ſe trouve dans le Traité de Mariana, *De Regis inſtitutione*, Mayence 1605. in-8°. L'édition de ce Traité faite à Tolede in-4°. en 1699. eſt la meilleure. V. l'*Avocat du Diable*, T. I. p. 15.

Pag. 158. *N.* (*a*) *Parmi le grand nombre d'Auteurs &c.* Ces paroles ont été placées mal à propos en forme de re-

remarque ; puiſqu'elles doivent faire partie du texte immédiatement après ces mots de la page 159. *Le Journal Littéraire de la Haye.* Le même déſordre regne à la page 167. une partie du texte concernant M. la Croze a été coupée pour en faire la Note (*a*) ; & le reſte ſe trouve dans le corps de l'article, page 168. ſans aucune liaiſon.

Pag. 164. Le Traducteur de l'écrit de M. Huet ſur les *Navigations de Salomon*, eſt M. des Roches, Auteur d'une Hiſtoire de Dannemarck en 9. vol. in-12.

Pag. 211. *L'un avoit pour titre, Nizzachou, & l'autre Toledoth-jeſchu.* Ces deux Ouvrages ſont imprimés dans le *Tela ignea Satanæ* en Hébreu & en Latin. Du reſte il faut lire *Toldos*, & non pas *Toledoth* : car *Tol* eſt le titre connu.

Ibid. Après ces mots : ce dernier a été imprimé en Hollande, *ajoutez* : ſous le titre de *Vita Jeſchuæ*, Amſt. 1705. M. l'Abbé Lenglet dans ſa *Méthode pour étudier l'Hiſtoire*, T. III. ſemble faire deux Ouvrages différens du *Toldos-Jeſchu*, & du *Vita Jeſchuæ.*

Pag. 239. Après ces mots : M. de Joncourt, François réfugié à la Haye, *liſez*, Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe à Boſſeduc, dans ſes *Lettres Critiques ſur divers ſujets importans de l'Ecriture Sainte*, Amſt. 1715. Il n'y a qu'une Let-

tre ſur la Prophétie : c'eſt la 2e.

Pag. 249. *Gatien des Courtilz*, liſez *de Courtilz.* » J'ai connu ce Romancier, » & je me ſuis trouvé à ſon mariage avec » la veuve Auroy, & à ſon enterrement. » Les *Mémoires de Vordac* ne ſont point » de lui. Le 1er. volume eſt d'un Prê- » tre de Languedoc, nommé Cavard ; » le ſecond eſt du Sieur Olivier, Cha- » noine de Milly dans le Gâtinois. « *M. l'Abbé Goujet.*

Pag. 268. *M. l'Abbé de Monville.* Son nom de famille eſt Mazieres : il eſt à préſent Chanoine de Bourdeaux.

Pag. 277. » Il eſt vrai que je n'ai » point nommé dans la premiére Edi- » tion de ma *Bibliothéque Françoiſe*, » l'Auteur de la *Guerre civile des Fran- » çois ſur la Langue ;* mais j'ai réparé » cette omiſſion dans la 2e. Edition, » T. I. p. 174. je prendrai occaſion de » cette petite obſervation, pour vous re- » mercier très-ſincerement de la poli- » teſſe que vous avez pour ceux que vous » reprenez, & pour moi en particulier, » en qui vous ſuppoſez plus d'une fois » un mérite que je n'ai point » *M. l'Abbé Goujet.* Il eſt bien rare qu'un Ecrivain dont le mérite eſt auſſi généralement reconnu que celui de M. l'AbbéGoujet, penſe & s'exprime avec tant de modeſtie.

Pag. 287. Voyez ſur l'origine des

Ana, les *Dissertations de l'Abbé de Tillaclet*, T. II. 18e. Dissert. les *Entretiens sur les Contes des Fées*, par l'Abbé de Villiers, Paris 1699. Entret. 4e. le *Ménagiana*, T. I. dans l'Avertissement; les *Mémoires de Trévoux*, Juin 1712. p. 1088. & Octobre 1749. p. 2137. &c.

Pag. 230. Le *Scaligerana prima* est de Scaliger même : du Moulin le pere est l'Auteur du *Scaligerana secunda*. Scaliger étant Professeur honoraire à Leyde avec 1600 florins de pension, recevoit ordinairement après soupé la visite de Grotius, de Heinsius, de Vorstius, &c. qui étudioient alors dans cette Université. Ces jeunes gens écrivoient tout ce qui se disoit dans ces soirées; ainsi on ne doit pas s'étonner s'il y a bien des irrégularités dans cet Ouvrage. Le premier *Scaligerana* est bon (*a*): le second qui est de du Moulin, est un enfant de Scaliger, dont Grotius, Heinsius, Vorstius, &c. ont fait les oreilles. *Recueil de Lettres*, Amst. 1730. p. 66.

Pag. 291. *Perroniana* imprimé en 1666. *lisez* 1669.

Ibid. Ménagiana. L'Edition de 1715. passe pour la meilleure. Il y en a aussi une de Paris 1719. l'Abbé Faydit a, dit-on, fourni les deux tiers à la 2e. Edi-

(*a*) Le 1er. *Scaligerana* vrai Tréfor. *Menagiana*, T. II. p. 17.

tion. *Eſſais de Litter. Juin* 1703. *p.* 541. Le *Ménagiana* eſt ſouvent trop hardi. *Goujet*, Bibl. Fr. T. I. p. 483.

Pag. 292. *Sorberiana.* La 1e. Edition fut, dit-on, ſupprimée: la 2e. n'eſt pas entiere. J'ai trouvé dans ce Livre beaucoup de choſes hardies, & de la Littérature.

Ibid. M. Graverol de Niſmes, *ajoutez* Miniſtre François à Londres.

Pag. 293. « Ce *Livre ſans nom* n'eſt » point de l'Abbé Bordelon : au moins » ne l'a-t-il pas mis dans le catalogue » de ſes Ouvrages, qu'il a donné lui-» même dans ſes *Dialogues des vivans*, » qui eſt peut-être ſon dernier écrit. » *M. l'Abbé Goujet.*

Pag. 294. *Anonimiana.* Bayle en parle & le cite dans ſon Dictionnaire, Art. Tacite. Il y a dans ce Livre deux ou trois pieces curieuſes, ſur-tout une critique en vers du Poëme du Val-de Grace de Moliere, où ſe trouvent de beaux détails de peinture, & la critique du Dôme. Le reſte de ce Recueil eſt peu de choſe.

Pag. 295. *Patiniana.* Nous avons *l'Eſprit de Gui Patin*, Amſt. (Rouen) 1709. in-12.

Ibid. Bayle voulut bien s'en charger, *ajoutez*, avec le P. de Vitry. V. le P. Niceron.

Ibid. *thœana.* L'original ſur lequel M. la Croze le copia, étoit à Paris dans

la Bibliothéque de M. Desmaretz. *Recueil de Litter. Amst.* 1730. p. 66.

Pag. 296. Le *Vasconiana* est du Sieur de Montfort.

Ibid. A la fin de la page, ajoutez : *Meursii Miscellanea.* V. le P. Niceron, T. XVIII. p. 232.

Pag. 297. *Poggiana.* En 1722. M. de la Monnoye donna des Remarques sur cet Ouvrage.

Pag. 298. Le *Carpentariana*, non *Carpenteriana* (faute d'impression) n'est point de Camusat, mais du Sieur Boscheron.

Pag. 299. « Le *Mathanasiana* n'est point » une réimpression des Mémoires de Thémiseuil, (le Sieur de Belair :) ce n'est » qu'un titre nouveau ajouté aux exemplaires de ces Mémoires qui n'avoient » point été vendus. » *M. l'Abbé Goujet.*

Ibid. « Le *Pantalo-Phebœana* est de » M. Bel, Conseiller au Parlement de » Bourdeaux, de même que le Dictionnaire Néologique. M. l'Abbé des Fontaines n'est gueres que l'Editeur de » ces deux écrits. » *Le même.*

Pag. 300. « Le *Bolœana* de M. Deloisme de Monchesnai est aussi in-12. » séparément de l'Edition des Oeuvres de » Despreaux. M. le Fevre de Saint Marc » l'a fait réimprimer avec des corrections & des augmentations dans la » belle Edition qu'il a donnée de M.

» Deſpreaux en 5. vol. in-8°. » *M. l'Abbé Goujet.*

Le *Bolæana* inexact. *Racine fils*, Vie de Racine. Mauſſade. *L'Abbé des Fontaines*, Obſervat.

Pag. 310. *M. Ancillon le fils s'étoit déja plaint d'une Edition faite en* 1702. Elle eſt de 1701. je l'ai.

Pag. 314. Le Recueil de l'Abbé Archimbaud eſt utile pour les pieces ramaſſées & pour les nouvelles Littéraires. Il avoit été précedé de celui de l'Abbé Tricaut, imprimé en 1704. & 1706. en 5. parties.

Pag. 315. « La ſuite des *Mémoires* d'A» melot de la Houſſaye n'eſt point per» due: je connois celui qui la poſſede ». *M. l'Abbé Goujet.*

Ibid. Mêlanges de Littérature. On trouve dans ce Livre le fameux catalogue, que Chapelain donna à M. Colbert pour la diſtribution des penſions. Camuſat y a ajouté des notes.

Pag. 316. Le *Recueil de Littérature, de Philoſophie & d'Hiſtoire*, imprimé en 1730. eſt de feu M. Jordan, de l'Académie de Berlin.

Ibid. N. (*a*) Pag. 198. je crois que c'eſt p. 193.

Pag. 317. *Amuſemens Littéraires*. On trouve dans le ſecond volume quelques Lettres de M. De Voltaire, entr'autres ſur

l'ame ; avec une réfutation.

Pag. 318. *Eſſais ſur divers ſujets de Littérature & de Morale.* On va bientôt en voir une 4e. Edition augmentée d'un volume. Ce Livre a été traduit depuis peu en Anglois.

Ibid. Au catalogue des *Ana* on peut joindre les deux ſuivans.

Plagiariana, Recueil de pieces pieuſes, que j'ai vû. Il eſt du Prieur de S. Yon. 1735.

Volteriana, collection mal digérée, anecdotes où fauſſes ou injurieuſes, pieces la plûpart mauvaiſes.

Pag. 321. « La Lettre de l'Abbé le » Clerc ſur Bayle n'eſt point adreſſée » à M. de la Monnoye, mais à Mathieu » Marais, Avocat au Parlement de Pa- » ris. M. de la Monnoye étoit ſi perſua- » dé des fautes de Bayle, qu'il reprend » ſouvent ce dernier dans ſes notes ſur » les *jugemens des Sçavans* de M. Bail- » let, & dans celles qu'il a faites ſur » la Bibliothéque de la Croix du Maine » & de du Verdier. M. l'Abbé Joly a » donné en 1748. un volume in-fol. où » il n'a pour objet que de cenſurer Bayle; » & il le cenſure bien ». *M. l'Abbé Goujet.*

Ibid. N.(a) Cette remarque porte à faux: car Bayle l'avoue enſuite, ou peu s'en faut.

Pag. 323. C'eſt M. l'Abbé le Clerc, qui a compoſé la Bibliothéque qu'on

trouve à la tête du Richelet. V. le P. Niceron, T. XXVIII. p. 171.

Pag. 330. « L'Auteur des Nouveaux » Mémoires s'eſt trompé dans la ma- » niere d'écrire le vers pentametre de » l'Epigramme ſur le portrait de Bayle, » qui doit, à mon avis, s'écrire ainſi:

Lis erit oblectent, erudiantve magis;

» aulieu *d'erudiantne magis* (a). Il eſt » vrai que c'eſt une faute que bien » d'autres ont faite. Elle a pourtant été » corrigée par l'Auteur de la *Biblio-* » *théque Françoiſe* : du moins je crois y » avoir lû cette correction autrefois; & » la correction eſt juſte ».

Pag. 334. Nota, que *l'Hiſtoire du Concile de Trente* par Jurieu eſt un très-curieux abrégé de Fra-Paolo.

Pag. 377. Le *Cabinet d'Eſtampes* de l'Abbé de Marolles eſt rare; mais Florent le Comte l'a inſéré dans ſon *Cabinet d'Architecture, &c.* 3 vol. in-12. Paris 1699.

Pag. 381. Gaſpard de Tende étoit petit fils d'Annibal, fils légitimé de Claude de Savoie Comte de Tende. V. l'Abbé Goujet, Bibl. Fr. T. VI. Avertiſſ. p. XIV.

Pag. 407. L'Auteur des Notes qui » intéreſſent preſque toutes, a contre-

(a) Je l'ai trouvé ainſi écrit dans le *Ménagiana* de M. de la Monnoye.

» dit M. l'Abbé d'Artigny, qui dit en » parlant de la *Démonſtration Evangé-* » *lique* de M. Huet, qu'elle n'a pas été » auſſi bien reçue que ſes autres Ou- » vrages. Il fonde ſa réfutation ſur le » nombre des Editions de ce Livre, » qu'il fixe à trois. Il y en a eu qua- » tre au moins; deux à Paris, 1679. & » 1680. une 3e. en Allemagne in-4°. » une à Amſterdam, 2 vol. in-8°. & » une 5e. entrepriſe par Jean-Fréderic » Mayerus de Hambourg (*a*). Cepen- » dant on peut encore dire que cet Ou- » vrage ne fut pas bien reçu, puiſqu'il » donna lieu à des critiques outrées, » qui allerent juſqu'à accuſer M. Huet » de peu de jugement, d'irreligion mê- » me. C'eſt en ce ſens qu'on peut dire » avec M. l'Abbé d'Artigny que l'Ouvrage » fut mal reçu, d'après M. Huet lui-mê- » me, qui le dit en ces termes : *Verùm* » *quod ſatis mirari non poſſis, dum ad pios* » *ſanctoſque uſus ſuſceptum opus oppugna-* » *tur à conterraneis meis, &c.* (*b*) Il fut » approuvé dans les Pays Proteſtans, en » Allemagne, en Suede, en Dannemarck, » & blamé à Paris, ou mal reçu, ce qui » eſt ſynonime ».

(*a*) M. l'Abbé Goujet me mande, qu'il a une Edition de la *Démonſtration Evangelique* faite à Francfort 1722. in-4°. qui porte *ſexta Editio*.

(*b*) Huet. Comment. L. V. p. 284. L'Europe ſçavante, Janvier 1719. p. 110.

Ibid. N. (*a*) Voyez la défenſe des *Quæſtiones Alnetanæ* dans le Recueil de l'Abbé de Tilladet, 6e. Diſſert.

Pag. 411. d'environ 50. *pages*. Il y en a 48. Paris 1711. V. l'Abbé de Tilladet, Diſſert. 23.

Ibid. dédiée à M. Regis. Dans ſa Dédicace, M. Huet l'appelle le patron des globules & le défenſeur des tourbillons.

Pag. 414. « On date la derniere Edi-» tion des Poéſies de M. Huet de l'an » 1729. à Paris. Il y en a une ſi belle » Edition de 1738 par Antoine Boudet, » qui y a joint celles de M M. Fraguier, » Boivin, Maſſieu, & quelques vers de » M. de la Monnoye. » Cette Remarque, ainſi que celles des pages 330. & 407. ſont d'un ſçavant Magiſtrat, qui va nous donner une Traduction de Lactance.

Pag. 435. *& ſuiv.* Il s'eſt gliſſé ici des fautes groſſieres d'impreſſion. On y lit : *Ludovicus Magnus* XIIII. Ces trois mots ainſi diſpoſés renfermoient de grands Myſteres. Car le ſimple nom de *Ludovicus* contient le nombre de 666. qui eſt celui de la Bête de l'Apocalypſe: dans *Magnus* XIIII. on trouve Joſg. Or ces nombres réunis ſont 1019. ce qui eſt préciſément l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes, &c. Dans tout cela il n'y a pas le ſens commun. *Liſez*: Car le ſimple nom de *Ludovi-*

eus, *&c.* dans *Magnus* XIIII. on trouve 1019. Or ces nombres réunis font 1685. ce qui eſt préciſément, &c.

Pag. 444. *& ſuiv.* M. de la Monnoye mourut en 1728. V. ſa vie dans Moreri, Edit. de Holl. 1740. dans le ſupplément de 1736. & ſur tout dans la *Bibliothèque de Bourgogne*, par Papillon. Outre les Editions de ſes Noëls, dont parle M. l'Abbé d'Artigny, il y en a une de 1720. in-18. à Dijon, &une autre de 1748. L'Edition de 1738. eſt augmentée de Noëls d'un autre Auteur; mais celle de 1748. eſt la meilleure, au moins pour le Gloſſaire.

Ibid. L'Ouvrage eſt diviſé *en deux Parties*, *&c.* Cela n'eſt pas exact; il eſt diviſé en trois parties. Dans la 1e. il y a 16 Noëls, 13. dans la 2e. & 5 dans la 3e. en tout 34 Noëls, outre l'Apologie & le Dialogue.

Pag. 463. Le P. d'Avrigny mourut à *Quimper*, liſez, *à Caën.*

TOME II.

Pag. 8. *lig.* 2. Quiſon, *liſez* Quinſon.

Pag. 18. *& ſuiv.* « En parlant de »l'Ouvrage attribué fauſſement à Aloy»ſia Sigea, vous auriez pû faire men»tion, 1°. d'une Lettre de feu M. Lan»celot de l'Académie des Belles-Lettres, »imprimée dans les *Obſervations ſur les*

» *écrits modernes*, T. XXXII. Lettre 467
» 2°. du Mémoire du même ſur la vie
» & les Ouvrages du Préſident de Boiſ-
» ſieu, dans les *Mémoires* de l'Acad. des
» B. L. T. XII. p. 318. & ſuiv. Ces deux
» écrits tendent à prouver, que Cho-
» rier eſt Auteur de l'infame Ouvrage
» dont il eſt queſtion; & dans le ſecond
» M. Lancelot prouve ſans replique que
» le Préſident de Boiſſieu n'y a eu aucune
» part, & qu'il a été calomnié à ce ſu-
» jet ». *M. l'Abbé Goujet.*

Pag. 23. J'ai parlé d'une maniere un peu trop ſeche des Ouvrages de M. l'Abbé Drouet de Maupertuy, en diſant qu'ils n'ont pas eu un grand ſuccès. J'aurois pû du moins en excepter ſa Traduction des *Actes des Martyrs*, qui a été réimprimée en 1739. in-12. 2 vol. & dont on a tiré alors un grand nombre d'exemplaires, qui ſe ſont fort bien débités: l'Edition in-8°. étoit épuiſée depuis long-tems. Dans la Table des Matieres p. 490. on a confondu M. l'Abbé de Maupertuy avec M. Moreau de Maupertuis ci-devant de l'Académie des Sciences de Paris, actuellement l'un des 40. de l'Académie Françoiſe, & Directeur de l'Académie de Berlin, où il réſide.

Pag. 27. J'ai fait mention de la réponſe de M. Réboulet au Mémoire de

M. de Juliard ; mais j'ignorois alors que cette Réponſe avoit eu le même ſort, que l'Hiſtoire des Filles de l'Enfance. Elle a été condamnée au feu par le Parlement de Toulouſe, dont l'Arrêt imprimé eſt du 17 Février 1738.

Pag. 48. Ce Prédicateur ſanguinaire. . . *croyoit ſans doute être traité avec indulgence*, liſez, *croyoit ſans doute être le ſeul que l'on dût traiter avec indulgence.*

Pag. 49. Après ces mots, *Ducheſſe de Châtelleraut*, on a retranché du Manuſcrit quelque choſe, qui ſervoit à lier cet article avec le ſuivant ſur la Pucelle d'Orléans.

Pag. 52. M. de la Barre n'a jamais pris le ſur-nom de Beaumarchais; c'eſt ſon frere, qui eſt retiré hors de France. Il falloit dire ſimplement, feu M. de la Barre de l'Académie des Belles-Lettres. Ma mépriſe a induit en erreur celui qui a dreſſé la Table des Matieres ; des deux freres il n'en a fait qu'un ſeul Ecrivain.

Pag. 139. *Le 28 d'Octobre cet infortuné Médecin fut condamné à être brûlé tout vif*, liſez, *le 26 d'Octobre.*

Pag. 154. V. ſur la Cronique ſcandaleuſe des Sçavans les *Mémoires de Sallengre*, T. I. p. 116. ceux de *Trévoux*, Novembre 1744. p. 2424. &c.

Pag. 165. une entrepriſe auſſi har-

die, *que celle de critiquer*, liſez, *de critiquer Ciceron*

Pag. 182. *N.* (*a*) *Lettre d'un Docteur.* C'eſt M. du Mas de la Maiſon de Sorbonne.

Pag. 185. *N.* (*a*) Le *Theatro Jeſuitico* eſt très rare: on en trouve un long extrait dans le T. II. de la *Morale Pratique.*

Pag. 210. *Bauchet*, *Jéſuite*, il faut écrire *Boſchet* (Antoine).

Pag. 213. *N.* (*a*) M. le Miniſtre; *liſez* M. le Maître.

Pag. 214. « J'ai écrit *Mallemans*, » parce que celui dont vous parlez étoit » frere du Chanoine de ſainte Oppor- » tune avec qui j'ai été lié, qui dans » les Lettres qu'il m'a écrites, de-même » que dans les Ouvrages qu'il a mis au » jour, ſignoit toujours Mallemans ». *M. l'Abbé Goujet.*

Pag. 246. *N.* (*a*) « On dit que le » P. Hugo eſt mort en 17... Il eſt mort » le 2e. Septembre 1739. Il n'étoit pas » ſeulement alors Abbé d'Eſtival, mais » auſſi Evêque de Ptolémaïde. » *Le même.*

Pag. 276. « Ce qui piqua l'Abbé des » Fontaines ne fut pas ſeulement de ce » que j'avois parlé avec de juſtes reſtric- » tions de ſa Traduction de Virgile, mais » de ce que j'avois refuſé de me con- » former au jugement qu'il vouloit que j'en

» j'en portaſſe, & qu'il m'avoit envoyé » par écrit. Je lui répondis, que j'au- » rois toujours ce jugement devant les » yeux, lorſque je lirois ſa Traduction; » que je ſouhaitois ſincérement qu'il » pût s'accorder avec le mien; mais » qu'il devoit me laiſſer la liberté de » juger par moi-même. On étoit alors » près des vacances; j'emportai avec moi » ſa Traduction jointe au texte, & pen- » dant ſix ſemaines j'ai employé deux » ou trois heures par jour à examiner » le tout avec ſoin. Mon jugement ne » fut pas conforme à celui du Traducteur: » *inde iræ.* Il dit à feu M. de Mérault, » de qui je le tiens, qu'il ſçavoit bien que » la colere lui avoit dicté la Satyre qu'il » venoit de lâcher contre moi; mais que » ſon Virgile ſe vendoit beaucoup moins » depuis ce que j'en avois dit, & que » c'étoit lui couper une partie des vi- » vres. Dans ſa derniere maladie il dit » au même, qu'il avoit eu tort d'écrire » contre moi avec tant de violence, & » il chargea M. de Mérault de me le dire. » Je lui ai pardonné de bon cœur. Son » Libelle ne m'avoit fait aucune impreſ- » ſion; je m'y étois attendu ». *M. l'Abbé Goujet.*

Pag. 282. Le Livre de Geofroy Vallée eſt un Ouvrage très mince, de 16 pages in-8°. imprimé ſans nom de Ville,

avec quelques Remarques. On l'a manuſcrit. Du reſte beaucoup d'impieté, & peu de ſens, dit M. de Sallengre dans ſes *Mémoires*, T. II. p. 222. M. de la Monnoye avoit en Manuſcrit un Ouvrage de cet impie, intitulé : *Cur receptum ſit Evangelium.* V. le P. Niceron, T. XXIX. p. 39.

Pag. 286. Les vers cités en cet endroit ſont à la fin de mon exemplaire, & non pas à la fin de la Préface.

Pag. 375. » J'ai l'Apologie de Pi-» brac, imprimée in-8°. à Paris 1635. » avec quelques pieces du même, de » M. Faye d'Eſpeiſſes, & du Chance-» lier Bellievre. J'ai confronté mon Edi-» tion de l'Apologie avec celle que vous » donnez, & je n'y ai trouvé d'autre » différence que dans le nom du Sieur » *de Grateins*; mon Edition écrit toujours » de Glateux. Ce qui manque au Ma-» nuſcrit de la Bibliothéque du Roi, » & que vous avez ſuppléé par celui » de la Bibliothéque de Saint Germain, » ſe lit dans mon Edition ». *M. l'Abbé Goujet.*

Fin des Additions & Corrections.

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans le Tome III.

ARTICLE LI. *Dissertation Littéraire*, page 1
ART. LII. *Remarques détachées*, 49
ART. LIII. *Suite des Remarques détachées.* 95
ART. LIV. *Extrait du Janus François & des Pleïades de Chavigny, ancien Commentateur de Nostradamus*, 145
ART. LV. *Recueil des pieces sur Catherine Charpy*, 169
ART. LVI. *Remarques sur l'Anti-Garasse. Critique d'un voyage Littéraire*, 205
ART. LVII. *Caractere des Prédicateurs du XV. siecle. Sermon de la Madeleine. Remarques Critiques*, 218
ART. LVIII. *Pieces concernant le Procès de Simon Morin*, 249
ART. LIX. *Lettres de Calvin à M. le Marquis du Poët*, 313
ART. LX. *Reponse à une difficulté pro-*

poſée à l'Auteur de ces Mémoires. M.M. de Pibrac & de Thou réfutés au ſujet de Luc Gauric. 317

ART. LXI. *Fragment d'un Monuſcrit. Deſcription du Château de Delphes,* 343

ART. LXII. *Suite de la Deſcription du Château de Delphes.* 359

ART. LXIII. *Fin de la Deſcription du Château de Delphes,* 379

ART. LXIV. *Caractere des Poëtes Grecs, Latins & François, & des différens genres de Poëſies,* 407

APPROBATION.

J'Ai lû par l'Ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé: *Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature* ; Tom. 3e. & je n'y ay rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce premier May, mil ſept cent cinquante.

SECOUSSE.

NOUVEAUX MÉMOIRES D'HISTOIRE, DE CRITIQUE ET DE LITTERATURE.

ARTICLE LI.

DISSERTATION LITTERAIRE.

UN HISTORIEN ſpirituel & délicat, qui écrivoit ſous l'Empire de Tibere, Velleius Paterculus, faiſant de ſérieuſes réflexions ſur le grand nombre d'Hommes illuſtres en tout genre, qui paroiſſent tout-à-la-fois plutôt dans un ſiecle que dans un autre, mais ſans laiſſer des ſucceſſeurs qui puiſſent les égaler, avoue ingénûment qu'après avoir long-tems cherché les cauſes de ce phénomène, tout ce qu'il pourroit dire là-deſſus a beaucoup moins de certitude que de vraiſemblance. C'eſt en effet

quelque choſe de bien ſurprenant, que parmi les Grecs & les Latins, les Beaux Arts, après s'être accrus & fortifiés par des progrès lents & imperceptibles, ayent paſſé preſque ſubitement à un point de grandeur où ils n'ont pû ſe maintenir, & qu'ils ſoient retombés tout-à-coup dans leur premier état d'imperfection.

M. l'Abbé du Bos, Ecrivain d'ailleurs très-eſtimable, ne ſatisfait nullement, lorſqu'il croit trouver la cauſe du progrès ou de la décadence des Arts dans la différente température de l'air qu'une Nation reſpire; (*a*) en ſorte que s'il regne pendant un certain tems dans la même contrée un air pur & plus favorable aux eſprits, que celui qui a précédé ou qui ſuccede, il arrive que la génération qui aura reſpiré cet air, ſera plus ſpirituelle que les autres générations. M. Racine, digne fils de ce grand homme qui a porté ſi haut la gloire du Théâtre François, a pleinement réfuté cette idée de l'Abbé du Bos; elle eſt démentie par l'expérience. Puiſque l'impreſſion de l'air eſt générale, en ſuppoſant cet air propre &

(*a*) M. l'Abbé du Bos, *Réflexions Critiques ſur la Poëſie & ſur la Peinture*, T. II. Section XIV. & ſuiv. *Comment les Cauſes Phyſiques ont part à la deſtinée des Siécles illuſtres.*

favorable aux eſprits, toute une Nation devroit donc être également ſpirituelle. Mais le Peuple eſt-il moins ſtupide & groſſier dans un tems que dans un autre? Les ſiecles polis & éclairés ont été auſſi féconds en mauvais Auteurs qu'en illuſtres Ecrivains. S'il y a eu des ſiecles où l'ignorance & la barbarie étoient cauſées par les malignes influences de l'air, pourquoi ces tems-là ont-ils produit un certain nombre de Beaux-Eſprits, des Génies même en différent genre? On ne peut donc en cette occaſion avoir recours à des cauſes phyſiques: il faut recourir aux cauſes morales; & c'eſt ce qui a été heureuſement exécuté par M. Racine, & depuis par un Prélat (*a*) reſpectable à tous égards, auquel rien ne manque pour décider avec juſteſſe de tout ce qui eſt du reſſort de l'eſprit. Je vais hazarder quelques réfléxions ſur le même ſujet, en ſuivant les traces de ces deux célébres Académiciens; mais dans la même diſpoſition où ſe trouvoit un Poëte médiocre, qui ne marchoit qu'en tremblant ſur les pas du divin Auteur de l'Enéïde:

Sed longè ſequere, & veſtigia ſemper adora.

«Quand on fait attention au grand nombre d'Hommes illuſtres, qui vivent tout-à-la-fois dans certains ſiecles, & à

(*a*) M. de Pompignan, Evêque du Puy.

la petite quantité qu'il en paroît dans d'autres, on ne peut qu'être ſurpris de cette inégalité. Dirons-nous que la Nature s'épuiſe, & qu'après avoir fait tous ſes efforts pour enfanter un Homere, elle ait beſoin de ſe repoſer durant pluſieurs ſiecles, pour être en état de produire un Virgile? Non: la Nature ne change point, mais elle agit ſouvent par des principes qui nous ſont inconnus. Pourquoi Socrate, Platon, Ariſtote ont-ils paru dans le ſiécle d'Alexandre, & Deſcartes, Locke, Mallebranche dans le ſiecle de Louis XIV? Quelles étoient les cauſes phyſiques de la ſupériorité du génie de Corneille & de Racine ſur celui de Pradon? Tout Philoſophe qui réſoudra ces deux problèmes, pourra également expliquer pourquoi la Comteſſe de la Suze étoit belle, & Madeleine de Scudéri d'une laideur, que les charmes de ſon eſprit & de ſa converſation pouvoient ſeuls faire oublier. Tout ce que l'expérience nous apprend, eſt que la Nature forme dans tous les tems un nombre égal de perſonnes, à qui elle accorde la faculté de pouvoir s'élever au grand & au ſublime; mais il faut que les talens ſoient cultivés, & cela dépend de pluſieurs circonſtances favorables, qui donnent lieu aux eſprits de ſe développer.

Lorſqu'un Souverain protege les Savans, & qu'il les anime par ſes bienfaits, il eſt preſque impoſſible que ſon regne ne ſoit fécond en grands génies.

Un Mécene aiſément peut faire des Virgiles.

M. Racine n'en convient pas. Il eſt vrai, dit-il, que les bienfaits excitent l'émulation, mere des Beaux-Arts, & que ſouvent ils donnent aux Grands Hommes le loiſir de cultiver leurs talens; mais la faveur des Princes ne donne point les talens. Horace & Virgile ne dûrent point leur mérite à l'amitié d'Auguſte, mais l'amitié d'Auguſte à leur mérite: l'amour des récompenſes ne fait point le génie . . . . ce n'eſt point au gré des Miniſtres que le feu des génies s'allume & s'éteint.

J'accorderai volontiers à l'illuſtre Académicien, que Virgile, ſans être connu d'Auguſte, auroit toujours été Virgile; mais j'oſe aſſurer que dans un ſiecle où regne le bon goût, & ſous un Prince protecteur des Beaux-Arts, le nombre de ceux qui s'exercent ſur différentes matieres étant beaucoup plus conſidérable que dans un autre tems, il eſt preſque impoſſible que parmi cette foule d'Artiſtes & d'Ecrivains, il ne s'en trouve pluſieurs qui produiront des chefs-d'œuvres, & feront naître à leurs Con-

temporains le déſir de les imiter.

Les graces qu'Auguſte, François I. Léon X. le Cardinal de Richelieu & Louis XIV. répandoient ſur les Gens de Lettres, n'étoient peut-être pas le ſeul mobile qui les faiſoit travailler pour l'immortalité ; mais elles y contribuoient infiniment. Un Bel-Eſprit dans l'indigence ſe décourage : lui fait-on entrevoir des récompenſes, il travaille pour les mériter, & cultive des talens qu'auparavant il ne connoiſſoit preſque pas. Que ſi on établit des Sociétés deſtinées à perfectionner les Arts, comme l'on ne choiſit d'ordinaire que des perſonnes qui paroiſſent les plus propres à ſe diſtinguer, le nombre des Grands Hommes ſe multiplie inſenſiblement ; tels que ceux qu'ont produit les différentes Académies de l'Europe, & ſurtout en France l'Académie Royale des Sciences, celle des Belles-Lettres & des Inſcriptions.

A la vérité M. Racine rapporte quelques exemples de Princes amateurs des Beaux-Arts, qui n'ont pû trouver des ſujets dignes de leurs libéralités. Mais ces exemples ſont rares ; & quand même ils ne le ſeroient pas, on pourroit ſeulement en conclure, que ſi la protection des Souverains contribue au progrès des Arts, les Savans de leur côté ne

doivent rien omettre pour la mériter.

L'eſprit & le génie ne ſuffiſent pas pour créer des Ouvrages dignes de l'immortalité. Dans tous les tems il s'eſt trouvé des perſonnes diſtinguées par ces dons naturels, & qui ont tâché de les faire valoir. Mais ſi les unes ont réuſſi, les autres, quoiqu'enrichies des mêmes talens, ſont néanmoins reſtées dans l'obſcurité. Quelles peuvent être les cauſes d'un ſuccès ſi inégal? C'eſt que parmi ceux qui ont cultivé les Arts, quelques-uns ont ſaiſi le beau & le vrai, en s'efforçant de copier la Nature. C'eſt à cette heureuſe imitation, que les deux plus grands Poëtes qui ayent jamais paru, Homere & Virgile, ſont redevables de toutes leurs beautés. D'autres au contraire n'ont pas connu cette route unique, qui conduit à la perfection. Par-là le génie créateur leur a manqué. Ils pouvoient y ſuppléer, en marchant ſur les traces de leurs prédéceſſeurs. Mais cette reſſource, ils l'ont dédaignée, peut-être dans la crainte de paſſer pour de ſimples copiſtes & pour des imitateurs ſerviles. Ils ont crû même pouvoir s'élever au-deſſus des Originaux, en cherchant à plaire par des beautés fardées, artificielles, par des ornemens frivoles & des graces affectées, ſources ordinaires de la corruption du goût.

Que l'on parcoure l'Hiſtoire des révolutions de l'Eſprit humain, on verra clairement, que le progrès des Arts & leur décadence ont dépendu preſque toujours du plus ou moins d'attention qu'on a eu d'imiter fidellement la Nature, ou de ſe former ſur les Grands Hommes, qui l'ont priſe pour modele.

La Poëſie parmi les Grecs ne faiſoit, pour ainſi dire, que de naître, lorſqu'elle fut portée tout d'un coup au plus haut degré de perfection par Homere, qui vivoit environ 300. ans après la Guerre de Troye. Ce Grand Homme, à qui la Nature avoit prodigué une étendue de génie, un feu, une force d'imagination incomparables, conçut l'idée du Poëme Epique, l'ouvrage le plus difficile de l'eſprit humain. Sans maître, ſans modele, ſans autres régles que celles qu'il ſçut tirer de ſon propre fonds, il enfanta l'Iliade & l'Odyſſée, où par la ſupériorité de ſon génie inventif il copia ſi bien la Nature, qu'elle n'a jamais eu de rival plus redoutable que lui. La réputation de cet Ecrivain célebre s'accrut à meſure que l'on devenoit plus poli & plus éclairé. Chaque Peuple ſe fit une gloire d'étudier ſes Ouvrages, & d'en pénétrer, s'il étoit poſſible, toutes les beautés. Les Philoſophes, pour l'ordinaire ſi froids & ſi lents à admirer,

les Souverains même ne dédaignerent pas de mettre en ordre l'Iliade & l'Odyſſée, de les rétablir dans leur premier état de perfection, en corrigeant les fautes qui s'y étoient gliſſées par l'ignorance ou par l'audace des Copiſtes. Indépendamment des charmes de ſa Poëſie, Homere fut regardé dans tout l'Univers comme le Pere des Sciences & des Arts. On trouvoit également chez lui tout ce qui étoit néceſſaire pour former le Guerrier, le Politique, le Verſificateur, le Savant, le Philoſophe. Quelque matiere que l'on traitât, il falloit s'appuyer de ſon autorité, citer ſes Vers en toute rencontre. Sans cette précaution, on ne pouvoit ſe flatter ni de plaire, ni de perſuader. De l'eſtime & de la vénération on paſſa juſqu'à l'idolâtrie. Les Médailles, les Statues ne parurent pas ſuffiſantes pour l'immortaliſer. On lui bâtit des Temples à Smyrne & dans d'autres Villes célebres, qui ſe diſputoient l'honneur de lui avoir donné la naiſſance. Les Grands Rois, les Conquérans, les Auteurs des inventions utiles à la vie étoient depuis longtems l'objet de l'adoration publique; on crut devoir placer dans l'Olympe ce Poëte illuſtre, qui faiſoit tant d'honneur à l'humanité. Le tems nous a conſervé ſon Apothéoſe ſculptée ſur le

marbre par le fameux Archélaüs de Prienne (*a*). C'eſt un des plus beaux reſtes de l'Antiquité, & en même-tems une preuve du bon goût de l'Empereur Claude, qui fit conſtruire ce monument pour éterniſer la gloire d'Homere, dont il étoit un des plus grands admirateurs.

Les Autels du Poëte Grec furent enveloppés dans les ruines du Paganiſme; mais ſa réputation ſupérieure à tous les revers n'a jamais rien perdu de ſon éclat. Tant que le bon goût ſubſiſtera parmi les hommes, on ne ceſſera d'admirer l'ordonnance, la conſtitution de ſes deux Poëmes; l'étendue de ſa Fable féconde en grands événemens, & en toutes ſortes d'épiſodes; ſes caracteres multipliés à l'infini, marqués vivement & fortement; ſes diſcours touchans & pathétiques, ſes ſentimens échauffés & ſublimes, ſes images animées & rem-

(*a*) Ce célebre monument fut trouvé en 1668. dans un lieu nommé Frattochia, appartenant aux Princes Colonnes, où l'Empereur Claude avoit autrefois une Maiſon de plaiſance.

Pluſieurs ſavans Antiquaires, tels que Kirker, Spanheim, Cuper, Nic. Heinſius, Jacob Gronovius, l'ont expliqué, chacun ſelon ſes vûes. M. Schott, Conſeiller Bibliothécaire & Antiquaire du Roi de Pruſſe, en donna une nouvelle explication, in-4°. Amſt. 1714. dont on trouve un bon extrait dans le *Journal Littéraire* de la Haye, Tom. v. p. 347.

plies, ſes termes hardis & élevés, ſa verſification harmonieuſe, variée & rapide (*a*). Tous les Poëtes qui ſont venus après lui n'ont fait que l'imiter, ſans avoir jamais pû le ſurpaſſer, ni peut-être l'égaler. Ses Ouvrages ſerviront toujours de regle à ceux qui voudront s'exercer dans le même genre; heureux, s'ils ne s'en écartent jamais. Héſiode, contemporain d'Homere (*b*), ſe rendit célebre par la beauté de ſon eſprit, par la douceur du ſtyle & la noble ſimplicité des expreſſions. Mais il manquoit de ſublime, & de ce génie d'invention, qui eſt la baſe de la Poëſie. S'il ne put partager avec Homere la gloire de l'Epopée, les autres Poëtes Grecs ſes ſucceſſeurs y réuſſirent encore moins. L'Auteur de l'Iliade, tranquille au ſommet du Parnaſſe, regarda déſor-

(*a*) Toutes ces grandes qualités d'Homere ſont parfaitement bien développées dans la belle Préface de la Traduction de l'Iliade en Vers Anglois, que l'illuſtre M. Pope donna en 1715. On y trouve un jugement ſur l'Iliade, avec un Eſſai ſur la vie, les écrits & le ſavoir d'Homere. C'eſt un excellent morceau de Littérature, dont on vient de donner une nouvelle Traduction, ſous le titre d'*Eloge Hiſtorique & Critique d'Homere*, in-12. Paris 1749.

(*b*) Voy. les Marbres d'Arundel, Edit. de J. Selden. p. 97. in-4°. Londr. 1629.

mais tous ſes rivaux dans une diſtance infinie au-deſſous de lui.

Dans la ſuite ceux qui ne pouvoient s'élever à la majeſté du Poëme Epique, chercherent d'autres routes pour parvenir à l'immortalité. Archiloque inventa une meſure de vers nommés Iambiques, dont on ſe ſervit depuis pour les pieces de Théâtre. Comme Homere, il perfectionna d'abord ce genre de Poëſie ; mais il ſe rendit odieux par ſes obſcénités & les effets terribles de ſa plume ſatyrique & meurtriere, qui obligea Lycambe avec ſes trois filles à ſe pendre de honte & de déſeſpoir.

Le grand ſuccès des Ouvrages d'Archiloque excita l'émulation. La Poëſie Lyrique, autrefois cultivée par Linus, Orphée, Amphion, fut remiſe en honneur, & ſe fit admirer dans les écrits de ce qu'on appelle les neuf Poëtes Lyriques Grecs ; Alcman, Stéſichore, Alcée, Sapho, Simonide, Ibicus, Anacréon, Pindare & Bacchilide. Alcman fut l'inventeur de l'Ode, & le premier modele de la Poëſie galante. La tendre & ſpirituelle Sapho, toujours tyranniſée par l'amour ſans pouvoir jamais être aimée, exprima dans des vers admirables les différentes paſſions dont ſon cœur voluptueux fut continuellement agité. Le même goût pour les

plaiſirs des ſens, ſi préjudiciable aux bonnes mœurs, dicta les Odes d'Anacréon. Il y répandit une élégance, une douceur, une délicateſſe, un enjouement, toutes les beautés & les graces imaginables. Pindare, auſſi grand dans ſon genre qu'Homere l'eſt dans le ſien, eut en partage le ſublime, la force, la préciſion, l'harmonie, le feu, l'enthouſiaſme, & tout ce qui conſtitue eſſentiellement la Poëſie. Cet Ecrivain célebre auroit infailliblement occupé la premiere place, ſi Corinne, ſurnommée la Muſe Lyrique, n'eût paru ſur les rangs. Cinq fois elle lui enleva le prix dans des diſputes publiques; rivale d'autant plus dangereuſe, qu'elle s'aſſuroit les ſuffrages par ſes agrémens ſéducteurs, & par l'éclat de ſa beauté.

Le ſiecle de Pindare & le ſiecle ſuivant forment le plus brillant ſpectacle qu'on ait jamais vû. On eût dit que la Nature, oubliant le reſte du monde, avoit choiſi la Grece ſeule, Athènes ſur tout, pour y faire triompher avec la gloire des Armes, celle des Sciences & des Beaux-Arts.

La Tragédie, que Theſpis ſon Inventeur avoit laiſſée dans un état informe & groſſier, parvint tout-à-coup au plus haut point de grandeur par les ſoins d'Eſchyle, de Sophocle & d'Euri-

pide. Celui-ci étoit naturel, tendre, touchant, pathétique : il excelloit également à exciter la terreur & la pitié. On admiroit dans les deux autres le ſublime, la force, la nobleſſe, l'élévation du ſtyle, & le même art d'émouvoir fortement les Spectateurs.

Eupolis, Cratinus, Ariſtophane, ne brillerent pas moins dans l'ancienne Comédie. C'étoit une imitation des vices & du ridicule des particuliers, qui étoient introduits ſur le Théâtre & déſignés par leur propre nom, pour être immolés à la riſée publique : mais la licence effrénée que ſe donnoient les Poëtes d'inſulter au Gouvernement, à la Divinité même, fut réprimée par les Loix. On les réduiſit à la néceſſité de ne produire ſur la ſcène que des ſujets vraiſemblables & des perſonages feints. Le Théâtre Grec ainſi réformé ſe ſoutint dans les piéces de Ménandre, où régnoit une plaiſanterie douce, fine, délicate. Mais on ne rendit pas juſtice à ce Grand Homme, qui reſpecta toujours la probité, les mœurs, la religion. Les Athéniens fiers, mocqueurs & médiſans, s'obſtinerent à lui préférer Ariſtophane (*a*), dont la plume mordante & cynique s'accordoit mieux avec le liber-

(*a*) Il vivoit près d'un ſiecle avant Ménandre.

tinage d'eſprit & la corruption du cœur qui régnoient parmi eux.

Du tems d'Ariſtophane on vit paroître Hellanicus, Hérodote, Thucidide, Xenophon & Philiſte de Syracuſe, les plus fameux Hiſtoriens que la Gréce ait produits. Hippocrate, le pere de la Médecine, Méton, Aſtronôme célebre, Iſocrate, Maître d'Eloquence, étoient contemporains. Ce dernier réduiſit en préceptes l'Art oratoire, & forma d'illuſtres éléves, Hypéride, Eſchine, & une infinité d'autres, qui furent dans la ſuite tous effacés par Démoſthène. L'Eloquence n'étoit pas ſimplement bornée aux Orateurs de profeſſion. Elle brilloit du même éclat dans les écrits des Poëtes, des Hiſtoriens, des Philoſophes, dans les harangues des Généraux d'Armée. C'eſt par l'autorité de la parole, que Periclès ſe rendit abſolu à Athènes, & qu'il fixa les cœurs & les eſprits inconſtans & intraitables d'un Peuple ſi jaloux de ſa liberté. On eſt redevable à ce Grand Homme des progrès immenſes que l'Architecture, la Peinture & la Sculpture firent ſous ſon gouvernement. Il y avoit alors un nombre prodigieux d'Artiſtes habiles. Périclès les encourageoit par ſes libéralités. L'émulation excitée parmi eux leur fit produire des chefs-d'œuvres en tout genre. Athê-

nes fut bientôt la plus ornée & la plus ſuperbe ville de l'Univers.

L'amour de Périclès pour ſa patrie ne ſe borna pas aux décorations & aux embelliſſemens extérieurs ; également ſoigneux d'y établir ſur des fondemens ſolides les regles des mœurs & celles de la ſociété, il chargea de cette importante & honorable commiſſion le fameux Anaxagore, qui vint philoſopher à Athènes ſous ſes auſpices. A cette époque commence l'âge d'or de la Philoſophie devenue ſi célebre par ſes différentes Ecoles, ſurt-tout celles de Socrate, de Platon, d'Epicure & d'Ariſtote.

Les Grecs infiniment au-deſſus des autres Peuples par la politeſſe, le bon goût & les talens, eurent la même ſupériorité du côté de la valeur & de la connoiſſance de l'Art militaire. Les Jeux publics, où les Vainqueurs étoient couronnés avec des applaudiſſemens incroyables, entretenoient dans les eſprits une noble émulation, parce que l'on y attachoit une gloire approchante de celle des Conquérans. C'étoit une eſpece d'école & d'apprentiſſage militaire, qui tenant un juſte milieu entre le divertiſſement & le combat, offroit l'image de la guerre dans le ſein de la paix, & empêchoit que le courage ne s'amollît par les douceurs du repos. La Philo-

ſophie enſeignoit à ſacrifier l'intérêt particulier, la vie même au bien public & au ſalut de l'Etat. On regardoit comme un tréſor ineſtimable la liberté & l'indépendance, quoique tempérées par la ſévérité des Loix. Chaque particulier ſe croyoit ſouverain, parce qu'il n'avoit point de maître. Avec ces ſentimens, qui étoient ſoutenus par une vie frugale & laborieuſe, les Grecs n'avoient que du mépris & de l'horreur pour le luxe efféminé des Aſiatiques, dont le gouvernement ſoumis au Deſpotiſme, paſſoit chez les premiers pour une honteuſe lâcheté & un vil eſclavage. Dans de pareilles circonſtances, la victoire ne pouvoit être douteuſe entre les deux partis. Les Perſes éprouverent à Marathon, à Salamine, à Platée, à Mycale, ce que peuvent l'amour de la liberté & la valeur diſciplinée contre une impétuoſité aveugle & une force inſenſée, qui conſiſte ſeulement dans la multitude.

Mais cet état de gloire & de ſplendeur ne ſubſiſta pas long-tems. La proſpérité amollit les Grecs, & rompit l'union que la crainte avoit formée. Des eſprits naturellement trop libres & trop vifs ne purent ſe contenir, ni réſiſter à leur bonne fortune; ils ſe livrerent à la jalouſie & à l'ambition. Les uns vou-

loient commander, & les autres ne pouvoient ſe réſoudre à obéir ; en ſorte que pour éviter le malheur de la ſujettion, ils ſe jetterent dans une licence effrénée, qui ſe termina à la ſervitude générale. La Grece déchirée par des guerres inteſtines ſe trouva trop foible contre la valeur politique de Philippe de Macédoine. L'amour de la liberté commune étoit aboli & preſque éteint. Les foudroyantes déclamations de Démoſthène ne purent ranimer un Corps ſi languiſſant. La Macédoine, juſqu'alors foible & mépriſée, ſouvent tributaire, & toujours réduite à mendier des protections, devint tout-à-coup l'arbitre de la Gréce, & mit dans les fers ceux mêmes qui pour conſerver leur liberté, avoient réſiſté autrefois à toute la puiſſance des Perſes.

Toutes ces révolutions, jointes à celles qui ſurvinrent après la mort d'Alexandre, changerent peu à peu les eſprits. L'amour de la gloire ſe tourna en une envie de ſe conſerver ; & cette envie mêlée de pareſſe & de crainte fit taire les plus nobles ſentimens. Il ſembloit même que la chute du gouvernement populaire eût entraîné après ſoi celle des Beaux-Arts. On ne vit plus ces jours heureux, où les Poëtes, les Hiſtoriens faiſoient des chefs-d'œuvres, pour rem-

porter le prix dans des diſputes publiques. La politique Romaine avoit ſupprimé ces Aſſemblées ſolennelles de toute la Nation. Avec elles tomberent l'émulation, le déſir de plaire, d'inſtruire, & de ſe faire admirer. L'Eloquence, la Peinture & la Sculpture ſe reſſentirent également du triſte eſclavage où la Grece fut réduite par les Romains. Perſonne n'avoit la force d'exercer ſes talens parmi les ruines d'une patrie déſolée. Les Artiſtes aimoient mieux reſter dans l'inaction, que d'expoſer leurs Ouvrages à être réduits en cendres, ou à devenir la proie du ſoldat ignorant, comme il étoit arrivé à la priſe de Syracuſe & de Corinthe.

Dans cette infortune générale, la Grece eut la conſolation de donner en quelque ſorte des loix à ſes propres vainqueurs. Les productions de ſes Ecrivains célebres, ſes tableaux, ſes ſtatues ineſtimables dont Rome fut enrichie, y exciterent l'admiration avec un déſir ardent de ſe former ſur ces grands modeles. Le goût des Beaux-Arts devint en moins d'un ſiécle la paſſion dominante de ceux qui durant 500. ans s'étoient contentés de ne ſçavoir que l'Art-Militaire, la Politique & l'Agriculture. Ainſi les Muſes que les horreurs de la guèrre avoient rendues fugi-

tives, trouverent un azile honorable dans le Capitole, & en firent un ſecond Parnaſſe plus brillant peut-être que celui qu'elles venoient d'abandonner. Les beaux jours de la Poëſie Latine commencent préciſément avec ceux de la République Romaine, lorſque la ſuperbe Carthage ſubit le joug qui lui fut impoſé par Scipion l'Africain.

Plaute & Térence excellerent dans le genre Comique. Le premier avec un génie vaſte, propre à manier toutes ſortes de ſujets, & à ſaiſir les différentes eſpeces de ridicules, étoit abondant en expreſſions, fécond en penſées ingénieuſes; mais trop attaché au goût populaire, il ternit l'éclat de ſes pieces par de mauvaiſes pointes, par des plaiſanteries baſſes, inſipides, & par les obſcénités les plus groſſieres.

Térence au contraire uniquement empreſſé de plaire aux honnêtes gens, avoit une plaiſanterie fine, délicate, un art infini pour le dialogue, une nobleſſe d'expreſſion, une pureté de ſtyle inimitables. Ses Comédies, où il renferma toute l'urbanité Romaine, furent trouvées ſi belles, qu'on crut devoir les attribuer à Scipion l'Africain & à Lélius, les plus ſavans hommes & les plus éloquens de leur ſiecle.

Lucrece entreprit de mettre en vers

la Philoſophie d'Epicure, & s'éleva juſqu'au degré le plus haut du génie Poëtique. Dans les matieres les plus nouvelles, les plus difficiles, les plus abſtruſes, il a fait voir une facilité, un ſublime, un agrément, une force d'expreſſion dignes d'Homere. Le tour de ſa phraſe eſt auſſi pur & Latin, que brillant & merveilleux.

Catulle, le plus parfait modele qu'il y ait jamais eu pour l'Epigramme, ſçut donner à ſes Poëſies un tour agréable, vif, aiſé, ingénieux, ſoutenu de l'harmonie des vers, & de toutes les beautés de l'élocution ; mais il déshonora la délicateſſe de ſon génie par une impudence plus que cynique, défaut de la plûpart des meilleurs Poëtes du Paganiſme, qui ſembloient faire gloire de braver l'honnêteté.

Du tems de Catulle parurent avec éclat Hortenſius, Jules-Céſar, Brutus, Meſſala, Orateurs célebres, mais inférieurs à Cicéron, qui mit en œuvre dans ſes immortelles harangues tout ce que l'Eloquence peut fournir de grand & de majeſtueux ; ces expreſſions vives & énergiques, ces penſées nobles & ſublimes, ces traits hardis & frappans, ces figures pleines de feu & de vivacité, qui étonnent, qui ſurprennent, & qui raviſſent l'ame hors d'elle-même. Cet hom-

me illuſtre, grand Philoſophe, & Politique conſommé, mérita le titre le plus flatteur que des Souverains mêmes puiſſent ambitionner, le titre de Pere de la Patrie, pour avoir ſauvé Rome des feux que lui préparoit Catilina. L'Hiſtoire de cette fameuſe Conjuration exerça la plume de Salluſte, Auteur admirable par la briéveté de ſon ſtyle, par la force & l'énergie de ſes expreſſions, la hardieſſe de ſes métaphores, & le talent qu'il avoit de peindre tout avec les plus vives couleurs.

La République Romaine étoit alors parvenue à un tel degré de puiſſance, que les forces étrangeres étant incapables de l'ébranler, elle ne pouvoit périr déſormais, qu'en ſuccombant ſous le poids de ſa propre grandeur. Jules-Céſar dont l'ambition n'avoit point de bornes, voulut d'abord égaler & enſuite ſurpaſſer Pompée, qui venoit de triompher de tout l'Orient. La jalouſie de ces deux Grands Hommes partagea l'Italie & le reſte du Monde. Pompée défait à Pharſale ne put tenir contre ſa mauvaiſe fortune. Ce coup imprévu l'étonna tellement, qu'au lieu de raſſembler les débris de ſon Armée, & de porter en Héros un ſi cruel revers, il alla chercher un azile en Egypte, où il fut maſſacré par la barbare & lâche politi-

que des Miniſtres d'un jeune Prince, qui lui étoit redevable de ſa Couronne. Céſar vainqueur de tous côtés, maître abſolu dans Rome, mais chargé de la haine qu'entraîne après ſoi la tyrannie, vint périr au milieu du Sénat, qu'il avoit trop mépriſé. Octave-Auguſte, héritier de Céſar & ſon fils par adoption, Lépide & Antoine partagerent entr'eux le gouvernement de l'Empire avec un pouvoir égal, & formerent le deuxiéme Triumvirat, qui donna le dernier coup à la liberté des Romains. Lépide étoit un homme mou, ſans crédit, & généralement mépriſé. Antoine épris des charmes de Cléopatre, s'amuſoit à languir dans les fers de cette Reine voluptueuſe. Auguſte ſçut habilement profiter de la foibleſſe de ſes deux rivaux. Il gagna les légions de Lépide, & le réduiſit à l'état de ſimple particulier. N'ayant plus d'autre concurrent qu'Antoine, il lui déclara la guerre par un décret du Sénat. Toute la puiſſance Romaine ſe mit en mer. La bataille d'Actium ſe donna. Cléopatre effrayée d'un pareil ſpectacle prit la fuite avec les meilleurs vaiſſeaux, & Antoine aima mieux la ſuivre, que d'attendre la fin d'un combat où il pouvoit être Victorieux. Auguſte fut bientôt délivré d'un ennemi, que ſa paſſion honteuſe avoit

rendu l'objet du mépris du Peuple Romain. Sur un faux bruit de la mort de Cléopatre, Antoine voulut accompagner cette Princeſſe juſques dans le tombeau, & ſe perça de ſon épée, moins par grandeur d'ame que par un foible déſeſpoir. Sa mort termina les guerres civiles, & rendit Auguſte maître du plus grand Empire qu'on ait jamais vû.

Sous ſon regne long & paiſible, la Littérature déja ſi floriſſante du tems de Céſar s'éleva au plus haut point de gloire & de ſplendeur. Toutes les circonſtances les plus favorables ſe réunirent, pour faire triompher les Beaux-Arts. L'Empereur étoit ſavant & philoſophe. Il entretenoit une Cour polie, ſpirituelle, délicate, où tout ce qui avoit des talens & des connoiſſances étoit reçu avec des diſtinctions & des honneurs infinis. Mécène, Favori d'Auguſte, n'uſoit de ſon autorité que pour préſerver les Muſes de cette triſte indigence, qui jette dans le découragement. Comme il étoit ingénieux à découvrir le mérite le plus ignoré, les Savans n'avoient rien à craindre des injuſtices de la fortune. La ſeule qualité d'Hommes de Lettres leur aſſuroit dans Mécène un ami & un protecteur. Mais ſi ce fameux Romain contribua de tout ſon pouvoir au progrès des Arts, il eut le bonheur

de

le trouver des ſujets dignes de ſes libéralités : Un Tite-Live, qui réunit dans a perſonne toutes les qualités d'un Hiſorien accompli : Un Tibulle & un Properce, les modéles de la Poëſie Elégiaque, le premier gracieux, paſſionné, ur, élégant, parfait pour l'expreſſion & l'harmonie, le ſecond nouveau lans ſon tour de phraſe imité des Grecs, l'une imagination lyrique, & auſſi propre à traiter les grandes paſſions, qu'à eindre les dangereux attraits de la volupté : Un Ovide, le plus bel-eſprit de on ſiécle & le plus galant, inimitable lans ſa facilité d'exprimer tous les mouemens de l'ame, & qui auroit été ſans éfaut, s'il eût ſû maîtriſer ſon imagiation : Un Virgile, le Prince des Poëtes atins, digne rival d'Homere dont il artagea la gloire, ne lui laiſſant que honneur de l'invention & peut-être elui de la fécondité : Un Horace, dont génie, pour ainſi dire, contenoit tous es autres génies, ceux-mêmes qu'il eſt rare de rencontrer ſéparément ; admirable écrivain, en qui on retrouvoit grandeur & la majeſté de Pindare, tendreſſe & le naturel de Sapho, les races & l'enjoûment d'Anacreon, le el attique & les fines plaiſanteries d'Aſtophane & de Ménandre ; Philoſophe 'une eſpece ſinguliere, qui avec un

grand fond de libertinage & de diſſolution, enſeignoit la fuite du vice & la pratique de la vertu, & donnoit à d'excellens préceptes de morale une forme ſi ſenſée & ſi riante, qu'il les faiſoit entrer dans l'ame par le chemin du plaiſir.

Tous ces Ecrivains, de même que beaucoup d'autres dont les ouvrages ne ſubſiſtent plus, ſe formérent le goût par une étude continuelle des Auteurs originaux que la Grece avoit produits. Ils s'en appropriérent toutes les beautés en les imitant, non d'une maniere ſervile & méchanique, qui ſe borne à copier des mots & des penſées, mais en tâchant d'exciter dans leur eſprit le même feu, le même génie qu'ils admiroient dans leurs modéles.

Cette route unique pour arriver à la perfection, & qui faiſoit partie des préceptes qu'Horace avoit établis dans ſon art poëtique, fut malheureuſement abandonnée ſous les ſucceſſeurs d'Auguſte. On dédaigna d'imiter ces grands Hommes qui avoient rendu ſon regne ſi illuſtre, & s'étoient eux-mêmes immortaliſés. Leur noble & majeſtueuſe ſimplicité, toûjours attentive à ſuivre fidellement la nature en tout, parut être un manque d'eſprit, de goût & de délicateſſe. On crut devoir lui ſubſtituer les pointes, les jeux de mots, les pen-

ées recherchées, les ornemens frivo-
es. Velleius Paterculus, qui vivoit ſous
ibere, eſt étudié & affecté, & l'on
oit les progrès de cette corruption
ans les deux Seneques, dans Petrone,
ans Lucain, & enſuite dans Pline le
eune, dans Martial, dans Tacite, dans
Quinte-Curce & dans Florus. L'eſprit
t l'art y brillent de tous côtés; mais la
ature n'y paroît point, quoiqu'elle ſoit
a ſource & la véritable régle du beau.
es perſonnes ſenſées s'appercevoient
e ce mauvais goût, s'en étonnoient &
efforçoient de le combattre. Ce fut le
otif de cet excellent Traité qui nous
eſte des cauſes de la corruption de l'é-
oquence. Quintilien, zélé partiſan de
Antiquité, s'éleva contre ceux qui
ouloient avoir plus d'eſprit que Cice-
on & Démoſthéne, qu'Homere, Vir-
ile & Horace; il ſoutint que l'affec-
tion, l'obſcurité, l'afféterie & l'en-
ure étoient incompatibles avec le beau
yle. Lui-même par ſes plaidoyers re-
aça aux yeux des Romains l'image
une éloquence mâle, noble, grave &
olide, qui cherche moins à plaire
u'à ſe rendre utile. Mais le mal étoit
op grand pour céder aux remedes.
'éloquence du Barreau ſe vit en proie
des déclamateurs moûs & efféminés.
On ne fit plus conſiſter la poëſie que

dans de faux brillans; & l'Hiſtoire qui s'étoit ſoutenue juſqu'alors, tomba tout à-fait dans la barbarie après le regne des Antonins.

Les irruptions des peuples du Nord achevérent ce que le mauvais goût avoit commencé. Il ſe fit un monſtrueux mêlange de leurs jargons avec la pureté de la Langue Latine; & ſi Sulpice Severe écrivit l'Hiſtoire d'un ſtyle preſque digne du ſiécle d'Auguſte, cela fut avec raiſon regardé comme un prodige.

Les beaux-arts proſcrits de tous côtés cherchérent un aſyle dans les Monaſteres: c'étoit une foible reſſource, l'ignorance dans ces jours ténébreux étant un caractére preſque général: heureuſement les Moines s'occupérent à tranſcrire les manuſcrits, & rendirent par-là d'importans ſervices à la poſtérité.

Charlemagne n'oublia rien pour rétablir les ſciences; mais ſon nouvel Empire étant tombé après ſa mort dans une horrible confuſion, le bruit des armes fit taire les Muſes, & les études ceſſérent tout d'un coup. Sous le regne de Philippe I. les belles-lettres ſe réveillérent; elles ne firent pourtant pas de grands progrès: il ſemble même que l'ignorance n'ait jamais été ſi profonde que dans les ſiécles ſuivans.

Au milieu de cette nuit affreuſe on it briller quelques étoiles : mais par- ni les Savans qui attiroient les regards, n ne trouve guére que des compila- eurs & des copiſtes. Le diſcernement : le bon goût étoient plus rares que érudition. On ſe contentoit d'une ſcien- e ſuperficielle. La ruſticité du ſiécle toit telle, qu'en n'aprofondiſſant ja- nais les matieres, & ne remarquant ue les choſes les plus communes, on affoit avec un peu de lecture pour un rodige de ſavoir.

Enfin dans le XV. ſiécle on vit re- aroître le bon goût & l'amour des ciences, qui avoient été bannis depuis long-tems. L'Italie toujours deſtinée s'enrichir des dépoüilles de la Gre- e, eut le bonheur de ſervir d'aſyle un grand nombre de Savans, qui uyoient la tirannie des Turcs, après la riſe de Conſtantinople. La maiſon de ledicis reconnut leur mérite, les en- ouragea par ſes bienfaits; & ils for- térent bientôt des éleves dignes d'eux, apables même de les remplacer. On ſtingue parmi ces Grecs le Cardinal eſſarion, Théodore Gaza, George de rebizonde, Argyropyle de Bizance, emetrius Calchondyle; parmi les La- ns, Æneas Silvius, Valla, Philelphe, londus, Nicolas Pérot, Platine, Pal-

mérius, Domitius Calderinus, Rodolphe Agricola, Jean Pic de la Mirandole, Hermolaüs Barbarus, Marſile Ficin, Sabellicus, & une infinité d'autres, que Tritheme & Paul Jove ont immortaliſés dans leurs écrits.

Par les efforts ſurnaturels de ces grands génies, & à la faveur de l'imprimerie trouvée récemment, les belles-Lettres recommencérent à fleurir, & dans le XVI. ſiécle elles firent des progrès immenſes ſous la protection du Pape Léon X. de François I. & de Marguerite de Valois ſa ſœur, Reine de Navarre.

La Critique cultivée autrefois avec tant de ſuccès par les Ariſtarques, les Varrons, les Denis d'Halicarnaſſe, les Longins, les Photius; cet Art ſi néceſſaire pour juger ſainement de tous les Ouvrages d'eſprit, pour faire triompher la vérité du menſonge & de l'erreur, étoit tombé de même que les autres études dans une entiere décadence. Dante Alighieri, Petrarque, Boccace, les trois plus beaux-eſprits de l'Italie dans le XIV. ſiécle, avoient commencé de le remettre en honneur: on ſuivit la route qu'ils avoient tracée; & la Critique recouvra bientôt ſon premier éclat par les ſoins de Politien, d'Eraſme, de Budé, de Turnebe, de Gruter,

es deux Scaligers, de Casaubon, de
cioppius, de Juste-Lipse, de Bignon,
e Mausſac, de Gaulmin, & des autres
léros de la Littérature, dont nous ad-
nirons les Ecrits. A leur exemple, on
e mit à lire les Anciens : on tâcha d'en
rendre l'esprit, le tour, l'ordre, la
délicatesse. Cette application valut au
ublic des Ouvrages d'une latinité ex-
quise, ceux de Bembe, de Sadolet,
le Muret, de Manuce, de Longueüil ;
es Poësies de Sannazar, de Fracastor,
le Vida, de Buchanan, de Bonne-
ons ; les Histoires de Mariana, de
Maffée, de Strada, & du Président de
Thou.

Parmi ces prospérités, le mauvais
goût n'avoit pas laissé de faire des pro-
grès en France. Ronsard gâta les esprits
par son style enflé & guindé. Trouvant
a Langue Françoise trop pauvre, il
voulut l'enrichir par des mots forgés du
Grec & du Latin ; & comme il décidoit
le tout par le crédit qu'il avoit auprès
du Roi, il introduisit une pédanterie ri-
dicule & barbare. Les pointes, les an-
titheses, les équivoques étoient des or-
nemens fort recherchés. Il ne falloit
ni élégance dans l'expression, ni finesse
dans les pensées ; il suffisoit d'écrire
bien ou mal pour être applaudi. Quel-
ques Auteurs, par la force de leur gé-

nie, ſurent néanmoins ſe préſerver de la contagion générale, tels qu'Amiot, Montagne, Regnier, & ceux qui compoſérent la Satyre Ménippée.

Malherbe, le Pere de la Poëſie Françoiſe, charma tout le monde par ſon air ſimple & naturel ; mais il n'eut que de mauvais imitateurs. On s'imagina que rien n'étoit plus facile que de penſer comme lui. En prétendant écrire naturellement, on tomba dans la baſſeſſe.

Sous Louis XIII. les Belles-Lettres reprirent de nouvelles forces : le Cardinal de Richelieu en fut le reſtaurateur. Il protégea les Savans, les combla de ſes libéralités, & eut la gloire d'être ce que Mécène fut ſous Auguſte. L'Académie Françoiſe qu'il établit, enfanta de grands Hommes. Vaugelas & d'Ablancourt devinrent les modéles des bons Traducteurs. Balzac & Voiture, tous deux originaux par leur maniere d'écrire, élevée & ſublime dans l'un, enjouée & naïve dans l'autre, ſe firent une grande réputation. Meziriac fut regardé comme un Savant du premier ordre, dans un tems où la vaſte & profonde érudition ſembloit n'avoir été accordée qu'aux ſeuls Sirmond, Petau, Bochart, Grotius & Saumaiſe.

Juſques-là, on n'avoit rien vû que de médiocre ſur le Théâtre. Tout y étoit

n déſordre ; c'étoit une irrégularité niverſelle. Les Auteurs auſſi ignorans ue les Spectateurs, violoient impuément toutes les régles de l'art & de bienſéance. Corneille s'éleva,& pouſa tout-à-coup la Poëſie Dramatique u point le plus parfait. Le Théâtre réormé par ce grand Homme, fit goûer au Public étonné le plaiſir que cauent les pieces régulieres, quand les égles ſont ſecondées par un génie heueux & fécond.

L'éloquence étoit dans un état déplorable. Une érudition déplacée, des eux de mots, de méchantes pointes en aiſoient tout l'ornement. Antoine le Maître ſut ſe défendre des vices & des défauts de ſon tems. Les Harangues u'il prononça furent l'admiration de oute la France, & ſes trois Eloges du Chancelier Seguier ſont encore regardés omme des chefs-d'œuvres.

La fureur du Burleſque & des Bouts-Rimés infecta la Cour & les Provinces. On mit tout en vers Burleſques, même les matieres les plus ſérieuſes. Chacun s'exerça à faire des ſonnets en blanc : il ſembloit que les Muſes ne levoient plus rien inventer, & qu'elles toient réduites à remplir des canevas roteſques. Le Parnaſſe étoit en proie à d'Aſſouci & à d'autres miſérables

copiſtes de Scarron. Les gens d'eſprit firent long-tems d'inutiles efforts pour détruire ce mauvais goût. A la fin toutes ces productions parurent inſipides. On regarda déſormais les Bouts-Rimés comme des puérilités pénibles, & le Burleſque comme un ramas de plates boufonneries. On permit aux Poëtes de badiner, à condition que ce ſeroit ſans baſſeſſe, & qu'ils feroient leurs efforts pour attrapper cet air aiſé, naïf, délicat, qui caractériſe les Ouvrages de Marot, de Voiture, de Chapelle & de Saraſin.

Sous le regne de Louis XIV. la France affermie par une longue ſuite de proſpérités, vit ſortir de ſon ſein un nombre prodigieux d'Hommes illuſtres en tout genre.

L'eſpoir d'être honoré de l'approbation du Public éclairé, l'envie de plaire à un Souverain qui récompenſoit le mérite & la ſcience dans tous les états, animérent les eſprits : chacun cultiva ſes talens, & les Beaux-Arts protégés par le Grand Colbert furent portés à un point de perfection, qui fera l'étonnement des ſiécles à venir.

On commença par réformer le ſtyle. M M. de Port-Royal s'y appliquérent avec ſuccès. Paſcal s'en fit un que perſonne n'a encore ſurpaſſé, ni peut-être

:galé. La réputation des Ouvrages d'Arnaud, de Nicole, de Saci, réveilla les Jéſuites. On leur reprochoit d'avoir négligé la Langue Françoiſe, pour ne s'attacher qu'au Grec & au Latin. Ils profitérent des railleries de leurs adverſaires, & on vit bientôt ſortir de leur Société un grand nombre de Livres, qui avoient toute la pureté & toute la politeſſe qu'on peut ſouhaiter dans des Ouvrages bien écrits.

Ces exemples excitérent d'autres Ecrivains, dont le ſtyle eſt devenu un modéle. Les matieres les plus ſéches & les plus abſtraites furent traitées avec élégance : par-là on les mit à la portée des Lecteurs les moins intelligens. Tels ſont la Logique de Port-Royal ; les Ouvrages Philoſophiques de la Chambre ; les Diſcours Anatomiques du Médecin Lamy ; la Phyſique de Rohault ; la Pluralité des Mondes par Fontenelle ; les Entretiens ſur les Peintres, de Félibien ; la Recherche de la Vérité, par Mallebranche ; le Voyage du Monde de Deſcartes, par le Pere Daniel ; & d'autres excellens Livres, qui n'avoient pas beſoin d'ornemens pour être recherchés.

Le ſtyle étant perfectionné, l'éloquence fit bientôt de nouveaux progrès. Patru, Gautier, Erard, Gilet ſou-

tinrent dans leurs plaidoyers la réputation que le Maître s'étoit acquiſe. Maſcaron, Boſſuet, Fléchier & Maſſillon; Bourdaloüe, de la Rue, Cheinaism, Hubert, de la Roche, & Anſelme, Orateurs du premier Ordre pour la Chaire, travaillérent leurs Ecrits avec tout l'art, toute la nobleſſe & la majeſté dont la Langue Françoiſe eſt ſuſceptible.

La Controverſe avilie par la plûpart des Moines & des Miniſtres, prit une nouvelle forme. Le Pere Noüet, le Miniſtre Claude, Arnaud, Nicole, Péliſſon, l'Abbé Cordemoy, proſcrivirent les quolibets, les railleries indécentes, les ſatyres groſſiéres, qui font le principal caractere de Jurieu, & de tous ceux qui cherchent à enlever les ſuffrages d'une vile & ſtupide populace.

Maimbourg & Varillas écrivirent l'Hiſtoire d'une maniere intéreſſante; mais la vérité n'étant pas toûjours aſſez reſpectée dans leurs Ecrits, ils eurent le chagrin de ſurvivre à leur réputation, tandis que Mezeray, Godefroy, Hermant, Boſſuet, Tillemont, Fleury, Daniel, d'Orléans, Choiſy, de Vertot, occupoient une place honorable parmi les bons Hiſtoriens.

On réuſſit encore mieux dans la Poëſie. Moliere s'éleva au-deſſus de tous

es Poëtes comiques des ſiecles paſſés. Racine parut avec éclat dans le tems que Corneille abandonnoit le Théâtre, & conſola le Public de l'abſence de ce génie extraordinaire, dont la perte paroiſſoit irréparable. Rapin, Commire, Santeuil, du Freſnoy, émules des Anciens pour la Poëſie-Latine; Quinaut, Arnaud d'Andilly, Coulange, Pavillon, Péliſſon, la Comteſſe de la Suze, Mᵉ. des Houlieres, Chaulieu, la Fare, Deſpréaux, la Fontaine, Bourſault, du Freſny, du Vergier, tous Auteurs originaux, firent éclater dans leurs ouvrages mille beautés inconnues juſqu'alors. On doit ſur-tout diſtinguer parmi ces Ecrivains la Fontaine, génie aiſé, vif, délicat, naïf, qui dans une ſimplicité apparente, & ſous un air négligé, renferme des graces inimitables; Quinaut, dont le talent pour la Poëſie lyrique, ſoutenu de l'Art de Lully, a enrichi le Théâtre François de ces Opera ſi juſtement admirés, & que perſonne n'a encore pû égaler; Deſpréaux, l'arbitre du bon goût, & à qui on a l'obligation d'avoir formé l'inimitable Rouſſeau, le Pindare & l'Anacreon de notre ſiecle.

Les Romans faiſoient depuis long-tems l'amuſement de tout le monde. On les regardoit comme des chef-d'œuvres, ſur-tout ceux de Gomberville,

de la Calprenede, & de Mademoiſelle de Scudery. On ſe dégoûta enfin du merveilleux pouſſé juſqu'à l'incroyable, & de ces intrigues éternelles qui n'avoient de dénouement qu'au dixiéme volume. On vit paroître Zaïde & la Princeſſe de Cleves. Caſſandre, Cléopatre, Cyrus, Clélie, Pharamond, tomberent dans l'oubli, pour faire place aux hiſtoriettes de Bourſault, des Dames de la Force, d'Aunoy & de Ville-Dieu. Pour dédommager la France, qui n'avoit point de Poëme Epique, M. de Fénélon compoſa ſon Telemaque, qu'on peut mettre en parallèle avec tout ce que Rome & Athènes ont produit de plus parfait.

La Philoſophie affranchie du joug des anciens préjugés par Gaſſendi & Deſcartes, fit des progrès ſurprenans. Selon la méthode de ces deux grands Hommes, on ne crut plus ſavoir une choſe, que lorſqu'on en avoit une idée diſtincte, ou qu'on pouvoit l'expliquer méchaniquement. Par ce moyen, on apprit plus de Logique & de ſecrets de la nature dans l'Art de penſer dans Rohaut, Regis & Mallebranche, que dans le nombre prodigieux des Philoſophes Scolaſtiques, qui ne ſervent ſouvent qu'à répandre des nuages ſur la vérité.

Le Pouſſin, le Sueur, Jouvenet, le Brun,

Mignard, Rigaud, l'Argiliere, Puget, Girardon, Manſard, Claude Perrault, rivaux des Carraches, des Guides, des Bernins & des Titiens, porterent la Peinture, la Sculpture & l'Architecture au plus haut dégré ; tandis que Caſſini, Sauveur, Huguens, Picard, le Marquis de l'Hopital, le Maréchal de Vauban, le Bernoulli, le Pere Sébaſtien, Varignon, la Hire pere & fils, les deux Ozanam, Tournefort, la Quintinie & Juſſieu ſe faiſoient un nom immortel par leurs découvertes dans l'Aſtronomie, les Mathématiques, & la Botanique. Le nombre des Savans & des Artiſtes habiles ſe multipliant chaque jour, on mit en parallèle le ſiecle de Louis le Grand avec le ſiecle d'Auguſte. Les eſprits éclairés mépriſerent les efforts que faiſoient Perrault, la Motte & quelques autres pour flétrir la gloire des Anciens ; mais on rendit juſtice aux Modernes. Outre ceux qui viennent d'être cités, on admira la vaſte érudition de M. Huet, de l'Abbé Ménage, du P. Mabillon, du P. Thomaſſin, du P. Hardouin, de M M. Toynard, Du Cange, Renaudot, & de Longuerue : l'étendue de génie de M. Arnaud, du P. Mallebranche, de Paſcal, de M M. de Fénelon & Boſſuet : les talens de Nicole pour la Morale, ceux de la Bruyere & du Duc

de la Rochefoucault pour les Caractères. Salo, Gallois, excellens Journaliſtes; le Préſident Couſin, M. & Me. Dacier, Traducteurs exacts; Bouhours, Barbier d'Aucourt, Gueret, Saint Evremond, S. Réal, l'Abbé de Villars, Ecrivains délicats & ſpirituels; Rapin & Vavaſſeur, bons Critiques; la Monnoye, grand Littérateur; Fontenelle, eſprit vaſte, univerſel; Crebillon & Campiſtron, Poëtes Tragiques diſtingués; la Motte-Houdart, Auteur poli & ingénieux; Launoy, Baillet, Simon, Dupin, D. Calmet, fameux par leurs travaux littéraires; Vaillant, Baudelot, Montfaucon, Germon, Morel, le Pelletier, Charles Patin, Antiquaires du premier ordre; tous ces Ecrivains, & une infinité d'autres, dont le dénombrement ſeroit immenſe, reçurent les éloges qu'ils méritoient.

Lorſque la plûpart de ces grand génies eurent diſparu, l'amour des faux brillans, qui annonce preſque toujours la décadence des Beaux-Arts, reprit de nouvelles forces. Au ſtyle naturel, grave, noble, ſoutenu, ſuccéda un goût d'antitheſes, de penſées coupées, de tours recherchés, de chutes épigrammatiques. On appelloit ce langage avoir de l'eſprit & de la délicateſſe. Les Héros du Néologiſme, ſucceſſeurs des Démé-

rius de Phalere & des Seneques, for-
nerent un parti capable de replonger la
langue Françoiſe dans ſon ancienne
barbarie. Les Abbés de Pons, Houtte-
ille, Nadal, Cartaud de la Villate,
marcherent ſur leurs traces, & il ne
int pas à eux qu'on ne traitât de Fran-
ois-Gothique la maniere d'écrire des
Bougeant, des le Sage, & des d'Oliver.

On vit bientôt les ſuites funeſtes du
népris que les Novateurs vouloient inſ-
pirer pour les bons Auteurs du ſiecle de
Louis le Grand. Des extraits de Gazet-
tes couſus ſans art & ornés de réflé-
xions triviales, paroiſſoient impuné-
ment ſous le titre d'Hiſtoire ou de Mé-
moires d'Hommes illuſtres. A ces rap-
ſodies mépriſables ſe joignoient des li-
vres d'amuſement écrits d'un ſtyle dur
ou trop guindé, ſans conduite & ſans
caractère; des Poëſies faites en dépit des
Muſes; des Diſſertations remplies d'une
Littérature pédanteſque. Enfin le mau-
vais goût fut porté à un tel excès, que
la plus grande partie du Public ne vou-
loit plus entendre parler de Poëtes,
d'Orateurs, d'Hiſtoriens, ni de Criti-
ques, & marquoit un empreſſement,
ou plûtôt une eſpece de fureur pour les
ſeules productions frivoles & dangereu-
ſes. Des Auteurs affamés inonderent la
France de Contes & de Romans; & il

s'en trouva parmi eux, dont la plume libertine, peu contente de faire l'apologie des vices les plus groſſiers, oſa attaquer les Puiſſances & la Divinité même, avec une liberté effrenée, qui n'avoit jamais eu d'exemple ſous le regne du Paganiſme.

Les vrais Savans gémiſſoient à la vûe de tous ces déſordres; mais leurs efforts étoient inutiles. Leurs prieres, leurs menaces, leurs exhortations, leurs cenſures, tout étoit mépriſé. Il fallut employer des remedes prompts & efficaces, pour empêcher que la Littérature Françoiſe ne tombât dans un mépris univerſel. Le mauvais ſtyle tourné en ridicule dans le Dictionnaire Néologique, vit diminuer le nombre de ſes Sectateurs. Le reſpectable Chef de la Juſtice proſcrivit les Romans; & l'attention du Public n'étant plus diſtraite par les ouvrages de pure imagination, on revint inſenſiblement à la lecture des bons Livres, & ce goût ſe fortifie chaque jour. Quelques particuliers avoient jetté dans le découragement par leurs déclamations chagrines. Ils prétendoient que depuis le regne de Louis le Grand, la France affoiblie par la perte de ſes plus grands Hommes, n'en produiſoit plus qui fuſſent dignes de ſuccéder à la gloire des premiers. En examinant de près l'Etat

de la République des Lettres, on s'eſt apperçû que s'il y avoit de la réalité dans ces plaintes, il s'y trouvoit auſſi beaucoup d'exagération. Quoiqu'on ne puiſſe diſconvenir qu'un mauvais goût paſſager n'ait fait éclorre dans les derniers tems une infinité de productions mépriſables, il n'eſt pas moins certain qu'il a paru un très-grand nombre d'ouvrages ſolides, inſtructifs & bien écrits.

Tout ce que M. Gibert, ancien Recteur de l'Univerſité, a publié ſur l'Eloquence, eſt parfait en ſon genre; la délicateſſe, le bon goût, la pureté du langage n'y brillent pas moins que l'érudition.

M. Rollin, après avoir tracé d'excellentes regles ſur la maniere d'étudier & d'enſeigner les Belles-Lettres, a compoſé une hiſtoire des anciens peuples, que bien des gens regardent comme un chef-d'œuvre, ſur-tout pour l'élégance & la correction du ſtyle.

L'Hiſtoire des Empires & des Républiques joint à l'arrangement méthodique des faits principaux, une critique exacte & des réflexions ſenſées.

Perſonne n'ignore le grand ſuccès qu'ont eu la Traduction de l'hiſtoire de M. de Thou; les Réflexions de M. Fourmont l'aîné ſur l'origine, l'hiſtoire & la ſucceſſion des anciens Peuples; les Diſ-

ſertations de M. Freret & du P. Souciet ſur la Chronologie ; la Mythologie de M. l'Abbé Banier ; la Méthode pour étudier l'hiſtoire, par M. l'Abbé Lenglet du Frenoy ; les ſavantes Remarques de M. l'Abbé Joly ſur le Dictionnaire de Bayle.

Le dernier ſiecle n'a preſque point fourni de grands corps d'hiſtoire, qui pour l'importance des matieres & la profondeur des recherches, puiſſent être comparés à l'Hiſtoire des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques, à l'Hiſtoire Littéraire de la France par les P P. Bénédictins, & à leur Hiſtoire générale de Languedoc. Il en eſt de même de l'Hiſtoire de la Chine par le P. du Halde, & de l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, que le P. Bertier, Ecrivain très-habile, s'eſt chargé de continuer.

L'abrégé Chronologique de l'hiſtoire de France, par M. le Préſident Hénault, eſt un Livre où ſont réunis dans un dégré ſupérieur des talens qui ſe trouvent rarement enſemble, l'eſprit & le bon goût, la ſcience & l'érudition. On n'oſeroit mettre en parallèle les Jugemens des Savans d'Adrien Baillet avec la Bibliothéque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, dans laquelle on voit un travail immenſe, une ſaine critique, jointe à une pureté de ſtyle peu commune:

ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à notre Littérature, & dont les Etrangers ont également goûté le projet & l'exécution.

Les Mémoires du P. Niceron pour ſervir à l'hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Lettres, forment un Recueil utile, néceſſaire, & qu'il ſeroit à ſouhaiter que quelque habile homme voulût continuer & perfectionner.

L'Hiſtoire du Théâtre François, par M M. Parfait, eſt remplie de grandes recherches, d'anecdotes curieuſes, & d'obſervations critiques, très-propres à former le jugement & le goût. Les perſonnes qui voudroient ſe procurer ce dernier avantage, ne doivent pas négliger le Théâtre Anglois de M. de la Place, Ecrivain poli & judicieux; ni le Théâtre des Grecs, par le P. Brumoy, ouvrage excellent & marqué au coin de l'immortalité.

Les Ecrits des P P. d'Avrigni, Baltus, Bougeant, Tournemine, Charlevoix, ont été généralement approuvés de tous les connoiſſeurs. Parmi le grand nombre de Traités de controverſe qui ont paru depuis la révocation de l'Edit de Nantes, il s'en trouvera très-peu qui ſoient de la force de ceux du P. Scheffmacher. La Société des Jéſuites a produit

d'excellens Poëtes Latins, tels que les Caſimir, les Mambrun, les Hoſſchius, les Vallius, les Rapin, les Coſſart, les Commire, les la Ruë, les Sanadon, les Brumoy, les Oudin &c. mais peut-être ſont-ils inférieurs au P. Vaniere, qui ſembloit avoir hérité du génie de Virgile. Dans ſon *Prædium Ruſticum*, où ſans jamais s'éloigner du ſiecle d'or de la pureté Latine, il lui a fallu expliquer des choſes inconnues aux anciens Romains, il n'y a pas un vers qui ne doive exciter l'admiration, tant par la variété des liaiſons, que par la douceur des nombres & la pompe de l'expreſſion.

Quoique la Poëſie Françoiſe ſoit moins brillante que du tems de Racine, de Deſpréaux, & de l'immortel Rouſſeau, elle n'a pas laiſſé de ſe ſoutenir avec honneur dans les ouvrages de M. Racine le fils, dans ceux de MM. du Rênel, Greſſet, le Franc, Roi, Piron, de Grécourt, de Bernis &c.

L'éloquence du Barreau n'a jamais eu ſous Louis XIV. le dégré de perfection où l'ont portée de nos jours MM. Terraſſon, Aubri, Cochin, le Normant, Chevalier, Guillet de Blaru, de Reverſeau, & d'autres célébres Avocats du Parlement de Paris, dont le Recueil des Plaidoyers ſeroit un des plus riches

préſens que l'on pût faire à la République des Lettres.

On eſtime infiniment l'Hiſtoire critique de la Philoſophie, par M. des Landes; le Spectacle de la Nature, & l'Hiſtoire du Ciel, de M. Pluche; l'Hiſtoire des Inſectes, par M. de Reaumur, ouvrage admirable dans ſon genre; le beau Poëme de l'Anti-Lucrece, de M. le Cardinal de Polignac, ſi bien traduit par M. de Bougainville; l'excellent Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres, avec l'Hiſtoire des Pierres & des Coquillages, par M. d'Argenville; les Traités de Phyſique des P P. Caſtel, Regnaud, de M M. de Molieres, le Cat, Nollet; ceux de la ſavante & ſpirituelle Marquiſe du Chatelet, qui mériteroit à plus juſte titre que Mademoiſelle de Scudery, qu'une bonne plume en fît l'Apothéoſe. Si les vœux du Parnaſſe ſont exaucés, le ſoin d'immortaliſer Emilie ſera réſervé à M. de Voltaire, génie brillant & preſque univerſel, Poëte, Hiſtorien, Philoſophe, qui réuſſit également dans toutes les matieres qu'il traite, & force les envieux de ſa gloire à reconnoître la beauté de ſes talens.

Le Public a rendu juſtice aux travaux Littéraires de M M. les Préſidens Bouhier & de Monteſquieu, Auteurs très-diſtingués; à ceux de M M. du Bos,

Gédoïn, Bellanger, Terraſſon, Granet, Desfontaines. Il n'a pas marqué moins d'empreſſement pour les ouvrages de MM. Trublet, le Maſcrier, Prévôt, de Beauchamps, Duclos, le Bœuf, de Boiſſy, Marivaux, Rémond de S. Mard, Crebillon le fils, la Brueré, Rémond de Ste. Albine, la Font de S. Yenne, & d'un grand nombre d'autres Ecrivains qui ocupent des places honorables dans nos Bibliothéques.

On ne finiroit point, s'il falloit rappeller ici tous les bons Livres qui ſont ſortis depuis 30 ans des Ecoles ſi floriſſantes de Médecine & de Chirurgie. On ſe diſpenſera par la même raiſon de parler en détail des trois Académies de Paris, qui ſoutiennent avec tant d'éclat la haute réputation qu'elles ſe ſont juſtement acquiſe dans toute l'Europe. Leur Hiſtoire tracée par les mains habiles de MM. d'Olivet, de Boze, de Fontenelle, de Mairan, apprendra à la poſtérité la plus reculée, que ſi le bon goût, les Sciences & les Arts n'ont pas dégénéré dans notre ſiecle, on en a la principale obligation aux Grands Hommes que ces trois illuſtres Corps ont produits.

ARTICLE

ARTICLE LII.

Remarques détachées.

Uſſérius fixe le premier jour de la Création du Monde au Dimanche le plus voiſin de l'Equinoxe de l'Automne, & qui par la ſupputation qu'on a faite, concourt avec le 23 d'Octobre, environ 4000. ans avant la naiſſance de J. C. D'autres ſoutiennent au contraire que le monde à été créé dans le Printems. Ce ſentiment a été ſuivi par la plûpart des *S S.* Peres, comme S. Cyrille, S. Baſile, S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, S. Léon, Théodoret, Iſidore de Séville, &c. & entre les modernes, par Langius, Jean Cappel, Salien, Torniel, Cornélius *à lapide*, le P. Hardouin, le P. Bonjour & autres Ecrivains diſtingués. C'eſt encore l'opinion des Juifs Caraïtes. Enfin on n'a point douté que l'autorité de Virgile ne fût d'un grand poids dans cette matiere, parce qu'il a dit :

Non alios primâ creſcentis origine Mundi
Illuxiſſe dies, aliumve habuiſſe tenorem
Crediderim : Ver illud erat; Ver magnus agebat
Orbis, & hybernis parcebant flatibus Euri. (*a*)

(*a*) Georgic. L II. v. 336. & ſeq.

Cependant les Chronologiſtes les plus exacts placent la Création en Automne, parce qu'ils ſuppoſent que les Hébreux commençoient leur année civile en ce tems-là, & qu'il y a toute apparence que les premiers hommes ont compté les années du tems où le Monde a commencé. Mais cette raiſon n'eſt pas ſans replique, les partiſans de la premiére opinion ſoutenant que les Juifs & les Orientaux, excepté les Egyptiens, commençoient leur année au Printems, & que la diſtinction de l'année civile d'avec l'année ſacrée n'eſt qu'une ſpéculation de Rabaniſtes, qui n'a aucun fondement dans l'Ecriture. C'eſt ce que l'on a tâché de prouver par une Diſſertation inſérée dans *l'Hiſtoire Critique de la République des Lettres* (*a*), & que je crois pouvoir attribuer au ſavant M. de Vignoles. On ne ſauroit croire combien il a paru d'écrits ſur une queſtion ſi peu intéreſſante. Quoiqu'il en ſoit, Nicolas de Lyra, Pic de la Mirandole, Sethus Calviſius, Sérarius, Joſeph Scaliger, Pérérius, le P. Petau, Uſſérius, Jean le Clerc, Jacques Baſnage, D. Calmet, le P. Tournemine, & une infinité d'autres fixent la Création en Au-

(a) (*b*) T. V. p. 56.

tomne. C'eſt auſſi l'opinion de l'élégant Auteur, qui nous a donné *l'Explication Littérale de l'Ouvrage des ſix Jours, mêlée de Réflexions Morales.* Ce petit Ouvrage, que l'on attribue à M M. du Guet & d'Asfeld, eſt excellent dans ſon genre, & peut tenir lieu de tous les vaſtes Commentaires qu'on a faits ſur cette matiere, pourvû que l'on y joigne ce que M. l'Abbé Pluche a publié touchant la Phyſique de Moyſe, dans le II. vol. de ſon *Hiſtoire du Ciel.*

B. Moyſe a fait la deſcription du Paradis Terreſtre ; mais elle eſt courte, & le changement des noms que les fleuves qu'il déſigne ont portés, la rend ambiguë. Les Critiques diſputent tous les jours ſur les paroles du texte Sacré, ſans pouvoir s'accorder ; & rien ne prouve mieux la difficulté de cette matiere, que la diverſité des ſentimens qu'elle a fait naître.

Philon & Origène prétendoient que le Jardin d'Eden n'avoit jamais exiſté, & que ce n'étoit qu'une Allégorie. Toſtat, Evêque d'Avila dans le XV. ſiecle, qui paſſoit pour un prodige de ſcience, place le Paradis Terreſtre dans la troiſiéme région de l'air. S. Bonaventure & Durand le mettent ſous la ligne équinoctiale, à cauſe de l'égalité des jours &

des nuits. On l'a encore placé dans la Lune, ſous la Terre, & enfin dans le Ciel. Opinions bizarres & peu conformes au texte de l'Ecriture.

S. Avite, Archevêque de Vienne dans le VI. ſiecle, le Rabbin Moyſe Barcephas, Malvenda ſavant Dominicain, croyent que le Paradis Terreſtre étoit dans les Indes Orientales; d'autres dans l'Iſle de Ceylan, dans l'Iſle de Sumatra, dans les Canaries. Il n'eſt même aucun pays dans les quatre parties du monde, où l'on ne l'ait été chercher.

Le P. Hardouin le place auprès de Damas & aux environs des ſources du Jourdain. Ce Savant n'a cependant pas diſſimulé, que ſon ſyſtème ne fût ſujet à de grandes difficultés. Il a été ſuivi par ſon Confrere, le P. Berruyer. Selon le ſentiment le plus probable, & qui eſt celui de M M. Samſon, de D. Calmet & de pluſieurs habiles gens, le Paradis Terreſtre étoit dans l'Arménie, entre les ſources du Tigre, de l'Euphrate, de l'Araxe, & du Phaſis. On a tout lieu de croire que ce ſont les quatre fleuves déſignés par Moyſe.

Néanmoins comme tout le monde convient que M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, a traité cette matiere avec une exactitude & une érudition peu communes, il eſt à propos de rappor-

ter ſon opinion. Il place donc le Paradis Terreſtre ſur les bords du fleuve que produit la jonction du Tigre & de l'Euphrate, & qu'on appelle le fleuve des Arabes, entre cette jonction & la diviſion que fait ce même fleuve, avant que d'entrer dans le Golphe Perſique. Ce fleuve, avant que de ſe jetter dans la mer, fait quelques détours & quelques courbures. Il en fait une fort grande vers l'Occident, & enſuite il revient vers l'Orient. C'eſt ſur cette courbure, du côté de l'Orient, que M. Huet place le Paradis Terreſtre. Le fameux Bochart avoit fait un Traité ſur le même ſujet; mais on ne le retrouve point. On juge ſeulement de quelques morceaux recueillis par M. Morin, qui donna une Edition des Œuvres de Bochart en 1692. que le ſentiment de ce grand Critique étoit à peu de choſe près le même que celui de M. Huet. Les Auteurs du XXIII. Volume de *la Bibliothéque Univerſelle* (*a*), MM. Bernard & le Clerc, ont relevé cette particularité d'une maniere à vouloir perſuader, que M. Huet s'étoit emparé de l'ouvrage de Bochart.

C. Les Gnoſtiques & les Séthiens, Hérétiques du II. ſiecle, avoient forgé pluſieurs mauvais livres ſous le nom de Seth. Ils prétendoient même qu'il étoit

(*a*) P. 282.

non ſeulement l'ayeul du Meſſie, mais encore que ſon ame avoit paſſé dans la perſonne de J. C. (*a*).

Joſéphe rapporte comme une choſe certaine (*b*), que les Fils de Seth, grands Aſtronomes, ſachant que le monde périroit deux fois, l'une par un Déluge, & l'autre par un embraſement univerſel, éleverent deux colomnes, & y graverent leurs découvertes, pour les faire paſſer à la poſtérité. Une de ces colomnes étoit de brique, pour réſiſter au feu, & l'autre de pierre, afin de réſiſter à l'inondation. Il ajoûte qu'on aſſuroit, que celle de pierre ſubſiſtoit encore de ſon tems dans la Syrie, ou dans une Terre appellée Syriade. Euſtathe, Evêque d'Antioche, ou plutôt l'Auteur de l'Ouvrage (*c*) publié ſous ſon nom, & Cedrenus, Moine Grec dans le XII. ſiecle, ont copié Joſéphe ; mais les Critiques regardent tout cela comme fabuleux. Voici, ſuivant M. Simon, ce qui a donné lieu à cette fiction, dont il ne croit pas que Joſéphe ſoit le premier Auteur. [Les Juifs Héllénifiſtes, principalement ceux qui étoient en Egypte ſous les Ptolémées, prirent plaiſir à publier de faux livres, pour ne céder en

(*a*) Epiphane, Hæres. 39.
(*b*) Joſéphe, Antiq. L. I. C. III.
(*c*) In Hexaemer. p. 47.

tien aux Egyptiens, qui étoient auſſi de très-grands menteurs. Ils voulurent faire voir par ces prétendues colomnes des enfans de Seth, que l'invention des Arts, ſur-tout de l'Aſtronomie, venoit de leurs Ancêtres, & non pas des Egyptiens, Ils ne ſe contenterent pas de remonter juſqu'à leur Patriarche Abraham, qui ſelon eux l'avoit apportée de Chaldée en Egypte; il ſuppoſerent ces colomnes de Seth, pour les oppoſer aux Egyptiens, qui en avoient fait de ſemblables (*a*)] Quoique M. Simon ne prouve point ici ce qu'il avance, il y a tant d'exemples de ces ſortes de ſupercheries, qu'on peut du moins regarder ce qu'il dit comme une conjecture aſſez vraiſemblable.

D. L'Arche de Noé avoit 300 coudées de longueur, 50. de largeur & 30. de hauteur. On a douté ſi un Vaiſſeau de cette grandeur pouvoit contenir tous les Animaux.

Celſus, Philoſophe Epicurien, qui vivoit dans le II. ſiecle ſous l'Empire d'Adrien, & Appellés diſciple de Marcion, diſoient que l'Arche pouvoit à peine contenir quatre Elephans, & dequoi les repaître pendant tout le tems que les eaux couvrirent la terre. C'eſt pourquoi Origène répondit (*b*) que les coudées géométriques de l'Arche fai-

(*a*) Simon, Bibliot. Crit. T. II. p. 342.
(*b*) Homil. II. in Geneſim.

ſoient ſix coudées ordinaires, ſelon la meſure que Moyſe avoit appriſe chez les Egyptiens, & que par cette ſupputation, elle égaloit la grandeur d'une Ville ſpacieuſe. Le défaut de cette réponſe eſt qu'Origène ne prouve point cette différence de meſure géométrique, & il n'y a gueres d'apparence, que Moyſe eût voulu cacher le prodige de l'Arche ſous un terme qui en diminuoit ſi fort la merveille.

D'autres ont cru qu'il ne falloit point prendre ces coudées pour un pied & demi par rapport à la ſtature ordinaire, parce que les hommes d'alors étoient plus grands & plus robuſtes. Cette idée a été du goût de M. l'Abbé de Tilladet (*a*), qui s'eſt imaginé que les coudées dont parle Moyſe, étoient des coudées de Géans ; mais ſans avoir recours à de pareilles preuves ſi peu ſatisfaiſantes, d'habiles Interpretes ayant comparé l'eſpace de l'Arche marqué dans l'Ecriture avec ce qu'elle contenoit, ont démontré ſelon les regles de la Géométrie, qu'il y avoit aſſez de place pour contenir tous les Animaux qui devoient y être, ſept de chaque eſpece des purs, & deux des impurs.

Parmi tant d'Auteurs qui ont tra-

(*a*) Voy. le I. Vol. de ces Mémoires, p. 131.

vaillé ſur ce ſujet, conſultez la *Diſſertation ſur l'Arche de Noé*, par M. le Pelletier Marchand de Roüen, mort en 1711. Selon cet Auteur exact, les coudées de l'Arche étoient des coudées ordinaires d'Egypte, d'un peu plus d'un pied & demi, c'eſt-à-dire de 20 de nos pouces avec quelque choſe. Suivant cette ſupputation, la capacité de l'Arche, déduction faite des bordages & des planches, étoit d'un million ſept cens quatre vingt-un mille trois cens ſoixante-dix-ſept pieds cubes, & plus grande elle ſeule que quarante de nos Navires de mille tonneaux chacun.

Voyez encore le Traité *De Arcâ Noë, cujus formæ & capacitatis fuerit*, par Jean Bourrel, en latin *Buteo*, mal nommé Buteon, Bautel, ou Borel. Cet Ecrivain qui a fait honneur à notre Province, étoit de Vienne en Dauphiné, Religieux de l'Ordre de S. Antoine, grand Géometre, habile dans les Mécaniques, bon Juriſconſulte & Savant dans les Langues. Il mourut en 1560. âgé de 71 ans. Son Traité de l'Arche ſe trouve parmi ſes autres Ouvrages de Géométrie imprimés à Lyon (*a*), & a paru depuis dans le VIII. Tome des Grands Critiques d'Angleterre,

(*a*) In-4°. 1554.

qu'on appelle *Critici Sacri.*

Pérérius (*a*), dans ſon Commentaire ſur la Geneſe, qui eſt regardé comme un chef-dœuvre, a fait un grand & ſavant détail des Animaux extraordinaires qui ſe trouverent dans l'Arche.

Moyſe a marqué clairement que le Déluge avoit été univerſel. Il dit pluſieurs fois que les eaux ſe répandirent ſur toute la terre ; que tous les Animaux qui étoient ſous le Ciel furent noyés dans les eaux ; que les eaux s'éleverent quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes ; que comme de tous les hommes il n'y a eu que Noé & ſa famille qui ayent été ſauvés, de même il n'y a eu des animaux de conſervés que ceux qui étoient dans l'Arche : on ne peut rien dire de plus exprès ni rien de plus poſitif pour l'univerſalité du Déluge. C'eſt auſſi le ſentiment commun des Peres, des Commentateurs Catholiques & Proteſtans, & la Tradition conſtante des Egliſes Juives & Chrétiennes ; Tradition que les Payens, les Muſulmans, les Chinois & les peuples même de l'Amérique ont conſervée.

(*a*) Benedictus Pérerius, ou Pereyra, Jéſuite, natif de Valence en Eſpagne, mort à Rome en 1610. Voy. le P. Labbe, *Pinacotheca Script. Societ.* J. p. 320.

Juſques-au dernier ſiecle, perſonne ne s'étoit aviſé de révoquer en doute cette univerſalité. Cependant des gens habiles l'ont niée, & ont prétendu qu'elle étoit impoſſible, contraire à la raiſon & aux loix de la Nature. Iſaac Voſſius, Chanoine de Vindſor, mort en 1688. eſt celui qui a formé les plus grandes difficultés à ce ſujet, dans une Diſſertation (*a*) compoſée exprès, & dans d'autres ouvrages. D. Calmet les a rapportées ſans les affoiblir, & y a répondu d'une maniere ſatisfaiſante ; après quoi il fait cette judicieuſe réflexion (*b*) : [On ne prétend pas toutefois par ces raiſons prouver que le Déluge univerſel ſe ſoit fait ſans miracle. On reconnoît qu'il y en a eu un très-grand, ſurtout dans la chûte des eaux pendant 40 jours, & dans leur évaporation, ou dans leur retour dans les abîmes & dans les airs, de quelque maniere que cela ſe ſoit fait. On avoue que ce terrible évenement renferme des difficultés preſque inexplicables, tant dans le ſyſteme qui le tient univerſel, que dans celui qui le croit ſeulement particulier ; & dès qu'il faut admettre un enchaînement de miracles dans l'un & dans l'au-

(*a*) De verâ Ætate Mundi, &c. in-4°. 1639.
(*b*) Dictionn de la Bible, Tom. II. p. 223. Edit. in-4°.

tre ſyſtème, il vaut mieux, ce me ſemble, s'en tenir au ſentiment commun des Peres & des Interpretes de toutes les Communions & de tous les ſiecles, que de chercher des routes nouvelles, qui nous jettent dans des embarras pareils à ceux qu'on cherche d'éviter. Car ſi par le ſyſtème du Déluge particulier on veut fermer la bouche aux libertins, & mettre à couvert l'autorité des ſaintes Ecritures, comment y réuſſira-t-on en faiſant violence à ſon Texte, & en lui faiſant dire que le Déluge ne couvrit qu'une partie de la terre, pendant que Moyſe & tous ceux qui en ont parlé, marquent ſi diſtinctement ſon univerſalité?]

A ce ſage raiſonnement du ſavant Bénédictin on me permettra d'ajoûter, qu'il eſt bien ſurprenant que des Chrétiens, par conſéquent perſuadés de la divinité de l'Ecriture, perdent le tems à calculer la quantité d'eau qui tombe dans les plus grands orages, afin de démontrer par-là que le Déluge ne fut pas univerſel. Comme ſi cette ſuputation prouvoit quelque choſe contre l'évidence du Texte, qui marque qu'indépendamment des cauſes ſecondes dont Dieu ſe ſervit alors, le Seigneur lui-même fit pleuvoir pendant 40 jours & 40 nuits; paroles que l'Hiſtorien Sacré ſem-

ble avoir miſes à deſſein, pour nous apprendre que le Déluge fut miraculeux.

Les terribles inondations qu'il y a eu depuis peu en Amérique dans l'eſpace de quelques heures, & dont M. Bouguer a été témoin, donnent quelque idée du Déluge univerſel; & que ſeroit-ce, ſi à la fonte de toutes les neiges ſe joignoit une pluie générale de 40 jours & de 40 nuits dans chaque pays du monde? Mais quand on me prouveroit clairement comme deux & deux font quatre, que les eaux ne pourroient jamais ſurpaſſer de quinze coudées les plus hautes Montagnes, je répondrai, ſans me mettre en peine de tous les calculs, que quoique la choſe ſoit naturellement impoſſible, elle n'a pas laiſſé d'arriver du tems de Noé par la volonté de Dieu, dont la puiſſance eſt ſans bornes. Et la preuve que j'en ai, eſt qu'il me l'aſſure lui-même d'une maniere ſi claire & ſi préciſe, qu'on ne peut plus en douter, à moins qu'on ne ſuppoſe que l'Ecriture Sainte a cherché à nous tromper & à nous faire illuſion, toutes les fois qu'elle a parlé de ce grand & funeſte évenement.

Les Commentateurs s'accordent tous à placer le Déluge à l'année du monde 1656. mais ils ſont partagés ſur le tems où il commença. Cette diverſité de ſen-

timens eſt comme une ſuite de la queſtion que l'on forme touchant la ſaiſon dans laquelle le monde a été créé. Ainſi ceux qui placent la Création au Printems, prétendent que le ſecond mois dont parle Moyſe dans l'hiſtoire du Déluge, eſt le ſecond de l'année Sainte, laquelle commençoit au mois de Niſan, qui répond à Mars vers l'Equinoxe du Printems; & que le rétabliſſement du nouveau monde, lorſque Noé ſortit de l'Arche où il reſta une année, répond au tems de la Création du premier.

Ceux au contraire qui mettent la Création en Automne, font commencer le Déluge au ſecond mois de l'année civile des Juifs, qui ſelon eux commençoit en Automne. On peut conſulter les *Antiquités Judaïques* (*a*) de M. Baſnage, où il donne le Calendrier de l'année du Déluge.

E. Lactance (*b*) & ſaint Auguſtin (*c*) ont répondu à toutes les difficultés qu'on pouvoit faire ſur la longue vie des Patriarches. Les années étoient dans ce tems-là comme aujourd'hui. Si ce n'avoit été que des années de mois, comme quelques-uns l'ont prétendu, il s'enſuivroit

(*a*) Tom. II. p. 399. Edit. d'Amſt. in 8°. 1713.
(*b*) Inſtitut. L. II. C. XII.
(*c*) De Civit. L. XV.

qu'Henoch, Malaléel & les autres dont il eſt dit dans le Texte Hébreu qu'ils ont engendré à 65. 70. 105. & 130 ans, auroient eu des enfans à 5. 6. 7. 8. & 9 ans ; ce qui eſt ridicule & inſoutenable.

Dans l'Hiſtoire du Déluge, Moyſe fait mention du 1. du 17. du 20. & du 27 jour du mois ; ce qui prouve que les mois étoient une lunaiſon comme dans ce tems-ci. L'Hiſtorien Sacré marque auſſi le 1. le 2. le 7e. & le 10e. mois. L'année n'étoit donc pas d'un ou de trois mois, comme l'on voudroit le prouver par ce paſſage de Pline (*a*) : *Quidam Lunæ ſenio* [*annum determinabant*] *ut Ægyptii ; itaque apud eos aliqui & ſingula millia annorum vixiſſe produntur.*

Le celebre M. Caſſini, dans ſon *Traité de l'Origine & des progrès de l'Aſtronomie*, croit qu'il y a beaucoup d'apparence, que l'année dont ſe ſervoient les Patriarches étoit de 365 jours, 5 heures, 51 minutes 36 ſecondes ; ſeulement de 2 minutes & 36 ſecondes plus que l'on ne compte aujourd'hui.

Au reſte, cette longue vie des premiers Patriarches n'a pas été inconnue aux anciens Hiſtoriens prophanes. » Tous

(*a*) Hiſt. L. VIII. C. 48. p. 330. Edit. in-16.

» ceux, *dit Joſephe*, qui ont écrit l'Hiſ-
» toire tant des Grecs que des autres
» Nations, rendent témoignage de ce
» que je dis. Car Manethon qui a écrit
» l'Hiſtoire des Egyptiens; Beroſe qui
» nous a laiſſé celle des Chaldéens;
» Moſchus, Helſtieus & Hierôme l'E-
» gyptien, qui ont écrit celle des Phé-
» niciens, diſent auſſi la même choſe.
» Et Heſiode, Hécatée, Acuſilas, Hel-
» lanique, Ephore & Nicolas de Da-
» mas rapportent, que les premiers hom-
» mes vivoient juſques à mille ans (*a*).

F. On croit communément que le vin étoit inconnu avant le Déluge, & que Noé eſt le premier qui ramaſſa le raiſin pour le réduire en liqueur; avant lui on ſe contentoit de manger le raiſin comme un autre fruit. Mais il n'y a guere d'apparence, que les premiers hommes ayent pû ignorer pendant l'eſpace de 1600 ans l'uſage d'une liqueur ſi utile & ſi agréable. Les paroles de Notre Seigneur ſemblent favoriſer cette derniere opinion, lorſqu'il dit dans S. Mathieu (*b*) que les hommes mangeoient & buvoient, lorſqu'ils furent ſurpris par le Déluge: *Edentes & bibentes*; ce que vraiſemblablement on ne peut en-

(*a*) Joſeph. Antiq. L. I. C. III. Trad. d'Andilly.

(*b*) Cap. XXIV. v. 38.

tendre que du vin. Si les conjectures étoient permiſes en cette occaſion, je ne craindrois pas d'avancer, que ſi l'un des premiers ſoins de Noé fut de planter la Vigne, c'eſt qu'il en connoiſſoit déja l'utilité. Les Hiſtoriens, qui diſent que ce Patriarche tomba dans l'ivreſſe, *parce qu'il ignoroit la force du vin*, ajoûtent au Texte de l'Ecriture, qui raconte ſimplement le fait, ſans aucune réflexion ſur la cauſe de cette ivreſſe.

Les Hébreux tiennent par tradition, que Chanaan avertit ſon pere Cham de la nudité de Noé, & qu'il encourut la malédiction, parce qu'il avoit été la premiere cauſe de tout le mal. Eſtius, Chancelier de l'Univerſité de Douai, mort en 1613. & très-habile dans l'Ecriture Ste. a ſuivi cette opinion. Mais les S S. Peres & la plûpart des Commentateurs diſent, que Noé donna ſa malédiction à Chanaan plutôt qu'à Cham préciſement, parce qu'il ne voulut pas maudire celui que Dieu avoit béni au ſortir de l'Arche.

Selon la Remarque d'un grand Critique (*a*) » Moreri n'a pas dû dire, ni » que Cham ſe moqua de Noé en le » voyant nud, ni que Chanaan fut le » premier qui s'apperçut de la nudité de

(*a*) Bayle, Dict. Art. Cham.

» Noé, & qu'il alla dire à ſon pere ce » qu'il avoit vû; car l'Ecriture, ni au- » cun Auteur qui ait pû ſçavoir la cho- » ſe, n'ont rien dit de tout cela. Si Mo- » reri nous eût donné ces deux faits » pour la conjecture de quelques Com- » mentateurs, on ne pourroit pas le re- » prendre; mais il les donne comme une » partie de l'Hiſtoire de Cham copiée » de l'Ecriture. C'eſt-là le mal. » J'ajou- terai à la réflexion de Bayle, que les P P. Petau, Turſellin, Briet, Buſſieres, M. Godeau, M. Fontaine Auteur des *Figures de la Bible*, l'Abbé de Vallemont, le P. Berruyer, M. de l'Iſle, D. Calmet même, & plus de 50 autres Hiſtoriens ou Chronologiſtes de ma connoiſſance, ont tous écrit ſans reſtriction que Cham s'étoit moqué de ſon pere; en quoi je conjecture que tous ces Auteurs ont copié Joſephe, qui rapporte la même choſe (*a*).

G. La Tour que les hommes bâtirent après le Déluge, fut nommée Babel, c'eſt-à-dire confuſion. » Du Verdier don- » ne 3000 pas de hauteur à cette Tour, » & 160 toiſes de circuit. Voyez-en la » figure pag. 34. de ſa *Proſopographie*. » Quand il l'auroit bâtie lui-même, il » n'auroit pas pû la mieux deſſiner. »

(*a*) Antiq. L. I. C. IV.

Ce ſont-là les paroles de M. l'Abbé Bordelon (*a*) ; mais il n'a pas fait réflexion que Du Verdier a ſuivi Hérodote, qui nous a donné la deſcription de la Tour de Bélus qui étoit à Babylone, & que quelques Savans ont cru être la même que celle de Bélus.

L'édifice dont parle Herodote (*b*) étoit compoſé de huit tours miſes l'une ſur l'autre, & qui diminuoient de groſſeur juſqu'à la derniere, au haut de laquelle étoit le Temple de Bélus. Mais on n'a aucune preuve, que cette Tour ſoit celle qui fut commencée par les enfans de Noé, & qu'ils n'acheverent pas. Le Docteur Prideaux (*c*), que M. Rollin (*d*) a copié, le croit néanmoins, & c'eſt auſſi le ſentiment de Bochart (*e*). De la Boulaye Gentil-homme Angevin, qui avoit fait un aſſez long ſéjour dans la Chaldée aujourd'hui Yerach, nous a laiſſé dans ſes Voyages la deſcription d'une Tour qui eſt à trois lieues de la nouvelle Babylone ou Bagdat, dans une raſe campagne entre le Tigre & l'Euphrate. Cette Tour qu'on nomme Me-

(*a*) Hiſt. Crit. des perſonnes les plus remarquables de tous les ſiecles, T. I.
(*b*) L. I. C. 181.
(*c*) Hiſt. des Juifs, T. I. p. 177.
(*d*) Hiſt. Ancienne, T. II. p. 19.
(*e*) Phaleg, Pars I. L. I. C. 9.

gara, eſt toute ſolide en dedans, & reſſemble plutôt à une montagne qu'à une Tour. Elle a par le pied 500 pas de circuit, & quoique la pluie & les vents l'ayent beaucoup endommagée, elle ne laiſſe pas d'avoir encore 138 pieds de hauteur. Elle eſt bâtie de briques, qui ont quatre doigts d'épaiſſeur, & après ſept rangs de briques, il y a un rang de paille épais de trois doigts, laquelle eſt mêlée avec de la poix ou du bitume. Depuis le haut juſqu'en bas on compte environ 50 rangs.

D. Calmet (*a*) & bien des Savans doutent que ces ruines ſoient celles de la Tour de Babel; d'autres ne font aucune difficulté de le croire. Outre les Voyageurs, on peut conſulter le P. Kircher (*b*). Remarquez que ſelon Cédrénus, cette Tour tomba par un coup de vent, & que Nemrod fut écraſé ſous ſes ruines. Quelques Auteurs diſent qu'elle fut renverſée par un tremblement de terre; & dans l'*Itinéraire* de Benjamin de Tudelle, Juif qui vivoit au XII. ſiecle, elle a été détruite par le feu du Ciel.

M. l'Abbé de Bellegarde, parlant des Géans, s'exprime ainſi (*c*). » Ovide

(*a*) Dict. de la Bible, T. I. p. 352.
(b) Turris Babel, L. II.
(*c*) Let. Cur. de Littérat. & de Morale, p. 220.

„ dans ſes Métamorphoſes, dit que les
„ Géans déclarerent la guerre à Jupiter,
„ & que pour eſcalader le Ciel, ils en-
„ taſſoient les montages les unes ſur les
„ autres. Si je ne me trompe, Ovide
„ avoit lû ce qui eſt marqué dans l'E-
„ criture de la vaine entrepriſe des hom-
„ mes, qui voulurent bâtir la Tour de
„ Babel pour ſe garantir d'un ſecond Dé-
„ luge, &c. „ La réflexion eſt ſinguliere. Quelle néceſſité de faire lire à Ovide la Sainte Ecriture, pour raconter une fable déja ſi ſouvent célébrée par la plûpart des Poëtes & des Mythologiſtes qui l'avoient précédé? Ce ſont de ces idées qu'il ſuffit de rapporter pour en montrer le peu de ſolidité. Mais nous avons examiné ci-deſſus le ſentiment de ceux, qui prétendent que les Poëtes ont tiré leurs fables des Livres Sacrés. M. de Bellegarde ſe trompe encore, lorſqu'il dit que les hommes bâtirent la Tour de Babel, afin de ſe garantir d'un ſecond Déluge, *ainſi qu'il eſt marqué dans l'Ecriture.* C'eſt Joſephe (*a*) qui a prêté cette imagination à Nemrod. Le texte ſacré marque ſimplement que le deſſein des hommes qui éleverent la Tour, étoit de rendre leur nom célebre, avant de ſe diſperſer ſur toute la terre.

(*a*) Antiq. L. I. C. IV.

La plûpart des Savans prétendent, que la Langue Hébraïque eſt celle qu'Adam & ſes ſucceſſeurs ont parlé, & qui a ſubſiſté juſqu'à la confuſion de Babel. Ils ajoutent que quand Dieu fit naître cette confuſion, ſa ſageſſe ne lui permit pas de détruire cette Langue qu'il avoit donnée, & qui avoit été conſacrée par l'uſage des premiers hommes; que pour récompenſer Héber de n'avoir point trempé dans la conſpiration de ceux qui bâtirent la Tour, il laiſſa dans ſa famille cet ancien langage, afin qu'elle continuât de ſervir Dieu avec la même Langue, comme avec le même zéle qu'auparavant.

M. Huet au contraire, dans ſa *Démonſtration Evangélique*, ouvrage rempli d'une vaſte & profonde érudition, ſoutient que la Langue Hébraïque étoit celle que les Chananéens parloient, & que bien-loin d'avoir éte dictée ou inſpirée de Dieu dès le commencement du Monde, elle étoit née de la confuſion des Langues arrivée par un châtiment du Ciel, lorſqu'on bâtiſſoit la Tour. Il ajoute que la Langue primitive a péri, & qu'elle a été abſorbée & engloutie dans les autres; ou que ſi elle s'eſt conſervée en ſon entier, on ne peut décider ſans témérité, que ce ſoit l'Aſſyrienne, la Chaldéenne, ou quel-

que autre ſemblable. J. Scaliger, Grotius, Selden, Cappel, Bochart ont obſervé la même choſe.

S'il faut en croire M. Huet, Abraham qui ne ſavoit que le Chaldéen, lorſqu'il paſſa l'Euphrate, fut obligé comme il arrive ordinairement aux Etrangers, d'apprendre la Langue des Chananéens avec leſquels il étoit contraint de vivre, puiſqu'il s'établiſſoit dans leur pays. Sa poſtérité oublia la langue des Chaldéens, & parla uniquement celle de leurs compatriotes; & comme on les nomma *Ebreux*, c'eſt-à-dire *paſſagers*, à cauſe d'Abraham qui avoit paſſé l'Euphrate, on donna auſſi le même nom à la Langue qu'ils parlerent juſqu'à ce qu'ils furent tranſportés à Babylone: car alors ils firent un mêlange du Chaldéen & de l'Ebreu, duquel ſe forma une troiſiéme Langue Syriaque, que J. C. les Apôtres, & les Juifs de ce tems-là parloient ordinairement. Voyez les *Diſſertations ſur diverſes matieres de religion & de Philologie* (*a*), recueillies par M. l'Abbé de Tilladet. On y trouve les objections de M. Morin avec les réponſes de M. Huet. Le premier étoit l'éleve de Bo-

(*a*) T. I. p. 195. & 222. Edit. de la Haye. 1714.

chart, & Profeſſeur des Langues Orientales à Amſterdam. Il ne ſe rendit pas aux preuves de M. Huet qui étoit ſon ami. Il revint à la charge dans un livre intitulé, *Exercitationes de Linguâ primævâ ejuſque Appendicibus* (*a*) &c. Cet ouvrage eſt eſtimé.

Pour ce qui regarde la maniere dont ſe fit la confuſion des Langues, c'eſt ſur quoi les ſentimens ſont partagés. Richard Simon (*b*) & Jean le Clerc (*c*) l'expliquent d'une façon qui réduit à rien le miracle tel qu'il eſt rapporté dans l'Ecriture; mais leur ſyſtème eſt rejetté de tous les Savans.

L'origine des peuples eſt encore une queſtion, qui a fourni juſqu'ici une ample matiere aux conjectures des Interpretes & des Critiques, & il faut convenir qu'elle renferme des difficultés inſurmontables. On ne doit donc pas être ſurpris d'appercevoir tant de contrarietés parmi ceux qui ont voulu entrer dans le détail de toutes les différentes Colonies répandues ſur-toute la terre, après la ſéparation des deſcendans de Noé. L'éloignement des tems, les migrations fréquentes des anciens peuples, le chan-

(*a*) In-4° Utrech. 1694.
(*b*) Hiſt. Crit. du V. T. L. I. C. 14. & 15.
(*c*) Sentimens des Théologiens d'Hollande, Lettre XIX.

gement

gement des noms qu'ils ont porté ſucceſſivement, l'ignorance où nous ſommes aujourd'hui de l'ancienne Géographie, tout contribue à répandre des ténébres ſur cette matiere.

On peut conſulter George Horn (*a*) habile profeſſeur de Leyde, mort en 1669. le P. Kircher (*b*) (Athanaſe) Jéſuite très-ſavant, mort en 1680. le P. D. Calmet (*c*), & ſur-tout Samuel Bochart, natif de Rouen, & Miniſtre à Caen. Il avoit une grande connoiſſance des Langues, des Humanités, de l'Hiſtoire & de la Philoſophie. L'explication de toute la Geneſe qu'il avoit entrepriſe, lui donna lieu de publier ſa *Géographie ſacrée*, & ſon *Hierozoicon*, ou l'Hiſtoire des Animaux de l'Ecriture Sainte; ouvrage rempli de toute l'érudition que peut fournir une vaſte lecture. Bochart mourut ſubitement en 1667. à l'âge de 68 ans, en conteſtant contre M. Huet.

H. Suivant la verſion des Septante; Arphaxad, fils de Sem, engendra Caïnan, qui fut pere de Salé; & S. Luc, dont l'autorité eſt bien d'un plus grand

(*a*) Arca Noe, in-12. 1666.
(*b*) Turris Babel, in-fol. 1679.
(*c*) Comment. ſur la Geneſe, & Hiſtoire de l'Ancien Teſt. T. I.

roids, dit de même (*a*) : *qui fuit Sale, qui fuit Cainan, qui fuit Arphaxad.* D'un autre côté, il eſt marqué dans le Texte Hébreu, dans la Vulgate, dans les verſions Chaldaïque & Syriaque, qu'Arphaxad engendra immédiatement Salé, ſans qu'il ſoit fait aucune mention de ce Caïnan. Cette difficulté, qui eſt conſidérable, a donné bien de l'exercice aux Critiques.

Ceux qui rejettent Caïnan ſe fondent 1°. ſur ce que l'autorité du Texte Hébreu doit ſans contredit l'emporter ſur les verſions étrangeres. C'eſt la déciſion de S. Auguſtin, & en même tems celle de tous les bons Interprétes : *Ei linguæ potiùs credatur, unde eſt in aliam per Interpretes facta tranſlatio* (*b*). 2°. Il eſt prouvé que les nombres ſont corrompus dans les Septante par rapport aux années des Patriarches : la même choſe a pu arriver dans le cas dont il s'agit. Les variations infinies qui ſe trouvent dans les différens exemplaires de cette verſion, en ce qui regarde la Chronologie, autoriſent ce ſoupçon. 3°. S. Luc n'ayant fait ſimplement que copier ces Interpretes, ſon texte en cet endroit n'eſt pas d'une plus grande auto-

(*a*) Luc, C. III. v. 36.
(*b*) Aug. de Civit. L. XV. C. 13.

rité que la leur. 4°. Que ſi l'on s'obſtine à ſoutenir l'autenticité de la verſion des 70. laquelle effectivement a été révérée ſi long-tems dans toute l'Egliſe, on prouve que le nom de Caïnan n'étoit point originairement dans le texte des Septante & que les anciens Peres, ne l'y ont point lû. On ne le trouve ni dans Euſébe, ni dans Africanus, ni dans Théophile d'Antioche, ni dans S. Epiphane, ni dans Joſephe, ni dans Philon. Cependant tous ces Auteurs ont ſuivi la ſuputation des Septante.

Le P. Briet répond à toutes ces raiſons par une ſeule qui ſemble les détruire. Je veux bien accorder, dit cet habile Jéſuite (*a*), que le nom de Caïnan ne ſe trouve point dans Moyſe; mais il eſt dans S. Luc, & cela ſuffit. On doit ſuppléer l'un par l'autre; tout de même que l'on prend dans le II. Livre des Rois les noms des quatre Rois omis par S. Mathieu. La difficulté eſt ſemblable; on doit donc y répondre de la même maniere.

On tâche de ſe débarraſſer de cette objection preſſante, en diſant que le nom de Caïnan ne ſe rencontroit pas dans les premiers textes de S. Luc, &

(*a*) Briet. Annales-Mundi, T. I. in prolegom. p. 21.

que c'eſt une addition faite par les Copiſtes : mais le P. Briet ne peut goûter cette réponſe, qui eſt du ſavant P. Petau. *Quòd autem dicunt, hunc etiam Cainam non extare in antiquis Lucæ exemplaribus, id primus, quod ſciam, dicere auſus eſt gregalis Calvini Theodorus Beza, qui in opinionem ſuam nimis credulos Orthodoxos pertraxit, quaſi aliquâ apud homines fide dignus eſſet, qui divinam ejuraſſet* (*a*). Ici le P. Briet perd ſon avantage ; Théodore de Beze, quoique hérétique fort obſtiné, pouvant être bon Critique, ſur-tout dans un fait où il n'eſt queſtion que d'avoir des yeux pour décider ſi un mot exiſte ou n'exiſte pas dans les Manuſcrits. D'ailleurs les Savans même Catholiques conviennent, que le nom de Caïnan eſt omis dans les meilleurs Manuſcrits du Nouveau-Teſtament. » Cette diverſité, *dit M.* » *Godeau* (*b*), donne un grand ſujet » de diſpute aux Interpretes Catholi- » ques, & la plûpart diſent après plu- » ſieurs Peres anciens qui retiennent la » Généalogie de Caïnan, qu'il vaut mieux » confeſſer qu'on ne ſçait pas la cauſe de » l'omiſſion de ſon nom dans l'Hébreu, » que d'accuſer de corruption le texte

(*a*) Briet, ibid.
(*b*) Hiſt. de l'Egliſe, T. I. p. 11.

» de l'Evangéliſte, ou d'avoir ſuivi » l'erreur des Septante. »

Quoiqu'il en ſoit, Salmeron, Torniel, Iſaac Voſſius, Walton, les P P. Salien, Labbe, Briet, D. Pezron, &c. ſont pour ce nouveau Caïnan, qui eſt rejetté par Uſſérius, M M. Spanheim, les P P. Petau, Tournemine, M. du Pin, le P. Fraſſen, M. l'Abbé Lenglet, & par la plûpart des Critiques.

I. Le Cardinal Bellarmin, Jéſuite célébre, mort en 1621. prétend (*a*) que Calvin outrage les Saints de l'Ancien-Teſtament, parce qu'il écrit (*b*) qu'Abraham a ſervi les Idoles, fondé ſur le paſſage du Livre de Joſué : *Trans fluvium habitaverunt patres veſtri ab initio, Thare pater Abraham & Nachor, ſervieruntque Diis alienis.* Cette opinion n'eſt pas particuliere aux P. Réformés ; elle a été ſoutenue par de grands hommes entre les Catholiques (*c*).

André Maſius (mort en 1573.) dont le Commentaire ſur Joſué, intitulé : *Joſue Imperatoris Hiſtoria illuſtrata atque explicata* (*d*), eſt admiré de tous les Sa-

(*a*) Préface du livre *de æternâ felicitate Sanctorum*, in-8°. 1616.

(*b*) Inſtitution de Calvin, L. III. C. 14.

(*c*) M. Ancillon en cite pluſieurs dans ſon Mélange critique, pag. 6. Edit. 1706.

(*d*) In-fol. Anvers. 1574.

vans, proteſte qu'il ne peut écouter ceux qui font des efforts pour diſculper Abraham du crime d'Idolâtrie.

Genebrad, Archevêque d'Aix, un des plus ſavans hommes du XVI. ſiecle, dit (*a*) qu'Abraham eſt compté parmi les Idolâtres en cet endroit de Joſué. C'eſt encore le ſentiment d'Arias Montanus (*b*), mort en 1598. le meilleur Critique que l'Eſpagne ait produit. Le P. Poſſevin l'a ſuivi en cela dans ſa Bibliothéque (*c*).

Nicolas Serrarius Jéſuite, (mort en 1609.) très-habile Commentateur, écrivant ſur ce paſſage de Joſué (*d*), dit formellement qu'Abraham a été idolâtre.

S. Cyrille (*e*) ſemble favoriſer cette opinion, & on peut voir dans les Remarques de Coqueus ſur S. Auguſtin (*f*) une foule d'autorités qui la confirment.

D. Calmet, dans ſon *Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau-Teſtament* (*g*) témoigne que ce ſentiment eſt commun au-

(*a*) Chronograph. L. I. ad ann. 2049.
(*b*) Comment. in Joſue, ſive De optimo Imperio. in-4°. Anvers. 1583.
(*c*) Libr. L. C. VII.
(*d*) Comment. in Joſue. in-fol. Mayence. 1622.
(*e*) Adversùs Julian. L. III.
(*f*) De Civit. L. XVI. C. XII.
(*g*) L. I. p. 94.

jourd'hui, lorſqu'il ſe ſert de ces paroles : „ s'il eſt vrai, comme il n'y a pas „ lieu d'en douter après le témoignage de „ l'Ecriture, que Tharé pere d'Abra„ham & de Nachor adoroit les Idoles. „ On croit qu'Abraham lui-même étoit „ engagé dans cette ſuperſtition, &c. „ Il avoit déja fait la même remarque dans ſes Diſſertations (*a*).

Melchiſedech eſt une énigme qui a déja occupé beaucoup de Savans. Selon l'opinion la plus commune, c'étoit un Roi Chananéen juſte & religieux, qui joignoit à la Royauté le Sacerdoce du vrai Dieu. Cependant Origène (*b*) ſuivi de pluſieurs autres a cru que c'étoit un Ange. Les Melchiſédeciens Hérétiques, (diſciples de Théodore le Changeur qui vivoit au commencenment du III ſiecle,) ſoutenoient que ce Roi de Salem étoit une vertu ſupérieure à J. C. même (*c*).

Hierax Egyptien, qui avoit fait des Commentaires ſur l'Ancien & le Nouveau-Teſtament, mais remplis d'Héréſies (*d*); l'Auteur des Queſtions fauſſement attribuées à S. Auguſtin, ont prétendu que Melchiſedech étoit le Saint Eſprit.

(*a*) T. III. p. 49.
(*b*) Apud Epiph. Hæres. 67.
(*c*) Idem, Hæres. 55.
(*d*) Epiph. Hæres. 67.

Philippe Mélanchton, dans ſa *Chronique* (*a*), ne doute point que ce Roi n'ait été le même que Sem, & c'eſt aujourd'hui l'opinion des Juifs, qui a été ſuivie par un grand nombre d'Auteurs modernes.

Selon le Comte de Gabalis (*b*) Melchiſedech étoit fils d'un Silphe & de la femme de Sem; mais l'Abbé de Villars, ſous prétexte de rapporter les extravagances des Cabaliſtes, a très-mal fait de s'égayer ſur une matiere auſſi ſérieuſe, & où S. Paul & les Peres ont découvert tant de Myſtères. Le Miniſtre Jurieu, dans ſon *Hiſtoire Critique des Dogmes* (*c*), le meilleur de ſes Ouvrages, a eu aſſez bonne opinion de Cham très-décrié parmi les Interpretes, pour en faire le Prêtre du Très-Haut.

Si l'on en croit Henri Hulſius (*d*), Melchiſedech n'eſt autre qu'Enoch revenu ſur la terre du tems d'Abraham. Il trouve encore dans Enoch, Annacus, Inachus, le Thammuz des Egyptiens, le Zoroaſtre des Perſes, Atlas, Nep-

(*a*) *Chronicon abſolutiſſimum, &c.* p. 81 in-16. 1550.

(*b*) IV. Entretien.

(*c*) L. I.

(*d*) Voy. les Mémoires de Trévoux, Avril, 1707. p. 748.

tune, & Bacchus. *Spectatum admissi risum teneatis amici.*

Un Auteur Protestant a fait un volume entier (*a*) pour prouver que Melchisedech est le Messie. Cet ouvrage renferme 12 Dissertations qui tendent toutes ou à établir ce sentiment, ou à réfuter ceux qui croyent que Melchisedech n'est pas J. C. Ce qu'il y a de singulier, est que l'Auteur finit par un long détail des maux que l'opinion qu'il combat peut causer à la bonne Théologie.

Ce système a été soutenu depuis par Cuneus Professeur à Leyde, dans sa *République des Hébreux* (*b*) livre estimé ; & il a été réfuté dans l'*Histoire Ecclésiastique de l'Ancien-Testament* (*c*) du P. Noël Alexandre, Dominicain recommandable par ses mœurs & par ses Ecrits, & mort en 1724. âgé de 86 ans.

Ce qui a donné lieu à tant d'opinions si bizarres, est la difficulté d'expliquer les paroles de S. Paul dans son Epitre aux Hébreux (*d*), *que Mechisedech étoit sans*

(*a*) *Jac. Gaillardi Christus unus Rex Justitiæ, Rex Pacis.* in-8°. Lugd. Bat. 1686.

(*b*) L. III. C. III. in-8°. Amst. 1705.

(*c*) Selecta Hist. Eccles. V. T. Capita. in-fol. p. 207. & seq.

(*d*) Cap. VII. v. 3.

pere & ſans mere, & ſans généalogie; & qu'il n'avoit ni commencement ni fin de ſa vie. „ Mais l'Apôtre veut faire ſeu-
„ lement entendre par-là que Melchi-
„ ſedech n'étoit point de la famil-
„ le d'Abraham, ni de la race Sacer-
„ dotale de Levi, & qu'il y avoit un
„ Sacerdoce avant la Loi de Moyſe
„ différent de celui que la Loi a éta-
„ bli; d'où il conclut que J. C. peut
„ être Prêtre, quoiqu'il ne ſoit pas de
„ la race Sacerdotale, mais que ſon Sa-
„ cerdoce eſt différent du Sacerdoce des
„ Juifs, comme l'étoit celui de Mel-
„ chiſedech (*a*).

K. Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon rapportent que la Circonciſion a paſſé d'Ethiopie & d'Egypte dans la Paleſtine. Le Chevalier Marsham (*b*) & Spencer (*c*), que M. le Clerc (*d*) a ſuivis, ſe ſont fondés ſur ces autorités, pour ſoutenir que la Circonciſion étoit plus ancienne que les Patriarches. Nous voyons dans Origène (*e*) & dans S. Cyrille (*f*) que Celſus, Philoſophe Epicu-

(*a*) M. l'Abbé Gouget, Continuat. de la Biblioth. de Du Pin, T. II. p. 371.
(*b*) Canon chron. Sæcul. V.
(*c*) De Legibus Hebr. Ritualibus, L. I. C. IV.
(*d*) Comment. in Gen. C. XVII. v. 10.
(*e*) Contra Celſum, L. I. & V.
(*f*) Adv. Julianum, L. X.

rien dans le II. ſiecle, & l'Empereur Julien étoient de ce ſentiment. Mais il eſt indubitable que c'eſt Dieu même qui a établi cette cérémonie, & qu'Abraham eſt le premier qui l'ait pratiquée 13 ans après la naiſſance de ſon fils Iſmaël. D. Calmet, dans ſa *Diſſertation ſur l'origine & l'antiquité de la Circonciſion* (*a*), fait voir que tous les Peuples parmi leſquels elle a été en uſage, ou l'ont reçue des Juifs, ou l'ont miſe en uſage à leur imitation; & que tout ce qu'Hérodote & les autres Auteurs prophanes ont dit après lui de l'antiquité de la Circonciſion parmi les Egyptiens, les Phéniciens, les Ethiopiens & les Colchiens, eſt faux dans preſque toutes ſes parties.

L. Il y a des Ecrivains modernes qui prétendent que la femme de Loth ne fut point changée effectivement en ſtatue de Sel, mais qu'ayant été ſaiſie de douleur, & s'étant arrêtée trop long-tems à conſiderer ſon pays que les flammes dévoroient, elle fut conſumée par les vapeurs de ſoufre & de bitume, qui ſortirent de la terre. Selon eux, ces paroles de Moyſe, *Vatthei netſib melach*, ſignifient, *& elle fut ſtatue à perpétuité*: c'eſt-à-dire qu'elle ſe roidit, & ref-

(*a*) Diſſertations, T. I. p. 54.

ta ſur le lieu immobile comme une ſtatue. C'eſt le ſentiment de M. le Clerc, dans une Diſſertation qui fait partie de ſon Commentaire ſur la Geneſe (*a*). Là il avoue que les Juifs, les Chrétiens & tous les S S. Peres ont cru que la femme de Loth avoit été changée en ſtatue de Sel; mais il ſoutient hardiment que ces autorités doivent n'être comptées pour rien, & s'oppoſant lui ſeul à la tradition de tous les ſiecles, il donne ſon opinion comme étant ſeule la véritable, ſans aucun reſpect pour l'Antiquité.

Herman Witſius, ſavant Profeſſeur de Leyde, mort en 1708. a réfuté M. le Clerc. Il montre (*b*) par l'examen de chaque mot Hébreu, que le texte de Moyſe ne peut ſignifier autre choſe, ſinon que la femme de Loth fut changée en ſtatue de Sel. *Facta eſt uxor Loti ſtatua Salis.* Par conſéquent, des probabilités ou le prétexte d'éviter un miracle inutile, ne ſont pas des raiſons ſuffiſantes pour avoir recours à une métaphore, ou à une expreſſion figurée.

Les raiſonnemens de ce Critique firent ſi peu d'impreſſion ſur M. le Clerc,

(*a*) Geneſis, ex Tranſlatione Joan. Clerici. in-fol. Amſt. 1693.

(*b*) Witſius, Exercitationum Academic. Duodecas. in-12. 1694. Diſſert. III.

que ce dernier expliqua encore de même l'Hiſtoire de la femme de Loth, dans ſon *Compendium Hiſtoriæ Univerſalis* dont on nous a donné une Traduction Françoiſe en 1730. (*a*) M. le Clerc étoit ſans doute très-habile ſur-tout pour la Littérature Sacrée; mais il a fait voir en beaucoup d'occaſions juſqu'à quel excès on peut porter les abus de la Critique & de la connoiſſance des langues. Je ſuis perſuadé qu'il n'a pas eu la moindre intention de donner atteinte aux Livres Saints; mais quand je le vois mettre en œuvre tout ſon ſavoir pour réduire preſqu'à rien les plus grands miracles de l'Ancien-Teſtament, j'oſe dire que l'envie de ſe ſingulariſer eſt condamnable & cent fois pire que l'ignorance; ſur-tout quand elle engage un Savant de cette force à ſervir de ſecond à des ennemis de la Religion déclarés, tel qu'un la Peyrère & un Spinoſa. J'ai dit dans un Article de ces *Mémoires* (*b*) que la Peyrère avoit rétracté ſes erreurs & qu'il étoit mort en Chrétien.

M. Les plus anciens Hiſtoriens ont parlé d'Abraham avec éloge: tels ſont Béroſe, Hécatée, Nicolas de Damas, Eupolème, Artapan, Alexandre Poly-

(*a*) Voy. cette Traduct. p. 17.
(*b*) T. I. p. 118.

hiſtor, dont Joſephe (*a*) & Euſebe (*b*) nous ont conſervé des fragmens. Ils en ont fait un Roi de Damas quoiqu'étranger & venu de Chaldée. Ils ajoûtent qu'il quitta ſon Royaume pour venir dans la Terre de Chanaan, depuis appellée la Judée, d'où il ſe retira en Egypte : qu'il fut regardé comme un Philoſophe incomparable par les Egyptiens, & qu'il leur enſeigna l'Arithmétique, l'Aſtronomie ; & c'eſt par lui, ſelon Joſephe, que ces Sciences ſont paſſées des Chaldéens aux Egyptiens, & des Egyptiens aux Grecs. D'un autre côté, les Mages de Perſe adorateurs du feu, croyent que leur grand Maître Zoroaſtre eſt le même qu'Abraham ; mais j'ai obſervé ailleurs (*c*) que Zoroaſtre vivoit ſous le regne de Darius Hyſtaſpès, environ 500 ans avant J. C. ainſi entre ce Philoſophe Perſan & Abraham, il y a un intervalle de près de 13 ſiecles. Voici, ſelon M. Prideaux (*d*), ce qui peut avoir donné lieu à cette prétention des Mages. Le nom d'Abraham a été de tout tems en ſi grande vénération dans l'Orient & parmi toutes les Sectes qui y ont eu cours, qu'elles ne croyoient pas

(*a*) Antiq. L. I. C. VIII. IX.
(*b*) Præpar. Evang. L. IX. C. XVII. XVIII.
(*c*) T. I. p. 44.
(*d*) Hiſt. des Juifs, T. I. p. 44.

le pouvoir mieux accréditer qu'en s'autoriſant d'un nom ſi reſpectable. Non ſeulement les Juifs, les Mages, les Mahométans, mais encore les Sabéens, de même que les Indiens, ſi le Brahama de ces derniers eſt Abraham, comme on a tout lieu de le croire, prétendent que leur Religion eſt la même que celle qu'Abraham profeſſoit, & qu'elles n'ont fait que renouveller. Zoroaſtre, Mahomet, & l'Auteur de la Secte des Sabéens, quel qu'il ait été, ont toujours eu grand ſoin de le perſuader à leurs ſectateurs. Ce reſpect pour Abraham dans ces Pays là eſt dû à la grande réputation de ſa piété, que les Iſraëlites vraiſemblablement ont répandue dans leurs diverſes diſperſions par tout l'Orient après la Captivité d'Aſſyrie & de Babylone. Chaque parti s'eſt fait un honneur d'apartenir à ce grand Patriarche, & s'eſt vanté de l'avoir pour maître.

On a attribué à Abraham pluſieurs ouvrages : un livre ſur la création ; un autre de l'interprétation des ſonges ; un Traité de l'Idolâtrie, une Apocalypſe, un Teſtament, le Pſeaume 89. *Miſericordias Domini, &c.* Mais tout cela n'eſt que viſions de Rabbins.

N. On compte 50 ſtations ou campemens des Iſraëlites dans le déſert. Ce fut au huitiéme dans le déſert de

Sin qui fait partie de l'Arabie Pétrée ; que Dieu fit tomber la manne, c'eſt-à-dire un petit grain blanc comme la bruine, rond & gros comme la coriandre.

Quelques Auteurs modernes ſoutiennent que les Hébreux connoiſſoient fort bien la manne, & qu'en ayant vû une grande abondance autour de leur camp, ils ſe dirent *Man-hu, voici de la manne.* Mais cette opinion eſt abſolument contraire au Texte ſacré. (a) *Quod cùm vidiſſent filii Iſraël, dixerunt ad invicem : Man-hu ? quod ſignificat quid eſt hoc ? ignorabant enim quid eſſet. Quibus ait Moïſes : iſte eſt panis quem Dominus dedit vobis ad veſcendum.* La manne commença de tomber le vendredi cinquiéme Juin de l'an du monde 2513. & continua tous les jours au matin, excepté le jour du Sabat, juſqu'au ſecond jour de la Pâque, qui étoit un mercredi 5 Mai de l'an du monde 2553. avant l'Ere vulgaire 1451. ſuivant la ſupputation d'Uſſérius.

Saumaiſe dans une Diſſertation qui eſt à la fin de ſon *Traité* (2) *ſur les termes équivoques des plantes de Médecine*, prétend que la manne dont les Iſraëlites furent nourris, ne différoit en rien

a Exod. C. XVI. 15.

b Exercitationes de Homonimis Hiles Iatricæ. in-fol. 1689.

de la manne commune que les Arabes & les Chaldéens nommoient *Man*, c'eſt-à-dire une eſpèce de roſée ou de miel qui tomboit ſur les arbres, & que l'on recueilloit en abondance ſur le Mont Liban. Il ajoûte que le miracle ne conſiſtoit pas dans la nouveauté de la choſe, & dans la formation d'une nouvelle ſubſtance en faveur des Iſraëlites, mais dans la maniere ponctuelle dont elle étoit diſpenſée par la Providence, enſorte qu'une ſi grande multitude étoit abondamment raſſaſiée. Mais Saumaiſe ſe trompe. La manne des Hébreux avoit pluſieurs qualités miraculeuſes, qui la diſtinguoient de celle qu'on trouve aujourd'hui dans les déſerts de l'Arabie. Sans cela Dieu n'eût pas fait un commandement à Moyſe d'en mettre dans une cruche, & de la garder dans l'Arche, comme un monument éternel de la maniere dont il avoit nourri dans le déſert ceux qu'il avoit retirés de la ſervitude d'Egypte.

O. Ce fut le troiſieme mois après le paſſage de la mer Rouge, que Dieu donna ſa Loi à Moyſe ſur le Mont Sinaï. Les dix Commandemens n'étoient pas nouveaux ; ils étoient tous de la Loi naturelle, excepté la détermination du jour du Sabat. Dieu voulut les renouveller alors, & les donner par écrit,

parce que l'ignorance & la malice des hommes les avoient preſque abolis.

Outre les dix Commandemens que les Juifs appellent les dix Paroles, & les Grecs *Decalogoi*, dont nous avons fait le mot Décalogue, Dieu dicta à Moyſe d'autres Loix pour régler les affaires temporelles, juger les différens, & punir les crimes. Il y joignit pluſieurs préceptes concernant les mœurs & les cérémonies de la Religion. D. Calmet, dans ſa préface ſur le Deutéronome, a donné un bon précis de toutes ces Loix Morales, Civiles, Politiques & Cérémonielles.

Pluſieurs Auteurs ont écrit ſur cette matiere; mais Jean Spencer, ſçavant Anglois, eſt celui qui l'a traitée avec plus d'étendue & d'exactitude dans ſon Ouvrage intitulé: *De Legibus Hebræorum Ritualibus & earum Rationibus*, dont la meilleure Edition eſt celle de la Haye, in-fol. 2. vol. 1694. Comme il prétend avec le Chevalier Marsham, que les Juifs ont emprunté des Egyptiens leurs Loix & leur Cérémonies, il eſt bon de voir la réfutation qu'Herman Witſius a fait de cette opinion dans ſes *Ægyptiaca, ſive de Ægyptiacorum Sacrorum cum Hebraicis collatione* (1). Il faut convenir néanmoins qu'on re-

(a) In-4°. Amſt. 1696.

marque dans les Cérémonies des Juifs bien des choſes empruntées des Egyptiens, & auxquelles Dieu donna la force de Loi, parceque les Iſraëlites y étoient accoutumés; mais ce ne fut qu'après avoir corrigé ce qu'elles pouvoient avoir de vicieux, & ſupprimé ou condamné les uſages, les loix pernicieuſes & contraires à la juſtice, à la pudeur & à la Religion. Il en eſt de même des Loix politiques; voilà pourquoi celles d'Athenes, apportées d'Egypte par Cécrops, s'accordent en bien des choſes avec celles des Hébreux, comme de ſavans hommes l'ont remarqué, ſur-tout Samuel Petit, habile Proteſtant mort en 1643. qui en a fait un recueil. Cependant la République d'Iſraël avoit ceci de diſtingué de toutes les autres, que Dieu étoit ſon ſouverain Magiſtrat; de ſorte que de tous les Gouvernemens qu'il y a jamais eu dans le monde, il ne s'en eſt trouvé aucun dont le nom ait pû lui convenir. C'eſt ce qui a impoſé la néceſſité d'en imaginer un nouveau, qui eſt celui de Théocratie, c'eſt-à-dire Gouvernement divin (1).

P. Il eſt certain que Moyſe eſt l'auteur des cinq premiers Livres de la Bible, qui ſont nommés Pentateuque, &

[a] Joſep. Contr. Apion. L. II. C. VI.

que les Juifs ont compris ſous le nom de Loi. L'Ecriture Sainte, le témoignage formel de J. C. même, le conſentement de toutes les Nations, & la tradition de tous les ſiecles le prouvent évidemment. S'il y a quelques mots ajoutés au texte de Moyſe, ce ſont de ſimples éclairciſſemens ſur des noms propres ou des noms de Villes, quelques généalogies continuées, ou d'autres remarques de cette eſpece, quoiqu'en petit nombre, faites par des Ecrivains Sacrés qui ont donné la ſuite de l'Ecriture Sainte. Mais comme il n'eſt point de vérité ſi bien établie qu'elle ne ſoit expoſée aux attaques des Critiques audacieux, il s'eſt trouvé des gens qui ont prétendu enlever à Moyſe le Pentateuque en tout ou en partie.

Aben-Eſra, fameux Rabbin Eſpagnol, qui vivoit dans le XII. ſiecle, a ſeulement indiqué dans ſon Commentaire ſur le Pentateuque quelques endroits qui ne lui paroiſſoient pas être de Moyſe ; mais Thomas Hobbes, Philoſophe Anglois, mort en 1679. & fort décrié pour ſes principes ſur la Religion & ſur la morale, ſoutient dans ſon Ouvrage intitulé, *Leviathan ſive de Republicâ* (*a*), que les Livres de Moyſe n'ont été ain-

(*a*) In-4°. Amſt. 1668.

ſi appellés, que parce qu'ils contiennent l'Hiſtoire de ce Légiſlateur : qu'il ſe peut faire que Moyſe ait écrit les faits qui y ſont racontés : qu'il eſt Auteur de la Loi compriſe dans le Deutéronome depuis l'onzieme chapitre juſqu'au vingt-ſeptieme. Iſaac la Peyrere a adopté ce ſyſtême en y changeant quelque choſe,

Benoît de Spinoſa, né Juif, mais Athée déclaré, mort en 1677. prétend que (*a*) Moyſe écrivit deux Livres ; le Livre de l'Alliance, qui ne contenoit que les Loix décrites depuis le 22e. Verſet du 20e. chapitre de l'Exode, juſqu'au 24e. chapitre du même Livre, & qu'il compoſa en Horeb, lorſque Dieu contracta alliance avec le Peuple d'Iſraël au pied du Mont Sinaï ; le ſecond qu'il compoſa long-tems après lorſque l'Alliance fut renouvellée ; & que Moyſe écrivit ces Loix avec plus d'étendue dans un Livre, où il inſéra cet autre petit livre de l'Alliance, cette derniere Ecriture ayant été enſuite nommée le Livre de la Loi (*c*).

M M. Simon & le Clerc ont ſoutenu à peu près les mêmes paradoxes,

(*a*) *Tractatus Theologico politicus*, in-4°. 1670.
(*b*) Voy. Abbadie, Vériré de la Relig. Chrét. T. I. pag. 249.

mais en y donnant un tour nouveau. Tous ces ſyſtêmes ſont parfaitement bien développés & réfutés avec force par le Pere Dom Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, dans le I. volume de ſon excellente *Hiſtoire des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques.*

A l'égard des objections que font les incrédules contre la miſſion de Moyſe, on peut conſulter parmi le grand nombre d'ouvrages qui ont paru ſur ce ſujet *le Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne*, par Jacques Abbadie, Miniſtre de la R. P. R. mort en 1727. le *Diſcours ſur les preuves des Livres de Moyſe* qui ſe trouve à la ſuite du *Diſcours ſur les Penſées de M. Paſcal.* Ce Traité ſur Moyſe eſt ſuccinct, mais il peut tenir lieu de pluſieurs autres; & on voit bien qu'il n'a pas été inutile à M. Abbadie, dont l'ouvrage eſt d'ailleurs excellent. Juſqu'à ces derniers tems on l'avoit attribué de même que le *Diſcours ſur les Penſées de Paſcal* à M. Dubois, le Traducteur de S. Auguſtin, de l'Académie Françoiſe, mort en 1694. Mais M. l'Abbé Goujet, qui a une ſi vaſte connoiſſance de la Littérature Françoiſe, nous a appris que ces deux Diſcours ſont de M. de la Chaiſe, Auteur de l'Hiſtoire de S. Louis.

ARTICLE LIII.

Suite des Remarques détachées.

ON a reproché mille fois à Joſephe d'avoir, par une lâcheté indigne d'un Hiſtorien, affoibli le miracle du paſſage de la Mer Rouge, en le comparant à celui de la Mer de Pamphylie par Alexandre (*a*). Il en a agi de même par rapport au paſſage du Jourdain. L'Ecriture nous apprend (*b*) que lorſque Joſué voulut faire paſſer ce Fleuve aux Iſraëlites, il ordonna aux Prêtres de marcher à la tête du Peuple avec l'Arche d'alliance; & dès qu'ils eurent mis les pieds dans le Fleuve, les eaux qui venoient d'enhaut, s'arrêterent comme une montagne, & celles d'en bas s'écoulerent dans la Mer Morte, enſorte que le Fleuve demeura à ſec dans une étendue d'envion deux lieues. Les Prêtres reſterent au milieu du lit du Jourdain, juſqu'à ce que tout le Peuple fût paſſé; & Joſué fit prendre douze pierres du milieu du Fleuve qu'il fit

a Antiq. L. II. Cap. ult.
b Joſué. C. III.

mettre à Galgala, & en fit auſſi ériger douze au milieu du Jourdain, afin que les unes & les autres ſerviſſent de monument du miracle qui venoit d'arriver. Voici maintenant de quelle maniere Joſephe raconte cet évenement miraculeux (*a*). [Comme Jéricho eſt aſſis au-delà du Jourdain, & qu'ainſi il falloit pour l'attaquer que l'Armée traversât ce Fleuve alors fort groſſi par les pluies, Joſué ſe trouva en grande peine, parce qu'il n'avoit point de batteaux pour faire un pont, & que quand il en auroit eu, les ennemis l'auroient empêché de le conſtruire. Dans une ſi grande difficulté, Dieu lui promit de rendre le Fleuve guéable. Ainſi il attendit deux jours, & puis le paſſa en cette maniere. Les Sacrificateurs alloient les premiers avec l'Arche. Les Lévites les ſuivoient, & portoient le Tabernacle avec tous les vaiſſeaux ſacrés : tout le reſte de l'Armée marchoit chacun ſelon le rang de ſa Tribu ; & les femmes & les enfans étoient au milieu, afin de n'être pas emportés par la rapidité du Fleuve. Lorſque les Sacrificateurs y furent entrés, ils trouverent que l'eau n'en étoit plus trouble, qu'elle étoit abaiſſée, que le fond en étoit ferme, & qu'ainſi elle étoit

(*a*) Antiq. L. V. C. I. Trad. d'Andilly.

étoit guéable. Enſuite de cet effet de la promeſſe de Dieu, tout le reſte marcha ſans crainte. Les Sacrificateurs demeurerent au milieu du Fleuve juſqu'à ce que tous l'euſſent paſſé, & ils ne furent pas plutôt arrivés eux-mêmes de l'autre côté du rivage, qu'il redevint auſſi enflé qu'il l'étoit auparavant.]

C'eſt ainſi que Joſephe dément l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament, & en exténue les miracles par une lâche complaiſance pour les Grecs. Il affecte de contredire preſque par tout les Livres Sacrés, & ne craint point de ſacrifier aux Payens la plûpart des prodiges qui y ſont rapportés, par la vaine délicateſſe de ne point paſſer pour crédule, & pour un eſprit foible & prévenu. Auſſi cette conduite criminelle lui a attiré les reproches de tous les gens ſenſés, & on ne peut qu'approuver la ſévere réprimande que lui a fait le P. le Moine (*a*) avec cette vivacité de ſtyle & d'imagination, qui lui étoit ordinaire. [Pour faire ſa cour aux Princes Romains ſous leſquels il écrivoit, il ſupprime, déguiſe ou affoiblit les merveilles faites du tems de ſes peres, comme s'il appréhendoit que le Dieu de Sion parût plus grand & plus puiſſant aux yeux des Gentils, que les

(*a*) Traité de l'Hiſtoire, p. 146,

Dieux du Capitole. Ce méthéore merveilleux qui fut durant tant d'années le conducteur des Juifs ſous la figure d'une colonne tantôt nuageuſe,& tantôt ardente, ne ſe voit point dans ſon Hiſtoire, d'où ſa mauvaiſe foi l'a fait diſparoître, de peur qu'elle ne fît mal aux yeux des Gentils. Il eſt vrai qu'il ne ſupprime point le paſſage de la Mer Rouge; mais de la maniere qu'il en parle, il laiſſe à douter ſi la route merveilleuſe que prit le Peuple ſe fit par une cauſe naturelle, ou par la vertu d'une puiſſance ſupérieure à la nature; & comparant cet évenement miraculeux avec ce qui arriva au grand Alexandre, lorſque marchant contre les Perſes, il paſſa la Mer de Pamphylie, il laiſſe à chacun la liberté de croire ce qu'il lui plaira de l'un & de l'autre, témoignant aſſez par cette ambiguité profane, qu'il ajoutoit peu de foi à un ſi grand évenement. Sa prévarication eſt encore plus grande en ce qui regarde le paſſage du Jourdain. L'Ecriture Sainte dit en termes exprès qu'auſſitôt que les Prêtres qui portoient l'Arche eurent mis le pied dans l'eau,une partie du Fleuve s'étant arrêtée, & l'autre partie s'étant écoulée vers la Mer, il reſta ſur la greve une route par laquelle le Peuple paſſa à pied ſec. Joſephe trouve le miracle trop fort; & pour le

ramener de la vérité à la vrai-ſemblance qui eſt plus de ſon goût, il dit que trois jours après la promeſſe de Dieu, les eaux du Jourdain s'étant abaiſſées, le Peuple paſſa à gué. Et afin que ſur la parole de l'Ecriture on ne ſe figure rien de plus merveilleux, il ajoûte que la troupe des femmes & des enfans fut rangée au milieu du Peuple, de peur qu'elle ne fût emportée par la rapidité du courant. Qu'a-t-il fait de cette montagne que firent les eaux en s'arrêtant au milieu de leur cours? Où a-t-il mis les douze pierres qui furent poſées dans le lit du Fleuve en mémoire d'un ſi grand miracle? C'eſt ce qu'il ſupprime pour ſe conſerver la réputation d'Hiſtorien judicieux. Il aime mieux paſſer pour prévaricateur parmi les Juifs, que pour fabuleux parmi les Romains. En tout cela il ſe peut dire qu'il a fait autant d'apoſtaſies que de fauſſetés contre les Saintes Ecritures. Il ne laiſſe pas néanmoins d'être en eſtime, parce que de ceux qui le liſent, les uns ſont peu inſtruits de ſes infidélités, & les autres qui s'en mettent peu en peine, aiment autant un menſonge déguiſé qu'une vérité négligée.] Cette mauvaiſe foi que Joſephe fait paroître dans ſes Antiquités Judaïques, a tellement prévenu les eſprits contre lui, que ſi l'on s'en rapportoit à

Maldonat, à Melchior Cano, à Pérerius, à Salmeron, à Baronius, à Salien, & à d'autres grands hommes, il faudroit regarder tous ſes Ouvrages comme un tiſſu d'Anacroniſmes & de menſonges. Mais c'eſt trop abaiſſer un Ecrivain d'ailleurs très-eſtimable, & qui à l'exception des choſes en quoi il eſt oppoſé à l'Ecriture, doit être mis au rang des meilleurs Hiſtoriens qui nous reſtent. La Mothe-le-Vayer, qui a rapporté tout ce qu'on pouvoit dire de plus curieux ſur Joſephe, n'en a pas jugé autrement. „ Je penſe, *dit ce ſage Critique*, qu'on „ peut dire ſans hazard & ſans mécon„ te, que hors ce qui peutêtre contrai„ re dans Joſephe au Texte ſacré du „ Vieux & du Nouveau Teſtament, c'eſt „ pour le ſurplus un Hiſtorien de gran„ de autorité, & qui mérite qu'on lui „ défere beaucoup, ſur-tout en ce qu'il „ récite des choſes de ſon tems, dont „ il parle comme témoin oculaire .... *& plus bas*: „ Joſephe a écrit auſſi beau„ coup de choſes dans ſes Antiquités „ tout autrement que Moyſe n'a fait, „ en quoi il ne peut pas être ſuivi ſans „ impieté. Pour le ſurplus, on ne ſçauroit „ nier qu'il ne nous ait appris mille bel„ les curioſités de l'Hiſtoire de ſon pays „ que nous ignorerions ſans lui, qui „ nous les a fort bien repréſentées, enco-

„re que comme l'on a obſervé, il ne ſoit „pas toujours d'accord avec ſon compa„triote Philon.„ Parmi les Ecrivains qui ont cenſuré Joſephe à l'occaſion du paſſage de la Mer Rouge & du Jourdain, il faut ſur-tout conſulter les Hagiographes d'Anvers, au mois de Septembre, T. I. Vie de Joſué. L'Hiſtorien Juif y eſt réfuté avec toute la force imaginable. Je ne crois pas qu'il y ait d'ouvrage ſi étendu, & où l'on puiſſe trouver autant d'érudition & de bonne critique, que dans ce recueil immenſe des Bollandiſtes, qui formera vrai-ſemblablement une ſuite de plus de 100. volumes in-fol. mais tréſor perdu pour la plûpart des particuliers, qui n'auront jamais les moyens de ſe procurer cette importante collection.

R. Le retardement du ſoleil & de la lune qui s'arrêterent au milieu de leur courſe à la priere de Joſué; eſt un des évenemens les plus mémorables de l'Hiſtoire du peuple de Dieu. Le Général des Hébreux venoit de détruire de fond en comble les fortes Villes de Jéricho & de Haï, après en avoir fait égorger tous les Habitans. Les Gabaonites craignant un traitement ſemblable, vinrent trouver Joſué, & ſe firent paſſer pour un Peuple très-éloigné, qui ayant appris les merveilles que Dieu avoit opérées

en faveur des Iſraëlites, vouloit contracter alliance avec eux. Ce ſtratagême leur réuſſit, & quoique trois jours après on eût découvert qu'ils étoient du nombre des Peuples dévoués à l'anathème, on leur conſerva la vie, puiſqu'on la leur avoit promiſe au nom du Seigneur. On les condamna ſeulement à couper le bois & à porter l'eau pour le ſervice du Tabernacle & de tout le Peuple.

Cette alliance des Hébreux avec les Gabaonites, qui étoient la plus belliqueuſe Nation de la Paleſtine, allarma les Rois voiſins. Cinq des principaux ſe liguerent & furent aſſieger Gabaon. Joſué informé de l'extrémité où étoient réduits ſes Alliés, prit l'élite de ſes Troupes, & ayant marché toute la nuit, il attaqua dès le matin les Ennemis, ſans leur donner le tems de ſe reconnoître, en tailla en pieces la plus grande partie, & mit le reſte en fuite. Et comme les Chananéens fuioient dans la deſcente de Bethoron, le Seigneur fit pleuvoir ſur eux une grêle de gros cailloux, qui en tua un nombre infini. Alors Joſué dit : (*a*) *Soleil, arrête-toi vis-à-vis de Gabaon ; Lune, n'avance pas contre la Vallée d'Aïalon : & le Soleil & la Lune s'arrêterent juſqu'à ce que le Peu-*

(*a*) Joſué. C. X. v. 13.

ple du Seigneur ſe fût vengé de ſes Ennemis. L'Ecriture ajoûte qu'on ne vit jamais & qu'on ne verra jamais un jour de ſi longue durée, Dieu ayant bien voulu obéir à la voix d'un homme.

Le Prophete Habacuc faiſant alluſion à ce prodige, dit que le Soleil & la Lune s'arrêterent dans leur demeure, & ſe remirent en mouvement dès que Dieu leur en donna le ſignal par l'éclat de ſes traits. *Sol & Luna ſteterunt in habitaculo ſuo, in luce ſagittarum tuarum ibunt, in ſplendore fulgurantis haſtæ tuæ* (*a*).

L'Auteur de l'Eccléſiaſtique, parlant de Joſué : Qui eſt celui qui a pû lui réſiſter ? car le Seigneur lui menoit ſes Ennemis pour les vaincre. Le Soleil ne s'eſt-il pas arrêté dans ſa colere ; & un jour n'a-t-il pas été auſſi long que deux autres ? *Annon in iracundiâ ejus impeditus eſt Sol, & una dies facta eſt quaſi duo* (*b*).

Ces trois paſſages ſont ſi clairs & ſi formels, que tous les Juifs & les Chrétiens ont juſqu'ici regardé ce miracle comme un des plus grands qui ſoient jamais arrivés. Cependant Spinoſa (*c*) la Peyrere (*d*) & M. le Clerc (*e*) trois Au-

(*a*) Hababuc, C. III. v. 11.
(*b*) Eccleſiaſtic. C. XLVI. v. 5.
(*c*) Tract. Theolog. Polit. C. II. p. 22.
(*d*) Præ Adamitæ, L. IV. C. 6.
(*e*) Comment. in Joſué.

teurs toujours fertiles en expédiens pour l'explication des effets ſurnaturels racontés dans l'Ecriture, ſoutiennent que le Soleil ne s'arrêta pas, mais parut ſimplement s'arrêter. Joſué & tout le Peuple n'avoient aucune connoiſſance des ſecrets de la Phyſique & de l'Aſtonomie. Ils prirent groſſiérement pour prodige ce qui n'étoit que l'effet de la réfraction de la lumiere du Soleil, ou d'un parélie. Les expreſſions de l'Ecriture ne doivent faire aucune peine, puiſque l'on voit bien qu'en cet endroit elle s'eſt expliquée avec hyperbole, & d'une maniere allégorique.

Sans entrer dans le détail de cette hypotheſe, qui a été miſe en poudre par Dom Calmet (*a*) je me contenterai de faire deux réflexions avec ce ſavant Bénédictin. Elles peuvent d'ailleurs ſervir de réponſe générale à toutes les difficultés que forment les incrédules contre les prodiges rapportés dans l'Ecriture.

[1o. Les Auteurs qui ne veulent point ici reconnoître de vrai miracle, ſe ſont donné une peine fort inutile, s'ils ne ſont pas perſuadés de la vérité de l'Hiſtoire de Joſué, & de l'infaillibilité des Livres ſaints. Il eſt fort ſuperflu de s'amuſer à réfuter ou à expliquer ſérieuſement ce qui ne mérite aucune créance. Et s'ils ſont perſuadés de la

(*a*) Diſſertat. T. I. p. 479.

divinité & de la vérité de ces Ecritures sacrées, leur travail est encore plus inutile ; puisqu'à moins de dire que les Auteurs Sacrés ont conspiré à nous tromper & à nous faire illusion toutes les fois qu'ils ont parlé de cet évenement, il faut avouer qu'ils ont cru qu'il y avoit un vrai miracle, & qu'ils ont prétendu nous le persuader. Ainsi c'est fort mal-à-propos qu'on nous veut faire croire contre le témoignage des Auteurs sacrés, qu'il n'y a point ici de prodige. L'Ecriture m'apprend que le Soleil s'arrêta ; que Dieu obéit à la voix d'un homme ; que ce jour-là fut le plus long qu'on eût jamais vû ; qu'il fut plus long que deux autres ; que le Soleil & la Lune s'arrêterent dans leur demeure. Voilà un fait bien marqué : tout Israël en est témoin, Josué lui-même & ceux qui sont venus après lui, l'ont cru véritable & miraculeux ; je m'en tiens là, & j'y attends mes adversaires. Pour détruire la créance de ce fait, on me dit que tout un peuple a cru voir le Soleil sur l'horison, quoiqu'il n'y fût pas, & qu'il se peut faire que par la réfraction ou la réflexion de la lumiere du Soleil, les montagnes de Gabaon ayant été éclairées quelque tems après le coucher du Soleil ; & moi je réponds sans me mettre en peine de

l'hypoteſe propoſée, qu'il eſt impoſſible que tout un peuple croie voir le Soleil, lorſqu'il ne le voit pas. Qu'il ſoit ignorant tant qu'on voudra dans l'Aſtronomie, il ne faut pas avoir étudié pour voir le Soleil ſur l'horiſon, & pour ſavoir ſi un jour où l'on a toujours été fort éveillé, a duré deux fois autant qu'un autre.

2o. Il n'y auroit que la nature de la choſe qui étant ou incroyable, ou impoſſible, ou contradictoire, pourroit obliger à recourir à l'allégorie : car c'eſt la regle que les Peres & les Interprêtes ont toujours conſtamment ſuivie & propoſée dans l'explication de l'Ecriture. Or dans le récit de Joſué, il n'y a ni impiété, ni contradiction, ni impoſſibilité : le fait eſt miraculeux ; il ſurpaſſe les forces connues des agens naturels, mais non pas la vertu du Tout-Puiſſant. S'il étoit permis de recourir à l'allégorie, & à des explications forcées, dans toutes les Hiſtoires qui nous paroiſſent au-deſſus de notre portée, & de révoquer en doute tous les miracles, ou de les réduire à des actions toutes naturelles par des ſyſtêmes en l'air & par un tour d'imagination, il n'y auroit plus aucun évenement ſurnaturel dans les Livres ſaints à couvert des prétendus eſprits forts. Sur ce pied-là Moïſe n'aura plus paſſé la Mer rouge, le Jour-

dain n'aura pas été desséché, les murs de Jéricho ne seront pas tombés, Jesus-Christ n'aura pas ressuscité le Lazare, & ainsi des autres.]

M. le Clerc prétend que cette Histoire du retardement du Soleil est tirée d'un ouvrage poëtique intitulé, *Le Livre des Justes*. Or on sçait, dit-il, que les Poëtes ont coutume d'user d'un style empoulé, emphatique & hyperbolique; on ne doit donc pas prendre à la lettre le passage du Livre de Josué. 1°. Il est faux que ce récit soit tiré du Livre des Justes; mais l'Ecriture cite ce Livre pour appuyer le récit de Josué, 2°. On ne peut décider que le Livre des Justes étoit un Ouvrage poëtique, puisque ce livre est perdu, & que personne ne l'a jamais vû. 3°. Quand même on accorderoit tout cela à M. le Clerc, que répondroit-il à l'autorité tirée du Livre de l'Ecclésiastique? On ne dira pas que c'est un Ouvrage poëtique rempli d'hyperboles. Il raconte néanmoins le fait tel qu'il est dans le Livre de Josué, & explique ce que c'étoit que ce jour qu'on n'avoit jamais vû, & qu'on ne verroit jamais, en disant qu'il avoit duré autant que deux autres. Je me contente d'indiquer cette objection que Dom Calmet n'a pas faite, & qu'il auroit sans doute poussée avec sa force

ordinaire, s'il eût voulu en tirer avantage contre M. le Clerc.

S. Nicolas de Lyra, Pagnin, Vatable, Munſter, Clarius, Druſius, Amama, Schédius, Eſtius, Grotius, Urbain Chevreau, M. Saurin, M. l'Abbé Lenglet, tous les nouveaux Rabbins, & pluſieurs autres Ecrivains tant Catholiques que Proteſtans, ont cru que la fille de Jephté n'avoit point été ſacrifiée, mais qu'elle fut dévouée au ſervice des Autels, avec l'obligation d'une perpétuelle virginité. Les autres ſoutiennent au contraire qu'elle fut égorgée & brûlée enſuite pour accomplir le vœu de ſon pere. C'eſt le ſentiment de Joſephe, des anciens Rabbins, & entre les Chrétiens, celui de S. Ambroiſe, de S. Jérôme, de S. Auguſtin, de S. Chryſoſtôme, de Théodoret, de S. Thomas, & de la foule des Commentateurs, comme Louis Cappel l'a fait voir dans une Diſſertation, qui eſt à la fin de ſes remarques ſur le Nouveau Teſtament.

Mais qui a pu faire ce coup effroyable? Ce ne fut pas Jephté, qui pour ſoutenir ſon imprudence, eût renoncé à tous les ſentimens de la nature, & à qui les deux mois qu'il accorda à ſa fille, laiſſerent le loiſir de conſidérer de ſang-froid l'énormité de l'action barbare qu'il alloit commettre, en l'égor-

geant de sa propre main. Cette idée qu'on se forme de Jephté peut-elle subsister avec celle que nous en donne l'Ecriture, qui après avoir dit que ce Juge étoit rempli de l'Esprit de Dieu, fait dans un autre endroit l'éloge de sa foi? Ne sçait-on pas que Dieu avoit en horreur les victimes humaines? Ce ne fut pas le Magistrat, qui devoit savoir que parmi les Juifs ces sortes de sacrifices étoient défendus. *Vous n'imiterez point*, dit le Seigneur, *les abominations des peuples Chananéens, qui ont offert à leurs Dieux leurs fils & leurs filles en les brûlant par le feu (a).*

Si Jephté eût voulu exécuter un vœu de cette nature, les Prêtres qui n'ignoroient point que l'on n'offroit à Dieu que les bœufs, les brebis, les chevreaux, les tourterelles, les colombes, ne s'y seroient-ils pas opposés?

D'ailleurs supposé que Jephté eût véritablement dévoué sa fille à la mort, il n'auroit pas manqué de se servir du privilege de la Loi, en la rachetant pour une somme d'argent. *Celui qui aura fait un vœu, & qui aura voué sa vie au Seigneur, donnera le prix qui sera taxé, &c. (b).*

On ajoûte que dans l'Ecriture, cette

[a] Deuteron. C. XII. v. 31.
[b] Levitic. C. XXVII. v. 2. 3. & 4.

fille ne demande pas à ſon pere d'aller pleurer ſa mort, mais d'aller pleurer ſa virginité ſur les montagnes ; elle ſavoit que Jephté vouloit la réduire au célibat, qui paſſoit alors pour un malheur & une eſpece d'oprobre. Et une preuve qu'elle ne fut point ſacrifiée, c'eſt que les filles d'Iſrael alloient chaque année trouver la fille de Jephté pour lui donner quelque conſolation. *De anno in annum ibant filiæ Iſraëlitarum ad confabulandum cum filiâ Jephthachi* (*a*). Car c'eſt ainſi, dit-on, que ſe doit rendre le texte Hebreu, que la Vulgate traduit: *Ut poſt anni circulum conveniant in unum filiæ Iſraël, & plangant filiam Jehpte Galaaditæ diebus quatuor* (*b*).

Voilà ce que diſent de plus plauſible les défenſeurs de la premiere opinion, laquelle eſt fondée de plus ſur le Texte Hébreu, qui ſelon eux doit être interprété de cette maniere : Ce qui ſortira de ma maiſon pour venir au devant de moi, ſera au Seigneur, ou ſera offert en ſacrifice. C'eſt-à-dire que Jephté voue tout ce qui viendra à ſa rencontre, ſoit homme, ſoit bête ; mais non pas de la même maniere. Si c'eſt un homme ou une femme, il les conſa-

(*a*) Schedius, de Dis Germanis, p. 390. Edit. 1648.

(*b*) Judic. C. XI. v. 40.

crera au Seigneur, ils ſeront au Seigneur. Si c'eſt un animal propre au ſacrifice, il l'offrira en holocauſte; mais ſi c'eſt une bête immonde & incapable par la Loi d'être immolée au Seigneur, il la fera ſimplement mourir. En un mot il dévoue & conſacre chacune de ces choſes de la maniere qu'elles peuvent être vouées & conſacrées.

On répond à tout cela, 1o. que le Texte porte expreſſément, *celui qui ſortira*, & non pas, *ce qui ſortira*. La Vulgate traduit : *Quicumque primus fuerit egreſſus de foribus domûs meæ, mihique occurrerit*. Jephté parle d'une perſonne & non d'une bête. Ne ſçait-on pas qu'il n'y a que les hommes qui s'intéreſſent aux victoires des Conquérans ? *Neque enim eſt*, dit S. Auguſtin, *aut fuit conſuetudinis, ut redeuntibus de bello Ducibus pecora occurrerent*. La Traduction des 70. du Syriaque & de l'Arabe eſt conforme à la Vulgate. 2o. L'alternative ou la disjonction qu'on veut introduire en liſant, *ſera au Seigneur, ou ſera offerte en holocauſte*, , eſt contraire au Texte original, qui lit préciſément, *ſera au Seigneur & ſera immolé en holocauſte*.

3o. Il eſt évident que Jephté vouloit immoler au Seigneur quelque choſe d'extraordinaire & de ſingulier ; par-conſéquent ſa promeſſe ne regardoit

pas ſimplement l'holocauſte du premier animal qui devoit ſe préſenter devant lui ; c'étoit une choſe trop commune & trop triviale.

4°. Dieu défendoit à la vérité les ſacrifices des victimes humaines ; mais les dévouemens à la mort n'étoient pas condamnés par la Loi. On dévouoit quelquefois des Armées ennemies & des Peuples entiers. Nous voyons dans le Lévitique, que tout dévouement, ou animal dévoué au Seigneur, étoit mis à mort ſans rémiſſion. *Omne quod Domino conſecratur, ſive homo fuerit, ſive ager, non vendetur, nec redimi poterit... Omnis conſecratio quæ offertur ab homine, non redimetur, ſed morte morietur* (*a*).

5°. Il y a une grande différence entre les choſes & les perſonnes vouées au Seigneur par un vœu ſimple, & celles qui étoient ſoumiſes à l'anathème. Les premieres ſe rachetoient moyennant une certaine ſomme. La Loi n'exige que dix ſicles pour une fille depuis 10. juſqu'à 20 ans. Mais les ſecondes ne ſe rachetoient point. *Non redimetur, ſed morte morietur.* La fille de Jephté étoit dans ce dernier cas. Cette diſtinction du vœu ſimple & de l'anathème eſt clairement marquée dans le Texte de la Loi.

(*a*) Levitic. C. XXVIII. v. 28, 29.

6°. Cette prétendue conſécration de la fille de Jephté au célibat & à l'état de virginité, paroît ſans fondement, & il n'y a pas un mot dans la Loi, qui favoriſe cette opinion. Comment prouve-t-on que cette fille ne fut pas miſe à mort? L'Ecriture ne nous dit-elle pas que *ſon pere lui fit ſelon qu'il avoit voué? Fecit ei ſicut voverat, quæ ignorabat virum.* Ces derniers mots marquent ſeulement qu'elle mourut avant que d'être mariée. Elle pleura pendant deux mois ſa virginité avec ſes Compagnes, parce que la ſtérilité étant alors regardée comme un oprobre & une malédiction, il étoit naturel de déplorer le ſort d'une fille d'Iſraël, qui mouroit d'une mort violente & prématurée, avant d'avoir eu le bonheur d'être mere.

7°. On ne prétend point juſtifier abſolument ni le vœu, ni l'action de Jephté. On avoue que ſon vœu n'étoit pas ſelon la ſcience, & que Dieu n'exigeoit pas une telle victime. Il auroit beaucoup mïeux fait de demander pardon de ſon imprudence, & de s'impoſer de l'avis du Grand Prêtre une peine proportionnée à ſa faute.

C'eſt pourquoi S. Thomas (*a*) regarde l'action de Jephté comme une fo-

(*a*) Secundâ 2æ. Q. 88. Art. 2.

lie dans ſon commencement, c'eſt-à-dire dans le vœu, & comme une impiété dans ſon exécution. Il voua avec trop de précipitation, il s'exprima inconſidérément, & enfin il fut trop exact à rendre ce qu'il avoit ſi mal promis.

Tel eſt le précis des réponſes de D. Calmet (*a*) ; mais il faut avouer qu'elles ne ſatisfont pas entierement aux objections. Pour ne pas tomber dans une longueur exceſſive, je me borne à quelques Remarques générales. Le ſavant Commentateur eſt forcé de convenir que Dieu avoit en horreur les victimes humaines. Le Deutéronome eſt formel là-deſſus ; mais il prétend que les perſonnes ſoumiſes à l'anathême ne pouvoient être rachetées. Cela eſt vrai à l'égard des Peuples de Chanaan que Dieu vouloit exterminer, ou à l'égard des perſonnes mêmes parmi les Juifs coupables de quelques crimes énormes. Mais la fille de Jephté pouvoit-elle être ſujette à l'anathême ? Suppoſons que ſon pere ſe fût cru obligé de l'immoler, le Peuple ne l'auroit-il pas empêché, de-même qu'il tira par force des mains du Roi Saül ſon fils Jonathas, qu'il vouloit faire périr en conſéquence d'une promeſſe preſque ſemblable à celle de Jephté ? Je ne ſçais ſi cette derniere remarque a été faite

(*a*) Diſſert. T. I. p. 580.

par les Savans que D. Calmet tâche de réfuter. Si Jephté avoit d'abord sacrifié sa fille, on pourroit croire qu'il n'eut pas le tems de penser qu'il pouvoit la racheter pour une somme d'argent ; mais il eut deux mois pour y faire attention. Ce délai étoit plus que suffisant, pour lui donner les moyens d'interpréter favorablement un vœu fait avec précipitation, & condamné d'ailleurs par la Loi.

On veut que la fille de Jephté n'ait demandé deux mois que pour pleurer sa virginité, parce que la stérilité étoit un oprobre, & étoit regardée comme une malédiction. Mais cette fille dévouée à la mort, comme on le prétend, ne pouvoit craindre que l'oprobre tombât sur elle, puisque l'on alloit la sacrifier. Auroit-on pû reprocher la stérilité à une fille qui n'existoit plus ? C'est sa mort qu'elle auroit dû pleurer, & puisqu'elle ne parle que de sa virginité, c'est une preuve qu'elle ne fut pas sacrifiée, mais seulement condamnée à n'être jamais mere, ce qui étoit alors regardé parmi les Juifs, comme le plus grand des malheurs.

C'est envain qu'on veut faire valoir le passage du Lévitique, *non redimetur, sed morte morietur.* Il doit s'entendre, ainsi que je l'ai observé ci-dessus, des personnes dévouées à l'anathême ; mais

qu'on nous montre dans l'Ecriture un ſeul exemple de perſonnes miſes à mort, pour avoir été vouées au Seigneur. D. Calmet convient lui-même, que ces ſortes de vœux, ſuppoſé qu'il y en ait eû, étoient portés à la déciſion des Prêtres & des Magiſtrats. Eſt-il vrai-ſemblable que les Juges euſſent décidé à la rigueur dans une occaſion, où ils pouvoient ſans prévariquer, interpréter favorablement la Loi, ſauver la vie à une jeune perſonne qui n'étoit pas coupable, éviter à un pere des remords éternels, & par-là ſe concilier la bienveillance du Libérateur des Hebreux, & qui avoit une autorité preſque deſpotique ſur toute la Nation ?

Le Miniſtre Saurin, dont les *Diſcours ſur la Bible* ſont eſtimés, après avoir examiné cette matiere avec attention (*a*) s'eſt déclaré pour l'hypotèſe du dévouement de la fille de Jephté au célibat. La réponſe qu'elle fait à ſon pere a déterminé ce Savant, & a entraîné dans cette opinion les Auteurs du *Journal Littéraire.* (*b*) ». Elle ſouſcrit, diſent-ils, » au vœu de ſon pere, quelque funeſte » qu'il lui ſoit, & demande ſeulement en » grace qu'il lui ſoit permis de pleurer

(*a*) Diſcours ſur la Bible, T. II. p. 223. in-fol. 1728.

(*b*) T. XIV. p. 134.

» avec ſes compagnes ſa virginité pen-
» dant deux mois, c'eſt-à-dire la con-
» ſervation de ſa virginité. Cette de-
» mande qui étoit très-juſte, [puiſqu'elle
» n'exige que deux mois pour pleurer un
» malheur qu'elle devoit ſentir dans
» preſque tous les inſtans de ſa vie]
» lui fut accordée ; & rend très-proba-
» ble le ſentiment de ceux qui penſent
» que la fille de Jephté n'a point été im-
» molée en holocauſte, puiſque ſes re-
» grets ne tombent pas ſur ſa mort,
» mais plutôt ſur la conſervation d'une
» vie, dont la longueur même lui de-
» voit paroître affreuſe, condamnée qu'el-
» le étoit à la paſſer dans le célibat.

Aureſte, je prie mes Lecteurs d'être perſuadés que lorſqu'il m'arrive quelquefois de combattre les opinions des grands Hommes, je ne prétends point donner la moindre atteinte à la réputation qu'ils ſe ſont juſtement acquiſe par leurs travaux. Je reconnois au contraire que ſi ce Recueil pouvoit ſoutenir les regards du Public, ce ſeroit uniquement à cauſe des Extraits qu'on y trouve des ouvrages de pluſieurs Ecrivains célebres, dont j'ai pris la liberté d'examiner les ſentimens.

T. Nous liſons dans l'Ecriture (*a*),

(*a*) I. Reg. C. XXVIII.

que les Philiſtins étant entrés ſur les terres d'Iſraël avec une armée formidable, Saül épouvanté contre ſa coutume, conſulta le Seigneur ſur le ſuccès de cette guerre. N'ayant pu en tirer aucune réponſe, & ne ſachant à qui s'adreſſer, il fut trouver une Magicienne ou Pythoniſſe, qui demeuroit à Endor, Ville ſituée à deux ou trois lieues du Mont Gelboë, où ſon armée étoit campée.

Comme il avoit chaſſé tous les Devins de ſon Royaume quelques années auparavant, il ſe traveſtit pour n'être pas reconnu de cette femme, & la pria d'évoquer l'ame de Samuël. Lorſque le Prophete parut, la Pythoniſſe fit un grand cri, & dit au Roi : *Pourquoi m'avez-vous trompée ? Car vous êtes Saül.* Ce Prince la raſſura, & lui demanda ce qu'elle avoit apperçû. *J'ai vû*, lui dit-elle, *un Dieu qui ſortoit de la terre, un Vieillard couvert d'un manteau.* Saül connoiſſant que c'étoit Samuël, ſe proſterna, & alors le Prophête lui dit : *Pourquoi avez-vous troublé mon repos ? Le Seigneur s'eſt retiré de vous, & exécutera en faveur de David votre Gendre tout ce qu'il lui a promis. Demain vous ſerez avec moi, vous, vos fils ; & le Seigneur livrera le Camp d'Iſraël aux Philiſtins.* L'évenement vérifia bientôt cette terri-

ble prédiction. La bataille ſe donna le lendemain L'Armée de Saül fut taillée en pieces; ſes trois fils y périrent, & les Archers l'ayant joint, le bleſſerent dangereuſement. Il craignit alors d'être expoſé aux inſultes d'un ennemi victorieux. Il pria ſon Ecuyer de le tuer, & ſur ſon refus s'enfonça lui-même ſon épée dans l'eſtomach.

Les Peres & les Commentateurs ſont fort partagés ſur cette apparition de Samuël. Parmi ceux qui la croyent véritable, les uns l'attribuent aux évocations de la Magicienne, les autres ſoutiennent que Dieu ſeul l'opéra. Ceux qui la nient, ne s'accordent pas davantage entr'eux. Les uns penſent que le Démon prit la figure de Samuël, d'autres que ce fut un Ange. Il y en a qui ſoutiennent que Dieu donna la forme de Samuël à un Phantôme d'air. Enfin pluſieurs traitent de fourberie cette apparition, & n'y reconnoiſſent que beaucoup d'artifice de la part de la Magicienne.

De toutes ces opinions, la mieux fondée eſt celle qui reconnoît une véritable apparition de Samuël, arrivée non par la force de la Magie ou le pouvoir du Démon, mais par la ſeule vertu du Tout-Puiſſant, qui permit que le Prophete, à l'occaſion des conjurations de la Py-

thoniſſe, ſe montra à Saül, & prédit ce qui devoit lui arriver, pour le punir de ſa vaine & coupable curioſité. Des Catholiques Romains ne peuvent ni ne doivent douter que Samuël n'ait paru après ſa mort, puiſque l'Ecriture Sainte l'a formellement décidé. Rien n'eſt plus clair que ce paſſage de l'Eccléſiaſtique(*a*): *Après cela Samuël mourut, & il déclara & fit connoître au Roi, que la fin de ſa vie étoit proche ; il éleva ſa voix du fond de la terre, & prophétiſa pour détruire l'impiété de la Nation.*

Le Miniſtre Bekker ſoutient (*b*) que la Pythoniſſe contrefit le véritable Samuël, & qu'il n'y eut que de l'impoſture dans cette prétendue apparition. Il n'eſt pas ſurprenant que cet Auteur ait adopté cette opinion, elle eſt une ſuite de ſon ſyſtême ; mais il n'a pas aſſez diſcuté les circonſtances rapportées dans l'Ecriture. Il ne s'attache qu'à faire voir que Saül ne fut pas tué le lendemain, par la raiſon qu'il y eut, ſelon lui, quelques jours d'intervalle entre cette prédiction & la bataille. Il ne parle point du cri de la Pythoniſſe, lorſqu'elle vit Samuël. C'eſt néanmoins une preuve évidente qu'il y eut là quelque choſe de ſurna-

(*a*) C. XLVI. v. 23.

(*b*) Monde enchanté, L. II. Chap. 24. L. III. C. 26.

ſurnaturel. La ſurpriſe de cette femme montre aſſez, qu'elle ne crut pas que l'apparition du Prophete fût un effet de ſon art, mais qu'elle étoit produite par une cauſe plus qu'humaine, dont la vertu étoit indépendante de cette noire ſcience dont elle faiſoit profeſſion.

M. Serces, Ecrivain Proteſtant, dans ſon *Traité des miracles* (*a*) s'efforce auſſi de prouver l'impoſture de la Pythoniſſe; mais il n'a preſque fait que copier Bekker.

Pierre le Loyer a beaucoup mieux traité cette queſtion. Il prétend (*b*) que ce fut le Démon, qui prit la figure de Samuël, & le prouve aſſez bien; mais il n'a pas expliqué la cauſe du cri de la Pythoniſſe, non plus que quantité d'Interpretes, qui ſont du même ſentiment.

D. Calmet, dans ſon Catalogue des Auteurs qui ont écrit ſur la Pythoniſſe, n'auroit pas dû oublier Jean de Saliſbery, Evêque de Chartres dans le XII. ſiecle, dont on a entr'autres un ouvrage aſſez curieux, intitulé: *Polycraticus, ſive de nugis Curialium & veſtigiis Philoſophorum.* Cet Evêque y entre dans un grand détail ſur l'apparition de Sa-

(*a*) P. 203. & ſuiv. in-8o. Amſt. 1729.
(*b*) Hiſt. des Spectres, L. VII. Ch. 1.

muël (*a*) : il n'y reconnoît que preſtiges & illuſions diaboliques, & ſoutient qu'il eſt ridicule de donner aux Démons ſur les ames des Juſtes la puiſſance de les faire revenir. C'étoit là la grande objection d'Euſtathe (*b*), Evêque d'Antioche dans le IV. ſiecle, & elle a entraîné un grand nombre de Commentateurs; mais elle ne prouve rien contre nous, qui prétendons que l'ame de Samuël revint par une permiſſion particuliere de Dieu, & non par le pouvoir de la Magicienne.

V. Lorſque le Roi Ezéchias tomba malade (*c*), Iſaïe vint lui dire de la part de Dieu, de mettre ordre à ſes affaires, & de ſe préparer à mourir. Alors ce Prince pria le Seigneur, & répandit beaucoup de larmes. Mais peu de tems après, le Prophete lui annonça qu'il guériroit, que ſes Jours étoient prolongés de 15 ans, & qu'il ſeroit délivré des Aſſyriens. Ezéchias lui dit : *Et quel ſigne me donnerez-vous de cette guériſon? Voulez-vous,* lui répondit Iſaïe, *que l'ombre du Soleil s'avance de dix lignes, ou qu'elle retourne en arriere d'autant de dégrés? Il eſt aiſé,* répartit le Roi, *que l'ombre s'avance de dix lignes; ce n'eſt pas*

(*a*) Polycrat. L. II. C. XXVII.
(*b*) Euſtath. de Engaſtrimyth.
(*c*) IV. Reg. C. XX. v. 1.

ce que je veux, *mais qu'elle recule de dix dégrés.* Iſaïe pria le Seigneur, & l'ombre qui avoit déja paſſé dix lignes, retourna en arriere de dix dégrés ſur l'horloge d'Achas.

On ne connoît point la figure de cette horloge, que le texte original appelle des dégrés ou des montées. Etoit-ce un eſcalier ordinaire, ou un dégré fait exprès pour marquer les heures, une montre ou un cadran ſolaire? C'eſt ce que l'on ne peut déterminer. La plus grande difficulté eſt de ſavoir comment ſe fit cette rétrogradation. Les uns ſoutiennent que le Soleil retourna en arriere; d'autres penſent qu'il n'y eut que l'ombre qui rétrograda, ſans que le Soleil eût interrompu ſa courſe; mais tous conviennent de la certitude du miracle.

Les SS. Peres & la plûpart des Commentateurs ſuivent la premiere opinion qui paroît en effet la plus ſolide. L'Ecriture dit expreſſément: *Et reverſus eſt Sol decem lineis per gradus quos deſcenderat* (*a*). Il eſt marqué dans un autre endroit que les Ambaſſadeurs du Roi de Babylone vinrent trouver Ezéchias, pour s'informer de la cauſe & des circonſtances de ce prodige. *Ut interroga-*

(*a*) Iſai. C. XXXVIII. v. 8.

rent de portento quod acciderat ſuper terram (*a*). Ce qui s'accorde parfaitement avec ce que l'Hiſtoire nous apprend des Caldéens, leſquels comme chacun ſçait, étoient fort curieux de tout ce qui avoit du rapport à l'Aſtronomie.

L'Auteur de l'Eccléſiaſtique eſt formel ſur la rétrogradation du Soleil. *In diebus ipſius* [*Ezechiæ*] *retro rediit Sol, & addidit vitam Regis* (*b*). Ce ſeul paſſage détruit le ſentiment de ceux qui prétendent que le prodige n'arriva que ſur le cadran d'Achas; & que les mots, *de portento quod acciderat ſuper terram*, doivent s'entendre ſeulement de la Judée.

Comme le miracle eſt auſſi grand que celui qui arriva ſous Joſué, il étoit bien naturel que Spinoſa les expliquât tous deux de la même maniere. Selon lui, il faudroit être bien ſimple, pour croire que le Soleil eût rétrogradé de dix lignes dans le cadran d'Achas. Il n'y eut que l'ombre ſeule, qui parut dix lignes plus reculée qu'elle n'étoit auparavant. Ce changement dans l'ombre ſe conçoit aiſément. C'étoit un ſimple parélie, ou une nuée qui s'étant formée vis-à-vis du Soleil, fit réflechir la lumiere de cet Aſtre d'un côté oppoſé à lui-meme, &

(*a*). II. Paralip. C. XXXII. v. 31.
(*b*) Eccleſiaſtic. C. XLVIII. v. 26.

par la réflexion de ſes rayons, fit tomber l'ombre du cadran contre le Soleil, & à l'oppoſite du lieu où elle marquoit auparavant. Dans tout cela il n'y eut rien de miraculeux ; mais l'ignorance des peuples dans les matiéres de Phyſique & d'Aſtronomie fit regarder groſſiérement comme un prodige ce qui n'étoit qu'un effet naturel. Iſaïe y fut trompé tout le premier. Il n'avoit peut-être jamais penſé au parélie, ni à ſes effets ; la choſe lui fut révelée d'une maniere proportionnée à ſes connoiſſances. *Eſaiæ ſignum umbræ retrogradæ ad ipſius captum revelatum fuit. . . . . & de Parheliis fortè nunquam, nec per ſomnium cogitaverat* (a). Iſaïe croyoit le mouvement du Soleil autour de la terre ; Ezechias le croyoit de même. Le Prophete & le Roi prirent pour miracle un effet naturel, dont ils ignoroient la véritable cauſe.

C'eſt ainſi que Spinoſa ſe raille de la prétendue ſimplicité de ceux qui croyent aux miracles rapportés dans l'Ecriture ; mais nous allons voir D. Calmet faire retomber ſur cet Athée déclaré tout le ridicule qu'il a voulu répandre ſur les Auteurs Sacrés. « Notre ſiécle eſt » heureux d'avoir produit un Spinoſa » plus éclairé que les Prophetes, que

(a) Spinoſa, Tract. Theol. polit. C. II. p. 22.

» les Auteurs inſpirés, que les plus ha-
» biles Docteurs de la Sinagogue, que
» les Peres de l'Egliſe, & que tous nos
» plus ſavans Commentateurs, qui juſ-
» qu'ici ont crû unanimement que le
» prodige arrivé ſous Ezéchias, étoit un
» des plus ſenſibles effets du pouvoir
» de Dieu, & un des plus éclatans mi-
» racles dont nous parle l'Ecriture. Les
» Savans de Babylone avec toutes leurs
» études d'Aſtronomie continuées de
» ſiecles en ſiecles depuis ſi long-tems,
» n'étoient que des écoliers en compa-
» raiſon de notre ſavant Incrédule. S'ils
» euſſent été à ſon école, ils ſe ſeroient
» bien donné de garde de venir de Baby-
» lone à Jeruſalem, pour s'inſtruire des
» effets d'un parélie » (*a*).

X Les Critiques diſputent beaucoup ſur le tems auquel arriva l'hiſtoire de Judith. Les uns la placent avant, les autres après la captivité. Les derniers fixent ce grand événement ſous Cambyſe, ou ſous Darius Hyſtaſpès, ſous Xerxès, ſous Artaxerxès Ochus, & même ſous Antiochus Epiphanes & du temps des Machabées.

Mais le 1er. chapitre du livre de Judith renverſe entierement ce ſyſtême. Il y eſt dit que Nabuchodonoſor, qui regnoit à

(*a*) D. Calmet, Diſſert. T. I. p. 738.

Ninive, déclara la guerre à Arphaxad Roi des Médes. Or tous les Chronologiſtes conviennent que Ninive fut détruite avant Cyrus fondateur de la Monarchie des Perſes, & qu'il n'y a point eu de Roi des Médes après Aſtyages, ou Cyaxare. Une pareille Hypothèſe ſeroit capable de bouleverſer l'Hiſtoire Sacrée & Profane; & je ne conçois pas comment des Auteurs diſtingués l'ont adoptée, ſans faire attention aux difficultés inſurmontables dont on pouvoit les accabler.

Il faut donc placer l'Hiſtoire de Judith dans un temps, où les Rois Médes diſputoient l'Empire de l'Aſie aux Roisdes Aſſyriens, ce qui n'a pu être qu'avant la captivité. Génébrard croit que ce fut ſous Ezéchias. Il prétend que Nabuchodonoſor le Grand envoya Holofernes en Judée la 13e. année de ſon regne, & qu'après la défaite de ce Général, il y vint lui-même ſix ans après, prit Jéruſalem & ruina le Temple. Mais cette opinion ne peut s'acorder avec l'Ecriture, qui obſerve (*a*) que Judith vécut 105 ans, & que durant ſa vie & long-tems après ſa mort perſonne n'épouvanta Iſraël.

Le ſentiment qui met l'Hiſtoire de Judith ſous Manaſſès après le retour de ce

(*a*) Judith, C. XVI. v. 30.

Prince dans ſon Royaume, paroît le mieux appuyé, & a été ſuivi juſqu'à préſent par les meilleurs Chronologiſtes. On a prouvé qu'elle n'a rien d'incompatible ni avec l'Ecriture, ni même avec l'Hiſtoire profane. Surquoi on peut conſulter M. Huet (*a*) D. Calmet (*b*) M. Prideaux (*c*) & ſurtout le pere de Montfaucon, qui a traité cette matiere *ex profeſſo* dans un ouvrage intitulé, *la Verité de l'Hiſtoire de Judith* (*d*). J'obſerverai ſeulement, que ce ſavant Bénédictin paroît fort embaraſſé pour concilier avec l'Hiſtoire profane ce qui eſt dit dans l'Ecriture, que Nabuchodonoſor, autrement Saoſduchin, attaqua la 12e. année de ſon regne Arphaxad Roi des Médes; parceque Saoſduchin ne regna, dit-on, que neuf ans: mais cette difficulté ne devoit pas arrêter, puiſque le Canon de Ptolomée donne à Saoſduchin 20 ans de regne.

Le Chevalier Newton croit (*e*) que Chyniladon eſt le Nabuchodonoſor de Judith, & que la défaite d'Holofernes arriva non pas durant le regne de Manaſſès, mais dans le temps de l'enfance de

(*a*) Demonſt. Evang. propoſ. 4.
(*b*) Diſſert. T. II. p. 178.
(*c*) Hiſt. des Juifs, T. I. p. 62.
(*d*) In 12. Paris. 1690
(*e*) Chronol. de Newton, p. 311.

Josias son petit-fils ; le P. Berruyer place aussi cet événement à la 9e année du regne de Josias.

L'Abbé Lagniau, qui nous a donné une Traduction de *l'Histoire Universelle de Tursellin* (*a*) avec des Notes très-étendues mais peu recherchées, après avoir rapporté le sentiment du P. Petau sur le temps de l'Histoire de Judith, ajoûte : (*b*) *Torniel Jésuite, autre savant Chronologiste, recule cette Histoire de deux cens vingt ans, & la place sous les Rois de Perse.* Augustin Torniel n'étoit pas Jésuite, mais de la Congrégation des Barnabites à Milan, dont il fut deux fois Général. Il mourut en 1622. Ses *Annales Sacri & Profani ab orbe condito ad eundem Christi passione redemptum*, ont été imprimées plusieurs fois en 2 vol. in-fol. la meilleure Edition est celle d'Anvers, 1620.

Z. Le commencement des 70 années de la captivité doit être placé à l'an IV. du regne de Joakim. C'est le sentiment de tous les Juifs, de Théodoret, de Nicolas de Lyra, du P. Petau & de son Continuateur, d'Ussérius, de M. Bossuet, de l'Auteur des figures de la Bible, de M. Prideaux, de Jean le Clerc, du P. Tournemine, de M. l'Abbé Guyon, & de plusieurs autres Historiens & Chro-

(*a*) In 12. 3. vol. Paris. 1706.
(*b*) T. I. p. 172.

nologiſtes. L'opinion qui fixe le commencement de ces 70 années à la derniere priſe de Jéruſalem ſous Sédécias, a auſſi beaucoup de partiſans. On peut voir leurs raiſons dans la *Concorde Chronologique* du P. Labbe, qui nous eſt oppoſé. Les preuves qu'il tâche de faire valoir, avoient été réfutées d'avance par le P. Petau.

D. Calmet varie en cette occaſion. Il ſuit notre ſentiment dans les Tables Chronologiques de ſes *Diſſertations* (*a*); mais dans ſon *Hiſtoire de l'Ancien Teſtament* (*b*), & dans la Table Chronologique de ſon *Dictionaire de la Bible* (*c*), il embraſſe la ſeconde opinion.

La Chronologie des Rois de Juda & d'Iſraël eſt remplie de difficultés. Un de ceux qui les ont le mieux diſcutées eſt Jean-Baptiſte le Brun des Marettes, ſavant Eccléſiaſtique de Rouen, dont nous avons un très-bon ouvrage, intitulé: *Concordia Librorum Regum & Paralipomenon, complectens Hiſtoriam Regum Iſraël & Juda, cum Annotationibus* (*d*). Ce Livre n'eſt pas à beaucoup-prés auſſi connu qu'il devroit l'être, & je ne le trouve preſque cité nulle part.

(*a*) T. III. p. 762.
(*b*) T. III. p. 379.
(*c*) T. IV. Table Chron. p. 256.
(*d*) In 4°. Paris. 1691.

Mais un autre ouvrage bien plus considérable est celui que feu M. des Vignoles, Savant de Berlin, fit imprimer en 1738. étant âgé de 88 ans, & qu'il dédia à la Reine de Prusse (*a*), Princesse d'un génie supérieur, qui cultive les Beaux-Arts, & honore les Savans de sa protection. Ce Livre a pour titre, *Chronologie de l'Histoire sainte & des Histoires étrangéres qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone* (*b*). Le Public éclairé a fait le plus favorable accueil à cet ouvrage rempli de grandes recherches d'une vaste érudition, d'idées neuves & même singulieres. M. des Vignoles coupe souvent les nœuds qu'il ne peut délier; mais on reconnoît toujours son habileté dans l'Astronomie, dans l'Histoire & la Critique. Il a eu néantmoins toutes les peines du monde à trouver un Libraire, qui voulût se charger de l'impression de son Livre. Si ce savant Académicien se fût amusé à faire des Romans, il ne se seroit pas vû dans le même embarras.

&. Il est marqué dans l'Ecriture (*c*) que Daniel lisant avec attention cet endroit de Jéremie (*d*) où il est dit qu'après

(*a*) A présent la Reine Mere.
(*b*) In 4°. Berlin. 2. vol.
(*c*) Daniel. C. IX. v. 2.
(*d*) Jerém. C. XIX. v. 10.

70 ans Jéruſalem devoit ſe relever de ſa chute, il pria le Seigneur pendant pluſieurs jours de lui donner l'intelligence de ce paſſage. Alors l'Ange Gabriel lui fut envoyé, & lui dit : « Septante ſemaines abregées, *ou fixées, déterminées*, s'écouleront ſur votre » Peuple & ſur la Ville ſainte, juſqu'à » ce que la prévarication ſoit abolie, que » le péché prenne fin & que l'iniquité « ſoit effacée, que la juſtice éternelle » vienne ſur la terre, que les Viſions & » les Prophéties ſoient accomplies, & » que le Saint des Saints ſoit oint. *L'Ange ajoûte :* Depuis l'ordre qui ſera donné pour le rétabliſſement de Jéruſalem, juſqu'au Chriſt chef de mon peuple, il s'écoulera ſept ſemaines & ſoixante-deux ſemaines; & les murailles » ſeront rebâties dans des temps fâcheux » & difficiles; & après ſoixante-deux ſemaines le Chriſt ſera mis à mort, & le » peuple qui le doit renoncer ne ſera plus » ſon peuple. La Nation qui doit venir » avec ſon chef, détruira la Ville & le » Sanctuaire. La ruine ſera entiere, & la » déſolation prédite arrivera après cette » guerre. Il conſommera ſon alliance » avec pluſieurs dans une ſemaine; & à » la moitié de la ſemaine, les Hoſties & » les Sacrifices ſeront abolis, l'abomination de la déſolation ſera dans le Tem-

» ple, & la désolation durera jusqu'à la » fin (*a*).

L'Ange Gabriel ne répond pas directement à la question de Daniel, qui lui demandoit quand finiroient les 70 années de la captivité de Babylone. Leur fin étoit proche, elle devoit arriver à deux ans de-là ; mais à l'occasion de ce nombre de 70 ans, l'Ange lui découvre un autre mystére infiniment plus intéressant, qui devoit s'accomplir dans 70 semaines d'années ; c'est la mort du Sauveur, qui étoit la fin & le terme de toutes les promesses & de toutes les Prophéties.

Mon dessein n'est pas de rapporter les différens sentimens des Peres, des Commentateurs & des Chronologistes sur cette importante matiere. On en trouve un grand & savant détail dans les dissertations de D. Calmet (*b*). J'observerai seulement que cette Prophétie étant d'un grand poids pour la conviction des Juifs & des Infideles, il faut regarder comme dangereux tous les systèmes qui expliquent la Prophétie, sans marquer les rapports qu'elle a avec J. C. Tel est celui du Chevalier Marsham, qui détruit tout ce que l'Eglise jusqu'ici a tiré d'avantage de cette Prophétie contre les Juifs & les Payens, lorsqu'il la borne simplement à

(*a*) Daniel. C. IX. v. 14. & seq.
(*b*) T. III. p. 519.

Cyrus & à Antiochus Epiphanes, à la ruine du Temple de Jéruſalem & à la diſperſion de ſes Prêtres (*a*). On ne voit dans cette hypothéſe de Marsham, ni Chriſt mis à mort, ni alliance confirmée, ni rien qui ait rapport à l'établiſſement de la Religion Chrétienne. M. Abbadie (*b*) l'a réfuté, ſans le nommer. On peut encore conſulter M. l'Abbé Houteville, dans ſa *Religion prouvée par les faits* (*c*).

Tout le monde convient que les ſemaines marquées dans Daniel ſont des ſemaines d'années, deſorte que 70 ſemaines de 7 années chaque font 490 ans. Nous en fixons le commencement avec le P. Petau & Uſſérius à la 20e année du regne d'Artaxerxès Longuemain, lorſque Néhémie obtint de ce Prince la liberté de rebâtir les murs de Jéruſalem. La ſoixante & dixiéme ſemaine commence au baptême de J. C. ſa mort en eſt le milieu ; la fin eſt à trois ans & demi delà, lorſque l'ancienne alliance étant abrogée, & la nouvelle établie & ſcellée du ſang du Sauveur, l'Egliſe ſe répandit par toute la terre.

Il faut avouer que ce ſyſtème renferme de grandes difficultés ; mais juſqu'ici on n'en trouvera pas un ſeul qui en ſoit

(*a*) Marsham, Canon-Chron. p. 568.
(*b*) Vérité de la Relig. Chrét. T. I. p. 386.
(*c*) T. II. p. 173. Edit. in 4°. 1740.

exempt. Celui du Docteur Prideaux (*a*), qui paroit le mieux appuyé, eſt cependant défectueux ; puiſqu'après avoir placé le commencement des 70 ſemaines à la ſeptiéme année d'Artaxerxès Longuemain, il les fait finir à la mort du Sauveur, quoique l'Ecriture marque expreſſément que le Chriſt ſeroit mis à mort après les ſoixante-neuf ſemaines, & non pas à la ſoixante & dixiéme. Il eſt bon néanmoins de voir dans le livre de ce ſavant Anglois, ſur quels fondemens il établit ſon ſyſtème, & les grands efforts qu'il fait pour détruire celui du P. Petau, qui a traité en maître & avec beaucoup d'étendue cette importante matiere dans ſon ouvrage immortel *De Doctrinâ Temporum* (*b*). Quand je fais réflexion ſur cette diverſité de ſentimens entre des Savans du premier ordre, je ne puis m'empêcher d'avoir du regret que ces grands hommes n'ayent été contemporains. Il eſt aiſé de réfuter une perſonne qui ne peut plus ſe défendre. Par exemple, dans la matiére dont il eſt ici queſtion, on diroit en liſant la diſſertation de M. Prideaux, qu'il détruit juſqu'aux fondemens le ſyſtème du P. Petau & celui d'Uſſérius. Je m'imagine cependant que ſi le Jéſuite & l'Archevêque

(*a*) Hiſt. des Juifs, T. II. p. 13. & ſuiv.
[*b*] L. XII. C. 32. & ſeq.

d'Armach euſſent vécu cinquante ou ſoixante ans plus tard, le docteur Anglois n'auroit tout au plus réuſſi qu'à rendre la queſtion problématique.

Denis Petau, mort en 1652. âgé de 69 ans & quelques mois, eſt regardé avec raiſon comme l'un des plus grands hommes des derniers ſiécles. M. du Pin l'a aſſez bien caractériſé (*a*). [On ne peut nier, *dit-il*, que ce Jéſuite n'eût un génie très-étendu & très-vaſte, une lecture ſurprenante, une facilité merveilleuſe à écrire, particuliérement en latin. Il a excellé également dans les belles-Lettres, dans la ſcience des Langues, dans la Poëſie, dans l'Aſtronomie, dans la Géographie, dans la Chronologie, dans l'Hiſtoire & dans la Théologie. Il eſt rare de trouver un Auteur qui ait tant ſçu de choſes, qui ait tant travaillé ſur différentes matiéres, & qui ait réuſſi en tout genre]. Le P. Niceron a inſéré dans ſon Recueil (*b*) un Mémoire très-curieux & très exact, qu'un habile homme lui a communiqué, *ſur la vie & les ouvrages du P. Petau.*

AA. Les Critiques ne s'accordent point ſur le tems auquel arriva l'Hiſtoire d'Eſther, ni ſur le nom propre du Roi que l'Ecriture appelle Aſſuerus. Quelques-

(*a*) Bibliot. des Aut. Eccleſ. du XVII. ſiecle, T. II.
(*b*) Mémoires du P. Niceron, T. XXXVII. p. 81.

uns placent cet événement ſous les Rois Médes ; opinion qui ne mériteroit peut-être pas qu'on la réfutât, ſi elle n'avoit été ſoutenue par le P. Tournemine. Ce ſavant Jéſuite ſuppoſe (*a*) qu'Aſſuérus n'eſt autre qu'Aſtyages, dernier Roi des Médes, & le Darius Medus de Daniel, qui épouſa Eſther la 17e. année du grand Nabuchodonoſor. Mais je trouve dans ce ſyſtême des difficultés inſurmontables. 1°. Suivant l'Ecriture (*b*) l'Empire d'Aſſuérus s'étendoit juſqu'aux Indes ſur 127 Provinces. Or cela ne peut s'accorder avec le tems du regne de Nabuchodonoſor, qui avoit preſque ſoumis tout l'Orient. Les Roi Médes à la vérité étoient alors très-puiſſans ; mais les Aſſyriens l'étoient infiniment davantage. Une autre preuve, & elle me paroît déciſive, qu'Aſſuérus n'a pu regner ſur 127 Provinces du tems de Nabuchodonoſor, c'eſt que cette diviſion de l'Empire en 120 gouvernemens ne ſe fit qu'après la mort de Balthazar petit-fils de Nabuchodonoſor, & le dernier Roi de Babylone. Le VI. Chapitre de Daniel eſt formel là-deſſus. 2°. Selon le P. Tournemine, Eſther délivra le peuple Juif la troiſiéme année après la deſtruction du Temple par les

(*a*) *Canon Chron. ad annum M.* 4296. *apud* Lenglet, Méth pour l'Hiſtoire. T. VI. p. 146.

(*b*) Eſther, C. I. v. 1.

Caldéens ; l'Ecriture dit au contraire que le Temple ſubſiſtoit du tems d'Eſther (*a*). 3°. Suze étoit la capitale d'Aſſuérus, au lieu que celle des Rois de Médie étoit Ecbatane. 4°. Dans tout le Livre d'Eſther, les Perſes ſont toujours nommés avant les Médes, & on y remarque par-tout les mœurs, les manieres & les coutumes des Rois de Perſe : ce qui prouve clairement qu'Aſſuérus n'a pu être qu'un des ſucceſſeurs de Cyrus, qui par la réunion des Royaumes d'Aſſyrie, des Médes & des Perſes, avoit fondé le plus grand Empire qu'on eût vû juſqu'alors dans le monde.

L'opinion la plus ſuivie & la mieux fondée, eſt celle qui place l'Hiſtoire d'Eſther après le retour de la captivité de Babylone, & ſous les Rois de Perſe. Mais quel étoit ce Roi que l'Ecriture nomme Aſſuérus ? Joſeph Scaliger & Sethus Calviſius, célebre Chronologiſte Allemand, prétendent que c'étoit Xerxès : ce que M. Rou, connu par ſes Tables Chronologiques, a tâché de prouver dans une Diſſertation inſérée par M. de Beauval dans ſon *Hiſtoire des Ouvrages des Savans* (*b*).

D'autres en grand nombre ſoutien-

(*a*) *Volunt .... extinguere gloriam Templi & altaris tui.* Eſther, C. XIV, v. 9.

(*b*) Mars 1706.

nent qu'Aſſuérus eſt Artaxerxès Longuemain. Ce ſentiment a d'illuſtres defenſeurs ; parmi les Anciens, Joſéphe, Sulpice Severe, Nicephore, Zonare, Suidas ; & entre les Modernes, Cajetan, Ménochius, Bellarmin, Salien, les PP. Petau, Briet, M. Prideaux.

S. Jérôme, Euſebe, le Vénérable Béde, Sixte de Sienne, Torniel, Pérerius, M. Godeau & pluſieurs autres ſe ſont déclarés pour Artaxerxès-Mnémon, & Serrarius pour Artaxerxès Ochus. Enfin la derniere opinion que je ſuivrois ſi j'avois à choſir, eſt celle de Tirin, de Bonfrerius, Cornelius *à lapide*, Uſſerius, M. Lancelot, M. Boſſuet, l'Abbé de Vallemont, Dom Calmet, M. l'Abbé Guyon, & d'une infinité d'autres qui placent l'Hiſtoire d'Eſther ſous Darius Hyſtaſpès.

BB. La plûpart des S S. Peres ont cru que tous les Livres de l'Ancien Teſtament compoſés avant la captivité, étant brûlés ou perdus, Eſdras les avoit écrits ou dictés de nouveau par inſpiration. Mais comme cette opinion eſt fondée ſur le IV. Livre d'Eſdras, qui eſt apocryphe & ſans autorité dans l'Egliſe, & que d'ailleurs elle eſt fauſſe & dangereuſe, les bons Critiques la rejettent entieremenr. Ils prétendent ſeulement qu'Eſdras ramaſſa le plus d'exem-

plaires qu'il lui fut poſſible, & qu'en les confrontant les uns avec les autres, il les mit dans l'état où nous les voyons aujourd'hui (*a*). 1°. Il corrigea toutes les fautes qui s'y étoient gliſſées par la négligence ou la mépriſe des Copiſtes. 2°. Il réunit tous les livres qui compoſoient alors l'Ecriture Sainte, les rangea dans l'ordre le plus convenable, & en fit le Canon de ce tems-là. 3°. Il ajouta dans pluſieurs endroits des Livres Sacrés ce qui lui parut néceſſaire pour les éclaircir, les lier, & les achever ; & en faiſant ces additions, tout le monde convient qu'il eut l'aſſiſtance du Saint Eſprit, qui avoit dicté les Livres mêmes. 4°. Il changea les anciens noms de pluſieurs lieux, qui étoient hors d'uſage depuis ſi long-tems qu'on ne les reconnoiſſoit plus, & y ſubſtitua les noms modernes qui leur avoient ſuccedé, afin que chacun pût connoître de quoi il s'agiſſoit. 5°. Il écrivit tout en caractères Chaldaïques, qui étoient alors les ſeuls que le peuple ſavoit lire. (*b*) Les Juifs à cauſe du commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens pendant la captivité, apprirent la langue Chaldaïque, fort approchante de la leur, & qui avoit preſque le même génie. Cette raiſon leur fit chan-

(*a*) Prideaux, Hiſt. des Juifs, T. II. p. 136.
(*a*) Boſſuet, Diſcours ſur l'Hiſt. univ. p. 66.

ger l'ancienne figure des lettres Hébraïques, & ils écrivirent l'Hébreu avec les lettres des Chaldéens plus uſitées parmi eux & plus aiſées à former. Ce changement fut facile entre deux Langues voiſines, dont les lettres étoient de même valeur, & ne différoient que dans la figure. Depuis ce tems, on ne trouve l'Ecriture Sainte parmi les Juifs qu'en lettres Chaldaïques; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne maniere de l'écrire. Leurs deſcendans ont perſéveré dans cet uſage juſqu'à nos jours, & nous ont par ce moyen conſervé le Pentateuque Samaritain en anciens caractères Hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles & dans tous les monumens des ſiecles paſſés. Je dois cependant ajouter en faveur des perſonnes peu verſées dans ces ſortes de matières, que le changement de caractères parmi les Juifs n'eſt pas à beaucoup près un fait inconteſtable. Bien des gens, ſoit Rabbins, Catholiques ou Proteſtans, ſoutiennent qu'il n'y eut jamais de ſubſtitution de lettres Chaldéennes aux Hébraïques; que celles qui ſont aujourd'hui en uſage dans les Livres ſaints y ont toujours été; que c'eſt l'Ecriture de Moïſe même, ou plutôt celle de Dieu qui n'a jamais pu être changée, ſans une eſpèce de ſacrilege & de profanation,

dont on doit bien ſe garder de charger un ſaint homme tel que le Scribe Eſdras. On ſe fonde ſur le caractère des Juifs, Nation fiere & ſuperſtitieuſe juſqu'à l'excès, mépriſant ſouverainement tous les autres peuples, & ſi attachée à ſes anciennes pratiques, qu'elle les conſerve opiniatrément, quoique diſperſée dans toutes les parties du monde, & malgré les perſécutions, les guerres, les calamités publiques & particulieres dont elle a été affligée juſqu'à préſent. On allégue d'autres raiſons qui prouvent du moins que cette queſtion eſt très problématique ; mais les plus ſavans Critiques ſe ſont déterminés pour le premier ſentiment. On peut voir leurs preuves dans D. Calmet (*a*) qui termine ainſi ſa Diſſertation ſur cette matiere. [Nous ne voyons aucune difficulté à reconnoître, que les caracteres Samaritains, ou Phéniciens, étoient les anciennes lettres dont Moyſe & tous les Hébreux s'étoient ſervis juſqu'après la captivité de Babylone, & qu'en ce tems-là le peuple déja accoutumé à la langue & aux lettres Caldéennes, n'ait reçu ſans répugnance les Livres Sacrés écrits en caracteres Caldéens par Eſdras ; revûs, rangés, retouchés, rédigés, & corrigés

(*a*) Diſſert. T. II. p. 131.

par ce ſage & ſavant Scribe, & autoriſés par les Chefs & les principaux de la Nation ; enſorte qu'inſenſiblement l'Ecriture Phénicienne ou Samaritaine fut abolie parmi eux, & les Livres ſacrés écrits en ces anciens caracteres ſupprimés, pour n'être plus lus, écrits, & copiés qu'en caracteres Caldéens.]

Pour ce qui regarde la queſtion, ſi Eſdras eſt l'Auteur des points voyelles, que l'on trouve aujourd'hui dans les Bibles Hébraïques, ou ſi c'eſt une invention des Critiques Juifs, connus ſous le nom de Maſſorétes, qui vivoient environ 500 ans après J. C. c'eſt ſur quoi les Savans ſont partagés. Louis Cappel, qui a combattu l'antiquité des points Hébraïques, & Jean Buxtorf le fils, qui a fait tous ſes efforts pour les rétablir, ont épuiſé la matiere. On trouvera dans M. Prideaux (*a*) les raiſons que ces deux Proteſtans ont apportées de part & d'autre en faveur de leur opinion. Le ſentiment de Cappel eſt aujourd'hui le plus ſuivi, & paroît le mieux fondé.

Le P. Morin de l'Oratoire, bon Critique & ſavant dans les Langues Orientales, après avoir examiné cette matière avec une grande attention, a prouvé dans

(*a*) Hiſt. des Juifs, T. II. p. 166.

ſes *Exercitationes Biblicæ* (*a*), que les points voyelles n'étoient pas encore inventés, ni au tems de S. Jérôme, ni même du tems des Docteurs qui ont compoſé le Talmud, lequel n'a été achevé qu'au VII. ſiecle. Les premiers veſtiges qu'il rencontre de ces points, ſont dans les écrits de deux fameux Rabbins, qui vivoient vers l'an 940. D'où l'on peut conclure, que le commencement des points voyelles ne doit guéres être placé avant le milieu du X. ſiecle.

On a pu voir dans le premier volume de ces Mémoires pluſieurs Remarques qui ont rapport avec les deux articles qu'on vient de lire. Si l'on veut bien ſe les rappeller, on aura du moins quelque légere idée des principales queſtions qui concernent l'Hiſtoire du peuple de Dieu.

[*a*] T. II. C. 1. & ſeq. Jean Morin, né dans la Religion P. R. fut converti par le célebre Cardinal du Perron, & entra dans la Congégation des Peres de l'Oratoire, où il mourut en 1659. âgé de 68 ans.

ARTICLE

ARTICLE LIV.

Extrait du Janus François & des Pleïades de Chavigny, ancien Commentateur de Noſtradamus.

LOrſque j'ai parlé dans le II. volume de ces *Mémoires* (*a*) des Centuries de Noſtradamus, j'ignorois qu'un de ſes principaux Interpretes a été un certain Jean-Aymes de Chavigny, qui écrivoit ſous Henri IV. Jean Dorat fut ſon Profeſſeur en Langue Greque, & je ſuis perſuadé que le maître ſuperſtitieux juſqu'à l'excès & infatué des rêveries de l'Aſtrologue Provençal, inſpira les mêmes idées à ſon diſciple, & le rendit auſſi crédule & auſſi viſionnaire que lui. Ce qu'il y a d'aſſuré, eſt que Chavigny, plein de reſpect & de vénération pour Noſtradamus, abandonna Beaune ſa patrie, & alla s'établir à Salon, dans l'unique deſſein d'y paſſer ſes jours avec le Prophete dont la renommée publioit tant de merveilles. Ce grand perſonnage fut ſenſible à la démarche d'un jeune Proſelyte, qui avoit tout ſacrifié pour lui prouver ſon at-

(*a*) Voy. Art. XLV.

tachement. Il accorda généreuſement à Chavigny ſon amitié & ſa confiance. Il l'initia dans les myſteres de ſon Art les plus ſecrets ; & s'il ne put lui communiquer l'enthouſiaſme & la fureur divine dont il étoit rempli, du moins fournit-il à ſon éleve les moyens infaillibles de percer le ſombre voile qui couvroit ſes Prophéties, même après qu'elles étoient vérifiées par l'évenement. La mort ſeule de Noſtradamus rompit cette étroite union, qui ſubſiſtoit depuis pluſieurs années, & que rien n'avoit jamais pû altérer. Le Prophete, devenu extrêmement foible & caduque par les incommodités de la goute, attendoit conſtamment ſon année climatérique, qu'il ſavoit devoir lui être fatale. En effet ſa goute s'étant tournée en Hydropiſie, il en fut ſuffoqué au bout de huit jours, le 2 Juillet 1566. (*a*) un peu avant que le Soleil fût levé. » Que le tems de ſon trépas » lui fut notoire, même le jour, voire » l'heure, je le puis témoigner avec vé» rité, *dit Chavigny* (*b*), me ſouvenant » très-bien que ſur la fin de Juin, la» dite année, il avoit écrit de ſa main » aux Ephémerides de Jean Stadius, » ces mots Latins : *Hic propè mors eſt* ; » c'eſt-à dire, *ici proche eſt ma mort.* Et

(*a*) Il étoit né le 14 Décembre 1503.
(*b*) Janus François, p. 4.

» le jour devant qu'il fit échange de cet-
» te vie à l'autre, lui ayant assisté bien
» longuement, & sur le tard prenant
» congé de lui jusques au lendemain,
» il me dit ces paroles: *Vous ne me ver-*
» *rez pas en vie au Soleil levant* ».

Chavigny observe encore, que Nostradamus avoit lui-même prédit sa mort dans ses présages sur le mois de Novembre 1567.

Du retour d'Ambassade. Don du Roi. Mis au lieu.
Plus n'en fera. Sera allé à Dieu.
Parens plus proches, amis, freres du sang
Trouvé tout mort près du lit & du banc.

Il est question dans le premier vers de quelque Ambassadeur comblé à son retour des bienfaits du Roi, & auquel on donneroit un successeur. Les trois autres vers concernent visiblement Nostradamus. *Plus n'en fera.* C'est-à-dire qu'il ne feroit plus de prophéties. *Sera allé à Dieu.* Parceque Dieu l'auroit reçû dans son Saint Paradis. *Parens plus proches, &c.* Cela signifie que les parens & les amis du Prophete le trouveroient mort près du banc où il s'asseyoit durant sa maladie, étant devenu si enflé, qu'il ne pouvoit plus rester couché dans son lit.

Cette prédiction auroit ſans doute quelque choſe de frapant, ſi Noſtradamus ne s'étoit pas trompé dans ſa ſuputation. Il fixe l'époque de ſa mort en Novembre 1567. & meurt au mois de Juillet de l'année précédente. Cette erreur de calcul ne fait pas honneur au Prophete ; mais elle prouve la ſimplicité de Chavigny, qui ne s'eſt nullement apperçû de la contradiction. Auſſi le Sieur Guynaud (*a*) pour ſe tirer de ce mauvais pas, n'a-t-il fait aucune difficulté de falſifier le texte de Noſtradamus, en diſant qu'il avoit annoncé ſa mort dans les préſages de l'année 1566.

Chavigny ayant vû mourir ſon cher maître, n'eut plus que du dégoût pour un pays qui lui rappelloit ſans ceſſe la perte irréparable qu'il venoit de faire. Il quitta donc la Provence, & fut s'établir à Lyon, où il ne s'occupa déſormais qu'à bien méditer, tant ſur les grandes choſes qu'il avoit appriſes de la propre bouche de Noſtradamus, que ſur celles qu'il voyoit enveloppées ſous le voile énigmatique des Centuries & autres préſages en vers & en proſe du divin Aſtrologue. Après 28 ans d'application & de travail, on vit enfin pa-

(*a*) Concordance des Prophéties, p. 24.

roître le fruit de ſes veilles ſous ce titre, qui donne une juſte idée de tout l'ouvrage.

La premiére Face du Janus François, contenant ſommairement les troubles, guerres civiles & autres choſes mémorables advenues en la France & ailleurs dès l'an de ſalut M. D. XXXIV. *juſques a l'an* M. D. LXXXIX. *fin de la Maiſon Valeſienne. Extraite & colligée des Centuries & autres Commentaires de M. Michel de Noſtre-Dame, jadis Conſeiller & Médecin des Rois Très-Chreſtiens Henry II. François II. & Charles IX. A la fin eſt adjouſté un Diſcours de l'Advenement à la Couronne de France du Roy Tres-Chreſtien à preſent regnant : enſemble de ſa grandeur & proſpérité à venir. Le tout fait en François & Latin pour le contentement de pluſieurs. Et dedié au Roy.* In-4°. Lyon 1594. L'Hiſtoire de nos guerres civiles eſt précédée d'un Avertiſſement, où Chavigny fait voir que la Providence dans tous les tems a ſuſcité des Prophetes, qui ont annoncé aux hommes pécheurs les diverſes calamités dont ils devoient être affligés par la divinité offenſée de leurs déreglemens. Parmi ces Prophetes, il nomme Noé, Lamech, Héber, Abraham, Sambethe la premiére Sibylle, Samuël & les autres Prophetes qui parurent ſucceſſivement

juſqu'au retour de la captivité. Il met au même rang S. Hippolite Martyr, Ambroiſe Merlin ſi reſpecté des Anglois, Ste. Brigite, l'Abbé Joachim, Teleſphore Hermite Calabrois, Lolhardus Hermite Allemand. Après quoi, paſſant à ſon Héros, il s'écrie: » Et que » dirons-nous de ce grand Michel de » Noſtre-Dame, miracle de notre âge, » qui nous a laiſſé par eſcrit tant de » belles & rares Varicinations, qui avec » leurs ailes enpennées ont couru tout » le monde, & l'ont rempli d'ad- » miration & d'eſtonnement? Ne ſera- » t-il mis malgré l'envie au nombre des » ſuſdits méritoirement? Qui comme » un Calchas Teſtoride, & voire mieux » qu'un Calchas Homérique, entendoit » le paſſé, ſçavoit le préſent & la cho- » ſe future: voire qui ſouloit dire avec » aſſurance:

J'annonce vérité ſimplement & ſans pompe,
Et mon preſage vray nullement ne me trompe.

» Qui a prédit nos guerres civiles de » point en point pluſieurs années avant » qu'elles ſoyent advenuës, & ſi parti- » culierement & par le menu qu'aucun » de nos Hiſtoriens ne ſçauroit faire » mieux: voire touché des points qu'ils » n'ont ſçeu, ou qu'ils ont diſſimulé &

» passé par connivence. . . . . Qui a escrit » en 24. Livres, tant en Prose qu'en » vers, des choses du tout merveilleu- » ses en style fort obscur, & qui ne se » donne de premier front à entendre, à » la mode accoutumée & familiere de » tous Vaticinateurs. »

Cette obscurité affectée par Nostradamus lui fait tort dans l'esprit d'une infinité de personnes, qui mépriſent ſes Centuries, ou s'imaginent qu'on ne peut en pénétrer le ſens. Et c'eſt pour détruire un préjugé ſi injurieux à la mémoire du Prophete, que Chavigny nous apprend qu'il a recueili & commenté 350 Quatrains, où Nostradamus donne une Hiſtoire exacte & circonſtanciée de tout ce qui devoit arriver en France, depuis le commencement de l'Héréſie de Luther juſqu'à la mort de Henri III. Il ajoûte que cette premiére partie de ſon ouvrage qui traite des évenemens déja connus, ſeroit ſuivie d'une autre intitulée, *La ſeconde Face du Janus François*, laquelle comprendroit l'avenir depuis 1588. juſques en 1607. *mais nous differons, dit-il, ce dernier Traité à un autre temps pour bonnes & juſtes raiſons.*

La meilleure de ſes raiſons étoit ſans doute qu'il craignoit d'être témoin lui-même de la fauſſeté de ſes prédictions; mais nous verrons bientôt que l'envie de

paſſer pour Prophete étoit trop forte en lui, pour qu'il voulût ſe borner à la fonction de ſimple Commentateur. L'ordre qu'il a ſuivi dans ſa premiere Face du Janus François, eſt clair & méthodique. Tous les Quatrains de Noſtradamus, que Chavigny s'eſt imaginé avoir du rapport à notre Hiſtoire, & qui étoient répandus dans les Centuries, ſans ſuite, ſans liaiſon, comme autrefois les vers de la Sibylle emportés par le vent, ſont ici raprochés & aſſujettis aux loix de la Chronologie. Au deſſous de chaque Quatrain, on trouve des remarques Hiſtoriques, ou comme s'exprime le Commentateur, *des Scholies & brieves Sentences*, qui expliquent le texte vers par vers & ligne par ligne. Il a également traduit en latin les Quatrains avec le Commentaire, de même que l'avertiſſement & la vie ſommaire de Noſtradamus. Cet ouvrage qui lui avoit coûté près de 30 ans *d'infini labeur*, pourroit faire illuſion à un lecteur peu attentif. On y trouve en effet des explications ſi heureuſes de pluſieurs Quatrains de Noſtradamus, qu'on ſeroit tenté de croire qu'il a réellemeut prédit la plûpart des évenemens de nos guerres civiles. Mais le merveilleux diſparoît par l'aveu ingénu que fait Chavigny lui-même, que Noſtradamus a également inſéré dans ſes Centuries le paſſé, le préſent

& l'avenir. « Que ſi aucuns, dit-il, tournoient à vice de ce qu'en cette Hiſtoire l'Auteur traite auſſi du paſſé [car il eſt certain qu'il a écrit la plus grand part de ſes préſages ſous Henri II. Roi de France] je répondrai ſelon Théodoret au Commentaire qu'il a fait ſur les Pſeaumes de David, que c'eſt le propre de la Vaticination recevoir les choſes futures non ſeulement, mais auſſi narrer les préſentes avec les paſſées. » Ce qu'il prouve tant par les œuvres de Moïſe que du même David.

On ne doit donc pas être étonné de voir ſi clair dans cette Chronologie depuis 1534. juſques en 1567. Noſtradamus n'étoit alors que ſimple Hiſtorien. Mais après ce tems là, il ne dit plus que des choſes vagues, & ſuſceptibles de mille interprétations différentes. Auſſi le Commentateur, qui ſe trouve abſolument dépayſé, eſt preſque toujours contraint de recourir aux conjectures. Il ſépare les Quatrains; il en explique une partie, renvoye l'autre à un tems plus éloigné, & laiſſe quantité de vers ſans interprétation, en avouant qu'ils ſont pour lui une enigme impénétrable. *Deſtruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.* Mais malgré ſon embarras, il ne laiſſe pas quelquefois de rencontrer ce qu'il veut. La concordance des Prophéties de Noſtra-

damus par le Sieur Guynaud, eſt une très-mauvaiſe copie de l'ouvrage de Chavigny, qui quoique viſionnaire, entendoit du moins ſa matiere, & a fait humainement tout ce qui étoit poſſible pour en tirer parti. Sa vie ſommaire de Noſtradamus, les principales explications qu'il a données des Quatrains juſqu'au regne de Henri IV. tout a été groſſierement pillé par Guynaud, qui d'ailleurs attribue à Noſtradamus des Vers faits après coup & viſiblement ſuppoſés. Tels ſont ceux qui concernent le Maréchal de Biron, & le Duc de Montmorency.

Quand de Robin la traitreuſe entrepriſe
Mettra Seigneurs & en peine un grand Prince
Sceu par La Fin, chef on lui tranchera.

Robin eſt l'anagrame de Biron. Celui qui découvrit la conſpiration du Maréchal, étoit un Gentilhomme nommé la Nocle Seigneur de La Fin. Ainſi la fourberie ſaute aux yeux (*a*).

Celui qui les hazards a toujours ſurmonté,
Qui fer, feu, eau, n'a jamais redouté,
Dans le pays & proche du Baſacle,
D'un coup de fer tout le monde eſtonné,
Par Crocodil étrangement donné,
Peuple eſbahi de voir un tel ſpectacle.

(*a*) On doit encore obſerver, que ces trois Vers ſont partie des fragmens de l'onziéme

Le Duc de Montmorency eut la tête tranchée à Toulouſe le 30 Octobre 1632. *Baſacle.* On nomme ainſi les moulins qui ſont auprès de Toulouſe. *Par Crocodil.* On dit que le Boureau s'appelloit le Crocodile. Il faudroit être bien aveuglé, pour douter que ces Vers n'ayent été fabriqués après l'évenement. Au reſte le Sieur Guynaud a fait une plaiſante bévue. Le Texte Latin de Chavigny eſt intitulé *Jani Gallici Facies prior.* Quoique Guynaud l'eût ſous les yeux, il a pris ridiculement le titre du livre pour le nom de l'Auteur; & au lieu de citer Chavigny dans ſon *Janus Gallicus*, il dit toujours, *Janus Gallicus* dans ſon Hiſtoire des guerres civiles.

Il étoit naturel que Chavigny, après avoir paſſé preſque toute ſa vie à commenter Noſtradamus, voulût à ſon tour s'ériger en Prophete. On voit effectivement à la ſuite du Janus François un *Diſcours de la grandeur & proſpérité à venir* de Henri IV. à Alphonſe d'Ornano, pour lors Lieutenant Général de Dauphiné & de Languedoc, dans le

Centurie, préſentée à Henri IV. en 1606. par Vincent Seve de Beaucaire, qui dit l'avoir reçue du Neveu de Noſtradamus. Il n'étoit donc pas difficile d'y mettre la mort du Duc de Biron, qui avoit eu la tête tranchée le 28 Juillet 1602.

quel Chavigny ſe glorifie d'avoir autrefois prédit à ce Seigneur la mort d'Henri III. & l'avenement à la Couronne de Henri de Bourbon. Il rapporte pluſieurs préſages de la grandeur future de ce dernier tirés des Centuries de Noſtradamus, entr'autres celui-ci, qui eſt le Quatrain 76 de la X. Centurie, ſuivant mon Edition de 1698. Lyon in-12.

Le Grand Sénat décernera la pompe,
A un qu'après ſera vaincu, chaſſé :
Des adhérans ſeront à ſon de trompe
Bien publiez, ennemis déchaſſez.

Cela ſignifie, *dit Chavigny*, que Meſſieurs du Parlement de Paris donneront (& l'ont fait) la prééminence ſur le Royaume à un Prince & Seigneur (le Duc de Mayenne) qui enfin de compte ſera chaſſé & vaincu. *Doncques ſadite Mageſté entrera dans Paris & en jouira, & tient que ſera bientôt.* Chavigny va plus loin. Il oſe même fixer le tems de la réduction de Paris. Il dit donc que Bodin, dans une Lettre imprimée en 1590. donnant l'explication du Quatrain rapporté ci-deſſus, obſerve que les révolutions des Empires ſe font dans l'eſpace de ſix ans, le ſeptieme étant un nombre ſacré, myſtique & divin, qui ra-

mene le repos & la tranquillité, afin que l'homme accablé de miſeres, ne tombe pas dans le déſeſpoir. Bodin place le commencement de ces ſept années en 1588. & au mois de Mai, lorſque Meſſieurs les Pariſiens firent leurs Barricades. *Doncques*, continue Chavigny, *la ſixiéme année de ces troubles & guerres dernieres ſera expirée dans le mois de May prochain, dans lequel tems Paris tombera & preſtera joug à ſon Seigneur & Roy naturel.*

Notre Prophete écrivoit ceci le 19 Février 1594. & le Roi entra dans Paris le 22 Mars ſuivant : la prédiction paroît donc aſſez juſte ; mais ne ſeroit-elle point venue après coup ? Une preuve que Chavigny a pû antidater ſon *diſcours des grandeurs à venir du Roy*, c'eſt que la permiſſion de l'imprimer avec le Janus François eſt du 21 Juillet 1594. trois mois après la réduction de Paris ; terme plus que ſuffiſant pour compoſer ce diſcours François & Latin, qui ne contient pas 40 pages. Comme ce ſeroit cependant une injuſtice d'attaquer ſur de ſimples préſomptions la bonne foi de Chavigny, il eſt plus naturel de croire qu'il pouvoit très-bien, ſans être Prophete, annoncer dès le mois de Février la réduction de Paris, perſonne n'ignorant alors, que

cette grande ville, réduite aux abois, étoit diviſée en pluſieurs partis, dont le plus conſidérable & le plus nombreux ne penſoit qu'aux moyens de la ſoumettre à Henri IV.

Quoiqu'il en ſoit, ce diſcours Prophétique de Chavigny n'étoit que l'avant-coureur de ſon grand ouvrage, qui parut en 1603. & dont il donna en 1606. une ſeconde Edition fort augmentée. Il avoit pour titre : *Les Pleïades du Sieur de Chavigny Beaunois, diviſées en VII. Livres : Priſes & tirées des anciennes Prophéties, & conférées avec les Oracles du tant célebre & renommé M. Michel de Noſtre-Dame jadis Conſeiller & Medecin de trois Rois Très-Chreſtiens. Où eſt traité du renouvellement des ſiecles, changement des Empires, & advancement du nom Chreſtien.* Lyon. Rigaud. in 8°. de plus de 900. pp.

Comme Chavigny, dans tout ſon livre, ne dit pas un ſeul mot de la conſtellation des Pleïades, il a bien prévû que l'on voudroit ſavoir pourquoi il a choiſi un titre ſi bizarre. La premiére raiſon qu'il en donne, c'eſt que tel a été ſon plaiſir. Les IX. Livres d'Hérodote portent le nom des IX. Muſes. Le Poëme de Palingene eſt intitulé le Zodiaque. Demandez à ces Ecrivains, dit Chavigny, par quel motif ils ont don-

né ces titres à leurs ouvrages, où il n'eſt queſtion ni des Muſes, ni des XII. ſignes céleſtes ; ils vous répondront qu'ils l'ont ainſi voulu. *L'impoſition des noms eſt libre, & ne ſuit pas toujours la nature des choſes.* Mais voici la véritable raiſon, & c'eſt par pure complaiſance que Chavigny veut bien en faire part à ſes Lecteurs. Ecoutons le attentivement.

» Sept ans entiers, *dit-il*, auparavant » que je miſſe la main à ceſt œuvre, » j'eu en dormant une viſion ſignalée. » C'eſt qu'il me ſembloit contempler le » Ciel, & en le contemplant ça & là, ſe » préſenter à moi la conſtellation des » VII. Pleïades, mais ſi luiſantes, ſi net- » tes & belles, que la recordation m'en » esjouit encores. Elles imitoient la » ſplendeur & groſſeur de l'Eſtoille de » Jupiter ou de Venus..... Et pour » autant qu'en tout le Ciel je ne voyois » qu'icelles comme eſtant un peu jour, » & ſur le ſoir, meſme en dormant je » pris cela pour bonne augure. Et après » avoir donné diverſes interprétations » à ce mien ſonge & viſion, enfin je ſuis » tombé en celle-cy, & jugé que c'é- » toient ces ſept livres de prédictions, » qu'au bout de ſept ans & ſur mon ſoir, » j'entreprendrois & ferois. »

Graces à Chavigny, nous voilà donc au fait du titre de ſon Livre. Ses VII.

Pleïades ſont autant de prédictions, enrichies d'un Commentaire Prophétique, & dédiées *à Très-Chretien & Très Victorieux Henry IV. Roy de France & de Navarre.* Chavigny eſt la Sibylle de Cume, qui préſente à Tarquin ſon Recueil d'Oracles ſur la deſtinée de l'Empire Romain.

La premiére prédiction eſt de S. Catalde, Evêque de Tarente dans le V. ſiecle, qui ayant fait un livre des calamités de l'Italie, le cacha dans la terre, & environ mille ans après ſa mort, le fit préſenter à Ferdinand I. Roi de Naples; afin que ce Prince enorgueilli par une longue ſuite de proſpérités, y vît clairement les malheurs prochains de ſon Royaume, avec l'anéantiſſement & la deſtruction entiere de la maiſon d'Arragon. Simon Goulart, dans ſon *Threſor d'Hiſtoires admirables & mémorables* (*a*), fait ainſi l'hiſtoire de la découverte de ce Livre Prophétique, qu'il a tirée d'*Alexander ab Alexandro, Dier. Genial.* L. III. C. XV. [Chacun ſçait que durant la grande proſpérité de Ferdinant I. la Ville & Royaume de Naples ne voyant près ni loin de ſoi tant ſoit petite apparence de guerre ou autre redoutable changement, un ſainct homme nommé Catalde, lequel près

(*a*) T. II. p. 447. Edit. 1620.

de mille ans auparavant avoit été Evêque de Tarente, qui depuis le tenoit pour ſon Patron, une fois apparut ſur la minuit en viſion à un Preſtre d'icelle Egliſe, & l'admoneſta ſoigneuſement de fouiller en un certain endroit qu'il lui déſigna, où il trouveroit un livre par lui eſcrit durant ſa vie, dedans lequel il y avoit beaucoup de ſecrets eſcrits par mandement exprès de Dieu. Qu'ayant trouvé ce Livre, il le portaſt promptement au Roi Ferdinand I. Le Preſtre adjouſtant peu de foi à ceſte viſion, laquelle lui apparut encore pluſieurs fois en ſon repos, avint un jour que s'eſtant levé fort matin & ſe trouvant ſeul en l'Egliſe, l'Eveſque Catalde ſe préſente à lui, la mitre en teſte, couvert de chape Epiſcopale, & fit au Preſtre veillant & le contemplant le meſme commandement ſuſmentionné, adjoutant des menaces s'il n'exécutoit ce qui lui eſtoit enjoint. Le jour venu, ce Preſtre ſuivi de grande multitude de peuple s'achemina en proceſſion ſolemnelle vers la cachette où eſtoit le Livre, qui fut trouvé en plaques ou tablettes de plomb, bien attachées & clouées, contenant ample déclaration de la ruine, des miſeres, déſolations & pitoyables confuſions du Royaume de Naples, au tems de Ferdinand I. De

fait ſur les apreſts de la guerre, Ferdinand mourut, Charles VIII. Roi de France envahit le Royaume de Naples; Alphonſe fils aiſné de Ferdinand, dès ſon advenement à la Couronne déchaſſé, fut contraint s'enfuir en exil où il mourut. Son fils Ferdinand le jeune, Prince de très-grande eſpérance, héritier du Royaume, fut envelopé en guerre, & mourut en fleur d'âge. Puis les François & les Eſpaguols partagerent le Royaume, chaſſant Frideric fils puiſné de Ferdinand; firent des deſordres & ſaccagemens incroyables par-tout le pays. Enfin les Eſpagnols en chaſſerent du tout les François, & ſont juſqu'à préſent demeurés maiſtres de la piece entiere.]

La II. Prophétie rapportée par Chavigny eſt de la Sibylle Tiburtine, que S. Auguſtin, Liv. XVIII. de la Cité de Dieu, nomme Erythrée.

La III. dont l'Auteur eſt inconnu, fut donnée à Chavigny par Jacques Gohori, qui la regardoit comme une piece admirable & *prête à manifeſter ſes effets.*

La IV. eſt d'un Italien, nommé Laurentio Miniati, Précepteur de ce grand Jovinianus Pontanus, *qui pour l'excellence & grandeur de ſon eſprit* (dit François Guichardin en ſon Hiſtoire) avoit embraſſé toutes les Sciences, Orateur, Poëte & Philoſophe très-excellent.

La V. où ſe trouve marquée la fin & décadence prochaine de l'Empire des Turcs, eſt d'Antonio Torquato, Ferrarois, grand Philoſophe, Médecin & Aſtrologue très-renommé, qui l'envoya vers l'an 1480. au redoutable Mathias Corvin, Roi de Hongrie & de Boheme.

La VI. qui traite encore de la deſtruction de l'Empire Othoman, eſt en langue Turque, & a été traduite par Chavigny du Latin de Barthelemi Georgieviz Allemand.

La VII. & derniere eſt un diſcours de S. Hypolite Evêque & Martyr ſur la conſommation du monde, ſur l'Ante-Chriſt & le Jugement univerſel.

Chavigny, dans ſon Epître dédicatoire, s'eſt crû obligé de donner à Henri IV. cette idée générale de ſes VII. Prophétiés & de leurs Auteurs, dans la crainte que ce grand Roi ne les regardât, ſurtout les ſix premieres, *comme baves (a) ou choſes faites à plaiſir.* Après quoi il ajoûte : « Et pour autant que la plûpart de telles vaticinations, mêmement les quatre premieres, font mention autentique de votre Majeſté, Sire, mais ſoubs nuage & couverture, je les ai voulu illuſtrer & eſclaircir de quelques explications miennes, en-

[a] Eſpérance vaine, tromperie. Voyez Richelet.

» ſemble conférer avec les ſentences &
» arrêts du plus excellent Prognoſtiqueur
» de notre tems, Michel de Noſtre-Da-
» me, pour vous en donner plus de con-
» tentement; & faire voir auſſi à la
» France & aux Nations étrangeres,
» qu'eſtes le Prince dont la Majeſté Di-
» vine ſe veut ſervir en ce renouvelle-
» ment de ſiecle, & veut hauſſer ſi haut
» les grandeurs [après pluſieurs traver-
» ſes de la fortune marâtre] que la gloi-
» re & renommée d'icelles ſera cornée
» par tout l'Univers à l'envi, à l'envi. »

I. Prédiction de S. Cantalde.

[Un Roi ſortira de l'extraction & ti-
ge du LIS très-illuſtre, ayant le front
eſlevé, les ſourcis hauts, les yeux lon-
guets, le nez aquilin, lequel aſſemble-
ra de grandes armées: déchaſſera tous
les Tyrans de ſon Royaume: & eux
fuiront ès montagnes & cavernes, pour
ſoi cacher devant la face d'icelui. Car
ainſi que l'eſpouſe eſt jointe à ſon eſ-
poux, la juſtice ſera avec icelui aſſociée.
Juſques-à l'an quarantiéme de ſon âge
il fera guerre contre les Chreſtiens: ſub-
juguera les A. & autres inſulaires; les
E. A. L. I. Les Rois Chreſtiens lui ren-
dront obéïſſance & ſeront ſubjets. I. D.
R. E. F. D. T. F. Q. L. S. P. S. E. C. T.

L. I. F. M. L. S. C. Q. T. L. S. D. S. P. Et en même année obtiendra double Couronne. Après cela paſſant la mer avec grande exercice, entrera dans la Grece, & ſera nommé Roi des Grecs. De-là mettra ſous ſa puiſſance les Colchiens, Cypriens, Turcs, Barbares : faiſant un Edict, que quiconque ne voudra adorer Jeſus-Chriſt crucifié, ſera mis à mort. Il n'y aura Roi ne Prince, qui puiſſe réſiſter à ſes forces, d'autant que le bras du Seigneur ſera avec lui : & aura domination ſur toute la terre. Cela fait, il donnera repos aux Chreſtiens & à ſon peuple. Puis entrant en Jéruſalem, & eſtant monté ſur le mont d'Olivet, fera ſes prieres à Dieu. Et ayant oſté ſa Couronne Royale de deſſus ſa teſte, & rendu graces à Dieu le PERE, Dieu le FILS, Dieu le S. ESPRIT, avec grand tremblement de terre, & autres ſignes bien admirables qui adviendront, rendra ſon ame à DIEU.]

Il ſeroit inutile de copier les autres Prédictions, elles ne diſent rien de plus que celle-ci. Chavigny, ſuivant la méthode des Commentateurs, les explique en détail, & démontre à Henri IV. que toutes les merveilles qu'elles renferment, le regardent perſonnellement à l'excluſion de tout autre Souverain. Chaque preuve eſt toujours étayée de quel-

que paſſage de Noſtradamus. L'Auteur ſe met tout de bon en colere contre certains Mathématiciens, dont Paul Jove parle dans ſon Hiſtoire, qui lorſque Charles VIII. marchoit à la conquête du Royaume de Naples, lui prédiſoient l'Empire d'Orient & d'Occident. Ces promeſſes magnifiques ſont faites dans la Prophétie à un Roi de France de ſtature haute, de belle taille, beau à voir, *& par tous les lineamens de ſes membres bienfait & compoſé*, ayant plus de 40 ans. Charles VIII. au contraire, ſuivant le portrait qu'en font Guichardin & Gaguin, étoit dès ſon enfance *de petite complexion, infirme de ſa perſonne & valétudinaire, de fort baſſe ſtature, laid de viſage, & au reſte aſſez mal proportionné de ſes membres.* Il n'avoit que 27 ans, lorſqu'il mourut à Amboiſe frapé d'apoplexie; preuve évidente que les Aſtrologues n'étoient que des ignorans. D'ailleurs ils n'ont pas fait attention à la regle établie par Cyprien Léovice, Mathématicien du premier ordre, dans ſon Traité des grandes conjonctions & rencontres des hautes Planetes, Cometes & Eclipſes arrivées dans la IV. Monarchie. Cet homme admirable prouve fort bien, que les révolutions des Empires ſe font à peu-près de 800 en 800 ans. Il en arriva une très-conſidérable du tems de

Notre-Seigneur J. C. Huit ſiecles après cette époque, Charlemagne ſe fit couronner Empereur des Romains, & réunit ſur ſa tête ces trois belles fleurs, la Gaule, la Germanie, l'Italie. D'où Léovice conclut qu'au bout de 800 ans, à compter depuis la mort de cet Empereur, il y auroit une révolution ſi étonnante, qu'un ſeul s'attribueroit les Royaumes de pluſieurs. Or depuis Charlemagne juſqu'à Charles VIII. il ne s'eſt écoulé que 700 ans; donc, conclut à ſon tour Chavigny, pour trouver les 800, il faut deſcendre un ſiecle plus bas; & alors on vient préciſément au Regne d'Henri IV. en qui ſeul ſe devoit accomplir la Prophétie. Il n'eſt pas poſſible de ſe refuſer à une démonſtration de cette eſpece.

Notre Commentateur ne s'eſt pas ſimplement borné à dire comme Deſpréaux:

Je t'attens dans deux ans au bord de l'Helleſpont;

il ſuit pas-à-pas Henri IV. dans toutes ſes conquêtes à venir, & après lui avoir fait renverſer l'Empire Othoman, il le laiſſe enfin maître paiſible de tout l'Univers. A la vérité, il paſſe quelques lignes des Prophéties, ſans en donner l'explication. Il ne dit rien, par exemple, ſur les lettres majuſ-

cules & initiales de la prédiction attribuée à S. Catalde. Ce n'eſt pas qu'il ignorât ce qu'elles ſignifient. S'il a uſé de réticence, c'eſt qu'il craignoit, comme il le dit lui même, de s'attirer l'envie & la haine de tant de Souverains, qu'il prévoyoit devoir être bientôt attachés au Char de triomphe de Henri IV. Il promet néanmoins de s'exprimer avec une noble hardieſſe & ſans détour, dans la ſeconde Face de ſon Janus François, dont il parle ſouvent comme d'un Ouvrage fini & prêt à voir le jour; mais je ne ſache pas qu'il ait jamais été imprimé. Et l'Auteur agit prudemment : car la mort déplorable de Henri IV. ſurvenue quatre ans après, devoit lui ôter la démangeaiſon de faire des Prophéties, ſon gros Livre n'étant d'un bout à l'autre qu'un tiſſu de rêveries & de fauſſetés, où il y a cependant beaucoup de recherches & d'érudition. Un ſonge le lui avoit fait entreprendre ; auſſi n'a t-il débité que des ſonges, tels qu'on devoit les attendre d'un viſionnaire, qui avoit paſſé toute ſa vie à commenter les œuvres de Noſtradamus.

ARTICLE.

ARTICLE LV.

Recueil de Pieces ſur Catherine Charpy.

DAns les Livres de Médecine, & dans les Compilations d'Hiſtoires mémorables, il y a une infinité d'exemples de longues abſtinences à l'égard du boire & du manger. Celui que je vais rapporter eſt des plus ſurprenans. On verra ce qu'une imagination échaufée, conduite par l'eſprit de fanatiſme, ſoutenuë des forces de la Nature, eſt capable de produire. Ce ſera en même tems une nouvelle preuve, qu'il y a certains faits au deſſus de la portée du vulgaire, qui pourroient dans la ſuite être regardés comme tenant du miracle, s'il ne ſe trouvoit des perſonnes aſſez éclairées, pour diſſiper l'illuſion, & faire diſparoître le merveilleux fondé uniquement ſur l'artifice & l'obſtination de ceux qui cherchent à attirer les regards du Public.

Extrait de récit fait par M. Barat, Médecin, de l'abſtinence de Catherine Charpy, pour envoyer à Madame la Princeſſe de Conti (a).

C'eſt une fille âgée de 22 ans ou un peu plus, petite de ſtature, de teint un peu brune, qui autrefois, c'eſt-à dire il y a cinq ans, avoit la corpulence aſſez convenable à celles de ſon âge, & qui étoit bien réglée depuis l'âge de quinze ans juſqu'à celui qu'elle tomba malade. Elle avoit été tourmentée durant neuf mois d'une fiévre erratique & enfin quarte, lorſque le ſamedy veille de Paſques de l'an 1662. elle commença à ſe trouver mal de la gorge, qui s'augmentant peu à peu, donna des marques de grande inflammation & enſuite de ſupuration ; ce qui ſe paſſa toutefois dans l'intérieur, rien ne s'étant pû appercevoir que par la groſſeur & tumeur de la gorge, & le mal étant au deſſous des parties, où l'œil ne ſçauroit porter avec tel inſtrument Chirurgical que ce ſoit. De-là elle tomba inſenſiblement dans l'impuiſſance où elle eſt de pouvoir rien avaler de ſolide ni de liquide.

(a) Tiré d'un Manuſcrit, qui m'a été communiqué par M. l'Abbé Goujet.

L'on ne ſçauroit dépeindre plus naïvement cette pauvre malade, qu'en diſant que c'eſt ſquelet, ou aſſemblage d'os couverts d'une peau toute deſſéchée juſqu'à un tel excès, qu'il y a ſujet de croire que les entrailles & parties nourricieres du bas ventre participent à cette eſtrange conſomption. En effet toute l'eſtenduë du ventre depuis le cartilage Xiphoïde juſqu'à l'hipogaſtre eſt tellement deſſéchée & affaiſſée, qu'à la vûe & au toucher on ne reconnoît qu'un grand vuide ſous les fauſſes coſtes capable de tenir un aſſez gros pain, & la peau de l'abdomen tellement attachée à l'épine du dos, qu'à peine peut-on dire s'il y a en cette capacité ni foie, ni rate, ventricule, inteſtins, ou autre partie de ces lieux. Toutefois depuis les cinq années elle a vuidé quantité de matieres glaireuſes, ſanglantes & purulentes, telles que l'abcès du meſenterre durant pluſieurs jours : ce qui eſt arrivé deux ou trois fois, l'une deſquelles fut au mois de Juin dernier, lorſqu'elle étoit en ſequeſtre dans une maiſon d'honneur qu'il ſera dit ci-après.

Elle eſt fort ſujette aux douleurs de dents; depuis deux ans à peine l'ont-elles quitté un moment, enſorte qu'elle les a preſque toutes gaſtées ou tombées; ce qui fait qu'il y a de quoy s'étonner, qu'un corps tel que celui-là ſoit encore capa-

ble & puiſſe fournir ou des ſéroſités pour ces fluxions, ou du ſang dans les hémorragies par les narines qui lui arrivent troiso uquatrefois l'an, & plus ſouvent en aſſez grande abondance, d'un ſang aqueux, & par intervalles toutefois fort vermeil ; l'on y ajoûteroit la circonſtance des jours que ces ſaignemens arrivent, & le preſſentiment qu'elle en a, ſi l'on ne craignoit de s'expoſer au reproche d'une trop grande crédulité. Les foibleſſes & les convulſions ſont ſi fréquentes, qu'à peine reſte-t-elle un jour ſans ce ſymptome ; & dans cet état elle demeure ſans apparence de reſpiration, les yeux & la bouche fermés, & dans une ſi grande roideur, que l'homme le plus fort ne lui peut faire plier le col ou les bras. Les cinq derniers jours de l'an paſſé elle fut continuellement en cet état, & par fois elle y eſt demeurée dix & quinze jours, ſans revenir à ſoy & en connoiſſance. Soit qu'elle ſoit dans ſes foibleſſes ou convulſions, ou qu'elle ſoit libre d'eſprit, le poulx eſt ſi foible, qu'à peine le ſenton, & l'orſqu'elle parle, il faut pour l'entendre avoir l'oreille proche de ſa bouche, parceque toute revenue qu'elle eſt de ſes roideurs, les dents demeurent ſi ſerrées, qu'elle a peine d'articuler.

Dans toutes ſes convulſions nous n'avons jamais recogneu aucune écume à la

bouche, ni marque d'épilepſie.

Dans cet état ſi continuel de douleurs & meſlé de différens accidens, elle ne prend quoi que ce ſoit; & ſi quelquefois par force ou autrement on lui met dans la bouche de l'eau d'oxicrat ou d'eau ſimple, c'eſt alors que l'on voit ſes convulſions & ſes peines ſe renouveller & s'irriter, juſqu'à ce qu'elle aye rendu ce qu'on a voulu lui donner & avec uſure quantité de ſéroſités qui coulent du cerveau, ou montent du poulmon & de l'eſtomach, leſquelles on eſt obligé d'eſſuyer doucement avec un linge; de quoy a été teſmoing M. Morin, Médecin de Madame la Princeſſe de Conti, lequel paſſant en cette Ville en l'année 1666. eut la curioſité & la charité de viſiter deux fois cette fille: de-là vient qu'elle ne rend ni excrémens, ni urines, ſi l'on excepte deux ou trois fois que cela lui eſt arrivé, dequoy ſa mere & ſa ſœur donnerent avis incontinent avec beaucoup d'ingénuité. Elle a la vûe ſi excellente, que dans ſon lit placé en lieu fort obſcur, & duquel elle ne ſort jamais, elle ne laiſſe pas de lire ſes prieres en très-petits caracteres. Depuis deux ans on n'a point touché à ſa tête pour la peigner, ſans toutefois qu'elle ſoit aucunement infectée de vermine. Toute la peau de ſon corps eſt égale, ſans aucune apparence de gratelle ni

la moindre puſtule ; & quoique ſes dents ſoient toutes ou gaſtées, ou tombées, elle a néantmoins l'haleine auſſi douce, que celle d'un enfant qui eſt à la mamelle. C'eſt une choſe admirable de voir la patience de cette fille parmi tant de douleurs, à laquelle depuis tant d'années il n'eſt pas échappé une parole de murmure, ni un acte d'impatience, mais qu'au contraire elle édifie toujours ceux & celles qui la viſitent. L'orſqu'elle eſt hors de ſa foibleſſe, elle n'a autre penſée qu'à ſe réconcilier, & communier le plus ſouvent qu'elle peut. Et pour cet effet on la porte ſur les bras à l'Egliſe, où elle ſatisfait à ſes dévotions, & bien ſouvent au retour elle retombe dans ſon eſtat ordinaire, de ſorte qu'il ſemble que ſa bouche, ou au moins l'œſophage, ne s'ouvre que pour cette ſeule action.

L'ingénuité de la malade & de ſes proches eſt aſſez grande, pour croire qu'il n'y a point de feinte, puiſque volontairement ils l'ont remiſe entre les mains de Monſieur Copois Conſeiller au Préſidial, qui l'a gardée environ cinq ſemaines l'année paſſée, où elle à été obſervée & veillée exactement, & que même on a offert de la confier en quelque Communauté Religieuſe pour cette même épreuve, & qu'après tout ſa mere vefve,

quoique peu fournie de biens de la fortune, vit avec ſa famille de ſon petit travail d'Orphevre, ſans demander, recevoir, ni eſpérer rien de qui que ce ſoit. Tout cela ſuppoſé, il ſemble que l'on peut dire, que dans cette fille il y a des choſes, que l'on peut dire ordinaires & dépendantes de la maladie, & d'autres extraordinaires ou ſurnaturelles. De la premiere claſſe ſont la grande maigreur de tout le corps, excepté du viſage & des bras, qui conſervent encore la couleur & façon aſſez louable; la ſuppreſſion entiere de ſes.... les douleurs exceſſives des dents, cette enfonceure de ventre comme ſi c'étoit une caverne, les foibleſſes ou roideurs fréquentes cauſées par le cerveau ou par la matrice & autres parties viciées, le ſaignement de nez, la petiteſſe du poulx, la fievre par intervalles. A l'extraordinaire ou ſurnaturel ſe peut rapporter cette grande inclination & facilité à communier, la patience de la malade, la ſubſiſtance & la vie d'un corps ſans aucuns alimens ni liqueurs durant un tems ſi conſidérable; en conſéquence de cette abſtinence, la ceſſation des fonctions ordinaires de la veſſie & des inteſtins.

Ce ſujet mériteroit un examen plus ample, & qui paſſeroit le ſimple récit. Il ſuffit de remarquer, que l'on en trouvera des exemples dans Skenchius au chapi-

tre *de Aſitis* ; que feu Monſieur Prouvencher, Médecin renommé à Sens, a fait un Traité de l'inappétence de l'enfant de Vaufronde ; & que M. Citois, Médecin de M. le Cardinal de Richelieu, en a fait un autre intitulé *Abſtinens* ..... on peut ajoûter que M. Chollier de Surlot, Chanoine & grand Vicaire de Liege, en a fait auſſi quelques remarques dans ſon Livre intitulé *Fax Hiſtoriarum*, Cap. XVI. & qu'il y en a un exemple très-mémorable d'une fille du village de Cudot Dioceſe de Sens, qui vivoit en l'an 1200. Les curieux pourront voir cette merveille dans un Livre qui a pour titre, *Chronologia Monachi Altiſſiodorenſis Anonymi, cum appendice ad annum* 1222. *operâ & ſtudio Nicolai Camu'atii Tricaſſini.* Elle fut en cet état depuis l'an 1170. juſques en l'an 1211. *A Troyes le* 15 *Mars* 1667. *ſigné Barat Médecin.*

Pour achever les obſervations ci-deſſus il me ſera permis d'ajoûter que la dite fille, à la priere que j'en fis l'an paſſé, m'a été confiée avec beaucoup de franchiſe, & apportée en ma maiſon le neuf Septembre 1667. & qu'elle y eſt demeurée juſqu'au vingt-huit incluſivement ; que pendant ces vingt jours aucun de ſes parens ne l'a viſitée de jour qu'en ma préſence, & de toute ma famille; que la nuit elle n'a été viſitée que de moy & mes

domeſtiques ; & que durant tout ce tems j'ai recogneu autant que je puis la vérité des Articles mentionnés ci-deſſus, de laquelle toutefois j'étois desja perſuadé. *A Troyes le 16 Juin 1668. Signé Barat Médecin.*

Les jours que cette Abſtinente ſaigne.

La Circonciſion, le Dimanche de la Paſſion, le Vendredy Saint quatre fois, l'Invention Sainte Croix, S. Pierre Martyr, S. Eutrope, les ſept Freres Martyrs, S. Barthelemi, Sainte Tanche, Sainte Catherine Martyre & toute l'Octave, les dix mille Crucifiés.

Lettre de M. Dodart à M. Barat, Médecin à Troyes, ſur la fille qui ne mange point, Catherine Charpy.

Monſieur, voicy donc ce que je penſe de la maniere de vivre de cette perſonne. Pour conjecturer comment une perſonne puiſſe vivre pluſieurs années ſans manger, il faut faire réflexion ſur les cauſes de la néceſſité que nous avons ordinairement de manger tous les jours. L'une eſt l'activité de la chaleur naturelle, l'autre la diſſipabilité des humeurs & alimens, & la troiſiéme la facilité qu'ils rencontrent à ſe diſſiper par les ouvertures dont la peau eſt toute ſemée. Quoique ces trois cauſes comprennent en elles tout ce qu'il faut pour expliquer la néceſſité de manger, elles ne ſuffiſent

pas pour la faire comprendre bien clairement ; & il ſemble qu'à en demeurer là, quoiqu'il ſoit plus ordinaire d'en avoir beſoin que d'en être exempt, il eſt naturellement plus ſurprenant que l'on ſoit obligé de manger qu'au contraire. Car toutes choſes tendant naturellement à perſiſter dans l'eſtat où elles ſont, on ne comprend pas pourquoi un corps qui naiſt vivant, ne ſubſiſte point par lui-même, ſi l'on ne conçoit en même tems que les choſes qui vivent ne peuvent longtems ſubſiſter par elles-mêmes, & ſi l'on ne comprend pas que la vie conſiſte dans une choſe qui produit néceſſairement la diſſipation. Or c'eſt ce qui ne paroît pas clairement dans ces trois choſes. Car premierement la vie ne peut-elle ſubſiſter ſans chaleur ? il ſemble que ſi. Car il y a beaucoup de corps ſans compter les plantes, très-vivans & très-actifs, qui n'ont point de chaleur ! par exemple, l'Ange des Anciens, qui eſt le Requin des Modernes & *Squatina* de Pline, eſt un poiſſon très-vaſte, très-cruel & très-robuſte, qui n'a point de poulmons, & qui a par conſéquent le ſang froid. La chaleur n'eſt donc point une ſuite néceſſaire de la vie. Et il ſeroit aſſez inutile de dire que ſi ce n'eſt une chaleur actuelle, ſenſible, qui fait vivre les Animaux, c'eſt au moins une

chaleur actuelle insensible ou une chaleur virtuelle: car si cette chaleur est insensible, nous ne pouvons raisonnablement dire qu'elle y est, si nous ne la connoissons par raison, c'est-à dire, si l'idée claire que nous avons de la vie n'est assez distincte, pour nous faire conclure qu'elle ne peut être sans chaleur. Et pour la chaleur virtuelle, on n'en peut avoir qu'une idée fort vague, puisqu'on n'entend par le mot de chaleur virtuelle que quelque chose qui fasse ce que feroit la chaleur. Or il n'y a rien de plus confus que cette idée: car on demandera aussi-tôt quelle est donc cette chose? & c'est toute la question. Secondement la vie consiste-t-elle dans la chaleur? Non certainement: car outre qu'elle ne peut consister en ce sans quoy elle peut subsister...(*a*)... Ainsi la chaleur est un mot relatif, qui suppose bien quelque chose dans le corps qui eschaufe, mais qui ne nous fait pas connoître cette chose. Ainsi dire que la vie consiste dans le sentiment, c'est dire que la vie consiste dans ce que l'on ne connoist pas.

Troisièmement, la chaleur dite naturelle produit-elle nécessairement cette dissipation en si peu de tems, que les hommes ne doivent ordinairement vivre sans manger qu'environ sept jours? Il

(*a*) Il y a ici une lacune dans le Manuscrit.

ſemble que non : car la chaleur pourroit être moindre, les humeurs plus fixes, & les pores moins ouverts ; & puiſqu'il y a long-tems que Gallien a remarqué, que les ſinges qu'il a fait mourir de faim exprès pour examiner l'effet de la faim dans leurs entrailles, les avoient encore après la mort ſi pleines de ſuc, qu'elles approchoient de leur état naturel : or il ſemble que l'on vit plus par les entrailles, que par l'habitude du corps ; or ſi la vie ne conſiſte pas dans la chaleur dite naturelle, ſi elle peut même ſubſiſter en général ſans chaleur, & ſi la chaleur naturelle dans les Animaux qui en ont une très-manifeſte, n'eſt pas même capable de cauſer une diſſipation ſenſible dans les parties qui ſont le ſiege de la vie, on ne voit point clairement pourquoi les corps vivants ont beſoin de nourriture, & on ne le voit point, dès que ſe contentant des principes ordinaires qui ſont un peu confus, on n'établit point diſtinctement en quoi conſiſte la vie, & pourquoi ſes beſoins s'enſuivent de ce en quoy elle conſiſte, & comment ils s'en enſuivront, c'eſt-à dire indiſpenſablement, ou ordinairement.

Il eſt difficile de bien définir ce qu'on entend par la vie ; je dis même définir le nom ; mais on conçoit pourtant aſſez la ſignification de ce nom par les exemples

que l'on peut donner ; ainſi on ne ſçait point dire, que les plantes & les Animaux vivent. Or ce qui ſe remarque le plus univerſellement dans ces eſpeces, eſt que les plantes & les Animaux ne ſont pas parfaits, leſquels commençant à être, il faut qu'ils augmentent inſenſiblement juſqu'à un certain point, c'eſt-à dire, que quelque partie de la matiere qui eſt hors d'eux, entre chez eux, & devienne d'abord ſemblable à eux, & pourtant diſſemblable en quelque choſe. Il faut qu'elle ſoit faite ſemblable pour les augmenter, ſans les changer entierement ; & il faut qu'elle ne ſoit pas entierement ſemblable, pour les conduire inſenſiblement à leur perfection, qui conſiſte non ſeulement à augmenter leur maſſe, mais à diſſiper une partie de leur humidité ſuperflüe, pour rendre leurs corps capables des actions de l'âge parfait.

Or cette addition de matiere étrange eſt un mouvement & changement de cette liqueur en la ſubſtance des parties ſolides. Le deſſéchement des parties ſolides eſt encor un mouvement, puiſque c'eſt une diſſipation ; & tous ces mouvemens ſont des effets du levain, qui ayant donné la naiſſance aux corps, eſt demeuré en eux, & s'étant diſſipé par ſa propre nature, qui conſiſte à ſe mou-

voir, & par conſéquent à ſe diſſiper & altérer, & changer en levain la matiere qui lui eſt ſurvenue, ſoit avant la naiſſance, ſoit depuis la naiſſance, ce levain étant la propre ſubſtance dont les parties ſont formées, & des humeurs qui ſont dans les parties ; il me ſemble que tout ce qui en nous tend continuellement à ſe diſſiper, ſoit qu'il ſoit chaud ou qu'il ſoit froid, le chaud & le froid ne faiſant, ce me ſemble, rien à cela, puiſque les corps même privés de la vie ne laiſſent pas de ſe diſſiper & de ſe conſommer eux-mêmes. Par-là on voit, 1. La néceſſité du mouvement pour s'augmenter depuis la naiſſance juſques à la perfection ; 2. Que ce mouvement eſt en quoi conſiſte la vie ; 3. Que la diſſipation s'enſuit de ce mouvement, & que c'en eſt un accident qui eſt même de quelque uſage, puiſqu'il ſe termine à la perfection des parties ; 4. Que l'animal n'étant pas moins animal depuis ſa perfection juſques à ſa fin, il a toujours le même mouvement, quoique moins violent, & ſouffre la même diſſipation, quoique moindre à proportion qu'il a moins de mouvement ; 5. Que la chaleur peut bien accompagner la vie, mais ne doit être conſidérée dans l'homme que comme un effet du mouvement dans lequel com-

ſiſte la vie, & dans les remedes ou alimens, ou les corps que l'on applique à l'homme, que comme un mouvement extérieur qui augmente le mouvement intérieur (*a*).

Ainſi l'on doit conclure que tant qu'un corps eſt en ſanté, il doit avoir des beſoins aſſez fréquents, auxquels il eſt obligé de ſatisfaire pour n'être pas entierement diſſipé; & en cela il faut encore remarquer, que les corps gras dont l'eſprit eſt tranquille & qui s'exercent peu, ſe diſſipent peu; & encore les corps maigres, mais chauds, dont l'eſprit & le corps ſont dans un mouvement preſque continuel, ont des beſoins plus grands & plus fréquents, parce qu'ils ſe diſſipent davantage, comme on peut aiſément reconnoître par le calcul de Sanctorius, que j'ai vérifié l'année paſſée ſur un homme, qui diſſipoit quelquefois 45 & 50 onces en une nuit ſeulement. Il paroît donc preſque impoſſible, que les corps qui ont le mouvement naturel qui accompagne ordinairement la vie, c'eſt-à-dire qui ſont en ſanté, ſe paſſent de manger; mais comme la perfection du mouvement n'eſt néceſſaire que pour la perfection

(*a*) Suivant ma copie, il y avoit dans le Manuſcrit original ſept lignes, qu'il n'a pas été poſſible de déchifrer.

des actions, & non pour les actions conſidérées en elles-mêmes, il paroît très-poſſible qu'il reſte aſſez de mouvement pour entretenir la vie, quoiqu'il en reſte très-peu; & cela arrive même très-ſouvent: car les vapeurs réduiſent quelquefois les femmes à une telle froideur extérieure, qu'elles paroiſſent mortes, étant comme glacées, & n'ayant ni poulx ni reſpiration. Or s'il y a peu de mouvement, il y a peu de tranſpiration; ainſi ſi les femmes demeuroient long-temps en cet état, elles pourroient vivre long-temps ſans nourriture.

Or l'état où eſt la fille dont il s'agit, y a un très-grand rapport au commencement qu'elle y eſt tombée par une ſuppreſſion. L'eſpece du mal & les accidents qui l'acccompagnent, comme la petiteſſe du poulx & la froideur, marquent aſſez qu'il y a aſſez de mouvement pour entretenir la vie, mais pas aſſez pour faire une grande diſſipation; & rien ne peut mieux témoigner qu'elle diſſipe peu, que de ce qu'elle s'entretient ſans nourriture.

Mais la netteté de la peau, & même de la tête, marque autant qu'aucune autre choſe qu'il ne s'exhale preſque rien; & cette netteté jointe à la privation de l'odeur qui ſe rencontre dans toute la perſonne qui ne mange point,

confirme assez cette conjecture.

Il ne faut donc pour produire cet état qu'une cause qui fixe les humeurs : car elle diminuera le mouvement & la dissipation, & par conséquent contribuera à la troisiéme cause qui empêche la dissipation, c'est-à-dire à rendre plus étroits les pores de la peau, l'expérience faisant voir que si le passage de la matiere ne se tient libre, tous les passages des excréments se resserrent insensiblement.

Or quand il ne tiendra qu'à une cause capable de ce faire, l'expérience peut aisément faire voir qu'il n'y a plus rien en cela d'impossible à la nature ; on ne peut donc pas dire que cette abstinence soit un miracle.

Il ne faut point aussi dire, qu'il est impossible que l'humeur naturelle du corps fournisse durant sept ans à la dissipation continuelle, quelque petite quelle soit : car la matiere étant divisible indéfiniment, il se pourroit faire en rigueur, qu'une once de liqueur se dissipât continuellement & ne fût pas dissipée dans mille ans.

Ce que je viens de dire me paroît suffisant pour rendre une raison probable de l'abstinence de cette fille : mais il reste deux choses à expliquer ; l'une,

comment il ſe peut faire qu'elle fourniſſe du ſang à tant de jours différents de l'année ſans mourir ; & l'autre, comment il ſe peut faire qu'elle engraiſſe.

Pour le premier, ſi la quantité de ſang ne paroît pas grande, on pourroit penſer qu'il en ſort encore moins qu'il ne paroît, parceque l'éruption n'arrive gueres ſans une fermentation intérieure, qui rendant le ſang écumeux, & capable par la dilatation de rompre les vaiſſeaux, fait que ſortant en cet état, il paroît ſortir en plus grande quantité ; & quand il ſortiroit en plus grande quantité, on pourroit dire que les parties ne conſommant & ne diſſipant preſque rien, il faut conſidérer la quantité de ſang qui eſt dans ſes veines comme un fond, dont la meilleure partie eſt ſuperflue, & peut s'écouler facilement, tandis qu'il en reſtera aſſez pour fournir à la circulation, & entretenir par ce moyen le mouvement du cœur. Or il en faut très-peu pour ſatisfaire à cet uſage : ainſi ſi de dix livres de ſang il n'y en a plus que deux ou trois néceſſaires à cet uſage, il faut compter le reſte comme ſuperflu.

Pour le ſecond accident, comme il eſt plus difficile à expliquer, il ſeroit à ſouhaiter que l'on s'aſſurât, premiérement, s'il eſt bien vrai qu'elle paroiſſe

plus charnue ; ſecondement, ſi cette aparence ne vient point de quelque bouffiſſure venteuſe, qui pourroit cauſer cet effet ſans qu'il y eût dans le corps rien de plus que ce qui y étoit auparavant.

Mais en attendant, on pourroit dire que l'air étant un corps liquide très-compoſé, il peut ſervir de nourriture ; puiſqu'il n'a beſoin que de perdre le mouvement qui le rend liquide & de ſe figer, ce qui n'eſt pas impoſſible dans le cours de la nature : car l'eau qui paroît très-ſimple & très-liquide, nourrit auſſi les arbres les plus durs, & les parties les plus dures dans les fruits, & les parties les plus ſolides dans les poiſſons, comme la femme de Rondelet l'a reconnu, mettant de très-petits poiſſons dans une bouteille fort grande, où ils n'ont pas laiſſé de croître, quoiqu'elle ne leur donnât que de l'eau la plus claire.

Voilà, Monſieur, ce qui me vient dans l'eſprit touchant cette abſtinence & les circonſtances qui y ont rapport. Je ne prétens pas avoir prouvé que cela n'eſt pas miraculeux, mais ſeulement que je ne puis aſſurer que cela le ſoit, parce que je trouve dans le cours ordinaire de la nature de quoi expliquer cet évenement.

Je pourrois ajouter, que je ne croi-

rois pas être obligé de dire cela miraculeux, quand je n'aurois pas de quoi l'expliquer, parce qu'il ſeroit très-poſſible qu'un plus habile homme que moi fût capable de l'entendre : il ſeroit très-poſſible que ce qui paſſeroit l'intelligence des hommes, ne paſſeroit point le pouvoir de Dieu dans l'ordre qu'il a établi dans le monde.

Je dis ceci pour l'Auteur des Notes qui ont été ajoutées à un Mémoire, que S. A. S. Madame de Longueville m'a mis entre les mains depuis quelques jours, parce qu'il fait ſur la fin une liſte des choſes qu'il n'eſtime pas naturelles en cette fille ; ce que je ne pourrois pas conclure avec lui, parce que on peut les expliquer ſans y admettre de miracle, & que quand je ne pourrois pas les expliquer, je n'eſtimerois pas pourtant conclure rien de miraculeux : à moins que je priſſe pour principe, ou que je ſçais tout ce qu'on peut ſçavoir en nature, ou qu'il n'y a rien en nature que les hommes ne ſçachent. Or il ſçait bien mieux que moi que ce principe ſeroit néceſſaire, pour conclure que ce qu'on ne pourroit entendre ſeroit miraculeux, & que ce principe ſeroit faux.

Or il n'y a qu'à faire reflexion ſur les forces mêmes journalieres de l'ima-

gination, pour expliquer ces éruptions de ſang, la liberté de conſommer le Corps de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & le repos où eſt la malade quand elle ſe ſent préparée à le recevoir. Car ſi l'imagination émue par l'amour profane porte les perſonnes qu'elle agite à de ſi étranges choſes, & ſi fort au-deſſus de leur capacité naturelle ; ſi elle eſt capable d'imprimer des marques ſi étranges & ſi diſtantes ſur les corps même ſéparés, comme ceux des enfans dans les entrailles de la mere ; il paroît bien moins impoſſible, que la même imagination émue par l'amour de Dieu émeuve le ſang à la vûe des tourmens qu'il a ſouffert en ſoi-même, & dans ſes Saincts qui ſont ſes membres, & qu'il ſuſpende de telle ſorte par l'attention de l'eſprit les mouvemens réglés d'un corps, qui demeure en repos dans l'attente de ce que l'eſprit deſire, & que ce même corps faſſe à la préſence de ſon Dieu le mouvement néceſſaire pour en jouir, qu'il ne fera jamais pour la nourriture ordinaire, pour laquelle il n'a nul appétit, & pour laquelle il n'a au contraire que du dégoût.

Il ne paroît pas donc en cela rien de ſurnaturel que l'amour de Dieu ; dont l'effet en tout cela paroît auſſi naturel, qu'il paroît l'être dans une grande par-

tie des perſonnes qui en ſont poſſédées, & qu'il rend capables de ſouffrir beaucoup de choſes par la joie & la ſatisfaction ſecrette qu'il répand dans leurs cœurs, qui répare dans le corps ce que la ſouffrance lui aura ôté.

On pourroit dire que ces pertes de ſang lui arrivent même dans ſes convulſions; mais on peut répondre auſſi, que même dans ſes convulſions qui ſont une eſpece d'extaſe, elle ne perd jamais Dieu de vûe, & qu'elle ſçait même quel jour il eſt quand elle ſe réveille.

Je ne ſçai, Monſieur, ſi je n'aurai point autant beſoin de votre indulgence pour la longueur exceſſive de cette lettre, que pour avoir été ſi long-temps ſans vous écrire; mais je me ſervirai de la même excuſe, puiſque le même empreſſement qui m'a depuis ſix mois ôté le loiſir de répondre à votre obligeante lettre, ne m'en laiſſe pas aſſez pour revoir & abréger celle-ci. Je m'y ſuis ſervi de quelques expreſſions Carteſiennes, qui ne vous ſeront peut-être pas inouies, & dont la perſonne qui vous la rendra ſeroit un fort bon Interprete, ſi vous en aviez beſoin.

S. A. S. Madame la Princeſſe de Conti m'a commandé de vous remercier du ſoin que vous avez pris de l'informer de toutes choſes; elle eſt très-ſa-

tisfaite de votre mémoire, ſur lequel je vous prie m'accorder l'honneur de votre bien veillance. Je ſuis, &c. ſigné Dodart 9 Juin 1669. M. de la Foſſe de la Miſſion a fait quatre Odes Alcaïques ſur ce ſujet. Au commencement d'Août 1670. j'ai veu cette fille laquelle n'étoit plus maigre, mais avoit repris ſon embonpoint depuis le commencement de l'année, quoiqu'elle ne mange point toujours, & cet-embonpoint continue.

Lettre de M. Gaulthier, écrite de Troyes le 26 Novembre 1670.

Monſieur, vous vous addreſſez bien mal, de me demander mon advis touchant notre Abſtinente; auſſi je vous spaye de la monnoye d'autruy, & vous envoye pour cet effet le récit de M. Barat & la reſponſe d'un nommé M. Dodart, que le V. P. Prieur de noſtre Chartreuſe m'a dit que vous n'avez pas veu; & puiſque vous voulez auſſi quelque choſe du mien, j'adjouſterai au récit de M. Barat, que depuis le mois de Janvier dernier ſon ventre n'eſt plus ſi creux, & qu'il ſe remplit un peu, quoique ſon abſtinence continue, & que ſes parens diſent qu'elle ſaigne depuis tant d'années, à des jours déterminés, ſçavoir le jour de la Circonciſion, le Dimanche de la Paſſion,

le Vendredy-Saint quatre fois, l'Invention Sainte Croix, S. Pierre Martyr, S. Eutrope, les ſepts Freres Martyrs, S. Barthelemy, Sainte Tanche, Sainte Catherine Vierge & Martyre toute l'Octave, les dix mille Crucifiés.

Je ne ſçais ſi ce fait eſt ſi régulier comme on le dit; mais il eſt vrai que le jour Sainte Catherine elle ſaigna quatre onces de ſang ſéreux, & cejourd'huy elle en a ſaigné ſix onces, enſuite eſt tombée dans ſon extaſe ordinaire, dans laquelle on voit qu'il s'y fait des treſſaillemens de ſon corps, & que ſes yeux tout ouverts ſe portent ſouvent en haut, comme ſi elle contemploit quelque choſe.

Mais pour reſpondre ſur les cauſes de ces effets ſi extraordinaires, je n'ai point d'autre advis que celui de M. Dodart; & quoique je ſçache que cette fille eſt très-innocente, il n'eſt pas tems d'appeller ſa vie miraculeuſe. Tout ce qui ſe paſſe ici ſe peut attribuer à la nature, & tous les exemples qui ſont dans les Autheurs cottés par Monſieur Barat eſtoient auſſi formels que celui-ci, ſans que pour les expliquer on aye eu recours au miracle ni à la magie. Il n'eſt pas nouveau que l'appétit qui doit être au ventricule, par une intempérie mélancolique & narcotique ſoit perdu, comme il arrive ſouvent aux autres ſens, & qu'ainſi faute d'appétit on

ne

ne boive ni ne mange pas; mais pour expliquer à ma mode comment avec cette abſtinence on peut vivre, je poſe en fait que la vie ne conſiſte qu'au mouvement du cœur, & que ce mouvement peut ſubſiſter ſans boire ni manger.

Quant à la premiere propoſition, je ne ſçaurois mieux définir la vie, qu'en diſant que c'eſt préciſément la durée des corps animés, c'eſt-à dire une perſéverance de leur être, ou bien une perſéverance de l'union de l'ame avec leurs corps. Ainſi la vie n'eſt pas le mouvement ni la chaleur, & ces accidens en ſont des effets ſeulement & des ſignes, dont la vie même, ou plutôt le corps vivant, eſt le principe; & de plus il eſt conſtant, que tous ces accidens ne ſont pas eſſentiels à la vie des Animaux: car comme prouve Monſieur Dodard, les poiſſons, la loutre, la macreuſe & l'élephant même, au raport de Pline Lib. VIII. Cap. XII. vivent ſans chaleur, & d'autre coſté la chaleur reſte encore aux Animaux quelque tems après qu'ils ſont morts. La nourriture du corps n'eſt pas auſſi eſſentielle à la vie: car un bras deſſéché de paralyſie n'eſt pas nourri, & cependant il n'eſt pas mort; ni la diſſipation ou réſolution de l'humide radical: car cette réſolution eſt commune aux corps inanimés auſſi bien qu'à nous. Il n'y a que le mouvement du cœur qui

ſoit eſſentiel à la vie des animaux, au moins de ceux qui ſont parfaits. Tant qu'il dure, il envoie des rayons de ſa vertu à tout le corps, & aux parties même paralytiques qui ne vivent que par ſon irradiation, ne tirant rien du cerveau, ni bien ſouvent du foie; & ſitôt qu'il ceſſe, tout le corps périt ſans reſſource: & c'eſt ainſi que j'entends que la vie conſiſte au mouvement du cœur.

Or pour expliquer la ſeconde propoſition, ce mouvement conſidéré préciſément ne dépend que du cœur même. Il ne faut pas dire qu'il s'ouvre parce que le ſang y entre, ou qu'il ſe ferme parce qu'il en ſort; car les cœurs des animaux arrachés des animaux vivent & palpitent encore longtemps, quoiqu'il n'y entre ni ne ſorte point de ſang. Il s'ouvre & ſe ferme par ſa propre vertu; & ce mouvement étant une action vitale, doit dépendre d'un principe interne, c'eſt-à-dire de lui-même tant qu'il eſt animé. Il eſt vrai qu'outre ce mouvement il faut du ſang & des eſprits, qui ſont comme les liens dont l'ame eſt arrêtée, & qu'il faut quelque choſe qui en fourniſſe la matiere; mais je crois avec M. Dodart que l'air y peut ſuffire. On ſçait que l'air dans un lieu humide ſe change facilement en eau, & qu'il n'y manque que la con-

denſation ; les plus grands oiſeaux ne vivent preſque que d'air, comme les poiſſons de Rondelet ne vivoient que d'eau pure. Le carreau du foudre, tout dur qu'il eſt, n'eſt compoſé que de l'air, dont la plus oncteuſe partie ſe condenſe ; ainſi on peut dire que l'air qui eſt déja chaud & humide comme le ſang, ſe change en humeur, & que par la force du cœur, du foie même & des veines, il y prend la rougeur, l'épaiſſeur & les autres qualités du ſang, en plus grande quantité même qu'à toutes autres perſonnes, parce qu'ayant le cœur naturellement chaud, & vivant dans une perpétuelle action, nous faiſons réſoudre l'air, qui ne peut pas ſe condenſer dans une fournaiſe telle que la nôtre, & il ne nous ſert preſque qu'à faire des eſprits, ayant beſoin de choſes plus ſolides pour faire du ſang : & cette fille au contraire ayant bien peu de chaleur au cœur, on peut dire que l'air s'y laiſſe condenſer, de ſorte qu'avec l'air ſeul, elle fait beaucoup de ſang fort aqueux & peu d'eſprits, puiſque la perte de ce ſang ne l'affoiblit pas, & puiſque avec ce ſang elle n'a pas la force de ſortir du lit ni de parler.

Mais pourquoi perd-elle tant de ſang après l'avoir fait ? A cela j'en trouve deux cauſes ; l'une de ce qu'elle ne purge

rien par les lieux, comme il ſe voit ſouvent que des filles & femmes ſe purgent par le nez, le vomiſſement, les mammelles & d'autres endroits, en plus grande quantité que cette fille; & l'autre, à cauſe que toutes ces parties n'ont pas ſentiment d'alimens non plus que le ventricule : ainſi le ſang demeurant dans les veines, y eſt ſuperflu, de ſorte qu'il en arrive comme à ceux qui étant mutilés d'une jambe ou de quelque autre gros membre, ſont ſujets à ces pertes de ſang par tout le corps : ce qui étoit deſtiné à nourrir le membre mutilé s'évacue comme ſuperflu; & tous les membres de cette fille étant à l'égard du cœur comme des membres mutilés, puiſqu'ils n'attirent rien, il ne faut pas s'étonner s'il y a tant de ſang ſuperflu. Mais s'il eſt vrai qu'elle le perde à des jours déterminés, j'ai ſujet comme M. Dodart d'attribuer cette circonſtance à la ferveur de la dévotion extraordinaire qu'elle a dans ces jours, laquelle échauffant ce ſang ſuperflu, le provoque à ſortir de ſes vaiſſeaux, ce qui n'arriveroit pas ſi régulierement, s'il n'y avoit quelque cauſe qui excitât ce ſang, qui eſt trop froid de ſa nature.

Enfin on peut rendre raiſon de cette ouverture ſi myſtérieuſe de l'œſophage

pour recevoir l'Hoſtie ; & je ſuis d'accord avec ledit ſieur Dodart, que cette même dévotion en eſt capable : car quoique le ſentiment & l'appétit qui doit être au ventricule ſoit perdu, & que cette inſenſiblité l'empêche de rien avaller, toutefois ſon mouvement ne l'eſt pas non plus que des autres parties, puiſqu'elle rejette une pituite avec ce qu'on lui a mis par force dans la bouche ; mais il faut du ſentiment devant que de ſe porter à quelque choſe, & comme on dit, *ignoti nulla cupido.* Elle a même de l'averſion à rien avaller : car ce qui ſe met dans la bouche n'étant pas ſenti ni attiré du ventricule, lui abaiſſe l'épiglote ou languette, lui ferme l'âpre artere, ou bien y entre, & la ſuffoqueroit, ſi cela n'étoit rejetté ; mais outre que l'Hoſtie eſt un corps léger & non liquide, qui ne peut abaiſſer la languette ni pénétrer l'âpre artere, on peut dire que ſon zéle ſupplée à ſon inſenſibilité, & qu'elle excite par une fervente dévotion ſon eſtomach à s'y porter, même avec un grand dégoût des accidens, mais que cette dévotion ſurmonte, comme un malade qui ſçait que la médecine eſt amere, mais qu'elle lui eſt utile.

Je ne touche ici que les principales queſtions, & même en racourci, ſur

bien des choſes dont je ne ſerois pas cru ſur ma parole; mais je me ſoumets à la preuve, & j'en aurois davantage, ſi ce n'étoit que j'ai beaucoup paſſé la juſte étendue d'une Lettre.

Pour les mouches de la boucherie, c'eſt un conte, & je ſuis fort informé qu'il y en a comme autre part. Il eſt vrai qu'il y en a peu; mais c'eſt que cette boucherie eſt bien fraîche, & le Soleil n'y entre pas; mais les étaux qui ſont auprès des portes, & qui ſont expoſés au Soleil, en ſont auſſi bien remplis comme les étaux de dehors.

Souffrez comme vous pourrez cet entretien ſi ennuyeux; vous l'avez demandé, & je n'ai pû vous le refuſer, puiſque je ſuis, Monſieur, &c. *Signé Gaulthier.*

C'eſt ainſi que la prétendue abſtinence de Catherine Charpy exerçoit la plume des plus habiles Médecins de ce tems-là; mais voici une piece qui vaut incomparablement mieux que tous leurs raiſonnemens à la Cartéſienne.

Déclaration de Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Révérendiſſime Evêque de Troyes, ſur la conduite de Catherine Charpy.

François Malier, par la grace de Dieu, & du S. Siége Apoſtolique, Evêque de

Troyes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, aux Fidéles de notre Dioceſe, ſalut. Le Souverain Paſteur de l'Egliſe, Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, nous ayant appris dans ſon Evangile, & par ſon exemple, le déſir qu'il a du ſalut des ames, & nous ayant avertis qu'il étoit venu pour renverſer les deſſeins du malin eſprit, nous n'avons pû conſidérer que le S. Eſprit nous avoit établis Evêque pour gouverner l'Egliſe, ſans nous ſentir obligés non ſeulement de prendre garde à nous, mais encore de veiller ſur le troupeau qu'il lui a plû de nous confier, & autant qu'il eſt en notre pouvoir, ſur chaque ame en particulier. Les bruits qui ſe ſont répandus en cette Ville depuis quelques années, que Catherine Charpy, fille maintenant âgée d'environ trente-trois ans, vivoit dans une abſtinence de tout aliment, & étoit conduite par des voies intérieures eſtimées extraordinaires & merveilleuſes, nous ont portés à l'obſerver de plus près, pour découvrir la vérité ; & afin de marcher ſurement en une matiere délicate & ſujette aux tromperies, nous avons eu recours à Dieu, & cherché dans les ſaintes Ecritures & dans les Docteurs Orthodoxes, les adreſſes & les guides de notre conduite.

L'Apôtre S. Jean d'un côté nous aver-

tit de ne nous pas fier à toutes ſortes d'eſprits, mais d'en faire l'épreuve avant que d'en juger : d'un autre côté S. Paul nous ordonne de ne pas éteindre l'eſprit, de ne pas mépriſer les Prophéties, d'éprouver tout, de retenir ce qui eſt bon, & de nous abſtenir de tout ce qui a apparence de mal. Ces ſaintes régles, jointes aux avis du ſçavant & pieux Gerſon, nous ont perſuadés de ne point précipiter notre Jugement, de peſer tout, & attendre les événemens, avec aſſurance, que ſi l'eſprit de menſonge s'y meſloit, après avoir fait avance de quelques vérités, pour gagner créance & tromper avec ſuccès, il ne tarderoit point à manifeſter ſes illuſions, & les autres artifices dont il a accoutumé de ſe ſervir pour corrompre les ames, faire mépriſer la pieté & la Religion, & ſemer avec autant d'adreſſe que de malice le ſcandale parmi les Fidéles. C'eſt ce qui nous a engagés de différer quelque tems, afin que nous ne fuſſions point trompés, & que par la miſéricorde de Dieu nous ne trompaſſions point ceux qui doivent ſuivre notre conduite. Mais enfin voyant que la créance des miracles, des extaſes, des révélations & des Prophéties de cette fille ſe gliſſoit par tout, nous n'avons pû différer davantage à examiner ces prétendues merveilles, & à en déclarer la vérité aux

ames dont la divine Providence nous a chargés. A cet effet nous avons donné notre commiſſion à deux perſonnes ſignalées en ſcience & en piété, & de grande expérience en la conduite des ames; ſçavoir, Maître Nicolas Deniſe, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archidiacre, & Chanoine en notre Egliſe, l'un de nos grands Vicaires, & notre Official, & le Pere Jean Loüis de la Mirande, Docteur en Théologie de la Faculté de Rome, Supérieur de l'Oratoire, pour examiner ladite fille durant le ſéjour qu'elle feroit au Monaſtere des Urſulines de cette Ville, où elle a été tranſportée par notre ordre, avec le conſentement de ſes parens, qui ne nous l'ont accordé qu'après une longue & forte réſiſtance, & pour un mois ſeulement, pendant lequel elle a été ſoigneuſement obſervée par la Supérieure, & trois Religieuſes dudit Monaſtere, & par les ſieurs Barat & Maillet, Docteurs en Médecine de la Faculté de Montpellier, les plus anciens & les plus expérimentés de cette Ville; lequel mois expiré, elle a été rendue auſdits parens. Et quoique dès-lors nous euſſions aſſez de lumieres en conſéquence de cet examen, pour prononcer ſur l'état de cette fille, néantmoins comme ſon ſalut nous eſt plus à-cœur que tout le reſte, nous avons

bien voulu encore attendre plus de deux mois après ſa ſortie, pour lui donner le tems de pratiquer les conſeils ſalutaires qu'elle avoit reçus & promis d'exécuter, pour à quoi l'aider, nous avons commis Maître Nicolas Chevillart, Chanoine de notre Egliſe, homme des plus éclairés en la direction des conſciences, du ſoin & des exhortations duquel elle n'a pas voulu profiter. A ces cauſes, vû le Procès-verbal, en forme de Journal, ſigné par ledit ſieur Official, ſigné & affirmé par ledit Pere de la Mirande, & par leſdites Supérieure & Religieuſes Urſulines, le 30 Juin dernier; le certificat en forme de déclaration de l'onzieme Mai dernier, ſigné Deniſe, de la Mirande, Barat & Maillet; raport dudit ſieur Barat, de lui ſigné & affirmé le 25 dudit Juin; raport dudit ſieur Maillet, en forme de Journal, avec notes, ſigné & affirmé ledit 30 Juin; autre Journal de la dite Supérieure & Religieuſes, d'elles ſigné & affirmé ledit jour 30 Juin; autre Journal dudit ſieur Chevillard, par lui affirmé le 13. des préſens mois & an; les concluſions de notre Promoteur, du quinzieme en ſuivant, & tout ce qui eſt à voir conſideré, de l'avis de notre Conſeil, Nous avons déclaré & déclarons, que la dite Charpy a beu & mangé pendant les huit derniers jours qu'elle a ſéjourné dans

ledit Monaſtere des Urſulines, même avec facilité & appétit les derniers dudit ſéjour, & qu'elle a fait toutes ſes autres fonctions naturelles ; qu'il n'y a paru que peu de convulſions, que le vulgaire appelloit extaſes, & ce durant les deux premiers jours ſeulement, le reſte du tems dudit ſéjour ayant été vûe fort libre d'eſprit ; qu'il ne lui eſt arrivé aucun épanchement de ſang, ni au jour de S. Pierre le Martyr, ni au jour de l'invention de Sainte Croix, auſquels on nous avoit marqué qu'elle avoit accoutumé de jetter du ſang, ni en aucun autre jour ; que l'on a ſuffiſamment découvert & reconnu par ce qu'elle a fait, dit, & avoué, qu'il y a dans ſa conduite orgueil, illuſion, déguiſement, menſonge, fourberie, & même ignorance touchant les principaux myſtéres de notre Religion, dont elle a eu beſoin d'être inſtruite, avant que de ſortir dudit Monaſtere ; que d'ailleurs il nous paroît par écrit, & par le rapport de ladite Charpy, qu'il s'eſt paſſé en elle certaines choſes extravagantes, & contraires à la vérité & à la ſainteté de notre Religion, leſquelles nous avons jugé à propos de taire dans les préſentes ; que l'on peut ſoupçonner ſa prétendue précédente longue abſtinence de ſimulation par les faits réſultans deſdits journaux ; qu'apparemment elle peut boire &

manger facilement, & ce faiſant ſe remettre à la vie commune, & qu'il n'y a que ſon opiniâtreté qui l'en empêche ; en conſéquence de quoi, nous l'avons exhortée & exhortons paternellement de changer de conduite, & de vivre ſans affecter aucune ſingularité : à l'effet dequoi & pour l'aider dans la réſolution que nous eſpérons qu'elle en prendra, nous avons nommé ledit ſieur Chevillard, pour lui continuer ſes offices charitables, qui nous aſſurera de ſa conduite de huitaine en huitaine ; & juſqu'à ce qu'il nous ait certifié de ſon changement de vie, & de ſa ſincérité, elle s'abſtiendra des Sacremens ; & en cas de récidive, & de refus de ſatisfaire à nos avis paternels, il ſera procédé par notre Official, à la requeſte de notre Promoteur, tant contr'elle, que contre ſes fauteurs & adhérans, ſuivant la rigueur & diſpoſition des ſaints Canons, ce qui lui ſera ſignifié. Fait en notre Palais Epiſcopal, le 19 jour du mois de Juillet 1673. *Signé, François, E. de Troyes. Par le commandement de mondit Seigneur, Jacquot, Sécretaire.*

Voilà le dénouement de la piéce. J'ignore quelle fut la conduite de Catherine Charpy depuis ce tems-là ; mais l'eſſentiel eſt que le Mandement de l'Evêque dut diſſiper les préjugés, & faire éva-

nouir toutes les prétendues merveilles qu'on croyoit s'opérer dans cette fille, qui n'étoit nullement ſimple & innocente, comme l'avoit penſé charitablement M. Barat; mais qui ſavoit mettre en œuvre tout ce que le Fanatiſme joint à la fourberie peut produire de plus merveilleux en apparence, pour éblouir le vulgaire, toujours deſtiné à juſtifier la vérité de cette maxime, dont Menken a orné le frontiſpice de ſon Livre (*a*), *Mundus vult decipi.*

ARTICLE LVI.

Remarques ſur l'Anti-Garaſſe. Critique d'un Voyage Littéraire.

ETienne Paſquier, Avocat au Parlement de Paris, & depuis Avocat Général de la Chambre des Comptes, plaida en 1564. contre les RR. PP. Jéſuites, qui demandoient à être incorporés dans l'Univerſité, pour jouir de ſes Priviléges. Verſoris étoit leur Avocat. Le Plaidoyer de Paſquier, imprimé ſeulement en 1594. fut traduit en pluſieurs Langues, & donna lieu à une guerre Littéraire, qui a duré plus de

(*a*) Traité de la Charlatanerie des Savans.

trente ans. Paſquier attaqué de toutes parts garda long-tems le ſilence ; mais ſe voyant pouſſé à bout par les P P. Scribanius & Richeome, il ſortit enfin de ſa léthargie, & publia une très-violente Satyre, connue ſous le titre de *Catéchiſme* des Jéſuites, Ville-Franche (*a*), 1602. in-8°. On lui oppoſa la même année *La Chaſſe du Renard Paſquin, découvert & pris en ſa taniere, du Libelle diffamatoire, faux marqué le Catéchiſme des Jéſuites*, Ville-Franche (Bourdeaux) 1602. in-12. L'Auteur prend le nom de Sieur Foelix de la Grace, Gentilhomme François. C'eſt le P. Louis Richeome Jéſuite établi à Bourdeaux, qui s'eſt déguiſé en d'autres occaſions

(*a*) Cette Edition qui eſt très-belle, paſſe communément pour être de Paris. Cependant le P. Richeome, dans ſon Epître au Chancelier de Bellievre, qui eſt à la tête de ſa *Plainte Apologétique*, dit que l'Auteur du Catéchiſme ne pouvant faire imprimer ſon Libelle à Paris, *étant empêché par le Magiſtrat, l'a fait imprimer à la Rochelle.*

Le P. Richeome avoit déja dit la même choſe dans ſa *Chaſſe du Renard Paſquin*, *p.* 12.

J'ajoûterai à ce que dit ici M. l'Abbé d'Artigny, que cette Satyre fut originairement compoſée en Latin. C'eſt ce qui ſe voit par l'original écrit de la main même de l'Auteur, qui ſe conſerve à la Bibliothéque des R R. P P. Jacobins de la Rue S. Honoré, à qui les héritiers de Paſquier en ont fait préſent.

ſous le nom de Louis Beaumanoir, de René de la Fon, de François des Montagnes, &c. L'année ſuivante ce Pere quitta le maſque, & revint à la charge dans ſa *Plainte Apologétique* au Roi Très-Chrétien, pour la Compagnie de Jeſus, *contre le Libelle de l'Auteur ſans nom, intitulé*, le Franc & véritable Diſcours, &c. *avec quelques Notes ſur un Libelle dit* le Catéchiſme des Jéſuites, Bourdeaux 1603. in-8°. Il parut encore d'autres réfutations du Catéchiſme, en François, en Latin, & en Allemand. Paſquier ſe réconcilia avec les Jéſuites, & mourut en 1615.

On s'attendoit à voir finir une guerre, où les injures avoient été prodiguées de part & d'autre; mais le P. François Garaſſe ne voulut pas être compris dans le Traité de Paix. Cet Auteur dont l'imagination vive, bouffonne & cauſtique caractériſe les Ecrits, fit paroître en 1622. *La Recherche des Recherches, & autres Œuvres de M.* Etienne Paſquier: *pour la défenſe de nos Rois, contre les outrages, calomnies & autres impertinences dudit Auteur*, Paris, in-8°. Peu ſatisfait de cet ouvrage, où regne beaucoup d'emportement, il continua ſes invectives dans deux Livres qu'il publia conſécutivement en 1623. & 1624. le premier, intitulé: *La Doctrine curieuſe*

des beaux eſprits de ce temps, ou prétendus tels, &c. Paris in-4°. l'autre : *Apologie du P. François* Garaſſus *pour ſon Livre contre les Athéiſtes & libertins de notre ſiecle, &c.* Paris in-12. C'eſt une réponſe au Prieur Ogier, grand ami de Balzac, & bon Prédicateur, qui avoit fait le *Jugement & cenſure du Livre de la Doctrine curieuſe de François Garaſſe*, Paris 1623. in-8°. Comme François Ogier étoit Prieur Commendataire de Chomeil, le P. Garaſſe lui applique plaiſamment ce paſſage de Rebuffe : *Multi Commendatarii Priores, aut vix, aut nunquàm ſunt in ſervitio Dei; ſed alludendo ad ſuam conceſſionem, comedunt in culinâ, quia ad comedendum habere cenſentur. Et ſicut bona pauperum devorant, ita Dæmones devorabunt iſtos comeſtores, niſi reſipiſcant. Rebuffus, Titulo de commendâ, in Praxi Beneficiorum, Num.* 12.

Les enfans de Paſquier, Nicolas Sieur de Minxe, & Guy Sieur de Buſſy, ſe voyant maltraités dans ces trois ouvrages du P. Garaſſe, voulurent d'un ſeul coup conſommer leur vengeance. Dans ce deſſein, ils publierent une Satyre énorme, intitulée : *Défenſe pour Etienne Paſquier, vivant Conſeiller du Roi & Avocat Général en la Chambre des Comptes, contre les impoſtures & calomnies de François Garaſſe*, Paris 1624. in-8°. Trois

ans après (*a*) ils en changerent le titre, & y mirent celui-ci : *Anti-Garaſſe, diviſé en cinq Livres ; 1. Le Boufon, 2. L'Impoſteur, 3. le Pedant, 4. l'Injurieux, 5. l'Impie.* Le P. Garaſſe avoit de même partagé ſa Recherche des Recherches en cinq Livres : *Le Médiſant, l'Impertinent, l'Ignorant, le Libertin, le Glorieux.* Son ouvrage eſt de 985 pages. Celui des Paſquiers en a 940. Il ſeroit difficile de trouver deux autres Libelles diffamatoires de cette groſſeur. Ce ſont de vrais Dictionnaires d'injures, où l'érudition brille quelquefois, mais noyée, pour ainſi dire, dans des flots de bile & d'invectives. J'en tirerai néanmoins deux petites pieces, qui m'ont paru propres à égayer cet Article.

Le P. Garaſſe ayant dit (*b*) que les Miniſtres citeront quelque jour Paſquier dans leurs Prêches, pour avoir ſoutenu la Papeſſe Jeanne, ajoûte qu'on lui dreſſera une ſtatue dans Geneve, avec l'inſcription ſuivante :

STEPHANO PASCHASIO ; *vero Stoïcorum Deo, ſine manibus, fronte & capite* [*quæ ſunt per Allegoriam dicta*] *Veſpertilioni religionis oculatiſſimo, omni-*

(*a*) Le P. Niceron, T. XXXI. p. 384. s'eſt trompé, en diſant que l'Anti-Garaſſe parut en 1630.

(*b*) *Recherche des Recherches*, p. 750.

potentiæ Pontificiæ impugnatori acerrimo, Joannæ Papiſſæ aſſertori invictiſſimo, Romani Capitolii deſtructori robuſtiſſimo, Anſeri clamoſiſſimo, Brenno ſui ſæculi fortiſſimo, noſtrarum partium patrono fideliſſimo, ſuarum Sinoni vigilantiſſimo, Calvino-Papiſtæ neutri neutriſſimo, rerum Gallicarum ſcrutatori ſcrutario, recularum, nugarum, ſordium Foſſori indomito, laudum ſuarum Hiſtorico indelaſſabili, ſcriptori nugaciſſimo ; in juventâ Verſificatori inepto ; in virili ætate Patrono picaciſſimo ; in ſenectâ Grammatico intolerabili ; Viro ubique maledico : quia neque hoc, neque illud fuit, Reſp. Gebennenſis neque hoc neque illud poſuit, neque non poſuit, neque Cenotaphium, neque monumentum, neque alterutrum, neque utrumque, neque utrumlibet. Neque de ære ſuo, neque de non ſuo, neque ſuo, neque non ſuo, ſed Tapantioni Tapanda : ΟΥΔΕΝΙ ΟΥΔΕΝ *Vanitanti Vanitantium, Vanitatem Vanitatum, Orbis Cymbalo Crepitaculum* D. D. D.

L'Auteur de l'Anti-Garaſſe, après quelques réflexions ſur ce monument ſatyrique, qu'il nomme *une des furieuſes boutades* que le Jéſuite *ait jamais lancé* contre Paſquier, lui dit (*a*) à ſon tour, que pour le récompenſer de tant de farces & de boufonneries, dont

(*a*) *Anti-Garaſſe*, p. 307.

il entretient le Public, tant de vive voix que par écrit, les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne lui éleveront quelque jour une ſtatue ſur l'entrée de leur porte, avec cette inſcription :

FRANCISCO GARASSO, *amborum & Comi & Momi Deorum, Cloacinæque, & Fatuæ Dearum, Ædis ac Collegii hujus-ce Tutelarium atque Indigetum, Flamini quondam religioſiſſimo; & ideò erga alios Deos ita parùm Religenti, ut eorum cultum, ritus, ac myſteria publicè traducere, atque ludificari primus nos Collegas ſuos docuerit : ſcenicum drama multis in eam rem facetiis ac leporibus, nugis, gerris, lixarum calonumque apopthegmatis ac nequitiis, quadriviorum, coquinarum & popinarum adagiis innumeris, aliiſque id genus ridiculis ad hiſtrionicam artem pertinentibus, nec ante illum uſurpatis, auxerit atque ampliſicaverit : mente tam acutâ, ingenio tam ſolerti ad ſycophantias & cavillas, ut quemlibet ſui ſæculi Socratem, quamtumvis moribus ac famâ celebrem, dicteriis tamen ſuis Ariſtophanico more appetitum in crimen feliciter adduxerit, reoque ad populum delato, ad invidiam uſque Anyti ac Meliti cornicum oculos configere potuerit : Litteras ſacras, omniumque Authorum ſcripta in alium ſenſum contorquere, atque indè jocos ſaleſque condire, riſum elicere,*

mirè calluerit : Ardelioni magno, Theologo curioſo, Concionatori lepido, Grammatico clamoſiſſimo, Poetæ famoſiſſimo, Pantomimorum denique, Hiſtrionum atque Argytarum, quot fuerunt, quot ſunt, & quot erunt in poſterum, longè latèque Coryphæo ac Principi ; STATUAM hanc nos Hiſtri, Mimi, ac Ludiones, ejus diſcipuli, quùm ex ærario publico, tùm ex quotidiano quæſtu, tanquàm Numini nobis præſentiſſimo, ponendam curavimus.

J'ai obſervé que les enfans de Paſquier firent tomber leurs coups ſur le ſeul François Garaſſe (*a*) ; plus équitables à cet égard que leur pere qui avoit maltraité tous les Jéſuites en général, quoique la Société ne fût nullement reſponſable des invectives, dont ce Magiſtrat s'étoit vû accablé par quelques particuliers. Le ſavant M. de Beauſobre, mécontent de l'Extrait de ſon *Hiſtoire de Manichée*, auroit dû en agir de même avec M M. les Journaliſtes de Trévoux, & ne pas répandre ſa mauvaiſe humeur ſur tout le corps des Jéſuites.

Au reſte, le P. Garaſſe, tout ſatyrique & mordant qu'il paroiſſoit dans ſes Ecrits, joignoit à la pratique exacte de

(*a*) *Je veux bien que Garaſſe ſache que je ne m'attache qu'à lui ſeul, & non à ſon Ordre, duquel je reconnois & les vertus & le mérite.* Anti-Garaſſe, p. 228.

ſon état un grand fond de piété & de religion. La peſte faiſant de terribles ravages à Poitiers en 1631. il demanda inſtamment à ſes Supérieurs la permiſſion d'aller ſervir les malades dans l'Hôpital de cette Ville. Il ſe conſacra tout entier à ce ſaint exercice, & mourut frappé du même mal (*a*) au milieu des peſtiférés le 24 Juin 1631. à l'âge de 46 ans. Cette action qui doit rendre reſpectable la mémoire du P. Garaſſe, eſt d'ailleurs une bonne preuve, qu'il ne faut pas toujours juger des mœurs d'une perſonne par ſes ouvrages.

Je finirai cet Article par quelques Remarques ſur l'Anti-Garaſſe. Baillet (*b*) trouve vraiſemblable qu'Etienne Paſquier en eſt l'Auteur. Cela fait voir que Baillet ne connoiſſoit, que le titre de cette Satyre. Le Privilége du Livre étoit ſeul capable de le détromper. Paſquier mort en 1615, pouvoit-il répondre à un ouvrage qui n'avoit paru qu'en 1622, M. de la Monnoye n'ayant vû que la premiére Edition intitulée; *Défenſe pour Etienne Paſquier*, a ſoutenu qu'il n'y a jamais eu de Livre ſous le titre d'Anti-Garaſſe: en quoi il s'eſt trompé. L'Au-

(*a*) Voy. le P. Labbe, *Pinacotheca Script. Societ. Jeſu*, *p.* 367.

(*b*) *Traité des Anti*, p. 140, Edit. in-12. Amſt. 1725.

teur anonyme d'un *Voyage Littéraire* (*a*) imprimé en 1735. a cru devoir relever cette faute de M. de la Monnoye; mais il eſt tombé lui-même dans pluſieurs mépriſes. Rapportons ſes paroles.

[Je trouvai, *dit-il* (*b*), *l'Anti-Garaſſe* à bon marché.... Je ſuis ſurpris que M. Baillet ne diſe rien d'intéreſſant ſur ce Livre, qui parut à Paris en 1627. in-8°. & ma ſurpriſe augmente de voir que M. de la Monnoye, à qui rien n'échapoit, ait fait deux fautes ſur le ſujet de cet Auteur. 1°. Il dit que cet ouvrage a paru en 1626. le mien eſt de 1627. & je ne crois pas qu'il y ait eû pluſieurs Editions de ce Livre; 2°. qu'il n'y a jamais eû de Livre imprimé ſous le nom d'Anti-Garaſſe. Mon exemplaire prouve le contraire. Il paroît par le Privilége, que Nicolas Paſquier & Guy Paſquier en ſont les Auteurs, quoique M. de la Monnoye croie qu'il n'eſt pas poſſible d'en découvrir l'Auteur].

Voyons à préſent, ſi cette Critique propoſée d'un air déciſif eſt bien fondée. *M. de la Monnoye marque l'Edition de l'Anti-Garaſſe en* 1626. L'Anonyme ſe trompe. 1°. La date de 1626. qu'on trouve au bas de la page 140.

(*a*) Il eſt de feu M. Jordan, Savant de Berlin.
(*b*) *Voyage Littéraire*, p. 92.

du *Traité des Anti*, eſt de Baillet, & non pas de M. de la Monnoye. On auroit dû faire attention, que les Notes de ce Savant ſont diſtinguées de celles de Baillet par une marque différente. Comment M. de la Monnoye auroit-il fixé la date d'un Livre dont il nioit l'exiſtence ? Il n'étoit pas capable de tomber dans de pareilles contradictions. 2°. M. de la Monnoye prévenu qu'il n'y a jamais eu d'autre *Anti-Garaſſe* que la *Défenſe pour Etienne Paſquier*, dit que cette *Défenſe* parut en 1624. & non pas en 1626. & il a raiſon. Ce fut à la vérité en 1626. ajoute-t-il, que *la ſomme des fautes de la ſomme Théologique* du P. Garaſſe, fut imprimée (*a*), Livre qui auroit bien pû être intitulé *l'Anti-Garaſſe*, mais qu'il ne paroît pas que Baillet ait eu en vûe.

L'Anonyme *ne croit point qu'il y ait eu pluſieurs Editions de l'Anti-Garaſſe.* Puiſque cet Ecrivain cite le Privilége qui eſt à la tête de ſon exemplaire, n'a-t-il pas dû voir que ce Privilége a été accordé le 23 Mars 1624. pour un Livre intitulé : *Défenſe pour Etienne Paſquier.... contre les impoſtures & calomnies de François Garaſſe ?* preuve évidente qu'on s'eſt

(*a*) Cette Critique, dont Bayle, Art. Garaſſe, R. C. fait un grand éloge, eſt du fameux Abbé de S. Cyran. Paris, in-4°. 3 Vol

ſervi du Privilége de la premiére Edition pour une ſeconde faite en 1627. ſous le titre *d'Anti-Garaſſe.*

On pouvoit d'ailleurs conſulter le Dictionnaire de Bayle, Article du P. Petau, Rem. A. on y auroit vû un long paſſage tiré de la *Défenſe pour Etienne Paſquier*, Liv. I. Section VII. p. 93. Or ce même paſſage ſe trouve mot à-mot dans *l'Anti-Garaſſe*, à l'endroit cité par Bayle: nouvelle conviction que *la Défenſe* & *l'Anti-Garaſſe* ne ſont qu'un ſeul & même ouvrage imprimé deux fois, mais ſous un titre différent.

Il paroît par le Privilége, que Nicolas Paſquier & Guy Paſquier en ſont les Auteurs, quoique M. de la Monnoye croie qu'il n'eſt pas poſſible d'en découvrir l'Auteur. 1°. M. de la Monnoye penſe, que nul des enfans de Paſquier n'étant capable d'une compoſition ſi vive, ils emprunterent le ſecours de quelque bonne plume, pour venger la mémoire de leur pere. S'exprimer ainſi, ce n'eſt pas croire qu'il ſoit impoſſible de découvrir l'Auteur de *l'Anti-Garaſſe.* 2°. Il eſt dit dans le Privilége, que les fils de Paſquier *ont par devers eux & en leur poſſeſſion un Livre intitulé: Défenſe pour Etienne Paſquier, &c. lequel ils déſireroient faire imprimer.* Peut-on prouver par-là qu'ils ſont les Auteurs de cet ouvrage? Quand on

entreprend

entreprend de cenſurer un Savant tel que M. de la Monnoye, on devroit être plus attentif à ce que l'on écrit.

Du reſte, j'ai un exemplaire de *l'Anti-Garaſſe*, qui a été tiré de la Bibliotheque de Pierre de Villars, Archevêque de Vienne, mort en 1662. ſur le premier feuillet duquel ce ſavant Prélat a mis de ſa propre main : *compoſé par Nicolas Paſquier, Sieur de Minxe, Maître des Requêtes.*

Je remarquerai en paſſant une faute de M. l'Abbé Tricault, dans ſes Eſſais de Littérature (*a*). Selon cet Auteur, l'Edition des *Recherches de la France* d'Etienne Paſquier, chez Sonnius, à Paris 1617. eſt la plus recherchée des Curieux, parce qu'elle contient à la fin du troiſiéme Livre pluſieurs choſes, que l'on ne trouve pas dans les Editions ſuivantes, *qui n'ont été données qu'après la mort de Paſquier*; &M. Tricault dit plus bas, que Paſquier mourut en 1615. la contradiction eſt manifeſte.

L'ancien Proverbe, *in ſylvam ne ligna feras*, m'a fait ſuprimer pluſieurs obſervations que j'avois toutes prêtes ſur les ouvrages du P. Garaſſe. Elles n'auroient pû ſe ſoutenir à côté de celles de M. l'Abbé Joly, qui a épuiſé la matie-

(*a*) P. 80.

re dans ſes curieuſes & ſavantes Remarques ſur le Dictionnaire de Bayle.

ARTICLE LVII.

Caractére des Prédicateurs du XV. Siecle. Sermon de la Madeleine. Remarques Critiques.

M. L'Abbé Goujet (*a*) a bien repréſenté l'état déplorable où l'Eloquence étoit réduite dans le XV. & le XVI. Siecle. Les Chaires étoient occupées par des Moines ignorans, groſſiers, ſans goût, ſans éducation. Leurs Sermons que l'on devroit plutôt nommer farces ſpirituelles, ſont remplis de penſées fauſſes, ridicules, d'alluſions puériles, de comparaiſons baſſes, indécentes, de bouffonneries exprimées dans un jargon barbare, moitié Latin, moitié François, d'hiſtoriettes ſcandaleuſes, de deſcriptions plus propres à réveiller les paſſions, qu'à rendre le vice odieux. La ſimplicité de nos peres leur faiſoit admirer les Orateurs burleſques; on accouroit de toutes parts pour les entendre. Je penſe qu'ou-

(*a*) *Bibliot. Franc.* T. II. pag. 346, &c.

tre le mauvais goût du ſiecle, ce qui contribuoit le plus à leur donner de la réputation, étoit la hardieſſe preſqu'inconcevable dont ils déclamoient contre les vices de ce tems. Ils n'étoient retenus par aucun reſpect humain. Ils attaquoient principalement les Evêques, les Eccléſiaſtiques, les Religieux, les grands Seigneurs, les Magiſtrats, tous les Gens-d'affaires, & déſignoient ſi bien les perſonnes qu'ils avoient en vûe, qu'on ne pouvoir s'y méprendre.

Olivier Maillard, Cordelier de l'Obſervance, mort en 1502. prêchant un jour à Toulouſe devant le Parlement, fit une peinture ſi vive & ſi forte d'un mauvais Juge, & en fit une application ſi ſenſible à pluſieurs Officiers de cette Compagnie, qu'il fut mis en déliberation de le faire arrêter. Après bien des réſolutions différentes, on convint de s'en remettre au jugement de l'Archevêque, qui pour donner quelque ſatisfaction à ceux qu'on avoit dépeints avec des traits trop reſſemblans, interdit pour quelque tems la Chaire à Maillard (*a*).

On voit la même liberté & la même hardieſſe dans tous les Prédicateurs de ce tems-là, tels que Barlette, Raulin,

(*a*) Voy. les *Eſſais de Littérature* de l'Abbé Tricault, T. I. pag. 155. Edit. de la Haye, 1703.

Meyſſier, Guerin, Menot, &c. Ce dernier l'emporte ſur ſes confreres en groſſiéreté & en bouffonnerie. Rien de plus barbare que ſa Latinité, ni rien de plus bas que les vûes qu'il prête aux perſonnes les plus reſpectables qu'il introduit dans ſes Sermons, que la maniere dont il les fait parler, que les interprétations qu'il donne quelquefois à l'Ecriture, & que les comparaiſons dont il ſe ſert. Il ne faut pas croire néanmoins, comme l'obſerve judicieuſement le P. Niceron (*a*), que l'on jugeât de ces diſcours dans le tems qu'ils ont été faits, de la même maniere qu'on en juge à préſent. Le peuple groſſier recevoit avec ſimplicité les choſes ridicules qu'on lui diſoit, & n'y entendant point de fineſſe, ne les regardoit que comme des inſtructions dont il devoit faire ſon profit. Au reſte la naïveté avec laquelle Menot s'exprime, a de quoi faire rire dans les ſujets les plus graves, & l'on peut aſſurer qu'il eſt incomparable en certains endroits. Ses Sermons de la Madeleine, du mauvais Riche, de l'Enfant prodigue & du miracle des cinq pains, ſont ſurtout des chefs-d'œuvres en ce genre. Le Public a lu avec plaiſir l'extrait qu'a donné le P. Niceron (*b*)

(*a*) *Mémoires*, T. III. p. 5. Art. Barlette.
(*b*) T. XXIV. p. 398.

du Sermon de l'Enfant Prodigue ; je vais à ſon imitation tranſcrire celui de la Madeleine, après avoir fait obſerver que ces Sermons quoiqu'imprimés pluſieurs fois, ſont devenus très-rares. Je me ſers de l'édition faite à Paris, 1526. par Claude Chevallon, in 8°. feuillets 224. ſans la préface qui eſt de 30 pages non chiffrées. Ce recueil intitulé, *Sermones Quadrageſimales R. P. Michaelis Menoti ab ipſo olim Pariſiis declamati*, a trois parties. La 1re. eſt une explication des Epîtres du Carême. La 2e. conſiſte en diſcours deſtinés à ſervir de ſecondes parties à des Sermons de Carême avec une longue Paſſion. La 3e. qui eſt la plus curieuſe, a pour titre : *Opus aureum Evangeliorum Quadrageſimalium, in Pariſiorum Academiâ olim per Venerabilem Patrem Sacræ Theologiæ Profeſſorem eximium, necnon divini verbi facundiſſimum Concionatorem, Fratrem Michaelem Menoti Ordinis Fratrum Minorum, declamatorum.* Voici le Sermon que j'ai promis.

Magdalena erat Domina terrena de Caſtro Magdalon, tam ſapiens, quòd erat mirum audire loqui de ſapientiâ ejus & prudentiâ. O ergò Magdalena, quomodò veniſtis ad tantum inconveniens, quòd vos eminimagna peccatrix ? & non ſine causâ, quia fuiſtis malè conſiliata. Data eſt tribus

conſiliariis, qui eam poſuerunt in tali ſtatu : ſcilicet, Primus corporis elegantia,
Secundus temporalis ſubſtantia,
Tertius fuit libertas nimia.

Primum ergò quod fuit cauſa hujus mulieris perditionis, fuit elegantia corporalis : une grande beauté de corps qu'elle avoit. *Videbatur* qu'elle fût faicte pour regarder, *pulchra, juvenis, alta ;* vermeille, pleine, vermeille comme une roſe ; mignonne, fringante. *Credo quòd non erat niſi XV. vel XVI. annorum, quandò incœpit ſic vivere, & XXX. quandò rediit ad bonitatem Dei. Numera quot annis vixerit in tali ſtatu malo* [*ſed de hoc ſobriè*] *: omnes enim currebant poſt eam ad eam videndum. Erat dives : habebat homines poſt ſe,* force de belles filles de chambre bien équipées : *ornata pulchris & precioſis veſtibus, lapidibus precioſis :* joyeaulx, carcans, &*groſſis catenis in collo.*

Secundò erat domina ſuorum bonorum.

Tertiò libertas. Son plaiſir la gouvernoit. *Quandò pater fuit mortuus, plena erat ſuâ voluntate. Martha ſoror non audebat ei dicere verbum ; & videbatur ei quòd faciebat magnum honorem illis qui veniebant ad illam. Quidquid faciebat, erat vivere* à ſon plaiſir, & faire des banquets : *hodiè invitare unum, cras alterum ; & ſic diem & noctem exponere in ludis*

& choreis. Et certè salvo honore nobilitatis, vela ung très-piteux état pour une jeune Dame..... *Est videndum quomodò potuit tam citò mutari*, veu & considéré *quòd erat tam mala.*

Cette povre sotte abandonnée *erat in eastro suo.* Le bruit couroit desja par toute la Judée & le pays de Galilée. *Omnes bibendo & comedendo loquebantur de eâ & de ejus vitâ. Martha soror timens Deum, & amans honorem* de sa lignée, toute honteuse de la honte de sa sœur, & de ses beaux miracles, *venit ad eam dicens : O Soror, si Pater adhuc viveret, qui tantùm vos amabat, & audiret ista, quæ per orbem agitantur de vobis*, certes vous lui mettriez la mort entre les dents. *Facitis magnum dedecus primogeniei nostræ.* Et de quoy ? *quid vis dicere ? Heu Soror, non opus est ultra procedere, neque amplius manifestare. Scitis benè quod volo dicere, & ubi jaceat punctus.* Les petits enfans en vont à la moutarde. O bigotte ! de quoy vous mellez-vous belle Dame ? & tous les grands Diables [Dieu soit benist] *quis dedit mihi* cette vaillante Dame, pour controubler ma vie ? *Vadatis precor ad domum vestram. Scio quid habeo agere ita benè sicut una alia. Habeo sensum & intellectum* pour me sçavoir gouverner. C'est si belle chose, que de ne penser que de soy-même. *Martha rogabat*

eam ut iret ad Sermonem, & conſuleret aliquem hominem bonæ vitæ. Magdalena dixit Janitori: non dimittas mihi intrare hoc caſtrum cette enragée de Sœur, qui ne nous amene ceans que toute diſſention & riotte, *ubi non conſuevit eſſe niſi cantus gaudii.*

Martha cognovit quòd erat amoroſa de naturâ ſuâ, & quòd amabat pulchros homines. Venit ad domum Magdalenæ: mittit ut loquatur cum eâ, non de devotione, ſed tantùm unum verbum. Habeo quædam nova de Hieruſalem ei dicere. Intravit, & datus ei acceſſus, pourveu que *non ſe intromitteret* de preſcher les autres, *ut in aliâ vice. Fecit bonam ſociam, quaſi vellet choreare; & dixit Sorori: O Soror, eſſetis valdè felix, ſi poſſetis videre unum hominem, qui prædicat in Hieruſalem. Eſt pulchrior omnibus, quos unquam vidiſtis, tam gratioſus, tam honeſtus;* il a ſi beau maintien, il ſçait ſi bien ſon entregent: vous ne veiſtes jamais le pareil. *Credo firmiter quòd ſi videretis eum, eſſetis amoroſa de eo: eſt in flore juventutis ſuæ. Propter verba hæc illa miſera cœpit præſtare aurem. In craſtino vocavit ſororem, ad quam loquuta eſt talia verba dicens: Dixiſtis mihi, quòd eſt unus homo tam pulcher in Hieruſalem: rogo quòd videam eum. Dixit Martha: non videt illum qui vult. Credo quòd cras veniet in Hieruſalem ad Feſtum: ſed omnes*

viæ & vici pleni erunt, quia omnes currunt poſt illum, ut videant illum. Magdalena volens videre eum, exiſtimans quòd eſſet amoroſus de eâ, vocavit ancillas, ut diſponerent ſe ſummo mane ut irent in Hieruſalem; & fecit jurare ſororem, quòd oſtenderet ei eum in craſtinum.

Martha die ſequenti rediit pour s'acquitter de ſa promeſſe, *ut duceret ſororem ſuam in Hieruſalem; & invenit eam adhuc in lecto, quam fecit ſurgere. Illa cepit pulchra indumenta ſua, aquam roſaceam pro lavando faciem ſuam; cepit ſpeculum: videbatur quòd eſſet unus pulcher Angelus. Nullus eam aſpexiſſet, qui non fuiſſet amoroſus de eâ. Ipſa autem miſit mangones portantes* force carreaulx de Cramoiſi, *ut ſibi diſponeret locum. Martha videbat hæc omnia, fingens nihil videre; & ſequebatur eam, ſicut ſi fuiſſet parva ancilla. Chriſtus jam erat in mediâ predicatione, vel fortè in ſecundâ parte; & ecce Magdalena* qui va arriver *in Sermone. Cunctus populus levabat ſe faciens ei honorem, & dicebant: Quid eſt hoc? Magdalena venit hodiè ad ſermonem? à quo tempore habet iſtam devotionem? O: videte hunc ſerpentem, quo modò ſe poſuit facie ad faciem ante dominum & illum prophetam.*

Chriſtus ..... jam partem maximam fecerat ſui ſermonis; tamen non tot

jam dixerat, quin reſervaſſet aliquid pro dominâ Magdalenâ. Tunc ipſe cœpit deteſtari vitia, bragas, pompas, vanitates, & ſpecialiter peccatum luxuriæ; & contra has mulieres, quæ pro modicâ voluptate ſic ponunt honorem ſuum & totius parentelæ ad ventum. Illa peccatrix cognovit, quòd ad eam hæc verba dirigebantur: ideò quandò Chriſtus projecit ſuper eam oculos, viſum eſt ei quòd fuiſſet ei datum de gladio in corde ſuo. Tunc cœpit deprimere vultum & oculos, & Chriſtus tunc cum magno fervore ſpiritûs dixit: O miſera anima, quæ tot peccata feciſti, poſuiſti te in periculo damnationis, &c.

Factâ predicatione remanſit contrita, & tacta vividè. Cœpit cogitare quid eſſet factura: repetiit domum. Ancillæ benè videbant, quòd nullam habebat continentiam. Cœpit clamare Magdalena: O Deus æterne, quam vitam duxi ego tempore præterito..... flebat mirabiliter. Dicebat ei ſuus Magiſter domûs: oportet pro audiendo unum ſolum ſermonem, quòd ſis citò recluſa & victrix? alii qui in dies vadunt, non ſic flent; nec etiam faciunt pejorem vultum. Dixit verba ad pavendum: non eſt ſicut dixit; non credatis ei. Iſti predicatores habent gratiam loquendi: volunt pauperes pavidos eſſe. Dixit itaque Magdalena: Ite, ite, non loquamini mihi. O maledicta hora, in quâ nata ſum, ſi ſe-

mel contingat quòd ſim damnata.

Venerunt Gallandi, Amoroſi & ruſtici, les ruſtres, *qui dixerunt: ſurgatis, ſurgatis, facitis nunc* la bigotte ? *Vadamus ad domum. Quæ dixit: O amici mei, rogo dimittatis me; non audiſtis quid dixit ille bonus predicator de pœnis inferni vobis & mihi præparatis, niſi aliud faciamus:* helas, *dedi vobis malum exemplum; rogo quòd parcatis mihi. Dixit ei Magiſter domûs: quomodo ? eſtis adhuc in iſtâ fatuitate ? eamus ad faciendum jentaculum; & tunc cor veſtrum meliùs ſe habebit. O, dixit illa, nunquam bibam nec comedam, niſi allocuta ſim illum bonum predicatorem. Tunc cepit iter ſuum in Bethaniam, reliquit veſtimenta pulchra, cepit parvam veſtem, & venit pedeſter, quæ priùs eques venerat; & dixit intra ſe: O miſera, quomodò poteritis loqui tali perſonæ ? non multùm curabit de te. Habebat in ſuo armariolo aquam, ſentaurs quæ vendebantur pondere auri. Cepit hanc aquam, & venit Hieruſalem, & currebat. Omnes aſpiciebant eam, & dicebant: Ecce Magdalena, quæ fuit hodiè in ſermone. Viæ implebantur lacrymis & ſuſpiriis per quas tranſibat, nec curabat de his quæ de eâ dicebantur.*

Cœpit quærere de loco in locum, de plateâ in plateam, de domo in domum: quis hodiè dabit prandium predicatori ? Dic-

tum eſt ei, quòd in domo Simonis; venit ad domum, nec fecit quærere ſi intraret. ... Quandò fuit domi, cæpit caput deprimere: projecit ſe in terram retrò, ſicut canis. Omnes convivæ mirabantur tantam dominam ſine ſuis domicellis. Venit ad pedes..... Tunc dixit Simon intra ſe: O ſi eſſet propheta, cognoſceret quòd non eſt honor magnus tanto viro, quòd talis mulier ſic tangat eum. Eſt nimis privatè factum hîc ante omnes: eſt amoroſus de eâ... Tantùm flevit, quòd lacrymæ ſufficiebant ad lavandum pedes Domni; & de crinibus, qui pendebant ei uſque ad zonam, eos terſit..... Dominus volens cor Simonis pacificare, qui de hoc murmurabat, dixit ei: Simon, habeo aliquid tibi dicere .... Duo debitores .... ne reproche plus huic pauperi mulieri peccata ſua, quia remittuntur ei. Magdalena erat ibi ſub menſâ ſicut canis. Cui dixit Dominus: O Maria, ſurgatis. O Domine, nunquam à loco iſto ſurgam, niſi dederitis mihi remiſſionem peccatorum meorum veſtramque ſanctam benedictionem. Surge, amica mea; remittuntur tibi peccata tua, &c.

Martha quæ conducebat totum opus, dixit ſorori ſuæ, quòd ſecum veniret ad Beatam Virginem Mariam; cui dixit Martha: O domina, ecce illa peccatrix, nunc tamen converſa. Magdalena poſuit ſegenibus flexis, & dixit: O domina, parci-

te mihi, ſi placet, ſi loquor vobis. Fui mala & peccatrix; ſed gratiâ Dei non ſum ampliùs. Filius veſter pepercit mihi hodiè: eſtis benè felix habere talem filium. Tunc Martha dixit ſorori: nonne benè dixeram, quòd vobis providerem de uno pulchro amatore? Illæ duæ bonæ filiæ ſe dederunt Beatæ Virgini, & fuerunt ejus ancillæ, & ſemper manſerunt cum eâ.

Si l'on joint à ce Sermon vraiment original les trois morceaux ſuivans, qui ſont encore de Menot, on pourra ſe former une juſte idée du ſtyle & des manieres des Prédicateurs de ce tems là.

Le Vendredi après le premier Dimanche de Carême.

O amici, ſi cùm grex pecudum eſſet in medio campi, & venirent lupi fame rabidi, ut eas devorarent, non haberent pro defenſore & paſtore niſi unam capram ornatam coffiâ in capite (id eſt gallicè loquendo coiffé *) diceretis quòd eſſent in ſecuritate? certè non. Quæ eſt hæc capra? ſunt Epiſcopi, Curati & alii Eccleſiaſtici Prælati & Paſtores ignorantes. Tantò pulchriùs viderè eſt aſinos mitratos, quantò capras moniliatas gregem cuſtodituras.... Item domini & dominæ, ſi inveniretur unus Sacerdos vel Religioſus in habitu ſæculari diverſi coloris cum enſe in latere, hallebardâ ſupra humerum, nonne eſſet acriter puniendus? Quæro, non-*

ne ſunt hodiè Eccleſiaſtici in Franciâ portantes hanc veſtem diverſi coloris ? Dominus Prothonotarius habebit Archidiaconatum in Eccleſiâ Cathedrali : tunc ejus proprium indumentum erit de valdè pulchro rubro, & optimâ purpurâ. Secundò erit Prior, Abbas Commendatarius, ſed potiùs Comedetarius, quia omnia comedit. Erit Religionis ſancti Benedicti (qui ſunt Monachi nigri) ejus habitus debet eſſe de nigro colore ; & inſuper alium Prioratum vel Abbatiam Monachorum alborum habebit, & ſic debet eſſe ejus habitus. Concludo ergò de primo ad ultimum, quòd iſte dominus indutus more ſuevi, albo videlicet, rubro & nigro, la robbe ſera bien bigarrée, me veilleuſement deſguiſée : *erit mirificè veſtitus, ſi incutiat timorem diabolo, quandò feret eum ad infernum ut finiat eum pingere,* pour l'achever de peindre.

Le Lundi après le ſecond Dimanche.

Iviſtisne ad montes Sabaudiæ, à la Vaupute, *qui ſunt prope ſuburbia inferni ?* Dicitur quòd ibi eſt multitudo *ſortilegarum mulierum, quæ faciunt mori hominem ſuper pedes, & neſcit quod habet, & hoc per venena diabolica. Sic hodiè, vos Procuratores, Judices & Advocati, facitis currere pauperes cum proceſſibus veſtris poſt caudas mularum veſtrarum, manutenentes eos in his diabolicis proceſſibus,*

et poſſitis ſemper arripere pecunias, attraper deniers. *Facitis mori hominem abſque hoc quòd ſciat undè ſibi veniat, & ſic miſer moritur* tout ſec..... *Quid facitis poſt hoc? quandò videtis quòd proceſſus cujusdam boni mercatoris duravit jam inter manus veſtras XX. vel XXX. annis, & quòd duo vel tres mortui ſunt in proſecutione proceſſûs; videtis quòd habetis omnem ſubſtantiam partium, nec habent heredes quo proſequantur: tunc capitis ſaccum cum proceſſu, cum chordulâ & clavo affigitis parieti:* il eſt pendu au croc.

. . . . . .

Jam non oportet plus clamare contra diviſiones Regum ac Principum. Sunt benè nunc aliæ, quàm illæ. Quid nunc in clauſtris & Abbatiis niſi murmurationes, rixæ, altercationes, diviſiones, brigues, noiſes, diviſions, bandes, procès & diſſentions? *Nonne eſſet horribile videre in ſepulchris cemiterii veſtri duo corpora mortua vagari per campos, & ſimul pugnare & collidere? Quid ergo iſti Religiòſi, & Reddituati, & Mendicantes, per Villas & Civitates & campos? Item diſcurrunt per aulam palatii Pariſienſis*, quaſi de quatre l'ung. *Obviabitis uni Monacho, vel de ſancto Benedicto, vel de ſancto Bernardo, vel alterius Ordinis: immò etiam viſi ſunt ibi biſſaculi ſancti Franciſci & aliorum Mendicantium, qui*

non habent aliquid quod perdant, qui n'ont que perdre. *Quid ergò ibi tot Clerici faciunt & Monachi, cùm per Canones eis præcipiatur, quòd non ſint Cauſidici ? Reſpondebit unus Clericus : Capitulum noſtrum eſt diviſum contra decanum, contra Epiſcopum, contra alios officiarios ; & ego ſum poſt caudas dominorum meorum pro hoc negotio. Et tu, Magiſter Monache, quid facis hîc ? Ego perquiro unam Abbatiam octingentarum librarum ;* je plaide une Abbaye de huit cens livres pour mon Maître. *Et tu Monache albe? ego altercor unam parvam Prioritatem pro me ;* je plaide une petite Prioré pour moy ; *& jam tribus menſibus ſteti Pariſius cum magnis expenſis & ſumptibus pro habendâ expeditione mei caſûs. Vos Mendicantes, qui non habetis pedem terræ, quid hîc calcatis pavimentum ?* qui n'avez terre ni cyllon, que battez-vous ici le pavé ? *Rex dedit nobis ſal, lignum, &c. officiarii ejus nobis negant : hîc ſumus pro expeditione. Vel Curatus noſter per avaritiam ſuam vel invidiam vult impedire nobis unius defuncti ſepulturam & ſuam ultimam voluntatem ; ſicque ad Curiam venire neceſſe eſt, & quia eſt de magnâ domo, non poſſumus habere expeditionem. O verè Deus,* vray Dieu ! *vos qui ſpontè omnia reliquiſtis, vultis modò trahere per violentiam,* en voulez-

vous maintenant tirer par force ?

Le quatrieme Dimanche, ſur le Miracle des cinq pains. *Secundùm Textum erant quinque millia hominum ſine mulieribus & parvulis : undè poſſumus concludere, quòd erant benè IIII. millia mulierum, quia videmus per experientiam, quòd in uno ſermone pro uno homine ſunt ſemper quatuor mulieres. Credo etiam quòd erat magna multitudo puerorum, ſi mulieres illius patriæ erant ità inſtructæ, ſicut hujus civitatis, quæ non venirent ad ſermonem, niſi ſecum afferrent puerum pendentem ad mamillam ; & cum hoc magna multitudo puerorum poſt caudam, qui non ceſſabunt mugire durante ſermone, & impedire predicatores & aſſiſtentes. Sed quærerem libenter, ubi Dominus ſtuduerit facere prandium vel convivium. Credo quòd non frequentarat peccatores hujus urbis, qui non obliviſcentur in banqueto potum cum cibo. Prandium hoc Domini ſimile erat prandio Lemovici. Videtis quòd qui ſunt in Belſiâ vel Campaniâ contra unum murum, trahunt de ſacculo benè ſex libras panis quas totas comedent, nec ſuper hoc bibent ſemel : immò ſi habeant juxta eos copinam vini, facerent conſcientiam videre quid ſit in eâ. Non ſic Galli, & maximè Picardi faciunt : poſtquam ſummam numeraverunt, & hoſpiti ſatisfecerunt, adhuc benè potabunt vinum pro ſex patar-*

dis. Si ſit parvus panis duorum denariorum ſuper menſam, ſi quis eorum l'entamoit, ce ſeroit un coup de couteau. *Dominus autem fecit hodiè* le diner du Lymoſin, *quia fecit unum convivium & banquetum ſpeciale, magnificum & ſolemne ſic quod omnes admirati ſunt, ubi non tantùm dedit panem, ſed etiam piſces. Credo quòd erat quadrageſima ſicut nunc, & quilibet capiebat quantùm volebat. Dominus primò in nuptiis dederat tantùm vinum, non panem : nunc tantùm panem, non vinum. Dominus noſter benè tunc oſtendit ſuam magnam prudentiam, quia tenebat menſam rotundam omnibus venientibus. Non fit mentio in textu, quòd beata Virgo Maria preſens eſſet, quia piè credo quòd tunc dixiſſet filio, ſicut in nuptiis, vinum non habent. Heu, fili : vos ad veſtrum honorem optimè perveniſti pro reſatiandis tot & tantis hominibus : video quòd comedunt tam bono animo ; tamen principale eis deficit, vinum non habent :* la votre mercy, *faciunt optimum vultum ; ſed vinum non habent quod poſſint potare : non habent quo poſſint madefacere fruſta. Quare dominus non curavit de potu, ſicut de cibo ? Reſpondeo* 1°. *propter aquarum approximationem. Dicitur quod erat trans mare Galileæ : ſedebant ibi* ſur la belle herbe ; *& poſt comeſtionem habebant licentiam eundi ad*

bibendum in mari à tyre-larigault.

Michel Menot, Cordelier, mourut, ſelon la conjecture du P. Niceron, au commencement du regne de François I. ou tout au plus tard en 1518. M. le Duchat, dans ſes Remarques ſur *l'Apologie d'Herodote* par Henri Eſtienne, obſerve (*a*) que les Sermons que nous avons de Maillard, de Menot & de Barlette, ne ſont qu'un précis de ces mêmes Sermons qu'ils faiſoient au peuple en leur langue maternelle, & dans une plus grande étendue. Je tiens cela, continue M. le Duchat, de feu l'illuſtre M. de la Monnoye; & il auroit pû ajouter, qu'on n'a mis & publié en Latin le précis de ces Sermons, que pour en rendre la lecture utile à plus d'une Nation.

Je reſpecte beaucoup l'érudition de M. M. de la Monnoye & le Duchat; j'oſe dire néanmoins que leur ſentiment me paroît peu vrai-ſemblable. Que nous n'ayons que des extraits des Sermons de Barlette, de Maillard, de Menot, cela n'eſt pas douteux; mais que ce ſoit une Traduction des diſcours qu'ils faiſoient en leur langue maternelle, c'eſt ce que l'on ne prouvera jamais. L'Imprimeur, Claude Chevallon, marque dans ſa préface, que les Sermons du R. P. Michel Menot, rédigés avec

(*a*) Apol. T. I. p. 41. Edit. 1735.

ſoin en un corps, lui avoient été remis pour les imprimer. Si on les eût traduits en Latin, afin d'en rendre la lecture utile à plus d'une Nation, l'Imprimeur auroit-il négligé cette circonſtance ? auroit-elle échappé à Henri Eſtienne, preſque contemporain de Menot ? Au-contraire, il dit formellement que le Latin de ce Cordelier eſt *entrelardé de François*. Et comme l'on pourroit m'objecter que ce François y a été laiſſé à deſſein par le Traducteur, il me ſuffit pour toute réponſe, de citer les paroles de Henri Eſtienne, qui après avoir obſervé que ſelon Menot, ceux qui furent raſſaſiés par le miracle des cinq pains, avoient la *permiſſion d'aller boire en la Mer à tire-larigaud*, ajoute (a) : *car il uſe de ce mot expreſſément en ſon Latin entrelardé de François, parlant ainſi ; & poſt comeſtionem habebant licentiam eundi ad bibendum in mari à tire-larigaud.* D'où je conclus que ſelon Henri Eſtienne, ce Latin *entrelardé de François* eſt véritablement de Menot. D'ailleurs il y a tel de ces Sermons, celui de l'Enfant prodigue, par exemple, où il ſe trouve preſqu'autant de François que de Latin. Peut-on dire que ce ſoit-là une Traduction ? Et ſi c'en eſt une, par quelle raiſon le pré-

(a) *Apol. pour Hérodot. T. II. p. 172.*

tendu Traducteur n'a-t-il pas mis un ſeul mot de François dans les deux autres Parties du Recueil, ainſi que je l'ai vérifié ? On ne peut réſoudre cette difficulté, qu'en ſuppoſant que Menot s'eſt traduit lui-même comme il l'a jugé à propos.

Pour rendre cet Article plus intéreſſant, diſons quelque choſe des pieuſes Hiſtoriettes dont nos anciens Prédicateurs avoient coutume de régaler leur Auditoire. J'ai un vieux Sermonaire, intitulé *Sermones diſcipuli de Tempore*, compilé par un Dominicain qui ne s'eſt pas voulu faire connoître. C'eſt un gros in 8°. gothique, ſans datte, mais probablement imprimé vers le commencement du XVI. ſiécle. Il contient 212 Sermons pour tous les Dimanches & les principales Fêtes de l'année : *Qui intitulantur Sermones diſcipuli*, dit l'Anonyme, *quia in iſtis Sermonibus non ſubtilia per modum Magiſtri, ſed ſimplicia per modum diſcipuli conſcripſi ac collegi.* A la ſuite des Sermons on trouve deux Recueils ; le premier ſous le titre de *Promptuarium exemplorum ſecundùm ordinem Alphabeti ;* l'autre ſous celui de *Promptuarium miraculorum Beatæ Virginis.* Tout cela eſt précédé d'un court prologue, où l'Auteur dit que comme les exemples font beaucoup plus d'impreſſion que les

préceptes, il a recueilli de tous côtés un grand nombre de traits hiſtoriques, capables d'inſpirer l'amour de Dieu & le mépris du monde, & les a arangés par ordre alphabétique, afin que les jeunes Prédicateurs puiſſent trouver facilement les exemples concernans les matiéres qu'ils auront à traiter en public.

Les Hiſtoires que ce bon Religieux a compilées, forment une Bibliothéque de près d'onze cens contes, la plûpart très-ſinguliers, & écrits avec une grande naïveté. Parmi ce grand nombre, j'en ai choiſi quelques-uns qu'on lira ſans doute avec plaiſir. L'ignorance de ces tems-là étoit extrême; mais on narroit avec beaucoup de naturel, de grace & d'agrément. Je doute que dans tous nos conteurs modernes, il y ait rien de plus naïf que cette Hiſtoire d'un Avocat, qui fut, dit-on, emporté par le diable.

Homo quidam erat diverſarum Villarum Advocatus, immiſericors, avarus, faciens graves exactiones in ſibi ſubditos. Die quâdam cùm propter exactionem faciendam ad villam unam properaret, Diabolus in ſpecie hominis ſe illi in itinere ſociavit; quem tam ex horrore, quàm ex mutuâ collocutione Diabolum eſſe intellexit. Ire cum eo ſatis timuit; nullo tamen modo, neque orando, neque cruce ſignando ab eo ſeparari potuit. Cùmque ſimul pergerent, occurrit eis homo

quidam pauper porcum in laqueo ducens. Cùmque porcus huc illucque divertereturꝛ iratus homo clamavit, Diabolus te habeat. Quo verbo audito, Advocatus ſperans ſe tali occaſione à Diabolo liberari, ait illi: Audi amice. Porcus ille eſt tibi datus. Vade, tolle illum. Reſpondit Diabolus: nequaquam mihi illum ex corde donavit; & ideò illum tollere non poſſum. Deinde tranſeuntes per aliam villam cùm infans fleret, mater in foribus domûs ſtans turbidâ voce dicebat: Diabolus te habeat; quid me fletibus tuis inquietas? Tunc Advocatus dixit: Ecce benè lucratus es animam unam; tolle infantem, quia tuus eſt. Cui Diabolus ut priùs: Non mihi illum dedit ex corde; ſic talis eſt conſuetudo hominibus loquendi cùm iraſcuntur. Incipientibus autem appropinquare loco ad quem tendebant, Homines à villâ longè videntes, & cauſam ejus adventûs non ignorantes, omnes unâ voce ſimul clamabant, dicentes: Diabolus te habeat, ac Diabolo venias. Quo audito, Diabolus caput movens, cachinans ait Advocato: Ecce iſti dederunt te mihi ex intimo corde, & ideò meus es; ac rapuit eum in ipſâ horâ Diabolus, & quid de eo fecerit ignoratur. Verba mutuæ confabulationis ac facta iſtius per famulum Advocati, qui ſecum fuit in itinere, declarata ſunt.

Voici l'original du Conte des Oies de Frere Philippe.

Juvenis heremita, qui in Heremo à puerîtiâ fuit nutritus, ibat cum Abbate ſuo ad civitatem. Et cùm vidiſſet mulieres in choreâ, quid eſſet ab Abbate quæſivit ſollicitè: cui Abbas, anſeres ſunt. Et reverſus puer ad clauſtrum flere cœpit. Cui Abbas; Fili, quid vis? Pater, volo comedere de illis anſeribus, quas in civitate vidi. Tunc Abbas convocatis fratribus dixit: Conſiderate, Fratres, mente ſollicitâ, quàm periculoſus eſt mulieris aſpectus &c.

Autre Hiſtoire de la punition d'un Païſan parjure.

Ruſticus quidam cùm duceret vaccam & vitulum ad montes Sancti Michaelis, qui de periculo mari timens, quia quamque viam attigit, fluctus eum invaſit; exclamans dixit: O ſancte Michael, adjuva me & libera me, & dabo tibi vaccam & vitulum. Sic liberatus dixit: benè fatuus erat ſanctus Michael, qui credebat quod ſibi darem vaccam meam & vitulum meum. Et iterùm invaſit fluctus eum; & iterùm exclamavit, & dixit: O bone Michael, adjuva me & libera me, & dabo tibi vaccam & vitulum. Et ſic liberatus iterùm dixit: O ſancte Michael, nec vaccam nec vitulum habebis. Cùm autem ſic quaſi ſecurus incederet, ecce iterùm fluctus involvens eum & ſuffocans eum, & vaccam & vitulum cum eo ſuffocavit.

Songe d'un Moine qui dormoit à Matine. *Mona-*

Monachus quidam in matutinis frequentissimè dormire solebat. Contigit autem, ut eo nocte quâdam ad matutinas in choro in Laudibus dormiente, videret in somnis Dæmonem teterrimum cum pice in patellâ liquatâ Monachos singulos visitare; & dormientibus quibusdam offerre coclear pice plenum. Ad se verò cùm venisset Dæmon, & coclear fervens ori dormitantis offerret, retracto subitò capite, ad cubitum sedium, cui innitebatur, offendit, & læsus evigilans, se saucium ac vulneratum invenit.

Histoire de la Portiere Beatrix, tirée de Cæsarius (*a*) L. VII. Chap. XXXV. Bzovius, le continuateur de Baronius, la place vers l'an 1203.

In Monasterio quodam Sanctimonialium Virgo quædam degebat, nomine Beatrix. Erat enim corpore speciosa, mente devota, & in obsequio Dei genitricis ferventissima. Facta vero Custrix benè egit tantò devotiùs, quantò liberiùs. Quam Clericus quidam videns & concupiscens, precari cæpit. Illâ verba spernente luxuriæ, istoque tantò importuniùs instante, serpens antiquus eam vehementer incendit, ut pectus ejus flammam amoris ferre non posset. Accedens verò ad altare Beatæ Mariæ Virginis, quæ ibi patrona erat, sic ait: Domina, quantò devotiùs potui tibi servivi; ecce cla-

(*a*) Moine de Citeaux. Il publia ses 12. livres d'Histoires mémorables en 1222.

ves tibi reſigno. Tentationes carnis diutiùs ſuſtinere non valeo. Poſitis ſuper altare clavibus, clam ſecuta eſt clericum. Quam cùm miſer ille corrupiſſet, poſt dies paucos eam abjecit. Illa cùm non haberet undè viveret, & ad clauſtrum redire erubeſceret, facta eſt meretrix. In quo vitio cùm publicè annos plurimos tranſegiſſet, die quâdam in habitu ſæculari ad portam venit Monaſterii. Quæ cùm dixiſſet Oſtiariæ: Noſti Beatricem quondam Monaſterii hujus Cuſtricem? reſpondit: Optimè; eſt enim Domina proba & ſancta, & ſine querelâ ab infantiâ uſque in hunc diem in hoc Monaſterio converſata. Illa verba iſta notans ſed non conſiderans, dum abire vellet, mater miſericordiæ in effigie mulieris ei apparens, ait: Ego per XV. annos abſentiæ tuæ officium tuum ſupplevi. Revertere autem in domum tuam, & pœnitentiam age, quia nullus hominum novit exceſſum tuum. In formâ ſiquidem & in habitu illius Dei genitrix vices egerat Cuſtodiæ. Quæ mox ingreſſa, quamdiù vixit gratias egit Mariæ Virgini, & per confeſſionem circa ſe geſta manifeſtavit Confeſſori ſuo.

Voici une Hiſtoire à peu près ſemblable, que l'Anonyme rapporte ſans dire où il l'a priſe, & que j'ai trouvée dans le *Miroir Hiſtorial* de Vincent de

Beauvais, L. VII. chap. 86. (a)

Quædam Abbatissa quantùm poterat Moniales suas religiosè gubernans, & ad custodiam disciplinæ coartans eas, in odium sui de bono studio provocavit, ac instinctu diaboli occulto Dei judicio cum dapifero suo luxuriæ crimen incurrit. At illa gravidam se cognoscens, Moniales ut priùs ad regulam nihilominùs astringebat. Tandem muliebri sagacitate ab eis pro certo gravida esse deprehenditur; ac statim cum gravissimis accusationibus occultationes tanti criminis Episcopo deferunt. Imminente ergò adventu Episcopi, Abbatissa in quâdam privatâ Capellâ, ubi orare solebat, effusa in lacrymis, Beatam Virginem devotissimè deprecans, eadem in oratione paululùm soporabat. Tunc Beata Virgo cum duobus Angelis eam alloquitur, & datâ peccati veniâ, delendam citò infamiam illam pollicetur. Statim dixit duobus Angelis, ut eam ab onere prolis exonerarent, & cuidam heremitæ in vicinio manenti per septem annos puerum nutriendum offerrent. Quo facto liberatam ab opprobrio monuit, ut caveret deinceps à peccato. Scias tamen, inquit, te priùs ab Episcopo multis opprobriis fatigandam; sed nihil timueris, quia facilè horam pertransibis. Post hæc Episcopus Capitulum intravit, & Abbatissam venire præcepit.

(a) Gononus in *Chronico B. Deiparæ*, raconte un fait semblable, & le place vers l'an 1075.

Et accedens contumeliis arguens, de capitulo exire compellit. At illa nil timens imperterrita foris ſtetit. Miſſi ad eam duo clerici, ut crimen explorarent, cùm nullum ſignum in eâ gravidationis invenirent, Epiſcopus ad ejus pedes corruit, veniam petiit, & omnes detractores illius ex Monaſterio citiùs abire præcepit. Abbatiſſa verò Epiſcopo in confeſſione totum factum narravit. Et ille benedicens Deum, ad heremitam duos clericos pro cauſâ pueri inquirendâ transmiſit. Venerunt ergò, & didicerunt ab illo puerum iſtâ nocte natum, & à duobus juvenibus ad eum paulò ante delatum, & ex præcepto Beatæ Mariæ fuiſſe ſibi nomen datum. Audiens hæc Epiſcopus mirabiliter lætus, puerum ſeptem annis nutriendum in manu heremitæ dimiſit ; & ipſe puer poſteà litteris & vitâ idoneus eidem Epiſcopo in Epiſcopatu ſucceſſit.

Hiſtoire d'un Eccleſiaſtique reſſuſcité pour faire penitence.

Clericus quidam erat, qui nihil boni faciebat, immò vitiis plenus erat : ſolum hoc bonum habebat, quòd horas Beatæ Virginis Mariæ ſedulè & devotè dicebat. Cùm autem quâdam die per fluvium tranſiret, ut libidinem ſuam expleret, cogitans quòd matutinum non benè dixerat, incæpit illud dicere, Ave Maria gratiâ plena. Ab inundationibus ſubmergitur,

nec ex hoc ſalutationem dimiſit. Verùm càm veniſſet in illa verba, Dominus tecum, ſuffocatur, & à dæmonibus capitur : ſed invitis eis à Beatâ Virgine defenditur, & ejus meritis ad judicium coram Chriſto compellitur ; ubi poſt multas altercationes allegavit Virgo Maria : Fili, dixiſti, ubi te invenero, ibi te judicabo. Item, ex verbis tuis juſtificaberis. Ergò, Fili, cùm iſte, licet malè vixerit, finaliter tamen in meis laudibus, quibus ſemper fuit aſſiduus, vitam finivit, quæſo ut coram te inveniat gratiam. Si mihi nolunt credere dæmones quòd ita ſit, reſpiciant in os ejus. Quod dæmones facientes, invenerunt rubricatum litteris aureis, Ave Maria gratiâ plena ; & tunc confuſi receſſerunt. Tunc judex præcepit animam ad corpus redire, & vitam in meliùs commutare, quod & fecit.

On ne peut lire ces trois dernieres Hiſtoires, ſans gémir ſur l'ignorance groſſiere & ſur le zèle inconſidéré de ceux qui les ont inventées, pour appuyer certaines pratiques de piété, toujours très-utiles, pourvû que l'on n'en faſſe pas l'eſſentiel de la Religion. Quelque bonne intention qu'on ſuppoſe dans ces Ecrivains, comment ne s'appercevoient-ils pas, qu'en voulant entretenir la confiance que tout Fidelle doit avoir en la ſainte Vierge, ils la repréſentoient

comme la Protectrice des plus affreux déreglemens ? Il y a mille faits apocryphes de cette eſpece tendant au même but. Qu'on les trouve dans des Auteurs crédules & ſuperſtitieux, tels que Cæſarius & Vincent de Beauvais, cela ne me ſurprend point ; mais malheureuſement ils ſe ſont introduits par tout. Voilà un Compilateur de Sermons dans le XV. ſiecle, qui les rapporte comme quelque choſe de très-édifiant. Les Ecrivains d'Hiſtoires pieuſes en ont farci leurs Recueils ; & ſous le regne de Louis XIV. que la Critique étoit dans ſon plus grand éclat, un ſavant Profeſſeur (*a*) en Théologie à Dijon n'a pas eu la force de les bannir d'un ouvrage, où il a recueilli avec un travail prodigieux tout ce qui a du rapport à la ſainte Vierge, comme l'Hiſtoire de ſes miracles, de ſes fêtes, des Egliſes conſacrées en ſon honneur, avec un dénombrement des Papes, des Evêques, des Souverains, & de toutes les perſonnes qui ſe ſont diſtinguées par leur dévotion envers la Mere de Dieu.

(*d*) Le P. Courcier, Jéſuite. Son Livre a pour titre : *Negotium Sæculorum Maria, ſive Rerum ad Matrem Dei ſpectantium Chronologica Epitome, ab anno mundi primo, ad annum Chriſti* 1660. *Divione.* MDCLXII. in fol. pagg. 440. Cet Ouvrage eſt curieux & ſingulier.

Mais ſi ces traits fabuleux, adoptés par des Ecrivains particuliers, font de la peine aux gens ſages & éclairés, on eſt bien plus choqué de les trouver dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, où les faits concernant la Religion & la morale doivent être examinés avec la plus ſcrupuleuſe ſévérité. Le Continuateur de Baronius, Bzovius, a néanmoins rempli ſes Annales de ces ſortes d'Hiſtoires apocryphes. On y voit le conte de la Religieuſe Beatrix, & quantité d'autres plus dangereux pour les mœurs, que tout ce qui a paru juſqu'ici ſous le nom de fables.

On eſt moins étonné de trouver dans Bzovius (*a*) l'Hiſtoire ſuivante. Le Pape Innocent IV. un peu avant ſa mort voulut anéantir les privileges des Religieux de S. François & de S. Dominique. Ceux-ci eurent recours aux prieres, & réciterent dévotement les Litanies dans l'Egliſe des Jacobins de Rome. Un des Religieux apperçut la ſainte Vierge ſur l'Autel avec l'Enfant Jeſus, lui diſant pluſieurs fois : Mon Fils, exaucez-les. En effet le Pape mourut. De là vint ce proverbe de la Cour de Rome : *Seigneur, préſervez-nous des Litanies des Freres Preſcheurs.*

(*a*) *Ad annum* 1254. Item Platus, L. I. *de bono Statûs Religioſi*, Cap. XXXIV.

Cæſarius (*a*) raconte quelque choſe de ſemblable. En 1209. Innocent III. prétendit obliger les Moines de Citeaux à donner la quarantiéme partie de leurs biens pour une expédition d'outre-mer. Tout l'Ordre fit ſes prieres à la S. Vierge, qui apparut au Confeſſeur du Pape, & le chargea d'avertir ſa Sainteté qu'il mourroit bientôt, s'il ne ſe déſiſtoit de cette malheureuſe impoſition. Le Pape changea d'avis, & depuis ce tems-là eut une vénération particuliere pour l'Ordre de Citeaux.

Chacun voit aſſez les motifs qui ont conduit la plume de tant d'Hiſtoriens ſi ſoigneux de relever avec oſtentation ces prétendus miracles. M. l'Abbé Fleury, ſi ſage & ſi judicieux, n'a pas diſſimulé ce qu'il en penſoit (*b*). Les réflexions qu'il a faites à ce ſujet, entroient dans ſon plan; mais elles ſeroient ici déplacées, & pourroient donner à cet article un air de ſatyre, qui eſt la choſe du monde que je déteſte le plus.

(*a*) L. VII. C. VI. Item Bzovius *ad annum* 1209.

(*b*) Voy. ſon III. Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, p. 226. Edit. de 1716. in 12.

ARTICLE LVIII.

Pieces concernant le procès de Simon Morin.

SImon Morin (a), un des plus dangereux Fanatiques du XVII. Siecle, étoit de Richemont, près d'Aumale, dans le pays de Caux en Normandie. Né d'une famille obscure & peu aisée, il vint à Paris pour y faire valoir le talent qu'il avoit d'écrire parfaitement bien, & M. Charron, Trésorier de l'Extraordinaire des guerres, le reçut chez lui en qualité de Commis. Sa négligence à remplir les devoirs de son emploi, les visions qu'il commençoit de mettre au jour, déterminerent M. Charron à le congédier; il fut contraint pour subsister de se faire Ecrivain copiste. Les erreurs des Illuminés regnoient alors secretement à Paris. Morin qui étoit un homme sans Lettres & d'une ignorance grossiere, y avoit d'abord donné avec empressement. N'ayant pu dissimuler ce qu'il pensoit sur cette matiere, il fut conduit dans la prison de l'Officialité, où il se comporta si bien,

(a) *Mémoires du P. Niceron*, T. XXVII. p. 36.

qu'on crut reconnoître en lui plus de foibleſſe d'eſprit que de malice, & on le mit en liberté. Morin alla loger dans la rue S. Germain l'Auxerrois chez une Fruitiere, qui avoit une fille aſſez jolie appellée Jeanne Honatier. Il en devint amoureux, & la fit bientôt ſuccomber par ſes artifices. Le mariage qui ſuivit, répara cette irrégularité ; il en eut quelques enfans. Malgré ſon nouvel engagement, il ne perdit point de vûe ſes idées de fanatiſme. Déterminé à ſe faire chef de Secte, il tenoit des aſſemblées chez lui, & faiſoit des eſpeces de Sermons pour exhorter à la pénitence. Pluſieurs eſprits foibles ſe laiſſerent ſéduire ; chaque jour il voyoit augmenter le nombre de ſes partiſans. Ces aſſemblées ayant fait du bruit, Morin fût arrêté le 28 Juillet 1644. & mis à la Baſtille où il demeura 21 mois. Après ſon élargiſſement, il continua de dogmatiſer ; & pour donner au Public une connoiſſance préciſe de ſes ſentimens, il fit imprimer en ſecret ſon Livre intitulé *Penſées de Morin dédiées au Roi*, in 8°. 1647. pagg. 176. (*a*) Ouvrage rare, qui n'eſt qu'un tiſſu de rêveries, d'ignorances, & des principales erreurs condamnées

(*a*) Ce livre ſe trouve dans le *Recueil de pieces ſur Morin* fait par *M. de Cangé*, qui eſt maintenant à la Bibliotheque du Roi.

depuis dans les Quiétiſtes, mais que Morin pouſſe encore plus loin (*a*).

Le Curé de S. Germain l'Auxerrois en ayant reçu un exemplaire de l'Auteur même, qui l'aſſura que c'étoit un livre tout divin, qui ouvroit aux pécheurs la grande porte du Ciel, ſuivant les ordres de Dieu; lui demanda quelle étoit ſa miſſion; & de qui il la tenoit. A quoi Morin répondit, que ſa miſſion étoit plus certaine que celle du Curé, qui ne la tenoit que des hommes, au lieu que la ſienne venoit de Jeſus-Chriſt même, qui s'étoit incorporé en lui pour le ſalut du genre humain. Le Curé perſuadé que c'étoit un fou dangereux, lui demanda s'il avoit fait réflexion aux châtimens qu'un ſentiment ſi pernicieux méritoit

(*a*) Voici le titre de ce livre tel qu'il eſt rapporté par *le P. Niceron*. » Au nom du Pere, » du Fils & du S. Eſprit. Penſées de Morin dédiées au Roi. Naïve & ſimple dépoſition, que » Morin fait de ſes penſées aux pieds de Dieu; » les ſoubmettant au jugement de ſon Egliſe » très-ſainte, à laquelle ils proteſte tout reſpect » & obéiſſance, avouant que s'il y a du mal, il » eſt de lui, mais s'il y a du bien, il eſt de Dieu, » & lui en donne toute gloire. Suppliant très-» humblement toutes perſonnes de quelque qua-» lité qu'elles ſoient de le ſupporter un peu pour » Dieu à cauſe de la vérité qu'il a à dire, & » pour leſquelles il encourreroit la condamna-» tion de Dieu, s'il ſe taiſoit. «

& pourroit lui attirer. Morin, ſans s'intimider, répliqua qu'il ne craignoit ni menaces ni ſuplices, & eut la hardieſſe de proférer ces paroles de blaſphême, qu'il ne ſeroit jamais aſſez lâche pour dire : *Tranſeat à me calix iſte* Le Paſteur indigné de ce diſcours, le chaſſa de chez lui, & fut avertir le Lieutenant de Police (*a*) de ce qui s'étoit paſſé entr'eux. Ce Magiſtrat envoya le lendemain un Exempt pour ſe ſaiſir de Morin ; mais on ne le trouva pas. Il avoit changé de nom, & s'étoit retiré avec ſa famille dans l'Iſle Notre-Dame en une maiſon écartée, où il prit toutes les précautions imaginables pour n'être point découvert. Ce fut apparemment en ce lieu qu'il compoſa ſa Requête au Roi & à la Reine Régente mere du Roi (*b*). Cette piece imprimée en 8 pages eſt dattée du 27 Octobre 1647. Morin après y avoir parlé de ſa priſon de la Baſtille, demande au Roi qu'on ne l'arrête pas davantage, que Sa Majeſté ne ſoit inſtruite par elle-même de ſes ſentimens.

(*a*) M. l'Abbé d'Artigny s'eſt trompé ſur la foi du P. Niceron, qui rapporte le même fait. En 1647. il n'y avoit point encore de Lieutenans de Police ; ils ne furent établis qu'au mois de Mars 1667. juſques-là les Lieutenans Criminels en faiſoient la charge.

(*b*) Se trouve au *Recueil de M. de Cangé*.

Le Commiſſaire Picart revenant un ſoir de chez un de ſes amis, où il avoit ſoupé, accompagné de ſon Clerc & de ſon laquais, rencontra un petit garçon, qui portoit une chandelle allumée, pour s'éclairer dans les rues. Elle étoit entourée de la premiere feuille du livre de Morin, qui ſervoit de lanterne, & qui étoit diſpoſée de façon, qu'on y liſoit diſtinctement à la faveur de la lumiere qui étoit dedans, *Penſées de Morin*. Cette rencontre excita la curioſité du Commiſſaire, qui ſavoit qu'on cherchoit par tout Morin. Il aborda le petit garçon, & lui fit pluſieurs queſtions, auxquelles il répondit avec beaucoup de réſerve, & d'une maniere embarraſſée. Pour le faire expliquer plus clairement, Picart lui dit qu'il étoit intime ami de Morin, & qu'il le cherchoit pour lui apprendre une nouvelle de conſéquence, qui lui feroit plaiſir ; mais qu'il falloit qu'il lui parlât ſur le champ. Le petit garçon lui dit alors : Mr. puiſque vous êtes ami de M. Morin, je crois que vous ne voudriez pas nous tromper : je vous avouerai donc que je ſuis ſon fils. C'eſt pourquoi, ſi vous avez une ſi bonne nouvelle à lui dire, & que la choſe preſſe, vous n'avez qu'à venir avec moi ; je vous ferai parler à lui.

Ils ſuivirent donc le petit Morin, qui

les conduiſit à la porte de la maiſon. Le Commiſſaire après avoir donné ordre ſecretement à ſon laquais d'aller chercher ſa robbe & d'amener avec lui le guet, entra avec ſon Clerc chez Morin, qui fut ſurpris d'une telle viſite. Le ſieur Picart, afin de le raſſurer & de gagner ſa confiance, lui dit qu'ils étoient venus pour lui rendre leur hommage en qualité de nouveau Meſſie, & recevoir ſes inſtructions ; qu'ils avoient exprès choiſi ce tems pour pouvoir lui parler plus à loiſir ; & qu'il y avoit pluſieurs perſonnes de leur connoiſſance, qui ſouhaitoient comme eux être ſes diſciples.

C'étoit prendre Morin par ſon foible. Il fut encore plus flatté, quand le Commiſſaire lui parla de ſon livre des *Penſées*, comme d'un ouvrage dicté par le S. Eſprit. Ainſi Morin n'eut point de peine à le ſatisfaire, quand il le pria de le lui faire voir. Croyant n'avoir rien à craindre d'un homme qui paroiſſoit ſi prévenu en ſa faveur, il lui montra confidemment tout ce qu'il avoit d'imprimé de ſon livre en un gros paquet enveloppé d'une méchante toile, & caché dans un coin avec quantité de lettres qui lui avoient été écrites par différentes perſonnes.

Le Commiſſaire l'amuſa de diſcours

vagues, juſqu'à ce que ſon laquais arriva avec ſa ſuite. Ce fut alors qu'il fallut lever le maſque. A l'aſpect de la robbe que le ſieur Picart endoſſa, Morin & ſa femme ſe voyant découverts, pâlirent d'effroi, & entrerent en fureur. Ils lui dirent tout ce que le déſeſpoir peut ſuggérer de plus piquant. Le Commiſſaire laiſſa paſſer le premier feu, ſaiſit tous les exemplaires des *Penſées*, & Morin fut conduit pour la ſeconde fois à la Baſtille. Il en ſortit au commencement de 1649. ayant abjuré ſes erreurs; mais quelque tems après il rétracta ſon abjuration par un écrit imprimé, dont on ignore la datte. Quelques jours après être ſorti, & le 9 Février de la même année 1649. il publia la Déclaration ſuivante..

Déclaration de Morin depuis peu ſorti de la Baſtille ſur la révocation de ſes Penſées, &c..

Je Simon Morin, après avoir conféré avec M. l'Abbé de Loreſſe de Montmorency ſur les Penſées que j'ai fait imprimer, & mes opinions touchant la Religion, & même les ſentimens de mon intérieur & les pratiques de mes œuvres, me ſuis convaincu que juſqu'à cette heure j'ai été trompé & circonvenu

par les artifices & la malice de l'ennemi de Dieu, & le nôtre capital, dont les conduites ſont autant de précipices & d'abîmes pour corrompre notre foi & nos bonnes mœurs, ne m'étant rien reſté en ce procedé paſſé de bon & de louable, que la ſoumiſſion que j'ai toujours connu avoir en moi à recevoir la vérité, lorſque l'on me la manifeſteroit ; ce que je fais très-ſimplement & très-naïvement dans l'inſtruction que mondit ſieur Abbé a eu la bonté de me donner. Conviens avec lui que jamais une bonne intention ne peut excuſer une mauvaiſe action, non plus qu'une mauvaiſe intention produire une bonne action. Sur ce fondement de vérité, & pluſieurs autres raiſons & autorités qu'il m'a rapportées, je révoque le livre que j'ai donné au Public ; j'anathématiſe la doctrine qu'il contient ; reconnois avoir corrompu en icelui les ſentimens & les paroles de l'Ecriture ſainte ; dépoſe aux pieds de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, toutes les opinions qui ont corrompu mon eſprit juſqu'à préſent. En outre je ſupplie toutes les perſonnes de quelque ſexe qu'ils ſoient qui auroient adhéré à mes ſentimens & reçu mes opinions, ſoit par la lecture dudit livre ou par mes inſtructions, de les en déſa-

buſer & de les déteſter, comme je fais, & de ne rechercher avec moi point d'autres voies que la miſéricorde de Dieu, pour eſpérer ſon effet dans le Sacrement de Pénitence, afin de recevoir pardon du paſſé. Mais attendu qu'à mon égard j'ai rendu mes fauſſes opinions publiques par un imprimé, auſſi me ſoumets-je volontiers à une ſatisfaction pareille, en conſentant que cette mienne Déclaration ſoit imprimée. Et afin de ne laiſſer rien en arriere, je proteſte devant Dieu, & l'en appelle à témoin, qu'à préſent & doreſnavant je ſuivrai ponctuellement la doctrine commune & univerſelle de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, ainſi que nous en ſommes inſtruits, & me ſoumets à obſerver les commandemens de Dieu & de ſon Egliſe, fréquenter les Sacremens ſelon les beſoins & la néceſſité que j'en aurai, demandant pour cet effet la grace qui m'eſt néceſſaire pour me maintenir en ces vérités, & mener une vie commune que je tiens la plus aſſurée. Fait & ſigné en témoin de vérité ce 7e. Février 1649. Morin.

Cette Déclaration parut imprimée à Paris chez Claude Merlot au coin de la rue de la Bûcherie, aux vieilles Etuves. Quatre mois après elle fut ſuivie d'une ſeconde dattée du 10 Juin, & imprimée

ſans doute au même endroit. Celle-ci étoit ſignée non-ſeulement de Morin, mais encore de ſa femme & de la Malherbe : elle étoit conçue en ces termes.

Déclaration de Simon Morin, de ſa femme & de Damoiſelle Malherbe, touchant ce qu'on les accuſe de vouloir faire une Secte nouvelle.

J'ai, Simon Morin, ci-devant Commis à l'Extraordinaire des Guerres, & du depuis fait deux fois priſonnier à la Baſtille pour raiſon de la Foi, certifie à tous qu'il appartiendra être de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, y avoir été baptiſé, nourri & élevé juſqu'ici, y déſirant vivre & mourir moyennant Dieu ; ce que je déclare & atteſte publiquement, tant pour confeſſer hautement la gloire que je dois à Dieu & à cette Sainte Egliſe, comme à ma mere nourrice, que pour détromper ceux qui par la calomnie & médiſance des faux-freres, ont crû & croyent encore, que m'étant ſéparé de cette ſainte Egliſe, je fais ou deſire faire une Secte à part, ce que de tout mon cœur je déteſte, & qui n'eſt jamais entré dans ma penſée. En foi de quoi, non ſeulement j'ai ſigné ce mot de ma main ; mais auſſi après avoir humblement demandé plu-

fieurs fois depuis plus de cinq ans qu'on me perſécute, à divers Paſteurs, & des principaux, la note des erreurs pour leſquelles on me ſcandaliſoit en me publiant héretique, & la charitable correction de mes défauts, ſans avoir pu obtenir ni l'un ni l'autre, je requiers humblement par la préſente à M. M. nos Paſteurs de la très-ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, la même note & correction charitable, s'il eſt néceſſaire, proteſtant à leur Réverence de la recevoir avec toute l'humilité, l'affection & la ſimplicité que tout bon Chrétien doit faire, déſirant en profiter autant que la gloire de Dieu & mon ſalut le requiert, & que Dieu même m'en fera la grace, ſelon que je l'en ſupplie très-humblement, & que je ſupplie auſſi tous les gens de bien de m'y aider par leurs prieres, renonçant à tout ce que par ci-devant j'aurois dit, fait ou écrit contre Dieu & cette ſainte Egliſe, déclarant que quand ainſi ſeroit, ç'auroit été par mégarde, n'ayant jamais eu deſſein de faire, dire ou écrire rien contre icelle, ains bien découvrir ſeulement par mes Penſées les moyens de diſcerner les loups raviſſans d'avec les brebis, & les véritables Paſteurs d'avec les mercenaires ; ce que toutefois je ſoumets auſſi à la correc-

tion de la même ſainte Egliſe, auſſi bien que le reſte de mes œuvres, & ceci même, me déportant entierement de dire, faire ou écrire rien de tout ce que j'ai ci-devant dit, fait ou écrit, ou autres choſes ſemblables, ſans le commandement ſpécial des Puiſſances & le conſentement de ladite ſainte Egliſe, conformément à la ſoumiſſion que j'ai faite entre les mains de M. l'Abbé de Loreſſe de Montmorency, laquelle je ratifie, ſauf à examiner la juſtice de ſon procedé, & le jugement qu'il a rendu contre moi & mes Penſées, duquel j'appelle devant la même ſainte Egliſe; ainſi qu'il eſt plus amplement ſpécifié dans la lettre à lui écrite, inſérée au bas de la juſtification qu'un R. P. de la Merci a faite pour la défenſe de mon innocence. Fait ce 10 Juin 1649. Signé Morin.

Et au bas eſt écrit : Ma femme & Mad.lle Malherbe font pareille déclaration que deſſus, proteſtant n'avoir jamais eu deſſein de rien innover en la très-ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, ſuivant la particuliere ſoumiſſion qu'ils ont auſſi faite entre les mains dudit ſieur Abbé; ains bien la maintenir ainſi que tout bon Chrétien doit faire, & y vivre & mourir : en foi de quoi la Damoiſelle Malherbe a ici mis ſon nom, les jour &

an que-deſſus, & ma femme a déclaré ne ſcavoir écrire. Ainſi ſigné, Marguerite Langlois veuve Malherbe.

Et en la marge eſt écrit : Le Lecteur remarquera, s'il lui plaît, que c'eſt pour la deuxiéme fois que mes ennemis m'accuſent à faux de faire aſſemblées de trente ou quarante perſonnes pour conférer, n'en ayant jamais eu le deſſein, ni même la penſée ; & je m'étonne que leur jalouſie ſoit ſi grande en mon endroit, & de ceux qui me font l'honneur de m'aimer, que la viſite de trois ou quatre amis au plus les oblige à former de ſi horribles menſonges, & me ſuſciter ſur ce de ſi dures perſécutions qu'ils ont déja fait. Mais Dieu leur pardonne ; je leur pardonne de bon cœur.

On voit tant par les derniers mots de cette Déclaration, que par l'apoſtille marginale, 1°. que malgré ſa ſoumiſſion apparente, Morin ne ſe croyoit pas juſtement condamné, & qu'il comptoit bien pouvoir revenir contre le jugement porté contre ſa perſonne & contre ſon livre ; 2°. qu'outre la doctrine pernicieuſe qu'il débitoit, on l'accuſoit encore de tenir chez-lui des aſſemblées & des conférences ; qu'il ne s'en défend qu'aſſez foiblement, ſe retranchant ſeulement à dire, qu'elles n'étoient pas auſſi nombreuſes qu'on vouloit le faire

croire. Ce furent là ſans doute les raiſons qui le porterent à rétracter ſon abjuration, comme je l'ai dit plus haut. Après cela quelques années s'écoulerent, ſans qu'on entendit parler de Morin. On croit ſeulement qu'il eut beaucoup de part aux pieces que François Davenne ſon diſciple publia en 1650. & 1651. car on y voit régner le même eſprit & le même ſtyle mêlé de Proſe & de Vers (*a*). Mais enfin ne pouvant ſe contenir, il s'attira de nouvelles affaires. Le Parlement le fit arrêter, & après l'avoir tenu priſonnier à la Conciergerie, le condamna par Arrêt à être envoyé aux Petites-Maiſons, pour y finir ſes jours. Il trouva le moyen d'en ſortir par une nouvelle abjuration, qu'il fit ſolennellement le Dimanche 26 Mars 1656. Cette piece n'ayant jamais été imprimée, je vais la donner ici telle qu'elle ſe trouve dans le *Recueil de M. de Cangé*, qui ſe donna la peine d'en faire tirer une copie ſur l'original par un Notaire.

(*a*) Tous les ouvrages de Morin & de François Davenne ont été récueillis par M. de Cangé, & ſont préſentement à la Bibliotéque du Roi. On peut en voir le Catalogue dans les *Mém. du P. Niceron*, ubi ſup.

L'Abjuration du 26 Mars 1656.

Aujourd'hui Dimanche 26e. de Mars, l'an de grace & de Notre-Seigneur J. C. 1656. sur les cinq à six heures de relevée, dans l'Egliſe de l'Hôpital des Petites-Maiſons à S. Germain des Prez lez-Paris, en préſence de Nicolas le Franc, & Pierre Muret, Notaires Gardenottes du Roi en ſon Châtelet de Paris, ſouſſignés, Simon Morin, Commis Payeur à l'Extraordinaire des Guerres, de préſent logé dans ledit Hôpital, a abjuré l'héréſie dont il étoit entaché, & fait ſa profeſſion de foi uſitée de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, entre les mains de vénérable & diſcrete perſonne Meſſire Guillaume le Fevre, Prêtre Curé dudit Hôpital, & auſſi en la préſence de Révérend Pere Claude Reverdy de la Compagnie de Jeſus, & de François Neveu de ladite Compagnie ſon aſſiſtant, & encore de Jean Bachelier-Marchand Bourgeois de Paris, Receveur Général dudit Hôpital, de Me. . . . Lécolier Prêtre. . . . Girard Prêtre &. . . . Lair Clerc tonſuré, &. . . . Mondot. . . . . Duthil. . . . . Benard &. . . . . Millot, & de Sr. Rolin Auvery, Firmin Bobiere, Cathelin Ma-

rigny, & Jacques Chevalier Bourgeois de Paris, ancien Commiſſaire du grand Bureau des Pauvres, Sr. Loret Juré-Crieur de corps à Paris. . . . Barbou &. . . . Rotrou réſidens audit Hôpital, & de pluſieurs autres perſonnes; après quoi a été chanté ſolennellement le *Te Deum* en ladite Egliſe en action de graces à Dieu de ladite abjuration d'héréſie, après qu'il a brûlé publiquement les Manuſcrits d'icelle héréſie, dont a été fait le préſent acte, pour ſervir en tems & lieu ce que de raiſon, en icelle Egliſe dudit Hôpital leſdits jour & an. Et ont ſigné, Morin, Claude Reverdy, le Fevre, Bachelier, François Neveu, Lécolier Prêtre, Gerard Prêtre, Lair Clerc tonſuré, &c.

Cette ſeconde abjuration n'étoit pas plus ſincere que la premiere: à peine Morin fut-il en liberté, qu'il la déſavoua, comme ayant été exigée par force, & recommença d'enſeigner ſes erreurs. Ses viſions alloient même en augmentant; & il y ajoûtoit chaque jour quelque choſe de nouveau. Entêté d'un prétendu regne du Fils de l'Homme, qu'il aſſuroit n'être autre que lui-même, il compoſa au mois de Janvier 1661. un écrit intitulé: *Témoignage du ſecond avenement du Fils de l'Homme*, qu'il eut

la

la hardieſſe de faire préſenter au Roi dans ſon Carroſſe.

Au mois de Décembre de la même année 1661. Jean Deſmarets de S. Sorlin (*a*) autre viſionnaire, qui par jalouſie de métier avoit juré la perte de Morin, commença à feindre de vouloir être ſon diſciple, pour tirer de lui le ſecret de ſes ſentimens. Il s'adreſſa d'abord à Marguerite Langlois veuve Malherbe, & à la Demoiſelle de la Chapelle (*b*), qui étoient les Diſciples de ſon rival, & ſut gagner leur confiance. Il parvint enſuite à voir Morin, & s'inſinua ſi bien dans ſon eſprit, en lui diſant ce qu'il ſavoit des états intérieurs ſelon leurs dégrés, & de la ſpiritualité, que ce dernier voulut bien lui expliquer tout l'eſſentiel de ſon nouveau ſyſtême de Religion, & lui donna même par

(*a*) C'eſt le même Deſmarets, contre qui M. Nicole compoſa ſes *Viſionnaires*, qui forment le ſecond volume des *Imaginaires*.

(*b*) Dans ſa dépoſition contre Morin Deſmarets dit que la Demoiſelle de la Chapelle allant viſiter par charité les priſons de l'Officialité, y avoit trouvé *Morin ſur de la paille avec une patience comme celle de Job, & qui lui parut comme un Saint*, ſuivant qu'elle le lui aſſura elle-même; & que cette vûe l'ayant prévenue favorablement pour lui, la fit tomber enſuite dans ſes erreurs. *Tiré des* Mém. du P. Niceron, *ubi ſuprà*.

grace particuliere la qualité de ſon Précurſeur, le nommant un véritable Jean-Baptiſte reſſuſcité

La femme de Morin avoit de violens ſoupçons contre Deſmarets : elle vint à bout de les communiquer à ſon Epoux, qui ſe détermina à rompre entierement avec lui. Desmarets ne laiſſa pas de voir toûjours la Malherbe & la demoiſelle de la Chapelle, & d'en tirer les éclairciſſemens dont il prétendoit faire uſage pour perdre Morin.

Le 24 de Février 1662. la Malherbe vint voir Desmarets, & lui dit, que Morin étoit inquiet, craignant d'être arrêté de nouveau ; mais qu'il faiſoit encore un Ecrit très-important, qu'il étoit déterminé à préſenter au Roi ; que c'étoit une choſe réſolue & concertée dans le Conſeil, qu'il falloit que le Roi ſe convertît, & le reconnût pour le Fils de l'Homme, ainſi qu'il étoit porté par cet écrit, *ſinon qu'il mourût.*

Cette parole horrible effraya Deſmarets avec d'autant plus de raiſon, qu'elle s'accordoit avec ce que Morin lui avoit déja dit lui-même : cependant il ne fit pas paroître ſon émotion pour ſavoir tout le reſte. La Malherbe ajoûta que le Roi étant mort, les deux Reines gouverneroient toûjours le jeune Roi ; que le Diable dont elle croyoit être poſſedée,

devoit paſſer en la jeune Reine pour la gouverner & tout l'Etat, & que l'Œuvre de Dieu ſe feroit ſous ce Regne-là.

Deſmarets ayant entendu toutes ces choſes, qui pouvoient être priſes pour une véritable conſpiration, ne regarda plus Morin comme un fou, mais comme un fanatique furieux, dont on avoit tout à craindre, & crut ne devoir pas différer plus long-tems à en avertir la Cour. L'Exempt qui alla chez Morin pour l'arrêter, le trouva mettant au net un diſcours qu'il devoit préſenter au Roi, & qui commençoit par ces mots: *Le Fils de l'Homme au Roi de France.* Il fut d'abord conduit avec ſa femme & ſon fils à la Baſtille, & enſuite au Châtelet, où on lui fit ſon Procès. Deſmarets ſe rendit ſon accuſateur, & l'on a ſa dépoſition, qui eſt du 23 Mai 1662. (*a*) On y voit que Morin, malgré les

(*a*) Cette dépoſition eſt aſſez curieuſe, pour mériter que j'en donne ici un extrait. Je le tire de la *ſeconde Viſionnaire*, ou *Lettre XII. ſur l'Héreſie imaginaire.*

Dans cette dépoſition, Deſmarets déclare, » Qu'au commencement du mois de Décembre » 1661. ayant oui dire, que Damoiſelle Mar» guerite Langlois dite la Malherbe étoit ſor» ciere & mariée au Diable, & avoit commis » pluſieurs maléfices, il en donna avis à M. M. » les Evêques de Rennes & de Rhodès, & au R.

termes de dévotion qu'il affectoit continuellement, n'étoit pas fort réglé dans ſes mœurs, & qu'en commençant par l'eſprit avec les filles & les femmes qu'il

» P. Annat, comme étant du Conſeil de Conſ-
» cience, leſquels l'exhorterent à vérifier cette
» affaire par de bons témoins. « Enſuite il rapporte les entretiens qu'il eut avec la Malherbe, & dit, » Que d'abord elle craignoit de ſe dé-
» couvrir, ; mais que peu à peu il l'apprivoiſa à
» ſe communiquer à lui, & qu'elle commença à
» lui parler de Morin & de ſa femme ; qu'elle
» lui dit qu'il étoit certain que l'eſprit de Jeſus-
» Chriſt étoit incorporé & reſſuſcité en M. Mo-
» rin pour ſon ſecond avenement en terre ; qu'il
» étoit le Fils de l'homme, à qui Dieu avoit
» donné tout jugement ſur la terre. «

Après cela il décrit ſon entrevûe avec Morin, & dit que d'abord » Morin voulut lui paroître
» un homme fort ſaint & de grand recueille-
» ment ; mais qu'après quelques diſcours, voyant
» que s'il s'humilioit tant devant lui, qui vou-
» loit paroître ſi haut, il pourroit le traitter
» long-tems en novice, & qu'il n'avoit pas
» tant de tems à perdre, il ne feignit point de
» lui dire ce qu'il ſavoit des états intérieurs ſelon
» leurs dégrés & de la ſpiritualité ; qu'alors Mo-
» rin tout ravi lui prit la main, & la ſerra entre
» les deux ſiennes, & lui dit qu'il voyoit bien
» qu'il étoit ſpirituel & dans l'état de grace, &
» qu'il s'en falloit peu qu'il ne fût parfait & dans
» l'état de gloire. «

Dans la ſuite de ſa dépoſition il ajoute, que pour s'aſſurer de lui davantage, Morin lui envoya » une lettre le 21 Décembre jour de S.
» Thomas, qui lui fut apportée par ſa fille aînée,

ſéduiſoit, il alloit enſuite beaucoup plus loin.

Pendant que l'on inſtruiſoit le Procès,

» par laquelle ledit Morin ſouhaitoit de lui une « ſoumiſſion aveugle & ſincere, pour aveuglé- » ment ſuivre & ſincérement obſerver tout ce » qu'il lui ordonneroit, ſans réſerve de tems » ni de choſe, ſelon qu'on peut le voir dans la- » dite lettre. « Deſmarets dit, » que cette de- » mande de Morin fit naître quelque doute dans » ſon eſprit, ne voulant donner aucun conſen- « tement pour choſe qui fût mal; mais qu'en- » fin jugeant que s'il ne feignoit d'adhérer à » quelque choſe, pour découvrir les ſectets de la » cabale, tout commerce ceſſeroit entr'eux, il « ſe réſolut de lui envoyer par écrit ſon conſente- » ment pour aveuglément ſuivre & ſincérement » obſerver tout ce que Simon Morin lui ordon- » neroit; à quoi il ajoûta ces mots, de la part de » Dieu & ſelon Dieu. «

Au moyen de ce conſentement le commerce continuant entr'eux, Deſmarets déclare » Que » pour faire que Morin, & ſa femme qui étoit » tourmentée par ſon Diable ſur ſon ſujet, ne » le ſoupçonnât pas, il ſe réſolut de lui donner » par la premiere lettre qu'il lui écrivit une dé- » claration, qu'il le reconnoiſſoit pour le Fils de » l'homme, & pour le Fils de Dieu en lui, ſachant » bien que Morin eſt fils d'un homme, & que le » Fils de Dieu eſt en lui comme en tout. « Il ajou- te, » Que cette lettre du 1er. Février 1662. » fut ſi agréable à Morin, que pour le reconnoî- » tre de cette déclaration qu'il croyoit fort net- » te, il lui écrivit une réponſe du 2 Février, par » laquelle il lui donne comme par une grande » grace la qualité de ſon précurſeur, le nom- » mant un véritable Jean-Baptiſte reſſuſcité.

M. le Procureur du Roi publia au mois de Mars 1662. la piéce ſuivante, que je donne ſur un Manuſcrit de M. l'Abbé Goujet.

Factum pour M. le Procureur du Roi au Châtelet de Paris, demandeur & accuſateur pour le Roi, par ordre de ſa Majeſté des. . . Mars 1662. Signé Louis, & plus bas le Tellier : Contre Simon Morin, natif d'Aumale (a) ; François Rondon, Prêtre Curé de la Magdeleine lès-Amiens ; Marin Thouret, Prêtre, Vicaire de S. Marcel lès-Paris ; la femme & le fils dudit Morin, la Demoiſelle Malherbe, & autres leurs complices défendeurs & accuſés.

Le Roi qui prend un ſi grand ſoin d'éteindre les méchantes Sectes de ſon Etat, ayant reçu l'avis au mois de Fevrier dernier, que le nommé Simon Morin avoit depuis vingt ans des erreurs & des pratiques abominables, dans leſquels il avoit engagé grand nombre de perſonnes contre l'Egliſe, contre les Loix & contre toute Vertu, & pour leſquels il a été déja repris & convaincu pluſieurs fois, & tenu long-temps en diverſes Priſons dont il eſt ſorti par des abjurations réitérées & autant de fois par lui rétractées ; & qu'ayant été dès

(a) C'eſt une erreur, puiſque dans ſon Arrêt de mort il eſt dit natif de *Richemont près d'Aumale.*

le mois de Fevrier de l'année derniere 1661. faire mettre de ſes écrits juſques dans les mains de Sa Majeſté, pour la porter à détruire toute la Religion Catholique & tous les Eccléſiaſtiques, à ſe ſaiſir de tous leurs biens, & à s'abandonner à tous péchés, il faiſoit encore un nouvel écrit à même effet, afin de le donner à Sa Majeſté pour la derniere fois, ayant fait une horrible conſpiration avec ſes dévoués à tout faire ſous ſes ordres, en cas de refus de ſa Majeſté d'embraſſer ſa doctrine, & de le reconnoître pour ce qu'il ſe dit, d'attenter à ſa perſonne Sacrée; prétendant & ayant déclaré, que ſon deſſein contre l'Egliſe & pour ſon propre établiſſement réuſſiroit mieux ſous le regne de l'enfant du Prince ſucceſſeur: ſa dite Majeſté auroit oublié ſon propre intérêt en ce qui regarde ſa perſonne, ſe confiant à la protection divine, & aux ſoins de ceux auxquels il a commis ſa garde; mais porté de l'intérêt de Dieu & de ſon Egliſe dont il eſt le fils aîné & le Protecteur, & du ſalut de tant d'ames que ce Démon incarné corrompt & ſéduit, il l'auroit fait prendre & mettre à la Baſtille avec aucuns ſes complices, & en même-temps auroit envoyé querir M. le Procureur de Sa Majeſté au Châtelet, auquel il auroit commandé de faire faire

inceſſamment le procès audit Morin & à ſes complices, & depuis à M. le Lieutenant Criminel d'ouïr les coupables & les témoins, & de juger promptement le procès ; auquel ils ont travaillé ſi aſſidûment, qu'il eſt tout inſtruit & prêt d'être jugé.

Mais avant le jugement, ledit Sieur Procureur du Roi a eſtimé qu'il étoit néceſſaire de faire connoître, tant aux Juges qu'au Public, l'énormité des crimes dont ledit Morin & ſes complices ſont chargés, afin que les Juges les puiſſent juger plus facilement, & que le Public connoiſſant le danger & l'importance d'un ſi grand mal, ſoit muni de contrepoiſon contre le pernicieux venin de cette Secte infernale.

Par les Ecrits & par l'aveu des accuſés, & par les divers témoignages, il ſe trouve que ledit Morin a été repris & convaincu pluſieurs fois d'enſeigner une mauvaiſe doctrine, par laquelle il a voulu faire croire qu'il y a trois Regnes ; celui de Dieu le Pere, qui eſt le regne de la Loi juſques à l'Incarnation de ſon Fils ; celui du Fils de Dieu incarné ou de Jeſus-Chriſt, qui eſt le regne de la Grace, lequel a duré, dit-il, juſques-à l'année 1650. & que maintenant c'eſt le regne du Saint Eſprit ou le regne de la Gloire, dans lequel Dieu gouver-

nera les ames par soi-même & par des conduites purement intérieures, sans qu'elles ayent besoin ni de la conduite de l'Eglise & des Pasteurs, ni de Jesus-Christ Médiateur, ni du Sacrifice de la Messe, ni des Sacremens, ni d'aucun culte extérieur ; & qu'il suffit d'adorer Dieu le Pere en esprit & vérité, sans moyens quelconques ; & que ceux qui possedent l'amour de Dieu en eux, & en sont assurés par des témoignages intérieurs, n'ont plus besoin de moyens, sont arrivés en l'état de perfection & en l'état de gloire, & n'en peuvent plus déchoir, ne pouvant plus pécher ; & que les actes d'impureté, d'adultere, vol, homicide, quoiqu'ils se commettent actuellement, ne sont pas péchés pour eux, & sont de la volonté de Dieu en eux. Il se trouve de plus en plus que ledit Morin a grand nombre de Sectateurs de cette doctrine, & même des certificateurs publics & des martyrs, Prêtres & autres, dévoués à tout faire & à tout souffrir sous ses ordres absolus.

Il prétend abolir tout l'Etat Ecclésiastique depuis le Pape jusques-au dernier Prêtre, soit séculier soit religieux, & tous autres Religieux & Religieuses, & bannir le célibat. Il veut que le Roi s'empare de tous les biens de l'Eglise,

qui lui ſont acquis, dit-il, & confiſqués, & qu'il renverſe toute l'Egliſe. Il ſe dit Fils de l'Homme, entendu Fils de Dieu ou Chriſt, eſprit reſſuſcité en gloire & incorporé en lui, & venu en terre pour ſon ſecond Avenement, afin de juger le monde, & d'y établir le Regne du S. Eſprit & de la gloire.

Cela paroît & eſt folie, comme toute erreur eſt folie plus ou moins groſſiere ; mais l'eſprit du Démon qui agit en lui, l'a tellement perſuadé ſur ce ſujet par ſes illuſions, & lui a inſpiré tant de ſubtiles penſées, de paſſages de l'Ecriture qui ſemblent cadrer à ſon ſens, & de moyens & d'adreſſe pour perſuader les eſprits ſimples, ou curieux, ou ſenſuels, qu'il en a gagné un grand nombre qui croyent en tout ce qu'il dit ; & quelques-uns d'iceux qui avec la grace ſe ſont retirés de cette ſecte, & qui ont été ouis en témoignage, ont dit de lui, qu'il eſt l'homme du monde le plus adroit à s'inſinuer dans les eſprits, d'abord par une feinte piété, par un grand ſilence & recueillement des ſens, par une patience admirable, & par un apparent détachement de tous intérêts humains ; puis il ſappe les ſolides fondemens du Chriſtianiſme ſous de ſpécieux prétextes, ou d'une plus grande perfection, ou de l'ambition & de l'a-

varice de pluſieurs Eccléſiaſtiques ; & enfin il ſçait prendre un empire abſolu ſur les ames, & ſe fait donner par écrit des aſſurances d'une ſoumiſſion aveugle par ceux qui le croyent, leſquels ſont ravis d'embraſſer l'abandon à toute ſenſualité ſous le manteau d'une perfection toute divine, avec lequel ils préſument que rien ne leur eſt péché. Ceux qui ſont impies & ſans Religion, ſont moins capables de tomber en ces ſortes d'erreurs, que ceux qui ont une Religion, parce que ne croyant ni Dieu, ni Diable, Satan les poſſede aſſez par leur libertinage, ſans les faire tomber dans ces ſortes de créances. Et même la plûpart des hommes attachés ou à une autre erreur, ou à leurs intérêts, ou à leurs paſſions, s'eſtiment bien forts contre telle opinion, & ne ſont pas ſujets à en être tentés, parce que le Démon ne tente point ceux qu'il tient par quelque forte attache ou d'erreur, ou de vice : mais ceux qui croyent en Dieu ſelon la vraie foi, & qui veulent faire leur ſalut, écoutent ceux qui leur parlent de Dieu & du ſalut ; mais ſouvent par curioſité & par l'amour de la nouveauté, ils s'égarent de la ſoumiſſion à la créance de l'Egliſe Catholique, & ſous l'eſpérance d'une plus grande perfection tombent en de grandes

imperfections & d'horribles précipices, comme ont fait les Sectateurs de ce Morin, qui tous ſe croyent parfaits, ſpirituels & divins, dégagés de l'eſclavage de la Loi, vivans de la Foi dans la pleine liberté des Enfans de Dieu, & par conſéquent à qui tout eſt permis, & impeccables, & qui croyent qu'ils compoſent tous enſemble la vraie Egliſe, laquelle pour être infaillible & ſans tache, ne peut, diſent-ils, être compoſée que de membres non ſujets au péché.

Celui-ci qui eſt leur Chef & qu'ils croyent comme leur Dieu, a déja été priſonnier pour raiſon de cette doctrine en la Baſtille, en l'Officialité, en la Conciergerie, & aux Petites-Maiſons, où il fut envoyé par Arrêt du Parlement comme un fol dangereux, pour y finir ſes jours dans un cachot. Pour ſortir de cette Priſon, il feignit de ſe convertir & vouloir abjurer ſon Héréſie, comme il l'avoit déja abjurée entre les mains de M. l'Abbé de Montmorency avant l'information faite contre lui par M. l'Official en 1649. laquelle abjuration il avoit rétractée depuis par acte imprimé & publié par lui : nonobſtant laquelle rétractation, il fit dans les Petites-Maiſons une nouvelle abjuration devant le Curé deſdites Petites-Maiſons,

& le R. P. Reverdy Jésuite, qui fut écrite & signée de lui le 26 Mars 1656. contenant ses erreurs, & les détestant, & son Livre imprimé, intitulé *Pensées de Morin*, & qu'il se soumettoit à toute punition, s'il étoit jamais si impie & si sacrilége que d'enseigner & soutenir cette doctrine; de quoi fut fait Acte dudit jour par devant Muret Notaire. Etant sorti de-là par cette feinte, il n'a pas cessé pour cela de continuer à enseigner comme auparavant ladite doctrine & à gagner des Sectateurs, faisant peu d'état d'apostasier plusieurs fois.

En Janvier 1661. il composa un Ecrit, intitulé *Témoignage du second avenement du Fils de l'Homme*, lequel il fit signer par lesdits Rondon & Thouret, Prêtres, ses dévoués, comme étant fait en leur nom, pour témoigner au Roi & à tous, que le Fils de l'Homme entendu Fils de Dieu réside & se manifeste en la personne dudit Simon Morin, & honore son Royaume de son second avenement en terre, afin que tous gens, Langues & Nations le connoissent & reconnoissent sous l'autorité du Roi en qualité de Fils de l'Homme, & se soumettent à lui, pour être participans du Regne du saint Esprit ou de la gloire. Pour présenter ledit Ecrit au Roi, lesdits Rondon & Thouret Prêtres assisterent Claude Mo-

rin, fils de Simon Morin, lequel eut la hardieſſe de paſſer au travers des Gardes & des Valets de pied du Roi qui étoit aux portieres du Carroſſe, pour mettre juſques dans les mains de Sa Majeſté ledit Ecrit ou *Témoignage.*

Le Roi ayant mépriſé ce papier comme une folie, ledit Morin a tellement perſiſté dans ſes erreurs, qu'il a cherché tous moyens d'y engager encore pluſieurs perſonnes, exigeant de chacun & par écrit une ſoumiſſion entiere, & une obéiſſance aveugle pour faire tout ce qu'il leur ordonneroit, ſans réſerve d'aucune choſe quelconque ; demandant cette ſoumiſſion aveugle de la part du Fils de l'Homme en lui entendu Fils de Dieu, ainſi qu'il ſe voit dans l'original d'une pareille ſoumiſſion qu'il déſiroit d'un homme, lequel original eſt écrit & ſigné dudit Morin (*a*), ainſi que ledit Rondon a dit que lui & Thouret ont ſigné audit Morin une ſemblable ſoumiſſion aveugle, pour faire ſans réſerve tout ce qu'il leur ordonneroit. Ledit Morin ayant de tels dévoués à tout faire, a eu l'inſolence d'écrire, qu'aucune puiſſance de la terre ne ſubſiſteroit qu'autant & à proportion qu'el-

(*a*) C'eſt la Lettre du 21 Décembre écrite par Morin à Deſmarets, dont il eſt parlé dans la dépoſition de ce dernier.

le embraſſeroit les intérêts de Dieu en lui, & qu'elle lui rendroit juſtice ; que le Roi ne regneroit qu'au moyen de lui rendre juſtice ; & qu'il étoit autant impoſſible que les Puiſſances de la terre, après l'avoir entrepris & lézé, ſubſiſtaſſent ſans ſa puiſſance & ſans s'être réconciliés avec lui, qu'il eſt impoſſible qu'un corps ſubſiſte ſans ſon ame ; qu'enfin il a dit, écrit & confeſſé avoir dit & écrit : *Point de Roi, ſi je ne le couronne ; point de force, ſi ce n'eſt de mon bras.*

Il a écrit à un homme (*a*) : » Je vous » demande un eſprit de foi, de recon» noiſſance, & une démiſſion & une ſou» miſſion entiere de toute choſe, enfor» te que vous mouriez en vous-même, » & à notre diſpoſition à tout ſans ré» ſerve : la raiſon de cela eſt que le » Fils de Dieu vous parle en ce ſecond » avenement, & qu'il vous demande » tout, voire même en regardant la per» ſonne du Roi, Sa Majeſté ne pouvant » avoir de communion ni d'entrée en » l'œuvre préſente du ſalut, qu'en nous » rendant ſa gloire & ſes facultés com» munes, ſelon même qu'il lui a été ma» nifeſté. Un Prêtre, *dit-il par la mê» me Lettre*, s'eſt étonné de ce que je de-

(*a*) C'eſt le viſionnaire Deſmarets.

» mande tout ou rien, pour entrer en
» communion de notre tout de ſalut &
» de gloire. Je n'ai ordre d'ouvrir la
» porte de gloire des Enfans de Dieu
» ſans cette dénudation de tout & de
» nos volontés entre nos mains, ou re-
» tour à quoi que ce ſoit qu'à ce qu'il
» nous plaira, ou à qui nous en don-
» nerons charge. J'ai plus de peine &
» de combat à me réſoudre à deman-
» der tout & la régence, qu'aucun n'en
» peut avoir pour le donner & ſe ſou-
» mettre ».

Il a dit depuis au même, & il a confeſſé à la confrontation lui avoir dit, que ce ne ſeroit pas ſous le Regne du Roi que l'œuvre de Dieu ſe feroit, mais ſous le Regne de l'enfance du Prince ſon fils & ſous la régence des Reines, parce que le Roi avoit rejetté le témoignage qui lui avoit été donné de ſon avenement en qualité de Fils de l'Homme, & que Dieu avoit auſſi rejetté le Roi. Il a écrit auſſi, que tout homme qui ne le reconnoît pas & qui le rejette, eſt déja condamné.

Puis par une Lettre qu'il a écrite & reconnue, il dit que Dieu a été contraint de faire alliance avec les Diables, pour ſauver tout le monde. Il y déduit les cauſes de cette alliance, & il dit enfin, que par les clauſes de cette

alliance les Diables ſont obligés de tenir la main à l'exécution de ſes jugemens, & qu'ils le doivent aimer & protéger. Il veut conclure de-là, que les Diables doivent l'aſſiſter, & tenir la main à l'exécution des jugemens qu'il a prononcés contre ceux qui ne le reconnoîtront pas, ſans réſerver la perſonne ſacrée de Sa Majeſté.

Cette concluſion a été manifeſtée par la Demoiſelle Malherbe, accuſée d'être ſorciere, comme il paroît par le procès, & d'avoir un Diable duquel elle ſe dit la femme, & lequel elle a fait voir à quelques perſonnes qui l'ont témoigné; laquelle Malherbe dit à un homme vers la fin de Fevrier *1662.* que Morin faiſoit un dernier écrit pour le préſenter au Roi, & que c'eſt choſe arrêtée, que ſi le Roi ne reconnoît Morin & ne ſe convertit à lui, il faut qu'il meure; & le jeune Prince ſon fils regnera ſous la Régence des Reines, pendant lequel temps l'œuvre de Dieu doit être accompli. En même-temps elle lui donna des Quatrains compoſés par ledit Morin, parlant du Regne du Dauphin, étant en forme de menace au Roi, leſquels Quatrains ont été reconnus par lui.

Ledit Morin a dit à la confrontation,

que cette penſée dont il avoit tenu le même diſcours au même, à ſavoir que le Roi ne vivroit plus gueres, & que l'œuvre ſe feroit ſous l'enfant ſon ſucceſſeur, étoit de l'eſprit de la Malherbe; & toutefois il a avoué qu'il l'avoit dit auſſi, & qu'il avoit fait leſdits vers ſur ce ſujet.

Pour témoignage que cette délibération entr'eux étoit vraie, ledit Morin fut ſurpris par l'Exempt des Gardes mettant au net cet écrit pour le Roi, par lequel il vouloit lui enſeigner ſa doctrine tendante à la deſtruction de toute l'Egliſe & à l'abandon à tout péché, oſant même parler au Roi des jugemens & exécutions de rigueur, en cas qu'il rejettât ladite doctrine; après lequel écrit donné & refuſé, comme il y avoit apparence, il prétendoit que le Roi étoit condamné, & devoit être ôté du monde, afin d'avancer l'œuvre plus facilement ſous le Regne d'un enfant.

Pour faire voir l'horrible conſpiration qu'il avoit faite avec tous ſes dévoués contre tous ceux qui ne le reconnoîtroient pas, leſquels il appelle la génération perverſe, & particuliérement contre ceux de l'Etat Eccléſiaſtique, il ſuffit de voir la lettre de confiance écrite & ſignée de lui à un de ſes confidens, qui doit être de condition, puiſqu'il l'appelle

Monſieur, ce qui lui eſt bien rare, par laquelle il veut faire mettre main baſſe par l'épée ſur tous ceux qui ne lui ſeront pas ſoumis. La lettre eſt telle.

» Monſieur, comme prudent & fidé-
» le à qui j'ai obligation, je vous con-
» fie ce mot ; mais vive le Dieu qui eſt
» Juge de nous tous, ceux par qui l'Ec-
» cléſiaſtique, tant Régulier que Sé-
» culier, ne ſera point ſacrifié à Dieu par
» l'épée, ou du moins reſtraint chacun
» dans leur Preſbytere & leur Cloître, avec
» défenſes étroites de ne ſe mêler d'au-
» tre choſe que de leur propre exer-
» cice, & non d'aucunes familles ou
» d'affaires du dehors, ou qui même au-
» ront quelque liaiſon avec eux, ou
« communion autre que celle qui ſe
» pratique aux Egliſes, ceux, dis-je,
» faut qu'ils périſſent avec eux ; & le
» dernier remede aux Laïcs pour s'e-
» xempter de la juſte fureur d'un Dieu,
» c'eſt de mettre main baſſe en cette gé-
» nération perverſe ſans réſerve, & l'ire
» de Dieu ſera appaiſée ſur la France,
» & non autrement. C'eſt le témoignage
» que je rends à la vérité. *Morin.*

Par une autre lettre il a écrit : *point de reſpect humain, point d'autre raiſon que mon déſir* ; comme il avoit écrit : *point de Roi, ſi je ne le couronne.* Par les écrits dudit Morin, ils ſe voit qu'ils peuvent

ſe venger ſans péché, penſant que Dieu en eux ſe venge; & par l'information faite contre lui & ſes complices en 1649. par M. l'Official, il ſe voit qu'ils ont dit, qu'ils peuvent tuer qui bon leur ſemble par un ſeul mouvement intérieur ſans péché, & que tout leur eſt permis, homicide, vol, adultere, vengeance, ayant la volonté de Dieu en eux, & étant remplis de la plénitude de Dieu, & qu'en Dieu il n'y a point de péché.

Ledit Morin a reconnu & ſoutenu tous ſes écrits, & ſa qualité de Fils de l'Homme & de Chriſt, & a hautement déſavoué ſa derniere abjuration faite en 1656. comme ayant été exigée de lui par force, étant en priſon, & pour s'en délivrer; de ſorte qu'il ne prétend plus ſe dédire de ſa doctrine.

Il a écrit ſur le ſujet de cette abjuration, qu'il lui étoit permis comme à un chef de guerre de battre en retraite, même en feignant de fuir, pour gagner une autre fois le champ de bataille; que ceux qui doivent vaincre ſont en rang; qu'entre les véritables reſſuſcités, il appelle ainſi ſes dévoués, il y a plutôt débat à qui ſouffrira qu'à qui s'exemptera. *C'eſt pour cela ſans doute*, écrit-il, *que notre ami Thouret tient ferme dans la ſouffrance.* De fait ce Thouret Prêtre

eſt priſonnier depuis long-tems, comme Martyr dudit Morin, ſoutenant que ledit Morin eſt fils de l'Homme entendu fils de Dieu, pour témoignage de quoi il a écrit & ſigné une Requête à M. M. les Grands Vicaires, par laquelle il les prie de ne le point obliger à ſigner aucune réprobation de Morin.

Ledit Morin a encore écrit ſur le ſujet de ladite abjuration faite par ſa feinte : » Voulez-vous que Chriſt s'ac-» commodant à ſon ſuppôt (*a*) qu'il con-

(*a*) Pour entendre ce que veut dire ici ce mot de *ſuppôt*, il faut ſçavoir que Deſmarêts étant allé voir Morin le 3 Fevrier, celui ci lui parla de l'état de la gloire, & lui dit que les corps ne reſſuſciteroient pas, parceque la chair & le ſang n'hériteroient point du Ciel; mais que l'ame ſuivroit partout le corps céleſte de Jeſus-Chriſt. Et ſur ce que Deſmarets lui demanda ce que c'étoit que ce corps céleſte, il répondit, que le Fils de Dieu, avant que de prendre au monde un corps terreſtre, avoit un corps céleſte ; que chacune des trois perſonnes divines avoit un corps ſemblable, ou un *ſuppôt* ſur lequel ſubſiſtoit ſa perſonne, ce qui diſtinguoit les perſonnes divines. Deſmarets lui ayant demandé de nouveau, ſi après la mort des corps les ames ſeroient en gloire éternellemeut ſans corps, il répliqua qu'elles ne ſeroient jamais ſans corps, parcequ'elles paſſeroient de corps en corps de génération en génération; que ceux qui auroient été parfaits en cette vie ſuivroient l'Agneau partout, & ſe meleroient dans les plaiſirs des hommes, com-

» ſerve en ſa gloire & pour ſa gloire, ne
» puiſſe battre en retraite, même en
» tournant le dos, ſans en dire la rai-
» ſon à ſon ſoldat, & que je ſois ſi lâ-
» che de me déſemparer comme un au-
» tre Eſaü des droits, privileges, repos
» & ſouveraineté que le pere me conce-
» de en union de ſon Fils ? Car comme
» le Roi nous a rejettés, ou du moins
» fait la ſourde oreille, que ſçai-je ſi
» l'eſprit indigné de ſon ſilence ne lui
» rendroit point ſilence pour ſilence, ru-
» ſe pour ruſe ? Nous n'avons aucunes
» armes que celles qu'on nous met en
» main, attendant la juſtice de Dieu, ne
» rejettant que les pierres qu'on nous
» jette ; mais ils peuvent s'aſſurer que la
» balle leur ſera toujours renvoyée : car
» jugez ſi le Seigneur peut être ſurpris.
» A qui le Seigneur eſt-il obligé de ré-
» pondre, & ſurtout en ſa gloire, & ve-

me Jeſus-Chriſt, qui prit plaiſir avec les enfans des hommes.

On voit par cette réponſe de Morin, que ce Fanatique admettoit une métempſycoſe. C'eſt ce que la Malherbe avoit déja appris à Deſmarets. Selon elle, Morin prétendoit qu'après la mort du corps les ames paſſoient dans d'autres corps, même dans les corps de ceux qui étoient vivans, & qui avoient déja une ame ; qu'ainſi l'ame du Cardinal Mazarin étoit paſſée dans le corps du Roi, ce qui faiſoit qu'il ſuivoit ſes maximes.

» nu comme Juge ? Le Juge eſt en moi » ſachant ce qu'il a à faire ; & je ne ſçai » pas à quoi il m'obligeroit alors. »

Ledit Morin a confeſſé avoir dit, que Dieu agiroit bientôt en victoire, & que lui Morin avoit déja des perſonnes en rang pour combattre, & qui étoient dans l'état de la gloire ; que l'Archange Michel & les Anges diſpoſoient déja les combattans de gloire pour l'œuvre de Dieu qui paroîtroit bientôt, & que nulle puiſſance de la terre n'y pourroit réſiſter. Il faut n'oter qu'ils diſent entr'eux, que le fils de Morin eſt l'Archange Michel.

Il a confeſſé auſſi avoir dit, que nulle puiſſance de la terre n'auroit pouvoir ſur lui, ni doctrine pour le confondre par doctrine, ni Juge pour le juger, ni Roi pour le détruire.

Il a confeſſé avoir dit, que feu M. l'Evêque d'Amiens ſachant les voies étranges & admirables par leſquelles il eſt toujours ſorti de ſes diverſes priſons, avoit dit de lui, ou qu'il étoit tout de Dieu, ou qu'il étoit le plus grand Magicien du Monde.

Il a dit auſſi, qu'il méritoit mieux être adoré que le S. Sacrement, parceque Jeſus-Chriſt eſt plus dignement en lui ſous le ſuppôt d'un homme, que ſous l'eſpece du pain.

Par tous ſes écrits & par ſon aveu il paroît donc, qu'il veut détruire le regne de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & le Sacrifice, & tous les Sacremens, & tout l'Etat Eccléſiaſtique, & tous ceux qui pourroient s'oppoſer à ſon deſſein; & qu'il prétend établir une Egliſe Univerſelle compoſée de toutes ſortes de Nations, diſant qu'en toutes Sectes & Nations Dieu a ſes Elûs, ſans excepter ni les Juifs, ni les Magiciens, ni les Sorciers, Dieu, les diables & les hommes étant tous d'accord enſemble, & la bonté de Dieu voulant tout ſauver. Il a même dit & écrit, qu'il ne faut point maudire le diable; qu'il faut ſe réconcilier au diable; & que nul ne peut ſe réconcilier à ſon ennemi, ſans ſe réconcilier au diable qui a fait agir ſon ennemi. Il a écrit que l'Etat Eccléſiaſtique étant aboli, chacun ſera Prêtre en ſa maiſon, ſans être obligé à aucun culte, adorant ſeulement le Pere en eſprit & vérité, ſans plus s'adreſſer à Jeſus-Chriſt; que le Sacrement du Mariage eſt autant au deſſus de la vertu du célibat, que la vertu de Dieu eſt au deſſus de celle des hommes; qu'après le Baptême nul ne peut perdre la grace, quelque œuvre qu'il faſſe, & que Jeſus-Chriſt a été baptiſé pour tous les hommes; que Dieu a tranſféré le chandelier, ou la puiſſance ſpirituelle

rituelle, de l'Etat Eccléſiaſtique à celui des Laïques.

Il ſe voit par pluſieurs témoignages, qu'il a obligé diverſes perſonnes à communier ſans confeſſion, même avec de grands péchés, diſant qu'il les abſolvoit, qu'il étoit leur Chriſt & leur Dieu, & qu'il avoit plus de pouvoir d'abſoudre les péchés que tous les Prêtres.

Ledit Rondon Prêtre a auſſi fait communier pluſieurs perſonnes ſans confeſſion, diſant qu'elle n'étoit point néceſſaire, quoique après de méchantes actions; & il a déclaré qu'il communiquoit avec des Magiciens, Sorciers & Nécromanciens. Et ceux de cette Secte font gloire de communiquer avec les diables, & d'avoir alliance avec eux, comme ils croyent que Dieu l'a fait avec Lucifer & ſes Anges. C'eſt pour cela qu'ils ne peuvent ſouffrir que l'on maudiſſe le diable, & qu'ils diſent qu'il faut ſe réconcilier avec lui, ce qui eſt une marque de leur communication, pact & alliance avec le diable, & du reſpect qu'ils lui portent.

Ledit Rondon a dit, qu'il y a plus de vingt mille perſonnes de leur créance dans Paris, & particulierement dans pluſieurs Communautés Religieuſes & ſéculieres d'hommes & de femmes, & grand nombre par le reſte de la

France & ailleurs, mais qui n'oſent ſe manifeſter; les Religieux de peur de leurs Supérieurs; & les Séculiers de peur de la perſécution. De fait le nombre eſt ſi grand, que pluſieurs perſonnes qui ont été dans cette erreur, & qui en ont connu d'autres qui en ſont, avoient promis de dépoſer; mais depuis ils ſe ſont abſentés, craignant la honte & l'infamie d'avoir adhéré à des opinions ſi charnelles, & que par la force du ſerment en juſtice ils ne fuſſent contraints de nommer pluſieurs méchans Directeurs & Confeſſeurs, qui ſuivant les maximes de Morin, exigent comme lui des ames qu'ils conduiſent des vœux de ſoumiſſion & d'obeiſſance aveugle, pour les porter au mal ſous les ſpecieux prétextes de ſoumiſſion & d'humiliation pour dompter leur orgueil ſecret, faiſant valoir la pernicieuſe doctrine ſemée dans les écrits de Morin, que le Directeur peut défendre ce qui eſt commandé, & commander ce qui eſt défendu, pour détruire l'amour propre; que c'eſt une grande perfection que de ſatisfaire ſes ſens purement pour Dieu (*a*); qu'il faut

(*a*) Suivant la dépoſition de Deſmarets, celui ci ayant demandé un jour à Morin ce que l'on pouvoit faire étant ſeul avec une fille ou une femme ayant un deſir naturel réciproque, il lui répondit, qu'alors il ne falloit pas faire l'action

s'abandonner aux plaiſirs & à nos paſſions auſſi long-tems qu'il plaira à Dieu que nous les reſſentions ; & autres choſes déduites dans une longue lettre de Morin adreſſée à ce qu'il appelle *Ma très-chere Sœur*, & imprimée à la fin du Livre de ſes *Penſées*, laquelle contient de dangereux & déteſtables préceptes des Illuminés, ainſi que ledit Livre & pluſieurs autres écrits le font voir comme les informations ; par leſquels il emploie toutes ſortes d'artifices pour mieux renverſer la Religion & la pureté Chrétienne, & toute loi divine & humaine, diſant qu'il faut être tout à tous, paillard avec les paillards, ivrogne avec les ivrognes, voleur avec les voleurs, idolâtre avec les idolâtres, pour établir ainſi ſa prétenduë Egliſe Univerſelle ſur un général libertinage, & ſur la fureur infernale de tous ſes dévoués à tout faire, en ſecouant tout joug de Religion & toute puiſſance des Rois & des loix, voulant exterminer les unes & les autres, en confondant Dieu & les Anges

corporelle par adhérence à la volonté brutale d'autrui, ni par adhérence à la volonté brutale de ſon propre corps, mais par adhérence à la volonté de Dieu en nous, & par la liberté qu'ont les enfans de Dieu, Jeſus-Chriſt ayant ſanctifié la nature & le corps, lorſqu'il s'eſt fait homme, & a porté tous nos péchés ; qu'alors on faiſoit la choſe par pure charité pour ſon prochain. *Niceron*, *ubi ſup.*

avec les diables & les plus méchans hommes.

Par toutes ces choſes dites, écrites & reconnues par ledit Morin, & par ſes abjurations réiterées qui le déclarent pluſieurs fois Apoſtat & Relaps, & par pluſieurs autres impiétés qui ſont au procès & qui font frémir d'horreur, étant des blaſphêmes exécrables contre Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt & les choſes les plus ſaintes, leſquelles il vaut mieux éteindre avec les autres que de les publier : comme auſſi par ſon amour pour les Hérétiques ſéparés de l'Egliſe Romaine, & particulierement pour les Juifs, qu'il appelle les vrais Iſraëlites & le vrai peuple de Dieu ; & par ſa haine contre les Catholiques, qu'il appelle toujours gentils, & contre Notre Saint Pere qu'il appelle Paſteur gentil, Docteur ignorant, homme animal, la Bête de l'Apocalypſe & l'Ante-Chriſt ; il paroît bien que ce n'eſt pas un eſprit de folie qui le fait agir, mais par une méchanceté déterminée & diabolique, tendante à la totale deſtruction de la Religion Catholique & de l'autorité Royale, & par un attentat formel & manifeſte contre tout l'Etat Eccléſiaſtique, & même contre la perſonne Sacrée du Roi ; ayant à cette fin attiré & gagné à lui par ſes continuels artifices & puiſſantes inſinuations

quantité de Sectateurs & dévoués à tout faire ſans réſerve ; ce qui marque en lui un deſſein prémédité & pouſſé ſans ceſſe depuis vingt ans, malgré toute correction & toute puiſſance, & une adreſſe & force d'eſprit appuyée d'un raiſonnement continuel, & de maximes perverſes ſoutenues de pluſieurs paſſages de l'Ecriture expliqués en ſon ſens, avec leſquels il coule artificieuſement & inſenſiblement ſon venin parmi pluſieurs excellentes choſes priſes de bonne doctrine & de grande perfection.

Mais contre ſes pernicieuſes maximes il ſuffit de ſavoir, que l'Egliſe eſt inébranlable, & que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle, & que nul ne peut avoir accès au Pere Eternel que par Jeſus-Chriſt ſon fils notre Médiateur ; que ſon Sacrifice durera avec les Sacremens juſques-à la fin du monde ; que nous avons toujours beſoin de ſa grace & de faire pénitence pour nos péchés, & que nous n'aurons ſa gloire que dans le Ciel ; que nul n'eſt impeccable ; que rien de ce qui eſt péché par la Loi de Dieu n'eſt permis aux Juſtes ; & que ni les fornicateurs, ni les adulteres, ni les larrons, ni autres pécheurs ne poſſederont point le Royaume de Dieu ; qu'il faut reconnoître notre Saint Pere le Pape comme le ſeul

& véritable Lieutenant de Jeſus-Chriſt ſur la terre, & notre Roi comme l'oingt du Seigneur, auquel nous devons amour, reſpect, fidélité & obeiſſance.

Ce peu de mots doit ſervir de remede pour les ames qui peuvent avoir été ſéduites par ledit Morin, ou par ſes écrits, ou par ſes Sectateurs, entre leſquels il faut compter quelques méchans Directeurs & Confeſſeurs, qui comme lui ſe font faire par les ames ſimples des vœux d'obeiſſance aveugle, & enſuite les portent au mal par cette doctrine de Satan, & particulierement par cette damnable opinion dudit Morin, que le Directeur peut défendre ce qui eſt commandé, & commander ce qui eſt défendu, pour détruire la volonté propre, & par cette autre déteſtable maxime, qu'il faut qu'une femme ou fille qui par orgueil ſecret ne ſe ſoumet pas au déſir d'un homme, ſoit humiliée par l'acte même pour détruire ſon orgueil. Mais contre ces ſubtiles inventions d'enfer & autres ſemblables dont les écrits de Morin ſont remplis, il faut croire que les Directeurs & Confeſſeurs n'ont autre pouvoir, que de ſuivre en tout la doctrine de l'Egliſe, & la Loi de Dieu qui défend tout péché ; que Dieu n'enſeigne point de détruire un vice par un autre vice, mais par la vertu contraire ; &

qu'il ne faut pas faire le moindre mal pour le plus grand bien du monde. Le Démon enſeigne de ſubtiles penſées qui plaiſent aux ſens, pour détruire par le libertinage la Religion Catholique, qui ne parle que de faire pénitence, de prier, de jeûner & de veiller ſur ſoi, pour ne pas tomber en tentation, & que de renoncer à ſoi-même & à tous les plaiſirs des ſens, pour vivre de la pure vie de Jeſus-Chriſt. Mais cet ennemi du genre humain ſçait bien que jamais il ne pourroit inſpirer à un homme une ſi haute & ſi furieuſe audace, comme eſt celle de prétendre renverſer l'Egliſe & les légitimes Puiſſances de la terre, & toutes les loix divines & humaines, ſi trouvant un eſprit abandonné au vice & à la vanité, & diſpoſé à l'écouter par voye extraordinaire, il ne flattoit ſon orgueil, en lui donnant une qualité divine, pour ſe croire au-deſſus de toute puiſſance humaine, & s'il ne flattoit ſes ſens en lui permettant tout plaiſir, & s'il ne lui donnoit la plus haute eſpérance, comme eſt celle de régner ſur toute la terre. Ainſi cet Ange ſéducteur a trompé cet homme par ſes illuſions, & en a trompé beaucoup d'autres par lui, & par leur propre ſimplicité, ſenſualité, curioſité & amour de la nouveauté, leſquels ont crû les écrits ſubtils &

abondans en malice de ce Démon incarné, qui n'ayant aucune doctrine, & ſe ſentant inſtruit immédiatement pa un Eſprit ſurnaturel, s'eſt laiſſé perſuader par lui qu'il étoit le ſuppôt de l'eſprit de Chriſt, quoiqu'il ne ſoit que le ſuppôt du diable ; & ſes Sectateurs abuſés de la même créance, ſe ſont ſoumis à tout ce qu'il enſeigne, comme à la doctrine de la plus haute perfection, & ſe ſont dévoués à lui ſans réſerve, comme au Souverain du Ciel & de la terre.

Le Procès de Morin ayant été inſtruit, (*a*) il fut condamné par ſentence du Châtelet du 20 Décembre 1662. à faire amende honorable, & enſuite à être brulé vif avec ſon livre des *Penſées* & tous ſes écrits. Il appella de cette Sentence au Parlement, & fut pour ce ſujet transféré avec tous ſes complices aux priſons de la Conciergerie. La Cour ayant examiné de nouveau ſon affaire, confirma la ſentence du Châtelet par Arrêt du 13 Mars 1663. & le renvoya à ſes premiers Juges.

On dit qu'après la lecture de cet Arrêt, qui lui fut faite par le Greffier, M. le premier Préſident de Lamoignon lui ayant demandé s'il étoit écrit quelque part, que le nouveau Meſſie paſ-

(*a*) Niceron, *ubi ſupr.*

ſeroit par le feu, Morin répondit qu'oui, & que c'étoit de lui que le Prophete a voulu parler au Verſet 4e. du XVI. Pſeaume, où il a dit: *Igne me examinaſti, & non eſt inventa in me iniquitas.*

Le lendemain 14 Mars 1663. jour de l'éxecution, ſon Arrêt lui fut lû de nouveau & à ſes complices. Il portoit, que ledit Morin avoit été dûment atteint & convaincu de crime de Leze-Majeſté divine & humaine; pour réparation de quoi il avoit été condamné à faire amende honorable, nud en chemiſe, la corde au cou, devant la principale porte de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, où il ſeroit mené dans un Tombereau; & là, nud & à genoux, tenant en ſes mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, dire à haute & intelligible voix, que méchamment, fauſſement, avec impieté, il auroit pris la qualité de Fils de l'Homme, entendu Fis de Dieu, & que ſous icelle il auroit été l'Auteur d'une damnable doctrine, qu'il auroit enſeignée verbalement & par écrit, & par laquelle il auroit ſéduit & corrompu pluſieurs perſonnes, à l'effet de détruire la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, dont il demandoit pardon à Dieu, au Roi & à la Juſtice; ce fait, conduit en la place de grêve, pour y être attaché à un

poteau, & brulé vif avec ſon livre intitulé : *Penſées de Morin*, enſemble tous ſes écrits & ſon procès, & les cendres jettées au vent.

A l'égard des nommés Rondon & Thouret, Prêtres ; Poitou, Maître d'Ecole, & la Malherbe, ſes Sectateurs, qui avoient été arrêtés à ſon ſujet, l'Arrêt portoit qu'ils aſſiſteroient à l'amende honorable & à l'execution dudit Morin ; auquel lieu d'execution ladite Malherbe ſeroit battue de verges par l'Executeur de la haute Juſtice, flétrie d'un fer chaud marqué de deux fleurs-de lys, & enſuite bannie à perpétuité du reſſort du Parlement ; & que leſdits Rondon, Thouret & Poitou, ſeroient conduits & attachés à la chaîne, pour ſervir le Roi à perpétuité comme forçats dans ſes galeres.

Quant à Jeanne Honatier, femme de Morin, & Claude Morin leur fils, ils étoient bannis pour cinq ans hors de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris. Je donnerai ici l'Arrêt de mort de Morin, avec le Procès-verbal de ſon execution.

ARRÊT DE LA COUR DE PARLEMENT,

Rendu à l'encontre de SIMON MORIN natif de Richemont proche d'Aumale.

Extrait des Regiſtres du Parlement.

Vû par la Cour le Procès criminel fait par le Prévôt de Paris, ou ſon Lieutenant Criminel au Châtelet, à la Requête du Subſtitut du Procureur Général du Roi, demandeur contre Simon Morin natif de Richemont proche Aumale, Maître François Rondon, Prêtre Curé de la Magdeleine lez-Amiens, Marin Thouret, auſſi Prêtre & ci-devant Vicaire en l'Egliſe de Saint Marcel lez-Paris, Jean Poitou Mᵉ. d'Ecole, Marguerite Langlois veuve de feu Claude Nadot, dite Malherbe, Jeanne Honatier femme dudit Simon Morin, & Claude Morin leur fils, défendeurs, accuſés, priſonniers en la Conciergerie du Palais; Sentence rendue audit Procès le 20 Décembre 1662. par laquelle ledit Morin auroit été déclaré dûment atteint & convaincu du crime de leze-Majeſté divine & humaine, pour réparation de quoi auroit été condamné à faire amende honorable, nud en chemiſe, la corde

au col, au devant de la principale porte de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, où il ſeroit mené dans un tombereau, & là, nud & à genoux, tenant en ſes mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, dire & déclarer à haute & intelligible voix, que méchamment, fauſſement, avec impiété, il auroit pris la qualité de Fils de l'Homme, entendu Fils de Dieu; que ſous icelle il auroit été l'Auteur d'une damnable doctrine qu'il auroit enſeignée verbalement & par écrit, & par laquelle il auroit ſéduit & corrompu pluſieurs perſonnes, à l'effet de détruire la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, dont il ſe repentoit, en demandoit pardon à Dieu, au Roi & à la Juſtice; ce fait, conduit en la Place de Greve, pour y être attaché à un poteau & brûlé vif avec ſon Livre intitulé, *Penſées de Morin*, enſemble tous ſes écrits, & ſon Procès & les cendres jettées au vent; tous & chacuns ſes biens acquis & confiſqués à qui il appartiendroit, ſur iceux préalablement pris la ſomme de huit cens livres pariſis d'amende, moitié à l'Hôtel-Dieu, & le ſurplus au Roi, au cas que confiſcation n'ait lieu au profit de Sa Majeſté; Et à l'égard deſdits Rondon, Thouret, Poitou & ladite Malherbe, pour les cas réſultants du Pro-

cès, condamnés d'assister à l'amende honorable & exécution dudit Morin, auquel lieu d'exécution ladite Malherbe seroit battue & fustigée nue de verges par l'exécuteur de la haute Justice; ce fait, lesdit Rondon, Thouret & Poitou conduits & attachés à la chaîne, pour y servir le Roi comme forçats en ses Galeres à perpétuité, & ladite Malherbe bannie aussi à perpétuité hors du Royaume de France, tous & chacuns leurs biens pareillement acquis & confisqués au Roi, sur iceux pris préalablement la somme de quatre cens livres parisis d'amende envers le Roi, au cas que confiscation n'ait lieu au profit dudit Seigneur Roi; & pour le regard desdits Jeanne Honatier femme dudit Morin, & dudit Claude Morin son fils, ils seroient mis hors des prisons; & faisant droit sur les conclusions dudit Substitut, que défenses seroient faites à toutes personnes de telle qualité & condition qu'elles soient, de retirer ni avoir en leur possession directement ou indirectement aucun Livres ni écrits dudit Morin, à peine d'être procédé contr'eux selon la rigueur des Ordonnances: à la prononciation de laquelle Sentence, ledit Simon auroit dit, que si c'étoit un jugement des hommes, Dieu l'en délivreroit; ce qu'il auroit répeté par deux fois, &

ledit Rondon auroit dit qu'il n'avoit rien à dire; ledit Thouret auroit dit, qu'il diſoit la même choſe que ledit Morin; & ledit Poitou auroit dit de même, & que ſi c'étoit un jugement des hommes, Dieu l'en délivreroit, & ſi c'étoit Dieu, il n'en appelleroit point. Quant à ladite Malherbe auroit déclaré qu'elle étoit appellante ; & depuis ledit Thouret auroit dit qu'il appelloit pareillement, & ledit Subſtitut du Procureur Général auroit dit qu'il étoit auſſi appellant à l'égard deſdits Morin, Rondon & Poitou. Requête préſentée à ladite Cour par Jean Rondon Sieur du Rozoy, Intendant de la Dame Ducheſſe de Châtillon, Curateur créé à la perſonne & aux biens dudit François Rondon Prêtre, tendante à ce qu'il fût reçu appellant de la permiſſion d'informer, information, & de toute la procédure & Sentence rendue contre lui, attendu que ledit François Rondon Prêtre eſt en démence ; dit qu'il a été mal, nullement jugé & procédé, en émendant, le renvoyer abſous de ladite accuſation, & ordonner qu'il ſera mis en tel lieu qu'il plaira à la Cour, & que défenſes ſeront faites de le laiſſer vaguer ; ſur laquelle auroit été ordonné, qu'en jugeant il y ſeroit fait droit, le premier Febvrier 1663. Ouis & interrogés leſdits accuſés ſur ledit appel

& cas à eux imposés : conclusions du Procureur Général du Roi, qui comme de nouveau venu à sa connoissance, se seroit porté appellant *à minimâ* de ladite Sentence à l'égard desdits Malherbe & Claude Morin fils : tout considéré, dit a été bien jugé par ledit Prévôt de Paris ou son Lieutenant Criminel à l'égard desdits Simon Morin, Thouret & Poiton, mal & sans grief appellé ; & l'amenderont. A reçu & reçoit le Procureur Général du Roi appellant *à minimâ* de ladite Sentence, pour le regard desdits Nicole Langlois & Claude Morin, & y faisant droit, ensemble sur l'appel de ladite Langlois, a mis & met icelles appellations & Sentence de laquelle a été appellé au néant, & émendant pour le cas résultant du Procès, a condamné & condamne ladite Langlois assister à l'amende honorable & exécution dudit Morin, auquel lieu elle sera battue & fustigée, & flétrie d'un fer chaud marqué de deux fleurs de lys, l'une sur l'épaule dextre, & l'autre sur l'épaule sénextre, ce fait, a banni & bannie ladite Langlois du ressort du Parlement à perpétuité, & ledit Claude Morin de cette Ville, Prévôté & Vicomté de Paris pour cinq ans : leur enjoint garder leur ban à peine de la hard, les condamne en chacun douze livres

pariſis d'amende vers le Roi ; & ſur l'accuſation intervenue à l'encontre de ladite Honatier, a mis & met les parties hors de Cour & de Procès ; & avant faire droit ſur l'appel de ladite Sentence à l'égard dudit François Rondon & Requête dudit Jean Rondon, a ordonné & ordonne, qu'à la Requête du Procureur Général il ſera informé des vie, mœurs & comportemens dudit François Rondon avant l'accuſation intentée à l'encontre de lui le 7 Mars 1662. pour l'information rapportée, être ordonné ce que de raiſon. Et pour l'exécution du préſent Arrêt, ladite Cour a renvoyé & renvoie leſdits Simon Morin, Thouret, Poitou & Marguerite Langlois, priſonniers, pardevant ledit Prévôt de Paris ou ſon Lieutenant Criminel. Fait en Parlement le 13 Mars 1663. *Signé* BOUCHARDEAU.

Prononcé & exécuté le 14 Mars 1663.

Procès Verbal d'exécution de mort de Simon Morin, contenant l'abjuration de ſon héréſie & mauvaiſe doctrine.

L'an mil ſix cens ſoixante-trois, le quatorziéme jour de Mars quatre heures de relevée, Nous Nicolas Luſſon, Conſeiller du Roi au Châtelet de Pa-

ris, pour & en l'abſence de Monſieur le Lieutenant Criminel, nous ſommes tranſportés aſſiſtés de Maître Robert le Cointre, l'un des Greffiers de la Chambre Criminelle dudit Châtelet, en la Chambre de la Queſtion, où étant avons trouvé Simon Morin condamné à mort par Sentence dudit Châtelet du 20 Décembre dernier, confirmée par Arrêt de la Cour du treiziéme Mars préſent mois & an, entre les mains du Sieur Drugeon Docteur de Sorbonne ſon Confeſſeur, & auquel Morin avons fait entendre le ſujet de notre venue, & demandé s'il avoit quelque choſe à nous dire. Morin ayant dit que non, & qu'il étoit entre les mains de ſon Pere Confeſſeur, avec lequel il nous prioit de le laiſſer encore quelque temps pour ſe confeſſer & réconcilier avec lui, Nous nous ſerions retirés, & environ demi-heure après l'Exécuteur auroit fait deſcendre ledit Morin pour aller à l'exécution avec ledit Sieur Drugeon ſon Confeſſeur, lequel nous auroit mis entre les mains quelques écrits qui lui avoient été donnés par ledit Morin, & qu'il avoit tirés d'un de ſes bas de chauſſe, leſquels écrits ledit Morin nous auroit dit avoir écrit de ſa main, entre leſquels ſe ſeroient trouvés trois carrés de papier enfumés,

écrits au dos d'une image de la Confrairie du Mont Saint Michel, commençant tous trois par ces mots : *Redime me à calumniis hominum, ut cuſtodiam mandata tua :* qui me rédimera de toute calomnie, & me tirera du ſcandaleux bourbier, &c. & finiſſant par *qui credit in me, etiamſi mortuus fuerit vivet :* il ne convainquera point auſſi le monde de péché, que pour ce qu'il n'a point crû en lui, dont de tout je me décharge devant Dieu & toutes créatures pour toujours. *Signé* Simon Morin.

Un autre carré de papier écrit d'un côté de la main dudit Morin, au dos d'une Lettre brouillée, commençant par ces mots : *A Meſſieurs de la Chambre de la Tournelle au Parlement de Paris ;* J'avoue, Meſſieurs, que j'ai crû que comme il n'y a qu'une nature humaine, que le Fils de Dieu l'a toute épouſee hypoſtatiquement, &c. & finiſſant par *je me déporte entre vos mains. Signé* Morin.

Plus un autre petit morceau de papier écrit d'un côté & d'un autre, & commençant par *En la vertu de Dieu le Pere Tout-Puiſſant du Verbe Incarné dedans nous habitable,* & finiſſant par *Reine de la Terre & des Cieux, vous pleine de grace & de gloire, qui d'enfer avez la victoire, faites-nous la vaincre en tous lieux ; ainſi ſoit-il.*

Plus une demi-feuille de papier ployée en deux, écrite ſur le premier feuillet d'un côté & d'un autre, & ſur le *recto* de l'autre demi-feuille écrite de la main dudit Morin, & commençant par ces mots : *Grand Roi, Dieu qui eſt le plus ſimple de tous les Etres ſe fait aiſément entendre aux ſimples, & il n'y a que les cauteleux & doubles de cœur qui ne l'entendent point, &c.* finiſſant par *Votre Majeſté fera droit de nous donner tems & moyens de répondre* par écrit aux objections qu'on y pourroit faire. *Signé*, Morin.

Plus un grand carré de papier ployé en deux, écrit ſur les deux feuillets des deux côtés, & commençant par *A Meſſieurs de la Chambre de la Tournelle du Parlement de Paris* : Meſſieurs, quoique ce me ſeroit honneur & grace de ſouffrir la mort pour la Foi Catholique, & pour le principal fruit de la grace, ſçavoir pour la mort du péché, que Notre-Seigneur & Sauveur à détruit par ſa mort ; néantmoius comme il n'eſt licite à perſonne de tremper ſes mains dans le ſang innocent, & qu'attendu ma ſoumiſſion de tout tems à l'Egliſe, je ſuis innocent, &c. finiſſant *Meſſieurs* ſont invités de la part de Dieu, de maintenir & protéger en faveur de tous les vrais & croyans en Jeſus-Chriſt, ſans quoi je leur porte témoignage de ſa part

qu'ils en répondront en leurs propres & privés noms devant Dieu, & devant toutes créatures pour jamais. Signé, Simon Morin.

Plus un autre petit carré de papier, dans lequel ſont écrits ces mots, *Profeſſion de Foi.* Je ſouſſigné certifie à tous qu'il appartiendra, que de tout ce qu'a penſé, dit, écrit Simon Morin, ou fait écrire, tant en particulier qu'aux Juges publics & en Juſtice, je renonce & déteſte tout ce qui eſt ou ſeroit contraire à la Foi de la Très-Sainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, & qui répugneroit en la moindre partie du ſens, volonté & intelligence du Saint Eſprit, qui conduit & gouverne icelle Egliſe, bref qui feroit contre aucuns des douze articles de Foi du Symbole des Apôtres, deſquelles renonciations & déteſtations je fais pour jamais témoin mon ſeing ci mis la veille de Saint Thomas de l'année 1662.

Enſuite de quoi ledit Arrêt de la Cour auroit été prononcé audit Morin devant la porte de Paris, puis au devant de la principale porte de Notre-Dame, où il auroit fait l'amende honorable, ſuivant & au deſir dudit Arrêt, où ledit Morin étant remonté dans le tombereau, auroit demandé à nous parler, & nous étant approchés, ledit Simon Morin nous

auroit dit tout haut publiquement, & en la préſence de ſon Confeſſeur, qu'il reconnoiſſoit que par malice & méchanceté, fauſſement & avec impiété, il auroit pris la qualité du Fils de l'Homme entendu Fils de Dieu; que ſous icelle il avoit enſeigné verbalement & par écrit cette damnable & abominable doctrine dont il étoit l'auteur, même corrompu & ſéduit pluſieurs perſonnes, à deſſein de détruire la Réligion Catholique, Apoſtolique & Romaine, laquelle doctrine il reconnoiſſoit fauſſe, & laquelle il déteſtoit, y renonçoit & abjuroit de tout ſon cœur, priant Dieu de lui pardonner & de lui faire miſéricorde; & qu'à préſent il ne reconnoiſſoit point d'autre doctrine que la véritable Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, enſemble tous ſes myſteres, tant viſibles qu'inviſibles, en laquelle il déſiroit vivre & mourir.

Ce fait, ayant été conduit en la place de Greve, auparavant que de deſcendre du tombereau, auroit encore ledit Morin demandé à nous parler, & nous étant approchés, nous auroit derechef dit & déclaré hautement & publiquement, qu'il s'étoit fait appeller Fils de l'Homme entendu Fils de Dieu; qu'il avoit été l'auteur de cette damnable, pernicieuſe & abominable doctrine, laquelle il a

enſeignée verbalement & par écrit, même corrompu & ſéduit pluſieurs perſonnes, à deſſein de détruire la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, laquelle doctrine il reconnoiſſoit fauſſe, & laquelle il déteſtoit, y renonçoit, & abjuroit comme contraire à la véritable Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, laquelle à préſent il reconnoiſſoit la ſeule que les Chrétiens profeſſent, croyant en tous ſes myſteres, tant viſibles qu'inviſibles, déſirant y vivre & mourir, & priant Dieu de lui faire miſéricorde, & le recevoir dans ſon Paradis, & qu'il lui plût agréer la mort qu'il alloit ſouffrir en ſacrifice pour l'expiation de ſes crimes énormes, & laquelle mort il ſouffrira pour l'amour de lui.

Ce fait, a été fait deſcendre dudit tombereau, & attaché au poteau, où il a été exécuté ſuivant & au déſir dudit Arrêt, ayant & proférant juſqu'à l'article de la mort ces mots : *Jeſus Maria. Mon Dieu, faites-moi miſéricorde, je vous demande pardon ;* dont & de quoi nous avons dreſſé le préſent procès-verbal. Ainſi ſigné, Luſſon & le Cointre, Greffier.

Morin périt ainſi au milieu des flammes, âgé d'environ 40 ans, après avoir eu le bonheur de ſe reconnoître, & d'abjurer ſes erreurs monſtrueuſes. Mi-

chel-Ange Mariani, Italien, s'eſt trompé, lorſqu'il avance (*a*) que Morin étant ſur le bûcher, dit aux Juges : *Meſſieurs, vous me condamnez dans ce monde, & je vous condamnerai dans l'autre* ; ce qui eſt contraire à ce que l'on vient de lire dans le procès-verbal d'éxécution.

Morin s'étoit vanté aux gens de ſa Secte, que ſi on le faiſoit mourir, il reſſuſciteroit à l'exemple du Sauveur trois jours après ſa mort, & il y en eut d'aſſez fous pour ſe tranſporter alors au lieu de ſon exécution, afin d'être témoins de cette réſurrection miraculeuſe ; mais il ne tint point parole.

Une choſe à obſerver, eſt que pendant qu'on brûloit en France le prétendu Meſſie, il en parut un autre dans le Levant, qui avoit beaucoup de conformité avec lui ; c'étoit le fameux Zabathaï-Sevi, fils d'un Juif de Smyrne. Comme Morin, il fut déreglé dans ſes mœurs, il s'érigea en Réformateur de la Loi, & voulut paſſer pour le fils unique de Dieu & pour le Rédempteur d'Iſraël. Ses émiſſaires publierent dans tout l'Orient, que Dieu touché des tribulations du peuple Juif, l'alloit délivrer de la ſervitude par le miniſtere de Zabathaï, le

(*a*) P. 173. de ſon livre intitulé : *Il piu curioſo e Memorabile della Francia.* in 4°. *in Venetia.* 1678. cité par le P. Niceron.

vrai Meſſie, & l'attente des Nations ; qu'on verroit bientôt celui-ci renverſer l'Empire Ottoman, & mener en triomphe le Grand Seigneur chargé de chaînes ; que neuf mois après il diſparoîtroit ; qu'il y auroit pendant ſon abſence une cruelle perſécution contre les Juifs, laquelle procureroit à pluſieurs d'entr'eux la gloire du martyre ; qu'au bout de ce tems, le Meſſie reviendroit monté ſur un lion céleſte, dont la bride ſeroit de ſerpens à ſept têtes ; qu'une multitude innombrable d'Iſraëlites ſe joindroit à lui ; qu'il ſeroit reconnu pour le ſeul Monarque de l'Univers, & qu'alors on verroit deſcendre du Ciel le ſaint Temple, où le Peuple choiſi offriroit des Sacrifices éternels. Ces magnifiques promeſſes mirent tous les Juifs en mouvement. Ils fermerent leurs boutiques, abandonnerent le commerce, & ſe rendirent des quatre parties du monde à Conſtantinople, où devoient commencer les merveilleux exploits de Zabathaï. Le dénouement de la piece fut, que le nouveau Meſſie convaincu de fourberie par le Sultan Mahomet IV. abjura ſa Religion pour ſauver ſa tête, ſe fit Muſulman, & périt enſuite par la main du bourreau. Depuis la deſtruction de Jéruſalem, c'eſt au moins le vingt-cinquiéme impoſteur de cette eſpece

eſpece, qui ait ainſi abuſé de la ſuperſtitieuſe & groſſiere crédulité de ſa Nation.

ARTICLE LIX.

Lettres de Calvin à M. le Marquis du Poët.

A L'occaſion de l'Article de Servet inſéré dans le ſecond volume de ces Mémoires, un Jéſuite habile, & très-curieux d'anecdoctes Littéraires, m'a communiqué les deux lettres ſuivantes, dont M. le Marquis du Poët conſerve précieuſement les originaux.

Lettre de Calvin à M. le Marquis du Poët.

Monſeigneur, Qui pourroit à l'encontre de vous réſiſter ? L'Eternel vous protege, les Peuples vous aiment, les Grands vous craignent, les Régions les plus éloignées reſſatendent (*a*) de vos prouëſſes. Le Ciel vous a ſuſcité pour rétablir dans vos contrées ſon Egliſe. Il ne reſte à vous, qu'à recueillir la couronne de gloire que vous deſirez.

(*a*) *Reſſatendent*, Retentiſſent.

Aureſte, Monſeigneur, avez auparavant ſçu les progrès de la Religion en nos pays. L'Evangile eſt prêché en nos Vallées comme en nos Villes. Peuples accourent de toutes parts pour recevoir le joug. Dans les Miſſions ont été grands fruits & gagnement de maintes richeſſes. Les Apôtres n'ont onc travaillé avec tant de fruit, & ſi les Papiſtes diſputent la vérité de notre Religion, ſi elle dure, ne pourront en diſputer la richeſſe. Vous ſeul travaillez ſans relache & ſans intéreſt. Ne negligez nullement l'agrandiſſement de vos moyens; viendra un tems, où vous ſeul n'aurez rien acquis en ce nouveau changement. Si faut que chacun ſonge à ſon intéreſt. Moy ſeul ai négligé le mien, dont ay grand' repentance; ains ceux à qui ay occaſionné d'en acquerir, prendront ſoin de la mienne vieilleſſe qui eſt ſans ſuite. Vous au contraire, Monſeigneur, qui laiſſez vaillante lignée bien diſpoſée à ſoutenir le petit troupeau, ne les laiſſez ſans moyens grands & puiſſants, ſans leſquels bonne volonté ſeroit inutile. La Royne de Navarre a bien affermi notre Religion en Bearn: Papiſtes en ont été chaſſés entiérement. En Languedoc ont été tenues maintes aſſemblées ſur notre croyance. Avec le temps par tout ſeront ouïs les louanges de l'E-

ternel. Je prie le Createur de vous conſerver pour ſon ſervice, & à moy fournir occaſion à vous marquer combien j'affectionne la qualité de votre très-humble & affectionné Serviteur, J. Calvin. A Geneve le huitiéme May 1557. *A Mgr. Mgr. du Poët, Général de la Religion en Dauphiné.*

Autre Lettre de Calvin au même.

Monſeigneur, Qu'avez jugé du Colloque de Poiſſy? n'avons conduit finement notre affaire? L'Evêque de Valence, auſſi bien que les autres, ont ſigné notre profeſſion de foy. Que le Roi faſſe des proceſſions tant qu'il voudra; il ne pourra empêcher le progrès de notre foi. Ses Harangues en public ne feront autre fruict qu'à eſmouvoir peuples, desja trop portés à ſoulevement. Les braves Sgrs de Montbrun & de Beaumont (*a*)..... les opinions. Vous n'eſpargnez ni courſe ni ſoin. Travaillez: vous & les voſtres trouveront tout un jour; honneur, gloire & richeſſes ſeront la récompenſe de tant de peine. Surtout ne faites faute de défaire le pays de ces zèlés faquins, qui exhortent les peuples par leurs diſcours à ſe bander contre nous, noir-

(*a*) Il y a ici deux ou trois mots dans l'original qu'il n'a pas été poſſible de déchiffrer.

ciſſent notre conduite, veulent faire paſſer notre croyance pour reſverie. Pareils monſtres doivent eſtre eſtouffés, comme fis icy en l'execution de Michel Servet Eſpagnol. A l'advenir ne penſez pas que perſonne s'adviſe de faire choſe ſemblable. Au reſte, Mgr. j'oubliois le ſubjet pour lequel m'honorez de vous eſcrire, qui eſt de vous baiſer bien humblement les mains, vous ſuppliant d'avoir agréable la qualité que prendray toute ma vie de, Mgr. voſtre bien humble & affectionné Serviteur, J. Calvin. A Geneve ce 14 Septembre 1561. *A Monſeigneur, Monſeigneur du Poët, Grand Chambellan de Navarre, Gouverneur de la Ville de Montelimard. A Creſt.*

Ces deux Lettres, où le Patriarche des P. Réformés s'eſt peint au naturel, lui font ſi peu d'honneur, qu'il n'eſt rien que l'on n'ait mis en œuvre pour les retirer d'entre les mains de M. du Poët ; juſques-là qu'un Miniſtre des Sevennes ayant démandé à les lire, voulut s'en ſaiſir de force, ce qui donna lieu à une ſcène un peu vive, dont on s'imagine bien que les ſuites ne furent pas à l'avantage du Prédicant.

ARTICLE LX.

Réponſe à une difficulté propoſée à l'Auteur de ces Mémoires. MM. de Pibrac & de Thou réfutés au ſujet de Luc Gauric.

J'ai rapporté ci-deſſus (*a*) la Remarque d'un Homme de Lettres ſur le Géant de Theſſalonique : voici une autre obſervation que le même Savant a eu la bonté de me faire communiquer.

» T. II. des *Nouveaux Mémoires*, » pag. 299. il eſt parlé de la prédiction » de Gauric au ſujet de la mort de Henri » II. Ce que M. l'Abbé d'Artigny en rap» porte en cet endroit comparé à ce » qu'en dit Pibrac dans ſon Apologie » pag. 410. du même Volume, ne fe» roit-il point ſoupçonner que le Livre » des Nativités de Gauric tel que nous » l'avons, eſt différent de ce que Pibrac » en avoit vû. L'autorité d'un homme » tel que Pibrac eſt de quelque poids ; » ſes paroles ſont bien affirmatives : » *le temps de la mort du feu Roi Henri* » *votre pere, & le genre d'icelle, ont été*

(*a*) Voy. l'Avertiſſement de ce III. Vol. dans les *Additions & Corrections.*

» *dix ans auparavant remarqués par Lucas* » *Gauricus, en un Livre de Nativités pu-* » *blié par toute la Chrétienté.*

» Je ne crois point du tout aux pré- » dictions ; mais la Providence ou le » hazard nous en ont fait voir d'ac- » complies, qui n'étoient pas moins ſin- » gulieres que celle-ci. »

Il eſt vrai que Pibrac s'exprime d'une maniere bien poſitive, & on ne peut diſconvenir que ſon autorité ne ſoit de quelque poids. On peut encore y joindre celle de M. de Thou, qui aſſure également que Gauric avoit prédit le tems & le genre de mort de Henri II.

» Il eſt certain, *dit cet Hiſtorien*, que » Luc Gauric Mathématicien, que Paul » III. conſidéroit beaucoup, avoit prédit » le tems & le genre de la mort du Roi, » & que Catherine de Medicis, tou- » jours inquiete de l'avenir, l'ayant con- » ſulté ſur la deſtinée de ſon mari & » de ſes enfans, il lui avoit répondu, » que le Roi ſeroit tué en duel, & mour- » roit d'une bleſſure à l'œil. Comme » on penſoit que ce Prince étoit d'une » condition à craindre peu les hazards » d'un duel, on ſe moqua de la pré- » diction, & on la négligea dans le tems » (*a*). « Dupleix, T. III. p. 564. dit la mê-

(*a*) Traduct. de l'Hiſt. de M. de Thou, T. III. p. 369. in-4°.

me choſe ; mais n'ayant fait ſimplement que copier M. de Thou, je compte pour rien ſon témoignage.

On doit d'abord obſerver que Pibrac & M. de Thou ne s'accordent point ſur la maniere dont ſe fit la prédiction. Pibrac cite le Livre des Nativités de Gauric ; M. de Thou aſſure au contraire que l'Aſtrologue fut queſtionné par Catherine de Médicis. D'autres prétendent que ce fut le Roi lui-même qui conſulta Gauric. On trouve cette circonſtance dans la *Princeſſe de Cleves* (*a*). [J'ai eu autrefois, *y fait-on dire à Henri II.* beaucoup de curioſité pour l'avenir ; mais on m'a dit tant de choſes fauſſes & ſi peu vraiſemblables, que je ſuis demeuré convaincu que l'on ne peut rien ſçavoir de véritable. Il y a quelques années qu'il vint ici un homme d'une grande réputation dans l'Aſtrologie. Tout le monde l'alla voir : j'y allai comme les autres, mais ſans lui dire qui j'étois, & je menai Monſieur de Guiſe & d'Eſcars. Je les fis paſſer les premiers. L'Aſtrologue néanmoins s'adreſſa d'abord à moi, comme s'il m'eût jugé le Maître des autres. Peut-être qu'il me connoiſſoit : cependant il me dit une choſe qui ne me convenoit

(*a*) P. 128.

pas, s'il m'eût connu. Il me prédit que je ſerois tué en duel. Il dit enſuite à Monſieur de Guiſe (*a*), qu'il ſeroit tué par derriere, & à d'Eſcars qu'il auroit la tête caſſée d'un coup de pied de cheval.] Je n'aurois garde de m'autoriſer d'un Roman tel que la Princeſſe de Cleves, s'il n'y avoit de l'apparence que ſes Auteurs ont ſuivi en cela quelques Hiſtoriens. Du moins eſt il certain, que Brantôme (*b*) *aſſure avoir oui conter & le tenir de bon lieu*, que quelques années, d'autres diſent quelques jours avant la mort d'Henri II. un Devin lui préſenta ſon Horoſcope, dans lequel ce Prince trouva qu'il devoit mourir en un duel & combat ſingulier ; que malgré les inſtances du Connétable qui vouloit qu'on jettât cette Prophétie dans le feu, le Roi la donna à M. de l'Aubeſpine, lui recommandant de la conſerver pour quand il la demanderoit; qu'après la bleſſure du Roi, le Connétable s'étant rappellé l'Horoſcope, le demanda à M. de l'Aubeſpine, & n'eut pas plûtôt jetté les yeux deſſus, qu'il s'écria les larmes aux yeux : *Ah, voilà le combat & duel ſingulier où il devoit mourir ; cela eſt fait, il eſt mort.*

(*a*) François Duc de Guiſe aſſaſſiné par Poltrot devant Orleans en 1563.

(*b*) *Mémoires*, T. II. p. 50.

Etienne Paſquier, dans ſes Lettres (*a*), rapporte auſſi les bruits qu'on avoit fait courir ſur cette prétendue Prophétie. Les uns l'attribuoient à Cardan, d'autres à un Juif de Rome, qui en avoit écrit au Cardinal de Lorraine. Sa Lettre fut lûe en préſence du Roi, qui n'en tint compte, & l'Aubeſpine l'ayant gardée ſoigneuſement, la fit voir après la mort de ce Prince à pluſieurs Seigneurs de la Cour. Dans tout cela Brantôme & Paſquier parlent en général d'un Devin, ſans faire aucune mention de Gauric (*b*), quoique la qualité d'Evêque, & l'amitié que le Pape Paul III. avoit toujours eue pour lui, euſſent dû préſerver ſon nom de l'oubli, ſur-tout après une prédiction ſi éclatante, & ſi capable de mettre le ſceau à la gloire de l'Aſtrologue.

Toutes ces variations rendent la choſe extrêmement ſuſpecte. Mais comme l'on pourroit m'objecter, que quoique les Hiſtoriens diffèrent entr'eux par rapport aux circonſtances, ils ne laiſſent pas de s'accorder pour l'eſſentiel de la

(*a*) T. I. p. 175.

(*b*) Lucas Gaurico, natif de Gifoni dans la Marche d'Ancone, fort aimé de Paul III. qui le fit Evêque de Civita-Caſtellana; mort le 6 Mars 1559. âgé de 82 ans. On ne ſauroit prouver qu'il ſoit jamais venu en France.

prédiction, je vais démontrer qu'elle eſt également fauſſe & controuvée dans toutes ſes parties. Laiſſant à part Brantôme & Paſquier, puiſque de leur propre aveu ils n'ont débité que des bruits populaires, attachons-nous à Pibrac & à M. de Thou, qui parlent affirmativement de la prédiction de Gauric. Le premier prétend en prouver la réalité par le Livre des Nativités de ce Mathématicien. Or le célébre Gaſſendi (*a*) rapporte expreſſément l'Horoſcope de Henri II. fait par Gauric dans ſon Pronoſtic de 1556. ſuivant lequel ce Prince devoit vivre très-heureux juſqu'à l'âge de 70 ans, moins deux mois, pourvû que par la permiſſion divine, il pût ſurmonter les dangers qui le menaçoient dans ſa 63e. & 64e. année. La même prédiction ſe trouve preſque mot-à-mot dans un Traité d'Aſtrologie Judiciaire publié par Gauric dès-l'an 1552. Naudé (*b*) dit avoir vû en Italie des Ephémerides de cet Aſtrologue, qui annonçoient aux différens Princes de l'Europe leur bonne ou mauvaiſe deſtinée; mais que l'évenement avoit fait voir la fauſſeté de ſes prédictions, & Naudé

(*a*) Sect. 2. *Phyſicæ*, L. VI. p. 745. T. I. *Operum*, cité par Bayle, Art. Henri II. Rem. R.

(*b*) *In Judicio de Cardano.* Voy. Bayle, *ubi ſupr.* Rem. RR.

en donne pour preuve la mort funeſte & prématurée de Henri II. auquel Gauric avoit promis une vie longue & heureuſe, qui devoit être terminée par une mort douce & tranquille. Ce témoignage ſi formel d'un Savant tel que Naudé, appuyé de celui de Gaſſendi, l'un des plus grand Philoſophes des derniers ſiecles, doit ſans contredit l'emporter ſur l'autorité de Pibrac; puiſque celui-ci n'articule rien, & que les deux autres rapportent ce qu'ils ont lû dans les ouvrages mêmes de Gauric.

Mais ne pourroit-on pas ſoupçonner, dit le ſavant Auteur de la Remarque, *que le Livre des Nativités, tel que nous l'avons, eſt différent de ce que Pibrac en avoit vû.* Ce ſoupçon ſeroit fondé, ſi Pibrac n'eût parlé que d'une maniere vague & incertaine, & ſans fixer la datte du Livre des Nativités. Mais il le fait paroître dix ans avant la mort de Henri II. c'eſt-à-dire en 1549. Or nous avons vû que Gauric publia deux Livres de pronoſtics, l'un en 1552. l'autre en 1556. Il n'eſt pas vraiſemblable, que l'Aſtrologue ayant prédit, ſelon Pibrac, que le Roi ſeroit tué à la fleur de ſon âge, il lui ait enſuite promis dans deux Horoſcopes conſécutifs ſoixante & dix ans de vie avec toute ſorte de proſpérités. Suppoſons néanmoins que

Gauric fût tombé dans une contradiction ſi groſſiere, on ſera contraint d'admettre l'exiſtence de ce prétendu Livre des Nativités publié en 1549. dont juſqu'ici perſonne n'a entendu parler. Ou bien il faudra dire, que quoique Pibrac ſe ſoit trompé ſur la datte du Livre de Gauric, il y a vû cependant la prédiction qu'il cite, & qui ne s'y trouve plus, parce que les exemplaires d'aujourd'hui ſont différens de ceux qu'il avoit eus entre les mains. Syſtême inſoutenable, à moins qu'on ne ſuppoſe que les Traités de Gauric imprimés en 1552. & 1556. ont totalement diſparu, & que ceux qui nous reſtent dont la prophétie a été retranchée, portent la même datte que les anciens, quoiqu'ils n'ayent paru que long-tems après. Mais qui oſeroit avancer un ſemblable paradoxe? Je penſe au contraire que ſi on eût donné une autre Edition des Traités de Gauric depuis la mort de Henri II. quelque fauſſaire y auroit inſeré le malheureux Horoſcope de ce Prince, afin d'accréditer encore plus les rapſodies de l'Aſtrologue. Ces ſortes de fourberies ſont ſi communes, qu'il ſeroit inutile d'en citer des exemples, ſur-tout après ce que j'ai déja dit des Prophéties de Noſtradamus.

Le XVI. ſiecle étoit le regne des ſuperſtitions. C'eſt dans ce tems-là qu'ont

paru la plûpart des Livres de Magie, de préſages & d'Horoſcopes. Une troupe d'impoſteurs & de viſionnaires abuſoient ſans ceſſe de la crédulité réelle ou affectée des Souverains. Le vulgaire ignorant & ſuperſtitieux ſe laiſſoit facilement entrainer par l'exemple des Princes, & les gens ſages n'étoient pas toujours aſſez en garde contre des opinions fondées ſur des faits apocryphes, mêlés de quelque vérité.

On connoiſſoit le prodigieux entêtement de Catherine de Médicis pour tout ce qui s'appelle vaines obſervances (*a*). On ne doutoit point qu'elle n'eût conſulté les Aſtrologues ſur la deſtinée de ſon époux & de ſes enfans.

La mort funeſte & imprévûe de Henri II. donna lieu à une infinité de réflexions, principalement dans un tems

(*a*) Dans un ouvrage imprimé en 1696. on a oſé avancer que M. le Comte d'Avaux poſſédoit une Médaille frappée par l'ordre de Catherine de Médicis, dans laquelle cette Reine paroît à genoux devant le Diable, & ſe conſacre à lui avec ſes trois fils, la Médaille ayant pour deviſe ces mots François : *ſoit, pourvû que je regne.* C'eſt une pure calomnie. La Médaille du Comte d'Avaux a été inſérée dans le Journal de Trévoux 1704. avec des explications. Elle fut ſans doute fabriquée par quelque Charlatan Cabaliſte, qui la vendit à Catherine de Médicis comme un Taliſman d'une vertu merveilleuſe.

où l'on s'imaginoit que tout évenement ſingulier avoit été précédé de quelques ſignes extraordinaires, ou prédit par les tireurs d'Horoſcopes. On eut grand ſoin de faire obſerver, que le Roi ayant permis au commencement de ſon regne le duel de Jarnac & de la Châteigneraye, c'étoit un préſage qu'il ſeroit tué en duel. On ſavoit en général que Cardan, Noſtradamus, Gauric, ſe mêloient de prédire l'avenir, & que ce dernier, le plus célebre de tous, avoit tiré pluſieurs fois l'Horoſcope de Henri II. Sans vouloir examiner ſi ſes Livres de Nativités promettoient à ce Prince uue heureuſe vieilleſſe, ou une mort prématurée, on ſe perſuada que l'Aſtrologue avoit marqué préciſément le tems & le genre de ſa mort. Cette opinion prévalut inſenſiblement ; & du tems de P brac & de M. de Thou elle paſſoit déja pour un fait inconteſtable.

Je ſuis peut-être un de ceux qui eſtiment le plus l'Hiſtoire de M. de Thou. Mais on me permettra de dire, que cet Ecrivain, tout habile & judicieux qu'il étoit, s'eſt laiſſé quelquefois ſéduire par le plaiſir de débiter bien des choſes hazardées, mais qu'il n'avoit pas la force de rejetter, parce qu'elles tenoient du merveilleux. Cette eſpece de foibleſſe lui eſt commune avec les plus grands

Hiſtoriens. Dans le paſſage que j'ai cité, on a vû qu'il étoit perſuadé que Gauric avoit réellement prédit la mort de Henri II. & ce fait ſingulier, fondé uniquement ſur des bruits populaires, il nous le donne pour certain, ſans l'appuyer de la moindre preuve. Du moins devoit-il ſe ſervir des formules accoutumées, *on dit, on croit, le bruit a couru, &c.* On ne trouve pas mauvais qu'un Ecrivain rapporte tout ce qui eſt venu à ſa connoiſſance, même les prodiges équivoques, ſuſpects & fabuleux, pourvû qu'il uſe des précautions néceſſaires en pareil cas. Maimbourg ne manque jamais de prévenir ſes Lecteurs ſur les faits merveilleux, mais incertains, qu'il a inſérés dans ſes ouvrages. Il laiſſe à chacun la liberté d'en croire ce que l'on voudra, & on lui ſait bon gré de cette attention.

Un autre exemple de la trop grande crédulité de M. de Thou, & de ſa prévention pour Gauric, c'eſt l'Hiſtoire qu'il fait de la mort de Pierre Louis Farneſe, fils de Paul III. & Prince de Parme, qui étant ſoupçonné de vouloir s'attacher à la France, périt, dit-on, par les intrigues de Charles-Quint. S'il en faut croire M. de Thou (*a*), Gauric connut par les regles de ſon art la fin tragique de ce jeune Prince, & il en avertit le Pape,

(*a*) T. I. p. 289.

qui écrivit pluſieurs fois à ſon fils, qu'il ſe donnât de garde du quatriéme des Ides de Décembre (1547.) parce que les Aſtres le menaçoient viſiblement ce jour-là d'une grande conſpiration. Louis Farneſe voulut ſavoir le nom des conjurés, & l'endroit où ils devoient exécuter leurs pernicieux deſſeins. Il évoqua un Démon, lequel lui répondit en termes clairs & intelligibles qu'il n'avoit qu'à lire la légende & les mots gravés ſur ſa monnoye ; qu'il y trouveroit l'éclairciſſement de tout ce qu'il vouloit ſavoir. Le Duc ne comprit rien à cette énigme ; mais l'évenement prouva que l'Aſtrologue & le Diable avoient très-bien rencontré. Louis Farneſe fut poignardé dans ſa Ville de Plaiſance le IV. des Ides (*a*) de Décembre 1547. par quatre Gentils-hommes, Picolomini ou Pallavicini, Landi, Anguiſciola & Confalonieri. Or on liſoit ſur ſa monnoye: *P. Aloys. Farnes. Parm. & PLAC. Dux* ; c'eſt-à-dire, Pierre Louis Farneſe, Duc de Parme & de Plaiſance. Dans le mot *PLAC* qui ſignifie *Placentiæ* ou Plaiſance, on trouve encore les lettres initiales du nom des quatre Gentils-hommes qui tuérent ce Prince ; par-conſéquenr ſa monnoye marquoit évidemment, & le nom des conjurés, &

(*a*) Le 12 Décembre.

celui de la Ville où devoit s'exécuter cet horrible aſſaſſinat.

M. de Thou raconte tout cela d'une maniere à faire croire qu'il en étoit très-perſuadé. On voit néanmoins qu'il n'y a rien dans cette aventure, qui ne ſoit un pur effet du hazard. Ce ſont des remarques faites après coup, & de l'eſpece des Acroſtiches qu'on trouve dans le Recueil ſuppoſé des vers Sibyllins. Pour rendre la choſe plus merveilleuſe, on a introduit un Démon ſur la ſcene, parce que le Duc de Parme étoit malheureuſement infatué de l'Aſtrologie, de la Magie & des autres ſuperſtitions.

Que l'on examine de même la plûpart des Prophéties attribuées aux Aſtrologues, aux Diſeurs de bonne aventure, on n'y trouvera pas plus de réalité que dans celles de Gauric. Et ſi elles ont fait juſqu'ici tant d'impreſſion ſur une infinité de perſonnes, on en doit rendre reſponſables les Hiſtoriens, qui négligeant les regles de la Critique, ont fomenté la ſuperſtition par leur ignorance & leur crédulité.

J'avouerai cependant que parmi le grand nombre de prédictions, dont on voudroit faire honneur à l'Aſtrologie ou à la Chiromancie, quelques-unes ont pû réuſſir; mais il ſeroit bien plus étonnant, que ces prétendus Devins ſe fuſ-

ſent toujours trompés. Que quelqu'un, par un ſimple motif d'amuſement, s'aviſe de publier un Recueil de Prophéties: qu'il y mette tout ce que ſon imagination pourra lui fournir de plus bizarre; je gage qu'avant qu'une année s'écoule, pluſieurs de ſes pronoſtics auront leur accompliſſement.

M. le Préſident Hénault (*a*), dans ſon *François II.* a caractériſé en deux mots tous les Aſtrologues, lorſqu'il fait dire à la Roche-du-Maine diſcourant avec Catherine de Médicis ſur le mérite de Gauric : » C'eſt un fort honnête homme. . . . & le plus grand fou que je » connoiſſe, qui n'a jamais menti, & qui » n'a jamais dit un mot de vérité. Comment cela ſe peut-il, répond la Reine ? » Parce qu'il eſt fou, reprend la Roche-» du-Maine ; qu'il voit tout ce qu'il veut » & ce qu'il ne veut pas, & que ſon ima-» » gination ſe promene toûjours hors » de ce monde. Cela eſt bientôt dit, » ajoûte la Reine ; mais les prédictions » qu'il a faites. . . . Il faut bien, repli-» que la Roche-du-Maine, que ſur la » quantité il en réuſſiſſe quelqu'une ; & » moi, ſi je voulois m'en mêler, je » ſerois ſorcier comme un autre (*b*).

(*a*) Voy. les *Mémoires de Trévoux*, Décembre 1749. p. 2574.

(*b*) C'eſt ce brave la Roche-du-Maine, à qui

On vous abandonne, dira-t-on ; toutes les prédictions vagues, indéterminées, équivoques, ou fondées uniquement sur des bruits populaires. Mais quand elles sont claires, préciſes, ſuivies de l'évenement, & conſtatées par des Auteurs contemporains bien inſtruits, & nullement ſuperſtitieux, oſerez-vous les attribuer au hazard, ou vous inſcrire en faux contre les Hiſtoriens les plus eſtimés ? Par exemple, que doit-on penſer des Prophéties de l'Aſtrologue de Carpi ?

Il s'agit ici effectivement d'une prédiction tres-ſinguliere, rapportée dans l'ancienne vie du Chevalier Bayard, dont l'Auteur Anonyme n'a voulu ſe déſigner que par le nom de *Loyal ſerviteur.* Ce morceau d'Hiſtoire, indépendamment des circonſtances curieuſes, eſt écrit avec tant de grace & de naïveté, qu'on me

Charles-Quint prêt d'entrer en Provence en 1537. ayant demandé : *Combien comptez-vous de journées d'ici à Paris ?* Il lui répondit : *Pardieu, Sire, ſi vous entendez journées par Batailles, il y en a douze pour le moint, ſinon qu'à la premiére on ne rompe la tête à l'aggreſſeur.* Sur cette réponſe ſe prit l'Empereur à ſoubrire, & lui dit quelqu'un des aſſiſtans qui connoiſſoit ledit de la Roche : Je vous avois bien dit, Sire, que il vous ſçauroit dire quelque choſe s'il vouloit. *Mémoires de du Bellay*, pag. 253. *Mathieu, Hiſt. de France*, T. I. pag. 13.

ſaura gré de l'avoir reproduit tel qu'il eſt dans l'original.

Gaſton de Foix, Duc de Nemours, neveu de Louis XII. & ſon Lieutenant Général en Italie, ayant réſolu de faire lever le Siége de Boulogne aux Eſpagnols, donna ordre à ſes Troupes de ſe rendre à Final, gros bourg près de Ferrare.

[(a) Ainſi que ladite Armée marchoit droit à ce Final, paſſa le noble Duc de Nemours par une petite Ville appellée Carpi, avec la plûpart des Capitaines, mêmement ceux en qui plus ſe fioit, & qu'il aimoit le mieux. Il y ſéjourna deux jours, & y fut fort bien reçu avec ſa compaignée du Seigneur de la Ville, qu'on eſtimoit de grand ſçavoir, tant ès Lettres Grecques que Latines. Il étoit couſin-germain de Jean-François Pic Comte de la Mirandole; & lui s'appelloit Albert Pic Comte de Carpi. Il ſoupa le ſoir de l'arrivée dudit Duc de Nemours avec lui & les Capitaines François, où il y eut pluſieurs devis, & entr'autres d'un Aſtrologue, que aucuns appelloient devin, lequel étoit en cette Ville de Carpi, & que c'étoit merveilles de ce qu'il diſoit des choſes paſſées, ſans en avoir jamais eu connoiſſance;

(a) *Hiſt. du Chevalier Bayard*, p. 252. in-8°. 1650.

& encore qui plus fort étoit, parloit des choſes à venir. Il n'eſt rien ſi certain, que tous vrais Chrétiens doivent tenir qu'il n'y a que Dieu qui ſçaiche les choſes futures; mais cet Aſtrologue de Carpi a dit tant de choſes, & à tant de ſortes de gens, qui depuis ſont avenues, qu'il a mis beaucoup de monde en rêverie. Quand le Gentil Duc de Nemours en eut oui parler, ainſi que jeunes gens appetent de voir choſes nouvelles, il pria au Comte qu'il l'envoyât querir; ce qu'il fit, & vint incontinent. Il pouvoit être de l'âge de ſoixante ans, ou environ, homme ſec, & de moyenne taille. Le Duc de Nemours lui tendit la main, & en Italien lui demanda comment il ſe portoit. Il lui répondit très-honnêtement. Pluſieurs propos furent tenus, & entr'autres lui fut demandé par le Seigneur de Nemours, ſi le Vis-Roi de Naples & les Eſpagnols attendroient la Bataille. Il dit que oui, & que ſur ſa vie elle ſeroit le Vendredi Saint, ou le jour de Pâques, & ſi ſeroit fort cruelle. Il lui fut demandé qui la gagneroit. Il répondit ces propres mots: Le Camp demeurera aux François, & y feront les Eſpagnols la plus groſſe & lourde perte qu'ils firent cent ans a; mais les François n'y gagneront gueres: car ils perdront beaucoup de gens de

bien & d'honneur, dont ce ſera dommage. Il dit merveilles. Le Seigneur de la Paliſſe lui demanda s'il demeureroit point à cette Bataille. Il dit que nenny ; qu'il vivroit encore douze ans pour le moins, mais qu'il mourroit en une autre Bataille. Autant en dit-il au Seigneur de Humbercourt, & au Capitaine Richebourg, qu'il ſeroit en grand danger d'être tué de foudre. Brief il n'y eut gueres de gens en la compaignée, qu'ils ne s'enquiſſent de leur affaire. Le bon Chevalier ſans peur & ſans reproche étoit préſent, qui s'en riot ; & le gentil Duc de Nemours lui dit : Monſeigneur de Bayard mon ami, je vous prie demandez un peu à notre Maître que ce ſera de vous. Il ne faut point, répondit-il, que je le demande : car je ſuis bien aſſuré, que ce ne ſera jamais grand choſe; mais puiſqu'il vous plaît, je le veuil bien. Et commença à dire à l'Aſtrologue : Monſeigneur notre Maître, je vous prie, dites moi ſi je ſerai une fois grand riche homme. Il répondit : Tu ſeras riche d'honneur, & de vertu, autant que Capitaine fut jamais en France ; mais des biens de fortune tu n'en auras gueres : auſſi ne les cherches-tu pas. Et ſi te veux bien aviſer, que tu ſerviras un autre Roi de France après cetui-ci qui regne, & que tu ſers, lequel t'ai-

mera & eſtimera beaucoup ; mais les envieux t'empêcheront qu'il ne te fera jamais de grands biens, ni ne te mettra pas aux honneurs que tu auras mérités. Toutefois croi que la faute ne procedera pas de lui. Et de cette bataille que dites être ſi cruelle, en échapperai-je ? Oui, dit-il ; mais tu mourras en guerre dedans douze ans pour le plus tard, & ſeras tué d'artillerie : car autrement n'y finirois-tu pas tes jours, parce que tu es aimé de ceux qui ſont ſous ta charge, qui pour mourir ne te laiſſeroient en péril. Brief ce fut une droite farce des propos que chacun lui demanda. Il voyoit qu'entre tous les Capitaines le Duc de Nemours faiſoit grande privauté au Seigneur de la Paliſſe, & au bon Chevalier. Il les tira tous deux à part, & leur dit en ſon langage : Meſſeigneurs, je vois bien que vous aimez fort ce gentil Prince ici, lequel eſt votre Chef ; auſſi le mérite-t-il bien ; car ſa face à merveilles démontre ſa bonne nature. Donnez-vous garde de lui le jour de la bataille : car il eſt pour y demeurer. S'il en échappe, ce ſera un des grands & élevés perſonnages qui jamais ſortit de France ; mais je trouve groſſe difficulté. Et pour ce penſez-y-bien : car je veux que vous me tranchiez la tête, ſi jamais homme fut

en ſi grand hazard de mort qu'il ſera. Hélas, maudite ſoit l'heure de quoi il dit ſi bien vérité. Le bon Duc de Nemours leur demanda en ſouriant : Qu'eſt-ce qu'il vous dit, Meſſeigneurs ? Le bon Chevalier répondit, qui changea de propos, Monſeigneur, c'eſt Monſeigneur de la Paliſſe, qui lui fait une queſtion, ſçavoir mon s'il eſt autant aimé de Refuge, que Viverots. Il lui dit que non, dont il n'eſt pas fort content. De ce joyeux propos ſe print à rire Monſeigneur de Nemours, qui n'y penſa autrement.

Sur ces entrefaites arriva un aventurier en la compaignée, qu'on diſoit être gentil compaignon, mais aſſez vicieux, qu'on appelloit Jacquin Caumont, & portoit quelque enſeigne ès bandes du Capitaine Molard.

Il ſe voulut faire de Fête comme les autres, & vint à l'Aſtrologue, qu'il tira à part, & commença à lui dire : Viens-çà. . . . . dis-moi ma bonne aventure. L'autre ſe ſentit injurié, & répondit en homme courroucé : va, va, je ne te dirai rien, & ſi as menti de ce que tu me dis. Il y avoit beaucoup de Gentils-Hommes en préſence, leſquels

(*a*) Il y a un mot dans l'original, que je ſupprime par reſpect pour mes Lecteurs.

dirent

dirent à Jacquin : Capitaine, vous voulez tirer du paſſe-tems de lui, & lui dites injure. Alors il revint peu-à-peu, & parla beaucoup plus doucement, en lui diſant : Maître, mon ami, ſi j'ai dit quelque folle parole, je te prie pardonne-moi, & fit tant qu'il le rappaiſa. Et puis lui montra ſa main : car ledit Aſtrologue regardoit le viſage & les mains. Quand il eut vû celle de Jacquin, il lui dit en ſon langage; je te prie, ne me demande rien : car je ne te dirois choſe qui vaille. Toute la compaignée qui étoit là ſe print à rire. Jacquin bien marri de ce que les autres rioient, dit encore à l'Aſtrologue : C'eſt tout un, dis-moi que c'eſt; je ſçai bien que je ne ſuis pas cocu, car je n'ai point de femme. Quand il ſe vit ainſi preſſé, il lui dit : Veux-tu ſçavoir de ton affaire? Oui, dit Jacquin. Or penſe-donques à ton ame de bonne heure, dit l'Aſtrologue : car devant qu'il ſoit trois mois, tu ſeras pendu & étranglé. Et de rire par les écoutans de plus belle, leſquels n'euſſent jamais penſé que le cas advint. Car il n'y avoit nulle apparence, pour ce qu'il étoit en crédit parmi les gens de pied, & auſſi qu'ils penſoient que le Maître l'eût dit, pource que Jacquin l'avoit du commencement injurié; mais il ne fut rien ſi vrai.

Et comme on dit en un commun proverbe, *qui a à pendre, ne peut noyer*, je vous dirai ce qui advint de lui. Deux ou trois jours après que le Duc de Nemours fut arrivé au Final, qui eſt un gros Villaige, au milieu duquel paſſe un Canal qui va cheoir au Pau aſſez profond, y avoit un pont de bois pour aller d'un côté à l'autre. De jour en jour en ce Canal arrivoient plus de cent barques, qui venoient de Ferrare, & apportoient toutes manieres de victuailles aux François. Un jour par aventure que Jacquin eut bien ſouppé, vint environ neuf heures de nuit à force torches & tabourins de Suiſſes au logis de Monſeigneur de Molart ſon Capitaine, armé de toutes pieces, & monté ſur un fort beau courſier, en ordre comme un ſaint George. Car de ſa ſoulde ou de pillaige il étoit fort bien vêtu, & avoit trois ou quatré grands chevaux, eſpérant que après la guerre faillie ſe mettroit des ordonnances (*a*). Quand Monſeigneur de Molard le vit en cette ſorte, & vû l'heure que c'étoit, ſe print à rire, cognoiſſant bien que la malvoiſie lui avoit quelque peu troublé le cerveau. Si lui dit: Comment, Capitaine Jacquin, voulez-vous laiſſer la picque? Nenny

(*a*) C'eſt à-dire qu'il entreroit dans la Gendarmerie.

non, dit-il, Monſeigneur ; mais je vous ſupplie menez-moi au logis de Monſeigneur de Nemours, & que devant lui il me voie rompre cette lance que je tiens, afin qu'il ait connoiſſance, ſi un ſaulte-buiſſon ne courra pas un bois auſſi bien qu'une aridelle. Le Capitaine Molard connut bien que la matiere valoit bien venir juſques à la fin, & que le Seigneur Duc de Nemours & toute la compaignée s'en pourroit réjouir. Si mena Jacquin, qui paſſa tout à cheval par deſſus ce pont de bois, qui traverſoit le canal: car les gens de pied étoient logés d'un côté, & les gens de cheval de l'autre. Or venu qu'il fut devant le logis du Duc de Nemours, qui déja en étoit averti & deſcendu de ſondit logis, enſemble la compaignée qui étoit avec lui, pour en avoir leur paſſe-tems, quand ils furent ſur la rue, Jacquin mieux garni de vin que d'autre choſe, avec force torches, enſorte qu'on y voyoit comme en plein midi, ſe mit ſur les rangs. Lors le Duc de Nemours lui écrie: Capitaine Jacquin, eſt-ce pour l'amour de votre Dame, ou pour l'amour de moi que voulez rompre cette lance ? Il répondit en parlant de Dieu à la mode des Aventutiers, que c'étoit pour l'amour de lui, & qu'il étoit homme pour ſervir le Roi à pied & à cheval. Si baiſſa la

vûe, & fit ſa courſe tellement quellement; mais il ne ſçut rompre ſa lance. Il recourut encore un coup; mais il fit autant, & puis la tierce & quarte fois. Quant on vid qu'il ne faiſoit autre choſe, il fâcha la compaignée, & le laiſſa-t-on là. Bien ou mal fait par lui, ſe mit au retour à ſon logis le beau pas. Il avoit fort échauffé ſon cheval, & de ſorte qu'il alloit toujours ſautelant. Joint auſſi qu'il ne le menoit gueres bien, lui donnant de l'éperon ſans propos, de façon que quand il fut ſur ce pont de bois, le chatouilloit toujours. Il avoit un peu pluviné, de ſorte que en faiſant par le cheval un petit ſaut, les quatre pieds lui vont fouir, & tomberent homme & cheval dans le canal, où pour le moins y avoit demi-lance d'eau. Ceux qui étoient de la compaignée s'écrierent, à l'aide, à l'aide. D'enhaut ne lui pouvoit-on donner ſecours; car ce canal étoit fait comme un foſſé à fonds de cuve, & ſans le grand nombre des barques qui étoient-là, on n'en eût vû jamais pied, ne main. Le cheval ſe défit de ſon homme, & nagea plus de demi-quart d'heure, avant qu'il ſçut trouver moyen d'échapper. Enfin il ſe trouva à un lieu qu'on avoit baiſſé pour abreuver les chevaux, & ſe ſauva. Le Capitaine Jacquin, le vaillant hom-

me d'armes, grenouilla en l'eau longuement; mais enfin comme par miracle fut ſauvé, & pêché par ceux qui étoient ès barques, mais plus mort que vif. Incontinent fut déſarmé & pendu par les pieds, où en peu de temps jetta par la bouche deux ou trois ſeaux d'eau, & fut plus de ſix heures ſans parler. Toutefois les Médecins de Monſeigneur de Nemours le vindrent voir, & fut ſi bien ſecouru, que dedans deux jours fut auſſi ſain & gaillard que jamais. Il ne faut pas demander ſi de ſes compaignons Aventuriers fut mocqué à double carrillon. Car l'un lui diſoit: Hé, Capitaine Jacquin, vous ſouviendra-t-il une autre fois de courir la lance à neuf heures de nuit en hiver? L'autre lui diſoit: Il vaut encore trop mieux être ſautebuiſſon, que aridelle; on ne tombe pas de ſi haut. Brief, il fut mené comme il lui appartenoit.]

Toutes les prédictions de l'Aſtrologue eurent leur accompliſſement. La ſanglante Bataille de Ravenne ſe donna le jour de Pâques 11 Avril 1512. Le Duc de Nemours y tailla en pieces les Troupes conféderées du Pape, du Roi d'Eſpagne, des Vénitiens, & ſe fit tuer imprudemment à la pourſuite d'un Bataillon d'Eſpagnols. Les Aventuriers François & les Lanſquenets ſaccagerent

Ravenne contre les défenſes du Seigneur de la Paliſſe, qui fit pendre le Capitaine Jacquin Caumont, convaincu d'avoir commencé le pillage. Dans la ſuite, le Seigneur d'Imbercourt périt à la Bataille de Marignan; le Chevalier Bayard fut tué d'un coup de fauconneau en 1524. à la retraite d'Yvrée, & le Maréchal de la Paliſſe fut du nombre des morts à la Bataille de Pavie.

L'Hiſtorien du Chevalier Bayard paroît ſi bien inſtruit, partout il écrit avec un ſi grand air de ſincérité, qu'on ne peut guere récuſer ſon témoignage. Dans ce cas-là il faudra mettre la prédiction de l'Aſtrologue de Carpi au nombre de celles, dont Dieu permet quelquefois l'accompliſſement, afin de punir les hommes de leur criminelle curioſité. Mais il y a très-peu d'exemples bien avérés de ces ſortes de Prophéties; & rien n'empêche de conclurre en général, que la plûpart de celles qu'on trouve dans l'Hiſtoire, ou ſont fauſſes & fabriquées après coup, ou n'ont réuſſi que par hazard, indépendamment de la prétendue ſcience de l'Aſtrologie: ſcience à la honte de l'Humanité cultivée dès les premiers tems, toujours combattue avec ſuccès, & échapant ſans ceſſe aux coups mortels qu'on lui porte, comme l'obſerve M. Bruhier, dont les réflexions ſur

cette matiere ſont très-judicieuſes (*a*). Ainſi en admettant des prédictions que la Providence ou le hazard nous ont fait voir accomplies, je me félicite de penſer de même que le ſavant Auteur de la Remarque, qui a donné lieu à cette eſpece de Diſſertation.

ARTICLE LXI.

Fragment d'un Manuſcrit. Deſcription du Château de Delphes.

ON a dû voir dans les Nouvelles Littéraires de l'année derniere, qu'un grand nombre de Savans de différentes Nations s'étoient aſſemblés pluſieurs fois au Caffé de Procope, pour y conférer ſur l'état préſent de la République des Lettres. Qu'après beaucoup de raiſonnemens inutiles & ſouvent contradictoires, ils avoient conclu à la pluralité des voix, qu'une Réforme générale étant abſolument néceſſaire, il falloit envoyer des députés à Eſope Gouverneur de Delphes, afin d'obtenir par ſon crédit une convocation des Etats du Parnaſſe, où l'on pût

(*a*) Voy. ſes *Caprices d'imagination*, pag. 289.

remedier aux abus qui deshonoroient ce vaſte Empire. Les mêmes Nouvelles ajoûtoient, qu'on avoit chargé de cette importante commiſſion Furetiere, Gueret, de Callieres, la Bizardiere, & Themiſeuïl de St. Hyacinthe. On a ſu depuis qu'étant arrivés heureuſement à Delphes, le Gouverneur & Rhodope ſon Epouſe les avoient reçus avec une magnificence digne des plus grands Monarques; qu'après trois jours paſſés en fêtes & en divertiſſemens, Eſope s'étoit chargé lui-même de les préſenter à Apollon; que ce Dieu irrité du peu de cas qu'on faiſoit de ſes réglemens, avoit d'abord paru aſſez mal diſpoſé en faveur des députés; mais qu'il s'étoit enfin laiſſé fléchir par leurs remontrances également fortes & reſpectueuſes; & qu'il étoit enjoint à tous les Journaliſtes de publier ſon Ordonnance, qui indiquoit le commencement de l'Aſſemblée au premier jour de Mai de l'année 1750.

On n'ignore pas que certains Politiques, auſſi mal inſtruits de l'Hiſtoire du Parnaſſe que des intérêts des Princes, ont voulu s'inſcrire en faux contre ces grandes Nouvelles ſi intéreſſantes pour tous les vrais Savans, & ont oſé traiter de fable, & la Députation, & l'Aſſemblée de Delphes; mais il eſt fa-

cile de confondre leur préſomptueuſe & groſſiere incrédulité. On ſait à n'en pouvoir douter, que les Ambaſſadeurs travaillent en commun à une Relation exacte & circonſtanciée de leur voyage. Et pour ne rien avancer ſans preuve, voici un fragment de cette Relation, que m'a remis de leur part un Négociant François, qui fait ſa réſidence à Péterſbourg.

Lorſque nous fûmes de retour à Delphes, Eſope donna ordre qu'on nous montrât tout ce qu'il y avoit de rare & de curieux dans ſon Palais. Après avoir remarqué les dehors du Château, ſa ſituation & ſes principales défenſes qui ſont à l'antique, on nous fit entrer dans deux galeries pleines de toutes les différentes armures qui ont été en uſage dans tous les tems. On y conſerve quantité d'armes extraordinaires, ou par l'ouvrage, ou par quelque circonſtance hiſtorique: le caſque de Nemrod, le premier des Conquérans; l'arc & les fleches d'Hercule, à qui les deſtinées avoient attaché la priſe de Troye; les armes d'Hector, celles d'Ajax Telamon; le bouclier d'Achille, ſi bien expliqué par Jean Boivin; le poignard qui fit ſuccomber Lucrece; le javelot dont Alexandre étant ivre tua Clitus. Les armes d'Annibal, de Marcellus, de Scipion l'Africain, de

Jules Ceſar, y paroiſſent d'une trempe admirable : on y montre le ſabre de Pharamond, avec ces mots gravés en caracteres Celtiques : *Faramundus. Sicamber. Francorum. Gallorum Rex ;* ce qui forme une démonſtration contre le ſyſtème du P. Daniel. On y voit les armes de la Pucelle d'Orleans, celles du Comte de Dunois & de Bertrand du Gueſclin ; le cimeterre de Scanderberg ; celui dont Mahomet II. trancha la tête à ſa maîtreſſe, la belle & malheureuſe Irène ; la cuiraſſe que portoit le Grand Huniade, quand il fit lever le ſiege de Belgrade à Mahomet II. la lance qui immortaliſa le Chevalier Bayard dans cette mémorable journée, où il défendit lui ſeul un pont contre deux cens Eſpagnols. On y montre les armes de Jean de Wert, & l'habit qu'il portoit, quand il fut pris par le Duc de Weimar. On y admire celles de Charlemagne, de Philippe-Auguſte, de Mathias Corvin, de Soliman II. du Grand Alburquerque, du Duc de Nemours tué à la Bataille de Ravenne, de Charles-Quint, & de François I. celles d'Henri IV. d'Alexandre Farnèſe, du Connétable de Leſdiguieres, du Grand Guſtave, du Vicomte de Turenne, du Prince de Condé, du Prince Eugène, de Milord Marlborough, des Maréchaux de

Catinat, de Luxembourg & de Villars, du Duc de Berwic, & de Charles XII. la plûpart des grands Capitaines de ces derniers tems y ont auſſi les leurs. Comme le Gouverneur étoit extrêmement curieux de ces ſortes de dépouilles, il en faiſoit demander de tous côtés, & même on le prévenoit quelquefois. Scha-Nadir lui avoit envoyé depuis peu le ſabre dont l'Uſurpateur Mireweïs étoit armé, lorſqu'à la tête des miniſtres de ſa fureur, il maſſacra dans un inſtant la famille Royale de Perſe, aux yeux même de ſon Roi, l'infortuné Scha-Huſſain, qui fut bleſſé en demandant grace pour ſes enfans.

Toutes ces armes, dont le détail ſeroit immenſe, étoient rangées ſelon l'ordre des tems. Eſope en avoit confié la garde à un Athenien homme d'eſprit, grand politique, ſi verſé dans l'hiſtoire ancienne & moderne, qu'on eût dit que tous les événemens les plus ſinguliers s'étoient paſſés ſous ſes yeux. Il excelloit principalement dans les portraits ; mais quoiqu'il ſe piquât d'impartialité, nous crûmes nous appercevoir qu'il étoit prévenu en faveur des Héros Grecs & Romains. Il donna néanmoins de grands éloges à Fréderic III. Roi de Pruſſe, au Maréchal de Saxe, & parut ſe dépouiller de tous ſes préjugés, quand il vint à parler de Louis

XV. ſurnommé le Bien-aimé. Il dit même qu'il ne connoiſſoit point de Monarque dans l'Hiſtoire, qui méritât mieux de voir éterniſer ſur le marbre & ſur l'airain ſes triomphes & ſes vertus.

Le P. Kirker nous fit entrer dans la ſalle des curioſités de la Nature & de l'Art. On y voit toutes ſortes de terres, de pierres, de métaux, de minéraux, de plantes, de bois, de racines, de gommes, de fruits étrangers ; des inſtrumens de muſique, de chirurgie, d'agriculture, de chymie ; d'autres pour tourner, pour lever des plans, pour le deſſein, l'imprimerie, la charpente, la maçonnerie, la fabrique des monnoies, la verrerie, les glaces, & pour toutes les méchaniques; des globes, des ſphères, aſtrolabes, compas de proportion, ſextans, lunettes, microſcopes, teleſcopes, bouſſoles, cadrans, angiſcopes, barometres, thermometres, cylindres; des verres triangulaires; des miroirs convexes, concaves, paraboliques, & mille autres curioſités trouvées par Galilée, Neuvton, Muſchenbroeck, Nollet & Reaumur.

Les curieux ſeront charmés d'apprendre, que l'on trouve dans cette Salle la ſphère de verre d'Archimede ſi vantée dans l'Antiquité, de même que la colombe de bois volante d'Architas Prince de Tarente ; les oiſeaux de l'Empereur

Julien, qui chantent avec autant de mélodie & de goût, que s'ils venoient d'être faits ; les ſerpens d'airain de Boëce, capables par leurs ſifflemens d'inſpirer la terreur aux plus aſſurés ; l'Androïde ou la tête de bois parlante d'Albert le Grand qui lui coûta 30 années de travail, & fut un peu endommagée par Thomas d'Aquin fatigué de ſon babil continuel ; l'aigle de Jean de Montréal, célébre Artiſte Allemand, laquelle vola l'eſpace d'une lieue aux yeux de l'Empereur Charles-Quint ; & cette mouche de fer ſi bien décrite par du Bartas, qui après avoir voltigé pendant un gros quart-d'heure, vint ſe repoſer ſur le bras du même Empereur. Il y a pluſieurs autres ouvrages inventés par Grolier de Serviere, & par le fameux Vaucanſon.

On a eu le bonheur de recouvrer ce filet d'airain, ſi mince & ſi délié qu'il étoit imperceptible, dans lequel Vulcain, époux d'ailleurs très-débonnaire, ſaiſit Mars & Venus. C'eſt le chef-d'œuvre de la plus profonde Statique. Un Académicien, Traducteur d'Ovide, a cru bonnement que Ferrante Pallavicino avoit fait un traité exprès pour expliquer le méchaniſme & les reſſorts de ce filet ; mais ce prétendu Traité intitulé, le Filet ou le Rêt de Vulcain, *La Rete di Vul-*

cano, n'eſt préciſément qu'un Roman fort libre des Amours de Mars & de Venus. Les Savans pour ſe donner un air d'érudition, citent quelquefois des Livres dont ils n'ont pas même vû la couverture. La vraie explication de ce filet merveilleux a été donnée par un Artiſte Italien, très-zèlé pour l'honneur des maris, & dont Brantôme fait mention dans ſes Dames Galantes. On conſerve ſon manuſcrit dans la Bibliotéque de Delphes.

Ce qui mérite encore plus l'attention des curieux, eſt une petite ſtatuë d'ivoire repréſentant un Adonis, que des reſſorts inviſibles font mouvoir avec tant de légéreté, & dans des attitudes ſi variées & ſi ſingulieres, qu'on défie les plus fameux ſauteurs de ce ſiecle d'imiter la centieme partie de ſes mouvemens. Entrons dans un détail qui puiſſe ſervir à l'Hiſtoire des Beaux-Arts. Dédale fut un de ces hommes uniques, que la Nature a de la peine à produire au bout de vingt ſiecles. Il inventa la hache, la ſcie, le plomb, le villebrequin, le compas, le tour, la cole, & la roue dont ſe ſervent les potiers. Les Mécaniques, la Sculpture, l'Aſtronomie, l'Hydrographie lui ſont redevables d'une infinité de découvertes, qui feront admirer éternellement la force de ſon génie obſer-

vateur, comparateur, calculateur & inventeur. Ce grand homme malheureuſement ſoupçonné d'avoir tué par jalouſie Talus ſon neveu, fut contraint de prendre la fuite avec ſon fils Icare, dont la beauté n'a pu dans la ſuite être égalée que par celle de Joconde & d'Aſtolphe Roi de Lombardie. Abandonnant l'Attique, leur ingrate patrie, ils allerent chercher un aſyle à la cour de Minos II. Roi de Crete, qui les reçut en Prince juſte eſtimateur du mérite & protecteur des Beaux-Arts. Icare oſa jetter des regards téméraires ſur Paſiphaë Epouſe de Minos; & ſa paſſion devenant chaque jour plus violente, il tomba bientôt dans une langueur qui pouvoit avoir de funeſtes ſuites. La tendreſſe paternelle eſt quelquefois auſſi ingénieuſe que l'amour. Voici ce qu'elle inſpira à Dédale, pour conſerver les jours de ſon fils. Il conçut le deſſein de cette figure d'Adonis, dont on vient de parler. Il y travailla ſans relâche pendant ſept mois, & lorſque ce chef-d'œuvre fut dans ſa perfection, il le fit préſenter à la Reine par ſon fils, comme étant l'ouvrage d'Icare même. Cette Princeſſe à qui la Chronique ſcandaleuſe attribue des goûts fort ſinguliers, reçut le préſent avec des tranſports de joie inconcevables. Uniquement occu-

pée à faire mouvoir ſon Adonis, tous les autres plaiſirs de la Cour lui devinrent inſipides. Les Savans de l'Iſle de Crete eurent grand ſoin de faire valoir ce goût décidé qu'avoit la Reine pour les Beaux-Arts. Ils lui offrirent même une place ſurnuméraire dans leur Académie; mais elle la refuſa imprudemment, ce qui donna lieu à un fameux ſtatut qu'on a renouvellé dans le dernier ſiecle. Les Académiciens outragés ne penſerent plus qu'à la vengeance. Ils firent examiner de ſi près les démarches de Paſiphaë, qu'ils decouvrirent enfin qu'elle partageoit ſa tendreſſe entre l'Adonis d'ivoire & celui qu'elle croyoit en être l'inventeur. La politique n'étoit pas alors auſſi rafinée, qu'elle l'eſt à préſent. Le Directeur de l'Académie oſa prendre ſur lui de dire au Roi, qu'il n'étoit pas plus exempt des diſgraces du mariage que le moindre de ſes Sujets. Minos ne put faire uſage de ſa philoſophie en cette occaſion. Il répudia la Reine, fit mettre à la Tour de Gnoſſe Dédale avec ſon fils, & voulut qu'on inſtruiſit leur procès dans les formes. Chacun ſçait que Dédale s'étant frayé une route nouvelle dans les airs, eut le bonheur de ſe ſauver en Sicile. Icare moins expérimenté s'approcha trop près du Soleil, dont l'ardeur fit fondre la cire de ſes aîles. Il

tomba dans la mer, & lui donna ſon nom.

Minos pourſuivit Dédale juſqu'en Sicile; mais il y périt par la trahiſon de Cocalus Roi de cette Iſle, qui commanda à ſes filles de l'étouffer dans un bain.

Par ces grands évenemens, l'Adonis devint d'un prix ineſtimable; chaque Roi s'en diſputoit la poſſeſſion. Créſus l'acheta vingt mille talens; mais devenu philoſophe après ſa defaite, il en fit préſent à Eſope, qui le plaça dans ſon cabinet, & c'en eſt aujourd'hui le morceau le plus rare & le plus eſtimé. La Princeſſe Anne Comnene, ſi illuſtre chez les Sages par ſes vaſtes connoiſſances, compoſa un excellent Traité ſur cette Automate ſans l'avoir vûe. Jacob Spon à qui rien n'échapoit, en trouva le Manuſcrit dans le fauxbourg de Galata, & le fit imprimer avec un beau commentaire de ſa façon. Un eſprit attentif, un génie heureux dont l'Hiſtoire conſervera ſans doute le nom, ayant médité long-tems ſur l'ouvrage de la Princeſſe Comnene, s'eſt crû en état de démontrer le Mécaniſme de l'Adonis, en créant pour ainſi dire, une figure ſemblable. Dédaignant les routes ordinaires il a travaillé ſur le Carton, & a fait voir à tout l'Univers étonné ce que peut une

imagination vive & brillante, quand elle n'eſt pas aſſujettie aux regles. C'eſt d'après ce modéle ſi propre à immortaliſer ſon Auteur, qu'on a inventé les pantins dont la fortune rapide, en faiſant un honneur infini au bon goût de la Nation qui les idolâtre, prouve évidemment que notre ſiecle l'emporte à certains égards ſur les ſiecles ſi vantés d'Alexandre, d'Auguſte, de Léon X. & de Louïs XIV.

Revenons au cabinet du Gouverneur. On y conſerve des Momies de toute eſpece : il y en a de blanches & de noires. Celles-ci ſont entourées de bandelettes, & remplies d'idoles, de petits Animaux, & d'autres bijoux ſuperſtitieux. Une des plus curieuſes eſt l'Epouſe de Miſphragmutoſis, Roi de la Baſſe Egypte, fameux par les Victoires qu'il remporta ſur les Rois paſteurs. Les ſquelettes y forment un autre ſpectacle aſſez ſingulier. On a pris plaiſir d'en avoir de toutes ſortes d'Animaux, & on les conſerve avec beaucoup de ſoin; c'eſt leur procurer une eſpece d'immortalité. Outre les ſquelettes de ce genre, on a mis dans de l'eſprit de vin un Sauvage décoré par derriere d'une queue auſſi longue que celle d'un bœuf.

C'eſt une preuve déciſive pour le ſyſtême du célébre Philoſophe Telliamed,

qui ayant démontré l'exiſtence de ces hommes à queue répandus dans tout l'Univers, en conclut avec raiſon, qu'ils ſont d'une eſpece auſſi différente de la nôtre, que l'eſpece des Singes à queue eſt différente de celle des ſinges qui n'en ont point.

On montre encore dans ce cabinet de curioſités le prodigieux Requin auquel Andromede fut expoſée; le ſerpent qui réſiſta durant trois jours à l'Armée Romaine commandée par Régulus; le Phénix qu'on apporta à Rome du tems de l'Empereur Claude; la tête du Géant trouvé en Sicile l'an 1342. Il avoit trois cens pieds de longeur, & ſurpaſſoit par conſéquent de quatre vingt-ſeize pieds les Tours de N. D. de Paris, ainſi que l'a judicieuſement obſervé un Ecrivain moderne dans ſa merveilleuſe compilation, qu'il n'a pas craint d'intituler, *Bibliothéque des Philoſophes & des Savans.*

On a ſuſpendu dans un coin les deux Cynocéphales, ſi fameux dans l'Hiſtoire des Amadis, & les plus forts Chevaliers qu'ait jamais produit le Paganiſme. Le ridicule Auteur François des trois derniers volumes d'Amadis a oſé avancer, qu'un des Cynocéphales fut tué dans une bataille navale contre des Corſaires. C'eſt faire périr Hercule par les mains d'un faquin. Ce miſérable Compilateur,

dont l'ouvrage eſt ennuyeux à la mort ; pouvoit-il ignorer que ces deux fiers Sauvages firent trembler la Cour de Conſtantinople ? Que s'ils furent vaincus par Sphéramond & Amadis d'Aſtre après un long & périlleux combat, c'eſt qu'au commencement de l'action ils furent dangereuſement bleſſés de deux coups de lance, dont le fer avoit été préparé par le Sage Alquif & ſon Epouſe Urgande la deſconnuë. L'Hiſtorien Eſpagnol rapporte toutes ces circonſtances ; ainſi la bévûe du Continuateur eſt inexcuſable.

A côté des deux Cynocéphales on voit la fameuſe Méluſine, chef de la maiſon de Luſignan, fille d'Elinas Roi d'Albanie, & de la Reine Preſſine ; laquelle Méluſine, par l'indiſcrétion de Raimondin ſon Epoux, *fut muée en forme de ſerpent moult grande, groſſe & longue de quinze pieds* ; comme nous l'apprenons de Jean d'Arras dans la très-plaiſante Hiſtoire qu'il en a donnée, & qu'il commença un mécredi en hiver l'an 1387. par le commandement de ſon puiſſant Seigneur Jean, fils du Roi de France, Duc de Berri & d'Auvergne.

On ne peut ſe diſpenſer de parler ici du cheval Bayard ſi préconiſé dans nos chroniques, & qui du tems des Empereurs Romains auroit obtenu le Con-

ſulat, & même l'Apothéoſe. Dans le Traité de paix conclu entre Charlemagne & les quatre fils Aymon, ce Prince ſtipula pour préliminaires, que Bayard qui avoit joué les plus grands rôles dans la derniere guerre civile, ſeroit lié de groſſes cordes, & jetté dans la Seine avec une pierre au cou; mais il rompit ſes liens, & fut ſe cacher dans la forêt des Ardennes. Il y étoit encore cinq cens ans après la mort de ſon maître le brave Renaud de Montauban, que des Maçons jaloux de ſa grande force tuérent à Mayence pendant qu'il dormoit habillé en Hermite. Eſope n'avoit rien épargné pour avoir ce cheval: tous ſes ſoins étant inutiles, il eut recours à l'Enchanteur Maugis, couſin des quatre fils Aymon, qui donna à Bayard un breuvage ſoporifique, & le conduiſit à Delphes tout endormi. Le Gouverneur étoit au comble de ſa joie; mais elle ne fut pas de longue durée. Le bon Dromadaire revenu de ſa létargie refuſa conſtamment de boire & de manger, & mourut enfin de triſteſſe, regretté de tout le monde. Eſope le fit embaumer avec de grandes précautions; & ce n'eſt pas le moindre ornement de ce précieux cabinet, qui s'augmente tous les jours par les ſoins d'Olaüs Wormius, de Peyreſc, du P. du Moulinet, & du P.

Kirker. L'Epouſe du Gouverneur, Rhodope elle-même n'a pas dédaigné de l'enrichir d'une ſuite de ſeize cens papillons de bigarrures différentes, dont elle a colé les aîles avec un art infini ſur des feuilles de papier couvertes d'une feuille de talc. On doit obſerver, qué la plûpart de ces papillons ont échapé à la pénétration & à la ſagacité de M. de Reaumur. L'ignorance oſera-t-elle maintenant publier, que la Phyſique n'eſt pas faite pour le beau ſexe? Ce diſcours ſans fondement ne peut être approuvé que par des gens, à qui la Nature n'a accordé qu'un inſtinct un peu plus étendu que celui des bêtes. Sans citer ici la ſavante Marquiſe du Châtelet, l'exemple ſeul de Rhodope eſt une démonſtration, qu'on peut joindre aux charmes les plus parfaits & au rang le plus diſtingué, toute la pénétration & l'eſprit d'analyſe des meilleurs Philoſophes.

ARTICLE LXII.

Suite de la Description du Château de Delphes.

LA Galerie des Peintures, formée avec des recherches & des dépenses incroyables, étoit sous la garde de Charles le Brun & de Pierre Mignard, qui travailloient alors à une description de tous les trésors qu'elle renferme. C'est le plus grand assemblage de Tableaux rares & précieux qui se soit jamais vû. Il y en a de Michel Ange, de Raphaël, du Titien, de Leonard de Vinci, des Carraches, de Paul Véronêse, du Tintoret, du Correge, de Baroccio, de Jules-Romain, d'André del Sarto, du Dominiquin, du Guide, du Caravage, de Georgion, de Palma, de Lanfranc, de l'Albane, des Bassans, de Schiavon, d'Albert Durer, de Lucas de Leide, de Granis, de Rubens, de Vandik, de le Sueur, du Poussin, de Jouvenet, de le Brun, de Coypel, de Mignard, de Vander-Meulen, de Rigaud, enfin de tous les Maîtres les plus célebres de toutes les Ecoles. On y voit quantité de ces Miniatures, dont on parle partout, &

qu'on ne trouve preſque nulle part ; ce ſont celles d'Olivier.

Mais ce qui rend cette Galerie infiniment ſupérieure à toutes celles que l'on admire dans les Palais des plus puiſſants Monarques, c'eſt un grand nombre de Tableaux produits dans les plus beaux jours de la Grece, & qui ont immortaliſé les Ecoles de Sicyone, de Rhodes, d'Athenes & de Corinthe. Telle eſt une Ariane, qu'Ariſtides diſciple de Parrhaſius vendit cent talens à Attalus Roi de Pergame ; la fameuſe journée de Marathon, par Panœus ; la Bataille de Mantinée, de la main d'Euphranor ; Heſione expoſée à un monſtre marin, peinte par Antiphyle ; le Raviſſement de Proſerpine, par Nicomaque ; Venus ſortant de la mer, chef-d'œuvre d'Apelles ; les raiſins de Zeuxis ; un Marſyas attaché à un arbre, peint par le même ; le célebre rideau de Parrhaſius ; les conjurations Magiques que décrit Homere, repréſentées par Nicias ; un Hercule mourant, piece admirable de Timante ; le Jaliſſus de Protogènes, ſi reſpecté de Démétrius Poliorcetes, que ce Prince aima mieux lever le ſiege de Rhodes, que de brûler le faux-bourg où travailloit Protogenes, quoique ce fût le ſeul endroit par où la Ville pouvoit être forcée. On y voit encore pluſieurs ouvrages

ouvrages de Theodore, d'Echion, d'Antodyte, de Mélanthius, d'Apollodore, d'Ariſtides, de Nicophanes, de Timagoras; & ſurtout deux Tableaux de Polygnote, un des plus grands peintres de l'Antiquité. L'un repréſente la priſe de Troye & le rembarquement des Grecs; l'autre la deſcente d'Ulyſſe aux enfers, avec une image de ces lieux ſouterrains.

Quelque reſpect que l'on doive avoir pour ce grand homme, on ne peut diſſimuler qu'il paroît extrêmement bizarre dans ſes conceptions; qu'en beaucoup de choſes il n'a pas ſuivi les regles de la Perſpective, & que ſouvent il s'eſt emporté dans l'expreſſion de ſes figures, où l'on voit un goût terrible. On remarque auſſi, que les accommodemens de ſes draperies n'ont pas toute la grace qu'on y pourroit déſirer; que ſon coloris n'eſt pas toujours ni vrai, ni agreable, donnant trop de brun dans ſes clairs & de noir dans ſes ombres; qu'il n'a pas entendu l'artifice du clair & de l'obſcur. Mais avec tout cela, on ne peut lui diſputer une entiere prééminence ſur tous les ouvrages du premier goût; & l'on peut dire à ſon avantage qu'il a eu des vertus capricieuſes, que les peintres des ſiécles ſuivans auroient enviées, s'ils euſſent pû unir auſſi heureuſement que

lui le deſſein & l'exécution. Le ſeul Peintre de l'ancienne Rome, qu'on puiſſe mettre en parallele avec les Peintres Grecs, eſt Fabius Pictor, dont on a ici quatre tableaux, qui ſont admirables dans toutes leurs parties. On y voit le raviſſement des Sabines, les tendreſſes qu'elles firent paroître pour déſarmer leurs peres & leurs maris; la mort de Lucrece, & ſon corps expoſé en Public, afin d'émouvoir le peuple à la révolte contre les Tarquins; Vetturie aux pieds de ſon fils Coriolan, qui venoit aſſieger Rome; Virginie poignardée par ſon pere. Outre le précieux du coloris, la rondeur dans les membres, les graces & les artifices aux cheveux, les tendreſſes convenables aux figures de femmes, il y a dans ces quatre morceaux des airs de tête ſi différens & ſi extraordinaires, qu'ils ont été univerſellement eſtimés des connoiſſeurs. Ce grand génie ſavoit faire le choix de ce qu'il y a de plus achevé dans les corps, pour en former les figures; & quoiqu'il ne cherchât point tant d'y faire paroître de la fierté & de la force, que de la grace & de la douceur, il obſervoit néanmoins certaines choſes qui les rendent ſurprenantes. De ſorte que dans ce qui regarde l'élection des ſujets, la compoſition des ordonnances, le choix des attitudes, les

airs de tête, les accommodemens des draperies, & tous les ornemens qui peuvent enrichir un ouvrage, il y apportoit tant de ſoin & y travailloit avec tant d'art & de jugement, que c'eſt par cet endroit qu'il a preſque ſurpaſſé les plus grands Peintres.

Eſope a raſſemblé une infinité d'autres pieces de l'ancienne Ecole Romaine, dont l'énumération conduiroit trop loin. On ſe contentera de rapporter le ſentiment de ce Philoſophe, excellent juge en ces matieres. Tous ces peintres ont, ſelon lui, des talens conſidérables; mais il y a une grande différence entre leur maniere de peindre & celle des Grecs. La vivacité des couleurs, la beauté du pinceau, & le ſoin extrême qu'ils prenoient de finir leurs ouvrages, ne leur donnoient pas ce grand air, cette force, ce vrai, que l'on découvre dans les tableaux de Grece, d'autant plus eſtimables, qu'ils paroiſſent moins peinés & produits avec plus de facilité.

Si l'Abbé du Bos avoit ſçu que l'on conſerve à Delphes tous ces tréſors, il n'auroit pas dit dans ſes *Réflexions Critiques ſur la Poëſie & ſur la Peinture*: » Je ne ſache point qu'il ſoit venu juſ» qu'à nous aucun tableau de l'ancienne » Grece. Ceux qui nous reſtent des » Peintres de l'ancienne Rome ſont en

» ſi petite quantité, & ils ſont encore » d'une eſpece telle, qu'il eſt bien diffi- » cile de juger par l'inſpection de ces « tableaux de l'habileté des meilleurs » Ouvriers de ce tems-là, ni des cou- « leurs qu'ils employoient. Nous ne » pouvons point ſavoir poſitivement s'ils » en avoient que nous n'ayons plus ; » il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'a- » voient point nos couleurs, que nos » Ouvriers ne tirent que de l'Amerique, » & de quelques autres pays qui n'ont » un commerce réglé avec l'Europe que » depuis deux ſiecles. « Tout ce raiſon- nement de l'Académicien porte à faux, puiſque le Palais du Gouverneur de Del- phes eſt rempli de tableaux, tant de l'ancienne Grece que de ceux de Rome. Pour ce qui eſt des couleurs, les Anciens avoient toutes celles dont nous nous ſervons aujourd'hui, rien n'étant mieux prouvé que le commerce des Phéni- ciens & des Carthaginois dans les qua- tre parties du monde. Il y auroit bien d'autres choſes à relever dans cet ou- vrage de l'Abbé du Bos, qui d'ailleurs eſt agréable & inſtructif.

Au bout de la galerie des Peintures eſt le ſalon des Antiques, dont le ſoin a été confié au ſavant Auguſtino, Evê- que de Tarragone. On y compte qua- torze cens-trente quatre Buſtes & Sta-

tues d'or, d'argent, d'ivoire, de jaſpe, de porphire & de marbres de toutes les couleurs, qui repréſentent des Dieux, des Déeſſes, des Rois, des Reines, des Capitaines Grecs, des Empereurs Romains, des Philoſophes, des Savans, & de ces perſonnes que la haute naiſſance, les grandes actions, ou les talens ont immortaliſeés. Il y a entr'autres un Mithridate de ſix pieds de haut. Il a tout le goût raviſſant de l'antiquité qu'inſpire le marbre, & un air ſi vivant, qu'on y reconnoît moins d'art que de magie. On y découvre la valeur, l'ambition, & cette grandeur d'ame, qui le rendirent le plus dangereux, & le plus implacable ennemi des Romains. Enfin c'eſt Mithridate le Grand, bien mieux repréſenté que dans ſon Hiſtoire.

Toutes les autres ſtatues ſont admirables dans leurs manieres. Il y a une Venus de Scopas, plus eſtimée que celle qui fut faite par Praxitele pour les habitans de Gnide; un Cupidon, l'ornement de Paros, le même dont Pline a dit qu'il étoit *par Veneri Gnidiæ nobilitate & injuriâ;* une Venus Uranie de la main de Phidias; un Neptune à cheval, perçant de ſon dard le Géant Polybotes; un Sayre de bronze, que Praxitele regardoit comme un de ſes meilleurs ouvrages; une Junon faite par Polyclès;

des Néreïdes de Scopas montées ſur des dauphins, des chevaux marins & des baleines; une Niobé mourante avec ſes enfans, par le même Scopas; un Hercule, chef-d'œuvre de Myron; une Statue de la Bonne-fortune par Praxitele. Elle étoit autrefois à Athènes dans le Prytanée. Un jeune Athénien en devint amoureux, & offrit des ſommes exceſſives pour avoir la permiſſion de la faire tranſporter chez lui. Les Magiſtrats n'ayant pas voulu y conſentir, il fit préſent à cette Maitreſſe inſenſible d'une couronne d'or & d'un colier de pierreries. Il lui offroit des ſacrifices, & paroiſſoit au déſeſpoir, lorſqu'il étoit contraint de s'en ſéparer. A la fin ce malheureux ſe poignarda, après que l'Aréopage lui eut défendu de continuer ſes extravagances.

Cette Statue toute merveilleuſe qu'elle eſt, ne paroît pas néanmoins de la beauté d'un Hercule de bronze, de la main de Lyſippe, & qu'Alexandre faiſoit porter dans ſes voyages, pour s'animer de plus en plus à la vûe d'un ſi parfait modèle. Le ſiecle de ce Conquérant fut le triomphe des Beaux-Arts. Alexandre eut le bonheur de ſe voir ſculpté des mains de Praxitele, qui le repréſenta armé de la foudre, & environné des ſymboles de la félicité publi-

que. Ce chef-d'œuvre fut acheté vingt-cinq talens d'or par Auguſte, & placé dans ſa Bibliotéque avec l'Apollon Toſcan de Bronze, haut de cinquante pieds. C'eſt de-là qu'ils ont heureuſement paſſé dans le ſalon du Gouverneur. On y voit encore un Laocoon, que Polydore, Ageſander & Athénodore ont rendu comme un miracle de l'art. L'expreſſion générale de cette figure eſt la douleur cauſée par la morſure des ſerpens en la perſonne de Laocoon & en celle de ſes enfans, qui lui font ſentir les appréhenſions de la mort; ce qui paroît par l'agitation de toutes les parties de ſon corps, juſqu'à l'extrémité même des orteils, le ſang & les eſprits animaux ſe portant impétueuſement en leurs fonctions, pour donner à chaque partie le ſecours dont ils ſont capables; c'eſt ce qui fait paroître en cette figure les veines gonflées, & les muſcles fort reſſentis. Le Laocoon que l'on montre ailleurs, & qui fut trouvé ſous le Pontificat de Léon X. n'eſt qu'une aſſez mauvaiſe copie de celui de Delphes.

Ce qui frappe le plus dans ces ſculptures antiques, eſt la correction de la forme, la pureté & l'élégance des contours, la naïveté & la nobleſſe des expreſſions, la varieté, le beau choix, l'ordre & la négligence des ajuſtemens;

mais ſurtout une grande ſimplicité, qui retranche tous les ornemens ſuperflus, qui n'admet que ceux où l'artifice ſemble n'avoir aucune part, & qui rendant la nature toujours maîtreſſe, la fait voir plus grande, plus noble, plus majeſtueuſe. C'eſt aux pieds de ces admirables figures, que les Peintres & les Graveurs des derniers ſiecles ont appris & ſe ſont donné des regles certaines pour leurs Arts, & que malgré la dureté des marbres qu'ils avoient devant les yeux, n'en ſuivant que la correction des contours, ils ont fait enſuite en imitant la nature plus que la nature même, par la délicateſſe & le précieux de leur coloris, la force de leur deſſein, & le bon goût de leurs draperies. Plus heureux en cela que les anciens Sculpteurs, qui ont ſu ſi bien charmer nos yeux par la tendreſſe & le moëlleux qu'ils ont donné à la chair de leurs figures, que nous ne découvrons la dureté de la matiere ſur laquelle ils ont travaillé, *que parce que les envieux n'y ont pû trouver à mordre.*

Les Statues antiques ne ſont pas le ſeul ornement de ce magnifique Cabinet. On a pratiqué des armoires ſur l'épaiſſeur du mur, dans leſquelles il y a une ſi grande quantité de diamans, de rubis, de grenats, d'hyacinthes,

de ſaphirs, d'émeraudes, de chryſolites, de turquoiſes, de topaſes, de crapaudines, de cornalines, d'onyx, de ſardoines, de lapis, d'amétiſtes & d'autres pierres précieuſes gravées en creux & en relief, que les yeux mêmes accoutumés aux miracles en ſont ébloüis. On y voit ſix vaſes de Corinthe d'un prix ineſtimable ; une couronne d'or enrichie de deux diamans gros comme des œufs d'Autruche. C'eſt la même que Tigrane Roi d'Armenie vaincu par Pompée, mit aux pieds de ce Général, qui lui ordonna de la reprendre, jugeant bien qu'il n'eſt pas moins glorieux de faire des Rois que de les détrôner. Il y a une taſſe d'émeraude de la grandeur de deux taſſes ordinaires : des morceaux qu'on a ménagés en la creuſant, on a fait deux garnitures complettes pour Rhodope. On y conſerve un des ſouliers de l'Empereur Héliogabale, tout chargé de diamans ; des boucles d'oreilles eſtimées un million, dont Adrien fit préſent à ſon favori Antinoüs ; une perle ſemblable à celle que Cléopatre fit diſſoudre dans le ſouper voluptueux qu'elle donna à Marc-Antoine. Cette perle peſe cent-ſoixante trois carats, & vaut par conſéquent dix-ſept millions cinquante deux-mille écus, ſuivant la ſupputation de Budé.

dans ſon admirable traité *De Aſſe*. Mais tout cela n'eſt rien en comparaiſon d'une eſcarboucle, dont l'éclat eſt ſi grand & les effets ſi terribles, qu'elle a rendu aveugles la plûpart de ceux qui ont oſé la regarder de trop-près. Auſſi le Gouverneur, pour prévenir de pareils accidens, l'a fait envelopper d'une étoffe de ſoie en pluſieurs doubles. Cette merveille de la nature étoit gardée dans l'Iſle de Rhodes par un dragon, que le brave Chevalier Déodat de Gozon tua en duel avec le ſecours de deux mâtins; combat mémorable, mais décrit très-froidement dans l'Hiſtoire de Malthe de l'Abbé de Vertot, devenu Néologiſte ſur la fin de ſes jours.

Parmi le nombre infini d'Agathes, il y en a deux principalement qui méritent l'attention des curieux. La premiere eſt preſque quarrée, plus large que haute, où ſont ſculptées plus de cent quatre-vingt figures, qui repréſentent la déroute des Gaulois combattus par tous les Elemens, lorſqu'ils tenterent le pillage de Delphes. L'autre Agathe a quatre pieds de hauteur, & fait voir un homme couché ſur ſon *Triclinium* avec une table chargée de fruits. » Deux Eſ-» claves y ſont en état de ſervice. L'un » tient un pot, d'où vient le nom de » *Pocillator*. L'autre, que l'on pourroit

» dire *à cyatho*, tient une eſpece de » flacon, où il y avoit apparemment quel- » que liqueur précieuſe. Peut-être que » ce premier a déja verſé de l'eau; ſon » pot à demi-renverſé le fait croire, » & que l'autre apporte du vin frais. Peut- » être auſſi que ce Maître qui tient ſon » gobelet, dit ſuivant l'ancienne coutu- » me: *Benè mihi, Benè vobis, Benè Amicæ » meæ, Benè omnibus nobis, Benè ei qui » non invidet mihi, & ei qui noſtro gau- » dio gaudet.* ».

Quoiqu'il en ſoit, on peut dire que c'eſt une des meilleures pieces qui nous reſtent de l'Antiquité.

Auguſtino nous fit remarquer un Vaſe antique à long col, dont l'entrée étoit extrêmement étroite, & le dedans d'une grandeur conſidérable. L'Idole qui lui ſervoit d'ornement, étoit un enfant aîlé & tout nud, adoſſé ſous l'anſe du vaſe, & poſé ſur un pied-d'eſtal, tenant de la main droite une bourſe, & de l'autre un Oiſeau par le cou, dont on ne voyoit point les pieds, ſemblable à peu-près par ſa figure à ceux qu'on appelle Oiſeaux de Paradis. Le ſavant Evêque avoua modeſtement qu'il ne ſavoit que penſer de ce Vaſe, & que l'enfant aîlé étoit pour lui une énigme impénétrable. Mais Thémiſeuil de S. Hyacinthe n'eut pas plûtôt examiné le Vaſe avec ſes accompa-

gnemens, qu'il découvrit que c'étoit une tire-lire des Anciens, ornée d'une figure Panthée, qui ſignifioit l'amour des richeſſes. Il le prouva ſur le champ avec tant d'érudition, & d'une maniere ſi convaincante, qu'Auguſtino lui-même ſe rendit à ſes raiſons, & ne put s'empêcher de donner des éloges exceſſifs à l'Auteur d'une ſi rare découverte.

On paſſera ici ſous ſilence les Dieux Lares, les figures Panthées, les Ithyphalliques, les *Faſcini*, les Abraxas, plus de deux mille Taliſmans ramaſſés par Gaffarel, & les autres Antiquités Egyptiennes, Grecques & Romaines. Le nombre en eſt ſi prodigieux, que la ſeule deſcription de celles dont le P. de Montfaucon n'a rien dit, fourniroit un Ouvrage dix fois plus gros que l'énorme compilation de ce ſavant Bénédictin.

Ajoûtons qu'il y a une Chronique des Marbres d'Arondel ſans lacunes, & incomparablement plus étendue que celle d'Oxfort, puiſqu'elle commence au Déluge d'Ogygès, & vient ſans interruption juſqu'à la derniere année de l'Empereur Valérien, qui permit de relever les murs d'Athènes réduite à un état pitoyable, depuis qu'elle avoit été ſaccagée par Sylla. On verra bientôt une ample & ſavante

explication de cette Chronique, dans la nouvelle Edition que prépare Meurſius de ſon Traité *De fortunâ Athenienſium.* C'eſt une choſe inconcevable, que le grand nombre de fautes qu'il releve dans les *Marmora Arundelliana* publiés par Jean Selden & par le Docteur Prideaux.

A la ſuite de ces Marbres on a placé cent cinquante tables d'airain, où ſont gravés pluſieurs Traités & autres Actes publics, qui concernent les anciens Peuples : monument d'autant plus précieux, qu'il n'en eſt fait aucune mention dans les Hiſtoriens. Si le Gouverneur vouloit permettre que l'on tirât copie de ces inſcriptions, on pourroit ſe flatter d'avoir quelque choſe de complet ſur le droit de chaque Nation. Parlons maintenant des Médailles.

Auguſtino ouvrit un Cabinet de cedre de douze pieds de haut, qui ne ſervoit que de couverture à un autre bien plus précieux. Celui-ci eſt d'ivoire, relevé de figures dont la diſpoſition & le travail ſurpaſſent tout ce que l'on peut voir ailleurs en ce genre. Il y a trois mille cent trente Médaillons d'or en vingt tablettes, tous différens, plus conſidérables par la rareté & le deſſein de l'Hiſtoire, que par la valeur de la matiere. André Morel & Jean Vaillant ſont actuellement occupés à les faire graver, & y

joindront les explications, On en remarquera ſur-tout cinq, dont les revers ſont extraordinaires, & que l'on chercheroit ailleurs inutilement. Un Marc-Antoine accollé avec Cléopatre : au revers, un Trophée chargé d'armes des Parthes, autour duquel on lit, *Victoria Parthica.* Un Spartacus, chef d'Eſclaves, & la terreur des Romains : au revers on le voit à cheval, qui d'une main tient une Veſtale par les cheveux, & de l'autre montre à ſes ſoldats la Ville de Rome, avec ces mots, *Accipite.* Un Arminius ; au revers, *Devictis Romanis*, en mémoire de la défaite de Varus & des Légions Romaines. Un Tibere : dans le revers paroît l'Iſle de Caprée, avec ces paroles de Virgile : *Deus nobis hæc otia fecit.* Un Néron : au revers on voit Sporus, Doryphore & Venus dans un Char tiré par deux Cupidons aîlés, avec ces mots : *Veneri Genitrici.* Ceci ſert merveilleuſement à illuſtrer un endroit de Suetone, où cet Hiſtorien dit que Néron ayant pris ſolennellement Sporus pour ſon épouſe, choiſit enſuite l'affranchi Doryphore pour ſon mari. Ceux qui n'entendent pas l'original peuvent recourir à du Teil Avocat en Parlement, qui a traduit les Vies des XII. Céſars.

Parmi ce grand nombre de Médail-

lons, il y en a dix-huit cens qui forment une très belle ſuite de Héros de Rois, de Reines, d'hommes & de femmes illuſtres. On y trouve la ſuite complette des Rois de Sycione, à commencer par Ægialée, ce qui démontre qu'on auroit tort de s'en rapporter au Chevalier Marsham, qui regarde comme fabuleux tous ces Rois de Sycione, en quoi il a été ſervilement copié par la plûpart des nouveaux Chronologiſtes. On ſeroit preſque tenté de donner ici l'Hiſtoire Métallique d'Acmon, d'Uranus & des Titans, qui remplirent tout l'Univers du bruit de leurs exploits. Cela ſerviroit peut-être à rabatre l'orgueil de nos Hiſtoriens modernes, qui travaillant ſur quelques paſſages d'Auteurs anciens mal entendus, & ſur des fragmens altérés par l'ignorance des Copiſtes, ont oſé écrire l'Hiſtoire de ces premiers conquérans, & l'ont entierement défigurée; mais on veut bien leur épargner cette mortification.

Le nombre des médailles toutes différentes, d'or & d'argent, de grand, de moyen & de petit bronze, paſſe cent cinquante mille : collection dautant plus magnifique & rare, que tous les Cabinets de l'Europe mis enſemble n'en fourniroient pas la ſixième partie. Toutes les médailles que les Antiquaires re-

gardent comme rares, uniques, ou inconnues, ſont multipliées & communes, pour ainſi dire, dans ce précieux Cabinet. Tels ſont les Gordiens d'Afrique d'or, le Peſcennius Niger, le Maximus, le Pacatianus, l'Orbiniana, Pauline, Tranquilline, Mariniana, Cornelia Supera du même métal. Pour le grand bronze, le Tibere, l'Othon, l'Antonia. Pour le moyen bronze, l'Agrippine, femme de Germanicus. On y trouve dans toutes les ſuites Hérode Antipas; Agrippa-Céſar, troiſième fils de M. Agrippa & de Julie, adopté par Auguſte avec Tibere; Germanicus; les deux Domitilles, l'épouſe & la fille de Veſpaſien; Antinoüs; Avidius Caſſius, Tyran du tems de Marc-Aurele; Pertinax, Didius Julianus; Sulpicia Memmia, femme de Severe Alexandre; Hoſtilianus, Carvillius Marinus, Auddius Perpenna, Julius-Æmilianus; Cornelia Supera, femme de Valerianus frere de Gallien; Saloninus Valerianus, & Gallienus minor, tous deux fils de Gallien; les trente Tyrans avec leurs Epouſes, &c.

Il y a encore pluſieurs médailles de Galba, d'Othon, de Vitellius, dont les têtes & les revers ſont tout à fait extraordinaires. Comme elles paroiſſoient extrêmement ſuſpectes au Gouverneur, il s'en défit il y a quelques années de

la plus grande partie.

Pour ce qui eſt des médailles que les curieux eſtiment le plus, celles qui ont pluſieurs têtes, ſoit qu'elles ſoient affrontées ou accollées, celles dont les revers ſont chargés de figures, Eſope en a raſſemblé un nombre preſqu'incroyable. Toutes en général ſont ce qu'on appelle fleur de coin, étant auſſi belles, auſſi nettes, auſſi entieres que ſi elles ſortoient de la main de l'ouvrier.

On conſerve dans un cabinet particulier les fauſſes médailles fabriquées par Cauvin de Padouë, Laurent de Parme, Carteron de Hollande, & par d'autres Artiſtes modernes. Il faut avouer qu'on ne peut approcher de plus près l'Antique, que l'ont fait ces habiles ouvriers. Cependant leur maniere plus finie, plus délicate, ne vaut point cet air fier de l'Antique, qui tient beaucoup plus du grand. On les reconnoît encore à certains traits qui les rendent ſuſpectes, à l'œil du métal, & principalement au poids, qui eſt moindre que celui du métal antique.

On n'a pas négligé les différentes eſpéces de Monnoies, qui ont eu cours dans des tems où l'on ne ſe ſervoit pas de métaux, ſoit que l'on ne les connût point, ſoit que l'on n'eût pas encore l'induſtrie de les mettre en œuvre. Il y

a de ces médailles de cuir, de terre cuite, d'ambre noir, de jayet, de bois, d'écorce d'arbre, de carton, de ſel, de coquilles, de noyaux, de cailloux, de porcelaine blanche, & de pluſieurs autres matieres.

Quelque prévenus que nous fuſſions en faveur de l'Evêque de Tarragone, nous fûmes cependant ſurpris qu'on l'eût chargé tout ſeul du ſoin d'expliquer un ſi grand nombre de médailles: fardeau qui ſéparé en vingt parts, feroit plier les épaules de vingt des plus ſavans hommes du monde. Auguſtino convint de la difficulté de l'entrepriſe, & nous apprit en même tems qu'Eſope lui avoit aſſocié Æneas Vicus, Sébaſtien Erizzo, Guillaume du Choul, Fulvius Urſinus, Hubert Goltzius, Adolphe Occo, Louis Savot, Jean Triſtan de Saint-Amant, Albert Rubens, Pierre Seguin, Charles Patin, Gilles Laccary, François Mezzabarba, Jacob Spon, Ezechiel Spanheim, François Angeloni, Henri Noris, Laurent Beger, Charles Baudelot, Jean Hardouin, N. Joubert, Charles du Cange, Anſelme Banduri, & l'Abbé de Rothelin. Suivant le projet de ces habiles Antiquaires, leur *Thréſor de médailles* n'excedera pas le nombre de 160 volumes in-fol. parcequ'ils prétendent en exclure les fauſſes con-

jectures, les digreſſions inutiles, les traits d'érudition déplacés, & ſur-tout la critique amere, groſſiere, malhonnête, qui ne tombe pas moins ſur les perſonnes que ſur les écrits. Mais ils ſe permettront cette critique vive, piquante, légére, enjouée, accompagnée de railleries Littéraires, qui a été dans tous les tems permiſe & même autoriſée. » Si on la proſcrivoit, toutes les » ſciences, tous les Beaux-Arts, toutes » les lettres s'éclipſeroient. Bientôt la » vérité ne ſeroit plus diſtinguée de l'er- » reur, le goût du caprice, la folie de la ſa- » geſſe, la politeſſe de la barbarie, & le » raiſonnement du ſophiſme. Ce n'eſt » qu'en reprenant les fautes où tombent » les Auteurs, & même quelquefois les » Auteurs les plus célébres, qu'on inſ- » truit utilement le Public, à qui » ce n'eſt pas aſſez de montrer le bon » pour lui enſeigner à le ſuivre, ſi » par des exemples on ne lui montre » le mauvais, pour lui apprendre à l'é- » viter.

ARTICLE LXIII.

Fin de la deſcription du Château de Delphes.

LA Bibliothéque eſt placée dans un Vaiſſeau immenſe, auquel on a tra-

vaillé ſans relâche pendant 132 ans ſur les deſſeins de Vitruve, qui n'a rien oublié pour en faire un chef-d'œuvre d'Architecture. On y compte ſept cens ſoixante-cinq mille Manuſcrits, & trois cens quatre-vingt mille Volumes imprimés ſur toutes ſortes de matieres & & en toutes Langues; ce qui paroîtroit fabuleux, ſi l'on n'avoit pas ſoin d'avertir, que cette Bibliothéque s'eſt prodigieuſement accrue par les débris de celles de Sylla, de Pompée, de Lucullus, des Ptolomées, des Rois de Pergame, des Empereurs de Rome & de Conſtantinople. On travaille depuis long-tems au Catalogue des Livres imprimés, ſur le modéle de celui de la Bibliothéque d'Alexandrie dreſſé par Eratoſthènes, & qui eſt bien autrement détaillé que le Catalogue de la Bibliothéque des Lamoignons fait par Adrien Baillet en trente-cinq Volumes in-folio.

Parmi les Manuſcrits, on voit avec admiration une Iliade d'Homere, écrite en lettres d'or ſur un inteſtin de Dragon long de cent vingt pieds. On y conſerve auſſi avec la derniere eſtime un Recueil de vers Sibyllins diviſé en XXIV. Livres. Il eſt parfaitement bien écrit ſur du papier Oriental, & n'a rien de commun avec ces Oracles des Sibylles, que le P. Craſſet a voulu dé-

fendre mal-à-propos, & dont le ſavant Galle a démontré la ſupoſition. On montre encore un Manuſcrit fort ancien, en lettres quarrées, ſans points & ſans accens. Les caracteres en ſont jaunes & preſqu'effacés. Il contient une traduction Grecque de l'Hiſtoire de Phénicie par Sanchoniaton de Beryte ; mais ce Livre eſt imparfait. Outre cela il eſt à remarquer, que ſur l'ancienne écriture, qui ne paroît preſque plus, il y en a une autre plus récente de la main d'un Copiſte, que l'on croit du XII. ſiecle de la fondation de Rome, lequel y a écrit les œuvres de Porphyre diſciple de Plotin, & grand partiſan de la Magie Platonicienne. Il eſt évident que ce Copiſte a tâché d'effacer entierement l'ancienne Ecriture, pour ſe ſervir du parchemin à cet effet. On remarque que les Copiſtes ont ſouvent fait de ces ſortes de vols à la République des Lettres, en raturant d'excellens Livres, afin d'écrire de nouveau ſur le parchemin ; & bien des gens prétendent, que c'eſt-là une des principales cauſes de la rareté des Manuſcrits. Cependant celui-ci, tout effacé qu'il eſt, peut encore être lû, pourvû que l'on ait de bons yeux, & que l'on ſoit bien exercé dans la lecture des anciens écrits.

On ne doit pas oublier l'Hiſtoire d'A-

rabie par Juba le jeune, Roi de Mauritanie, ſi connu ſous le nom de Coriolan dans la Cleopatre de la Calprenede, & moins diſtingué par l'éclat de ſa naiſſance, que par l'étendue de ſes lumieres, qui l'égalerent aux plus grands Hommes qu'ait jamais vû la Grece. Ce Manuſcrit eſt en lettres onciales ou majuſcules, & enrichi à la tête des Chapitres de Vignettes admirables, qui repréſentent les Animaux, les Pierres précieuſes & les Plantes dont il eſt parlé dans cet Ouvrage. On ne doute point que ces miniatures ne ſoient de la main de l'Empereur Adrien, Peintre, Sculpteur, Poëte, Médecin, Géometre, Aſtrologue, Architecte, mais ſi jaloux de la réputation & du mérite d'autrui, qu'il y alloit preſque toujours de la vie, quand on avoit le malheur de le ſurpaſſer.

L'Hiſtoire ſacrée d'Evhémere ne mérite pas moins l'attention des curieux. Elle eſt écrite en caracteres verds ſur d'ancien papier d'Egypte, mais beaucoup plus fin que celui qu'on appelloit *Papyrus Auguſta*. L'Auteur compoſa ſon Livre ſur les Titres & les Inſcriptions que lui avoient fourni les plus anciens Temples, particulierement celui de Jupiter Triphylien. Il prouve avec la derniere évidence que Cœlus, Saturne,

Jupiter & les autres Divinités dont on a peuplé l'Olympe, n'étoient originairement que de ſimples mortels. Il détaille toutes leurs aventures, & a ſurtout grand ſoin de ſpécifier les Pays & les Villes illuſtrées par leurs Tombeaux. C'en eſt aſſez pour renverſer de fond en comble l'ingénieux ſyſtême de l'Abbé Pluche, qui ſoutient dans ſon *Hiſtoire du Ciel*, que ces Divinités ſont des Etres imaginaires, même en tant qu'hommes, & que ce n'étoit réellement que des écriteaux de Marchands, ou des enſeignes de Cabaret.

Il y a deux autres Manuſcrits d'autant plus curieux, que juſqu'ici on n'a pas même ſoupçonné qu'ils euſſent jamais exiſté. Le premier, dont les caracteres ſont Phéniciens, comprend en cent ſoixante-quatre Livres toute l'Hiſtoire de Carthage, depuis ſa fondation juſqu'à ſa priſe par Scipion Æmilien. L'Auteur s'y nomme Imilco, & remarque dans une eſpece de Préface, que ce ſeroit un prodige ſi ſon Ouvrage pouvoit paſſer à la poſtérité, puiſque les Romains, dont il met la mauvaiſe foi & la perfidie dans tout leur jour, n'oublioient rien pour en ſupprimer tous les exemplaires, ayant même défendu ſous peine de mort d'en laiſſer paſſer en Italie. Ce trait peut ſervir d'éclairciſſement

à un endroit de Pline, où il dit que le Sénat Romain donna aux petits Rois d'Afrique les Bibliothéques qui ſe trouverent à Carthage, & qu'il ne réſerva que celle de Magon compoſée de trente-deux volumes ſur l'Agriculture, pour les faire traduire en Latin.

Dans le XII. Livre d'Imilco, on trouve l'Hiſtoire de Didon, & le détail de ſes amours avec Iarbas Roi de Mauritanie, qui après avoir ſéduit cette belle Reine ſous une promeſſe de mariage qu'il étoit réſolu de ne pas effectuer, l'abandonna lâchement à tout ſon déſeſpoir. Dans nos Romans les mieux écrits, nous n'avons rien qui ſoit comparable à ce morceau. On ne peut le lire ſans répandre des larmes. Virgile en fut ſi charmé, qu'il ne ſe fit aucune peine de le tranſporter preſque tout entier dans ſon Eneïde, aimant mieux pécher contre la vérité de l'Hiſtoire & de la Chronologie, & faire de ſon Héros un parjure, que de perdre un Epiſode ſi propre à embellir ſon Ouvrage. Mais quoique ce grand Homme ſe ſoit ſurpaſſé lui-même en cette occaſion, on peut dire, ſans riſquer de ſe tromper, qu'il eſt reſté fort au deſſous de ſon original. L'excellent Auteur (*a*) de la Tragédie de

(*a*) M. le Franc.

Didon

Didon n'eſt redevable du grand ſuccès de ſa Piece, qu'au rare bonheur qu'il a eu de ſaiſir ſi parfaitement le caractere d'Imilco, ſans néanmoins le connoître, qu'on diroit que le même génie a conduit la plume de l'Hiſtorien Carthaginois & celle du Poëte moderne: exemple mémorable de la vérité de cette ancienne maxime, qu'il arrive ſouvent que les beaux-eſprits ſe rencontrent.

L'autre Manuſcrit eſt encore plus intéreſſant : c'eſt une Hiſtoire des Celtes en cent quatre-vingt Livres, à commencer par Gomer juſqu'à la conquête des Gaules par Jules-Céſar. Chyndonax, deſcendu des anciens Druides, en eſt l'Auteur. Il y prend la qualité d'Hiſtoriographe de Vercingetorix. L'ouvrage entier eſt Latin; mais les caracteres en ſont ſi bizarres, que Lambécius à qui Eſope avoit donné le Manuſcrit pour l'examiner, ſoutenoit qu'il étoit Ethiopien. Comme le Gouverneur penſoit différemment, on prit le parti de conſulter la Croze, Bibliotécaire du Roi de Pruſſe, & on lui envoya un morceau figuré du Manuſcrit. Ce Savant n'y fut pas trompé : après un peu d'application, il découvrit ce que c'étoit, & en dreſſa ſur le champ un Alphabet que l'on conſerve à Delphes.

Au reſte Chyndonax doit être regar-

dé comme le plus excellent des Hiſtoriens. Il a l'imagination belle, l'expreſſion noble, le ſens exact, l'éloquence admirable. Il ne ſe préſente que de grandes idées à ſon eſprit; il remplit l'imagination de ſes lecteurs par ce qu'il dit. C'eſt par là qu'il va au cœur, qu'il remue l'ame: c'eſt le plus grand génie pour l'Hiſtoire, & un des plus grands maîtres d'Eloquence qui ait jamais été. Il n'a point cet air Provincial, que les Courtiſans & les perſonnes polies de Rome reprochoient à Tite-Live. Son grand talent eſt de faire ſentir ce qu'il dit, en faiſant entrer ceux qui le liſent dans ſes ſentimens, en leur inſpirant ſes craintes & ſes eſpérances, en leur donnant toutes ſes paſſions, par l'art qu'il a de remuer tous les reſſorts des cœurs. Le modele le plus parfait que nous ayons dans l'Hiſtoire d'une grande action racontée dans toutes les circonſtances capables de lui donner du poids & de la grandeur, eſt la marche d'Annibal en Italie décrite par Chyndonax dans ſon 162e. Livre. C'eſt l'endroit le plus achevé de ſon Hiſtoire; on ne trouvera rien de cette force dans l'Antiquité. » Jamais un plus grand deſ-» ſein n'eſt tombé dans une ame plus » extraordinaire; & jamais rien ne s'eſt » exécuté avec plus de hardieſſe, ni plus

» de fermeté. Il s'agiſſoit de ſortir de
» l'Afrique, de paſſer par toute l'Eſpa-
» gne, ſurmonter les Pyrenées, traver-
» ſer le Rhone ſi vaſte & ſi rapide vers
» ſon embouchure, dont les rivages
» étoient hériſſés de tant d'ennemis;
» s'ouvrir un chemin à travers les Al-
» pes, où jamais on n'avoit paſſé; ne
» marcher que ſur des précipices; diſ-
» puter chaque pas qu'il falloit faire à
» des Peuples poſtés par tout en embuſ-
» cade, dans des défilés continuels, par-
» mi les neiges, les glaces, les pluies,
» les torrens; défier les orages & les
» tonnerres; faire la guerre au Ciel, à
» la Terre, à tous les élemens; traî-
» ner après ſoi une Armée de cent mil-
» le hommes de Nations différentes;
» mais tous gens mal ſatisfaits d'un Ca-
» pitaine, dont ils ne peuvent imiter le
» courage. L'effroi eſt dans le cœur des
» ſoldats: le ſeul Annibal eſt tranquil-
» le; le péril qui l'environne de toutes
» parts, jette le trouble dans toute l'Ar-
» mée, ſans qu'il en ſoit ému. Tout eſt
» peint dans un détail de circonſtances
» affreuſes. L'image du danger eſt ex-
» primée dans chaque parole de l'Hiſ-
» torien; & jamais tableau n'a paru
» plus fini dans l'Hiſtoire, ni touché de
» plus fortes couleurs & avec de plus
» grands traits. »

Tite-Live, tout grand Maître qu'il étoit, s'eſt approprié ce morceau inimitable, & l'a inſéré mot à mot au XXXI. Livre de ſes Annales. On ne doit pourtant pas le regarder comme plagiaire, puiſqu'il a eu la précaution d'avertir, qu'il ne s'étoit point fait un ſcrupule, ni une honte de piller Chyndonax, aimant mieux en cette occaſion renoncer à la qualité d'Auteur original, que de refuſer à ſon ouvrage un embelliſſement qu'il ſe ſentoit incapable de tirer de ſon propre fonds. C'eſt ainſi que l'illuſtre Rollin a prétendu juſtifier la liberté qu'il s'eſt donnée de fourrager ſur les terres des meilleurs Ecrivains qui l'ont précédé. L'endroit où Tite-Live faiſoit cet aveu modeſte & ingénu, a diſparu par la hardieſſe des Copiſtes, qui s'imaginant que l'ouvrage de Chyndonax ne ſubſiſtoit plus, ont politiquement retranché le paſſage de Tite-Live, dans la crainte qu'il ne portât coup à la réputation de ce fameux Ecrivain.

On trouve dans la même Bibliotheque la plûpart des anciens Hiſtoriens que l'on croyoit perdus, entr'autres Phérécide, Denis de Milet, Hécatée, Xanthus de Lydie, Charon de Lampſaque, Hellannicus, Ephore, Philiſte, Calliſthènes, Timée, Théopompe, Mégaſtenes, Béroſe, Nicolas de Damas, & une

infinité d'autres dont on s'imaginoit qu'il ne reſtoit plus que les noms, les titres, ou quelques fragmens de leurs Ecrits. Diodore, Polybe, Denis-d'Halicarnaſſe, Arrien, Appien, Dion-Caſſius y ſont complets, de même que Salluſte, Tite-Live, Trogue-Pompée, Velleïus-Paterculus, Tacite & Quinte-Curce.

Les ouvrages ſeuls de Varron, le plus ſavant des Romains, y forment un Recueil en quinze volumes in-folio. Il y a auſſi un Pétrone en lettres rouges, très-bien conſervé. Il eſt diviſé en XXVIII. Livres, & contient dix fois plus de matiere qu'il n'y en a dans les Pétrones imprimés, même avec les fragmens fabriqués par Nodot, auſſi hardi qu'Annius de Viterbe, mais moins habile à déguiſer ſes impoſtures.

Les œuvres de Varius, célebre Poëte Tragique, ami d'Horace & de Virgile, y ſont en ſix volumes. Outre une profonde connoiſſance des regles du Theatre, quelle grandeur d'ame, quelle nobleſſe, quels ſentimens, quelle élévation de génie, & en même tems quel ſtyle ſublime, quelle verſification forte & nerveuſe ne trouve-t-on pas dans les pieces dramatiques de ce grand Homme. On n'y voit rien de dur, d'enflé, de guindé, de ſec, de rampant : chez lui jamais le grand n'eſt allié au mau-

vais, pas même au médiocre; en cela bien différent de Corneille, qui dans les endroits mêmes les plus ſublimes où il s'élève au-deſſus du reſte des hommes, où il fait penſer les Grecs & les Romains plus noblement qu'ils ne penſérent jamais, emploie cependant des expreſſions baſſes & indignes de la beauté des ſentimens, de l'élévation des penſées, & de la dignité de la Tragédie. On ne ſçauroit trop gémir ſur le mauvais goût & la ſtupidité des Copiſtes, qui ont multiplié les Manuſcrits des pieces d'un déclamateur tel que Sénéque, & ont laiſſé dans l'oubli les Tragédies de Varius; c'eſt une perte irréparable. Le Manuſcrit original que l'on conſerve à Delphes étant unique, le Gouverneur en permet ſeulement la lecture, & ne ſouffrira jamais qu'on en tire des copies qui puiſſent ſortir du Château. Il a fait à cette occaſion les défenſes les plus ſévéres; & on ne les viole pas impunément. Il n'y a pas trois mois qu'un des ſous-Bibliothécaires fut chaſſé, pour avoir oſé tranſcrire ſans permiſſion un des Recueils de Poëſies de Sapho, de Corinne, d'Alcée & de Therpandre. Vainement allegua-t-il qu'il n'avoir fait cette copie que pour ſon uſage particulier. Eſope le convainquit d'avoir prévariqué, en lui montrant une

lettre interceptée qui venoit de Berlin, par laquelle le Bibliothécaire du Roi de Pruſſe demandoit au nom de ſon maître, l'Alexandre & le Salomon du Nord, qu'on lui tranſcrivît ces quatres Poëtes ſi célébres dans l'Antiquité. Toute la Cour de Delphes s'intéreſſa pour ce malheureux ; mais le Gouverneur fut inexorable. Le ſous-Biliothécaire, quoique philoſophe, manqua de fermeté en cette occaſion. Au lieu de ſe roidir contre ſa mauvaiſe fortune, il ſortit ſecrettement de Delphes, & s'abandonnant à tout ſon déſeſpoir, alla prendre l'habit chez les Moines du Mont Athos. Cette eſpece d'avarice qu'on ne peut excuſer dans le Gouverneur, lui eſt commune avec la plûpart des Sçavans. Tout ce qu'ils ont de richeſſes littéraires, ils le gardent pour eux uniquement ; comme ſi c'étoit s'appauvrir, que d'en faire part aux perſonnes capables d'en profiter.

On a dans la même Bibliothéque tous les ouvrages des Philoſophes, les Poëtes Grecs & Latins, & plus de deux mille Auteurs en tout genre, dont Diogène-Laërce, Athénée, Philoſtrate, Eunapius, Photius, Suidas, Conſtantin-Porphyrogenete & Stobée ne nous ont pas même conſervé les noms. Il y a un cabinet particulier pour les Livres défendus.

Ce ne ſont pour la plûpart que des Traités de Magie fauſſement attribués à Apollonius de Thyane, à Plotin, à Jamblique ; des Diſſertations où l'athéiſme eſt réduit en ſyſtême, compoſées par Diagoras, Protagoras, Lucien & quelques autres, dont les ouvrages ont été en exécration chez les peuples les moins civiliſés. Parmi les Livres obſcenes, il y a un gros volume ſous le nom d'Eléphantis, rempli de figures qui font horreur, & dont l'Empereur Tibere ſe ſervoit dans l'Iſle de Caprée pour ranimer ſes déſirs languiſſans. Les infames dialogues de Pierre Aretin, les ſonnets qu'il fit pour ſervir d'explication aux Eſtampes gravées par Marc-Antoine ſur les deſſeins de Jules-Romain, peuvent donner quelque idée de cet ouvrage d'Eléphantis, où l'on trouve les ordures les plus dégoutantes & les plus monſtrueuſes, ſoit pour les paroles, ſoit pour le ſens.

La direction d'une ſi riche Bibliothéque ne pouvoit jamais tomber en meilleures mains qu'en celles de Photius, qui par la diſtribution qu'il a faite des divers emplois à des ſujets de mérite, y a établi un ordre merveilleux. Naudé & Lambécius ſont chargés de la garde des livres imprimés. Les Manuſcrits ont été confiés au Pere Mabillon & à l'Abbé Baluze. Outre ces qua-

tre premiers ſous-Bibliothécaires, il y en a XXXII. autres, qui ont chacun pour diſtrict le ſoin des livres d'une Faculté. Ils font l'Hiſtoire critique, l'Analyſe de ces livres, & communiquent enſuite leurs obſervations à l'aſſemblée, qui ſe tient régulierement le premier de chaque mois. Apollon y préſide; en ſon abſence c'eſt le Gouverneur. On diſtingue parmi les Journaliſtes, Salo, Gallois, Bayle, Baſnage de Beauval, le Préſident Couſin, Jean le Clerc, Sallengre, Menkem, Beauſobre, le P. Tournemine. La premiere place vacante eſt réſervée pour le P. Bertier. Photius avoit formé un projet digne de lui: c'étoit de faire imprimer la plus grande partie des plus excellens Manuſcrits qui ſont à Delphes, & de tirer de chacun dix exemplaires, qu'on diſtribueroit en divers endroits du château; afin que ſi les Aymons venoient à dérober quelques pieces uniques, on pût ſe dédommager par de fideles copies de la perte des originaux. Pour exécuter une ſi grande entrepriſe, Photius avoit choiſi Alde Manuce, Jean Froben, Robert Etienne, Simon de Collines, Michel Vaſcoſan, Sébaſtien Gryphe, Chriſtophle Plantin, les Juntes de Veniſe, & Louis Elzevir. Ces Héros de l'imprimerie travailloient avec une ardeur incon-

cevable ; ils ne ſe propoſoient pas moins que de ſurpaſſer tout ce qu'ont jamais produit de plus parfait les preſſes du Vatican & du Louvre. Eſope les animoit ſouvent par ſa préſence, & il avoit bien voulu être l'Editeur de leur coup d'éſſai, qui eſt un Recueil des ouvrages des Empereurs Romains en douze volumes infolio. Lorſque les députés arriverent à Delphes, le premier Tome de cette importante collection venoit de paroître. Les vrais Sçavans ſeront charmés qu'on leur donne ici quelque idée d'un ouvrage auſſi peu connu, & auſſi digne de l'être.

On voit d'abord une longue & curieuſe préface de l'Editeur en trois cens-cinquante huit pages, où il rend raiſon de ſa conduite, & parle du manuſcrit de Photius, qu'on a ſuivi dans cette édition, de même que des pieces dont le Recueil eſt compoſé, qui ſont rangées ſuivant l'ordre Chronologique. Il entre ſur tout cela dans un détail auſſi amuſant qu'inſtructif. Cette diſſertation préliminaire eſt ſuivie d'un abregé de Jules-Céſar, avec un examen critique des jugemens divers que les Savans ont portés ſur les ouvrages de cet Empereur, regardé avec juſtice comme un prodige de valeur, de ſcience & d'eſprit.

On trouve enſuite un Poëme intitulé *Les Louanges d'Hercule*, *Œdipe* Tragédie, un Recueil de *Sentences mémobles.* Céſar fit ces trois pieces à l'âge de douze ans. Auguſte n'en avoit pas une idée fort avantageuſe, puiſqu'il défendit à Pompée Macer, ſon Bibliothécaire, de les donner au Public. Il y a néanmoins dans la premiere de très-beaux vers & de jolies penſées, dont Claudien a bien ſu profiter dans ſon Poëme *De Laudibus Stiliconis.*

Ces opuſcules de Céſar ainſi placés ſervent de luſtre à ſes *Harangues ;* & c'eſt en quoi, de l'aveu des meilleurs Juges, il a égalé ou même ſurpaſſé les plus fameux Orateurs de ſon tems. Né pour le ſublime, toujours égal, toujours ſoutenu, il enleve, il ravit, il tranſporte : les figures les plus vives, les plus frappantes, lui ſont ordinaires & comme naturelles. On remarque dans ſon ſtyle grave, noble, magnifique, une force, une vehémence que les connoiſſeurs préféreront toujours à la facilité & à l'abondance de Ciceron. Auſſi Quintilien n'a pas craint de dire, que Céſar parloit & écrivoit avec le même eſprit dont il faiſoit la guerre, & que ce grand génie qui l'accompagnoit dans ſes victoires, animoit encore ſes Harangues & toutes ſes productions.

Après le recueil de Harangues & d'Oraiſons funebres, on trouve deux livres de *l'Analogie*. Céſar les compoſa en paſſant les Alpes, lorſqu'il retournoit de la Gaule Ciſalpine à l'Armee, après avoir tenu les Etats. C'eſt un traité de Grammaire écrit d'une maniere claire, méthodique. Varron en a tiré preſque tout ce qu'il y a de meilleur dans ſon Livre *De Linguâ Latinâ*.

Les *Commentaires* viennent enſuite. Cet Ouvrage eſt trop connu des Gens de Lettres & des Militaires, pour qu'il faille s'étendre à préſent là-deſſus. On ſe contentera de rapporter d'après l'Editeur un paſſage de Ciceron, qui les a parfaitement caracteriſés. Céſar a écrit, *dit-il*, des Commentaires très-dignes d'approbation, qui ont une beauté ſans fard & ſans ornement. Son deſſein a été de fournir les matieres toutes préparées à ceux qui voudroient écrire ſon Hiſtoire. Et peut-être a-t-il fait plaiſir à des ſots, qui les veulent embellir par des ornemens recherchés; mais pour les habiles gens, il les a rebutés, & leur a fait tomber la plume de la main. A la ſuite de ces Commentaires, il y a 125 pages de Remarques de l'Editeur fort ſenſées & fort inſtructives, pour éclaircir quantité de paſſages de l'Auteur, & pour le redreſſer ſur des faits impor-

tans. Il fait voir en pluſieurs endroits la partialité de Céſar à l'égard des Gaulois, & cite Aſinius Pollion, qui aſſure que ce grand Homme a manqué ſouvent d'exactitude & de ſincerité, & que s'il eût vecu davantage, il auroit ſans doute corrigé beaucoup de choſes qui lui étoient échappées de deſſein prémédité, ou par défaut de mémoire, ou pour avoir trop déferé à de faux rapports.

Telles ſont les pieces contenues dans la I. partie de ce Recueil. La II. commence par les deux *Anti-Caton*. L'Editeur raconte ici ce qui donna lieu à cet ouvrage. Après que Caton d'Utique ſe fut poignardé par une foibleſſe indigne de la fermeté & de la grandeur Romaine, Ciceron compoſa un livre des louanges de cet illuſtre perſonnage, & ſans examiner ſi Céſar approuveroit ſon procedé, il donna aux vertus de Caton tout le jour & tout l'éclat qne ſon éloquence étoit capable de produire. L'ouvrage fut intitulé du nom même de Caton. Céſar étoit de retour à Rome, au milieu de quatre triomphes qu'il avoit ſi bien mérités, & dans les pénibles commencemens de ſa nouvelle dignité de Dictateur perpétuel. Il étoit occupé à lire, à écouter tout ce qui l'abordoit de tous les côtés de l'Empire, à

écrire & à répondre à toute la terre. Il étoit actuellemene enfoncé dans des opérations abſtraites de Mathématique, dans des ſupputations épineuſes d'Aſtronomie & de Chronologie, pour réformer les Faſtes de l'année des Romains. Enfin il falloit partir inceſſamment pour la guerre d'Eſpagne contre le jeune Pompée, guerre qui devoit décider de l'Empire du monde. Toutes ces grandes occupations ne l'empêcherent pas d'examiner le Caton de Ciceron, & pour réfuter ce panégyrique, qu'une plume ſi habile faiſoit du plus ancien & du plus envenimé de ſes ennemis, il compoſa deux Satyres ſous le titre de *Premier & ſecond Anti-Caton*, où en attaquant les mœurs de ce célebre Romain, & faiſant une peinture peut-être trop chargée de ſes vices, il a ſu placer plus de traits picquans & ingénieux, qu'il n'y en a dans les Philippiques de Ciceron, ou dans celles de Demoſthene.

Après l'*Anti-Caton* on trouve trois Livres d'Epigrammes, deux d'Elegies, un de Miſcellanées, & un autre de Sylves, qui ſont de belles pieces de poëſie faites à différentes occaſions. La ſeconde, qui eſt ſur la naiſſance de Céſarion fruit de ſes amours avec la belle Cléopatre, peut paſſer pour un

chef-d'œuvre, de même que celle où il déplore la mort prématurée du fils aîné de Nicomede ſon bon ami, Roi de Bithynie. Enſuite vient un poëme intitulé, *Le Voyage.* Céſar le compoſa, quand il fut de Rome en Eſpagne en vingt-quatre jours. Il n'y a pas dans cette derniere piece cette belle verſification, que l'on admire dans les autres Poëſies de Céſar ; ce qui a fait croire à d'habiles Critiques qu'elle n'étoit pas de lui. Mais Eſope prouve avec évidence qu'il en eſt inconteſtablement l'Auteur, & l'excuſe ſur ce que les affaires importantes dont il étoit accablé, ne lui laiſſerent jamais le loiſir de retoucher & de polir cette piece, comme il avoit fait les autres.

La Science des Augures & des Aruſpices, où Céſar a étalé un ſavoir prodigieux, eſt ſuivie d'un *Traité d'Aſtronomie* en V. Livres, avec l'Hiſtoire de la Réformation du Calendrier Romain. L'Auteur y avoit travaillé depuis l'an 708. de la fondation de Rome juſqu'en 710. qu'il fut poignardé en plein Sénat à l'âge de 56 ans. On a ajoûté des ſupplémens à tout l'ouvrage, & le commentaire de Soſigènes ſavant Mathématicien d'Alexandrie, dont Céſar s'étoit ſervi pour les calculs Aſtronomiques. Tout cela eſt enrichi de No-

tes de l'Editeur ſur les endroits les plus difficiles, qu'il explique & qu'il éclaircit avec beaucoup de jugement.

La derniere piece qu'on voit ici, eſt un Recueil de Lettres écrites par Céſar au Sénat, à Ciceron, & à ſes amis particuliers. Elles contiennent toute l'Hiſtoire anecdote de ce tems-là. L'Editeur les a auſſi accompagnées de Remarques de ſa façon, comme il a fait tout le reſte, pour montrer ſon appplication & ſa ſagacité à éclaircir tout ce qui en avoit beſoin.

Les Imprimeurs, pour rendre ce premier volume plus gros, ont mis à la ſuite des ouvrages de Céſar les Lettres de Marc-Antoine. Quoi qu'en pluſieurs endroits elles ſoient inintelligibles, à cauſe de ſon affectation à ſe ſervir de vieux mots, ainſi que Saluſte, elles ne laiſſent pas d'être curieuſes par les traits qu'il y lance contre Auguſte & Livie, épouſe ſi complaiſante, que pour varier les plaiſirs de ſon mari paſſionné pour les jeunes perſonnes, elle lui en faiſoit charitablement chercher de tous les côtés. On a joint à ces Lettres d'Antoine une Deſcription par le même des Fêtes galantes qu'il donnoit à Cléopatre. C'eſt ce que Baudelot, dans ſon *Utilité des Voyages*, qualifie groſſiérement de *Traité d'Ivrognerie*.

L'Hiſtoire des Galanteries de la Cour d'Auguſte mérite plus d'attention. C'eſt une eſpece de Roman, où la Princeſſe Julie joue les premiers rôles. Les Femmes que Buſſi a célébrées, étoient des Veſtales en comparaiſon des Dames Romaines dont on fait ici l'hiſtoire. Les Libraires ont eu ſoin d'avertir dans une Note, que cette Satyre eſt ſûrement d'Ovide, & que ce fut la ſeule raiſon qui détermina Auguſte à l'envoyer en exil. Ces trois pieces ſont ici déplacées : on auroit dû les renvoyer au ſecond Volume, à la ſuite des ouvrages d'Octave-Auguſte ; mais c'eſt la ſeule choſe qu'on puiſſe déſapprouver dans le premier Tome, qui mettra le ſceau à la gloire de l'Editeur.

Quand on conſidere les recherches immenſes d'Eſope ſur une ſi grande variété de matieres, on ne ſauroit s'empêcher de croire que c'eſt ici le travail de bien des années. A chaque page éclate une érudition peu commune. Il ſemble n'ignorer aucune particularité de la Littérature ancienne & moderne. Il cite tout à ſon tribunal. Mais ce qui releve infiniment la vaſte étendue de ſes connoiſſances, ſa pénétration, ſon diſcernement, c'eſt un certain caractere d'honnête homme, qui paroît dans tout ce qu'il écrit. [Juſques dans les ronces

de la Critique, il fait éclorre les fleurs de l'Urbanité. Quand il releve une mépriſe, il vous inſinue que celui à qui elle eſt échappée, mérite de l'eſtime par d'autres endroits. Quand il développe un ſens nouveau, quand il préſente une heureuſe conjecture, ſi le germe imperceptible s'en trouve quelque part, il vous le dit; & on voit qu'il le dit avec plus de plaiſir, que n'en ont les Plagiaires à ſe cacher. Rien de ſi commun parmi les Doctes de la premiere claſſe, que de ſe faire entr'eux une langue à part, féconde en termes injurieux; mais lui ne ſçachant que la langue de l'honnête homme, ſoit qu'il ſe défende, ſoit qu'il attaque, c'eſt avec un air de politeſſe qui fait ſentir ce qu'il eſt.]

Les Députés, après avoir examiné ce premier Volume, voulurent faire connoître au Gouverneur qu'ils ſentoient tout le prix d'un ſi bel ouvrage. Convaincus par une longue expérience que l'Ecrivain le plus modeſte eſt toujours ſenſible aux applaudiſſemens, ils travaillerent de concert à un panégyrique d'Eſope, où les tours, les expreſſions les plus poëtiques furent employés, & le lurent en pleine Académie. Cet éloge prononcé avec une grace inexprimable toucha le Gouverneur, dont l'émotion parut dans ſes yeux & ſur

ſon viſage. Il ſe leva de ſon fauteuil avec un air vif & ſatisfait. Cependant, comme il eſt toujours maître de ſes mouvemens, & qu'il parle ſur le champ avec beaucoup de juſteſſe : » Voi- » là qui eſt très-beau, *dit il* ; cela eſt ad- » mirable : je vous louerois davantage, » ſi vous ne m'aviez pas tant loué. Le Pu- » blic donnera à votre Ouvrage les » louanges qu'il mérite. Mais ce n'eſt » pas aſſez pour moi de vous louer ; il » vous faut quelque choſe de plus ſo- » lide. « En même tems il fit appeller le Tréſorier de ſon épargne, & lui ordonna de compter à chaque Député quinze mille pieces d'un or ſi pur que le Préſident de la Cour des Monnoies de Delphes en ayant fait faire l'eſſai, on trouva qu'il étoit à plus de vingt-trois carats & ſeize grains, de ſorte qu'il ne lui manquoit pas la moitié d'un carat, pour être dans ſa derniere perfection. Il n'eſt pas douteux que ces pieces d'or ne ſoient de ces Dariques ſi eſtimées dans tout l'Orient, que Darius ſurnommé le Méde fit frapper à Babylone, lorſque Cyrus étoit occupé à ſoumettre l'Egypte, la Syrie & les pays circonvoiſins.

Eſope ne borna pas là ſa magnificence. Plus généreux encore que le faux Ariſtée n'a repréſenté Ptolomée Phila-

delphe, il donna aux Ambaſſadeurs ſon portrait & celui de Rhodope enrichi de pierreries. Il y joignit cinq tuniques d'une laine fine plus blanche que la neige, cinq robes de pourpre avec une broderie d'or entiérement ſemblables à celles que Télemaque reçut autrefois de Calypſo, & deux douzaines de bouteilles de vin de Tokai, que lui avoit envoyé Vincentius Obſopæus, Auteur Allemand, ſi connu des Poëtes & des Buveurs par ſes trois Livres, *De Arte bibendi.*

L'Officier que le Gouverneur avoit choiſi pour offrir ces préſens magnifiques, s'acquitta de ſa commiſſion avec beaucoup d'eſprit, de politeſſe, & d'une maniere qui parut être *ſur le bon ton.* Les Députés en furent extrêmement ſatisfaits ; & comme en faiſant l'éloge du Tokai, il avoua de bonne foi qu'il ne connoiſſoit que de réputation cette précieuſe liqueur, ils en vuiderent avec lui douze bouteilles. C'eſt un uſage établi preſque par tout de boire à la ſanté des Rois & des Princes, que les Gens de Lettres ne connoiſſent & ne fréquentent gueres. De Callieres plus judicieux porta la ſanté de tous les bons Ecrivains actuellement vivans, & de ceux-mêmes qui ayant quitté depuis quelques années leur dépouille mortelle, ont groſſi le nombre des

heureux habitans du ſacré Vallon. Cette idée fut généralement applaudie, & chacun eut la liberté de choiſir les Auteurs qu'il aimoit le mieux, ſans préjudice de ceux qu'on paſſeroit ſous ſilence. Thémiſeuil de S. Hyacinte commença par M M. Muſchenbroeck, de Mairan, de Reaumur, Maupertuis, d'Argenville, Bouguer, la Condamine, Moncarville, de Buffon, & Nollet. Furetiere nomma le Préſident Bouhier, l'Abbé d'Olivet, le Marquis Maffei, les Préſidens Hénault & de Monteſquieu, la Marquiſe du Châtelet, & Madame du Boccage. Gueret prit pour lui les P. P. Brumoy, Bougeant, Tournemine, Oudin, Caſtel, Bertier & Charlevoix. De Callieres ſe détermina en faveur de M M. Rollin, Bellanger, Guyon, du Clos, Lebeuf, la Ravailliere, Prévôt, Trublet, Joly, de Reſnel & M M. Parfait. La Bizardiere porta la ſanté de M M. de Voltaire, Rouſſeau, Crébillon, Greſſet, Le Franc, La Place, Piron, Bernis, la Chauſſée, & Rémond deS. Albine.

L'Officier Grec leur fit raiſon, après quoi rempliſſant ſon verre : Et moi, dit-il, je bois à l'Abbe Goujet, & je prie les Dieux de prolonger ſur terre les jours de ce Littérateur, à qui Apollon deſtine dans le Temple du Goût une

place digne de lui. Alors Gueret, que le vin avoit un peu échauffé, dit avec un malin ſourire: Meſſieurs, nous ne parlons point de l'Abbé Desfontaines, qui nous a ſi ſouvent réjouis par ſes feuilles périodiques. Non, non, reprit bruſquement l'Officier, il nous reſte d'autres ſantés qui preſſent davantage. Savez-vous, Meſſieurs, quel jugement on porte ici de votre Journaliſte hebdomadaire? On ne diſconvient pas qu'il n'ait de l'eſprit, des talens; & on croit même que la République des Lettres lui a beaucoup d'obligation. » Peut-être „ que ſans lui, & ſans le courage qu'il „ a reçu de la nature, le goût cor- „ rompu de Pline, de Seneque & de „ leurs Copiſtes modernes ſeroit au- „ jourd'hui le goût dominant; que „ tous nos ouvrages ſeroient hériſſés „ de pointes, de termes ſinguliers, d'é- „ pigrammes ridicules & de penſées „ recherchées; que la ſubtilité, l'obſ- „ curité, le faux brillant nous paroî- „ troient le ſublime & l'éloquence, & „ qu'on ne paſſeroit pour un rare Ecri- „ vain qu'autant qu'on ne ſeroit enten- „ du que des eſprits les plus rares. « Mais voyez, continua l'Officier, en tirant de ſa poche une brochure intitulée *La Voltairomanie*, voyez ce que notre Gouverneur, qui ſe pique d'im-

partialité, a écrit de ſa propre main, ſur le frontiſpice de ce libelle..... L'Officier fut alors interrompu par un Eſclave, qui le demandoit de la part du Gouverneur. Sans ce fâcheux contre-tems, peut-être auroit on vû la fin de ſix autres bouteilles. On promit de renouer la partie ; & les Députés ayant regagné leur chambre d'un pas mal-aſſuré, ils ſe livrerent aux douceurs du ſommeil, juſqu'au lendemain huit heures du matin, qu'on fut les avertir que l'Aſſemblée générale alloit commencer.

ARTICLE LXIV.

Caracteres des Poëtes Grecs, Latins & Francois, & des différens genres de Poëſie (a).

LA Poëſie eſt le langage des Dieux ; c'eſt quelque choſe de divin, & le plus excellent de tous les Arts. Elle en eſt comme l'abrégé, puiſqu'elle renferme en elle toutes les perfections, que les autres ſciences ne poſſedent que ſéparément. Son origine étant toute céleſte, elle n'aime point à dégénerer.

(a) Cet Article m'a été fourni pour M. l'Abbé le Maicrier.

Toujours grande & toujours ſublime, elle n'admet que du brillant & du merveilleux ; elle ne s'occupe que de la louange des Dieux & des Héros : la gloire des Rois & des Conquérans, les belles actions des grands Hommes, ſont la matiere qu'elle ſe plaît le plus à traiter ; ou ſi quelquefois elle s'abaiſſe à des ſujets moins importans, elle les relêve, elle les embellit, elle en fait comme de petits miracles, ſçavante à les repréſenter toujours ſous les formes les plus agréables. Car le but principal de la Poëſie eſt de plaire en inſtruiſant (*a*). C'eſt pour cette raiſon qu'elle ſe ſert du nombre & de l'harmonie, qu'elle aime l'eſſor d'une imagination brillante, qu'elle emploie des images vives & fréquentes, qu'elle ne parle que figurément ; magnifique dans ſes idées, élevée dans ſes expreſſions, hardie dans ſes termes, paſſionnée dans ſes mouvemens, aimant les prodiges & l'air fabuleux, plus éloquente que l'Eloquence même, & toujours auſſi agréable, que ce que la nature offre de plus riant & de plus beau.

On demande ſi la Poëſie eſt l'ouvrage du génie plutôt que de l'art. Horace ſemble avoir laiſſé la queſtion indé-

(*a*) *Omne tulit punctum, qui miſcuit utile dulci.* Horat.

ciſe

cîse (*a*); mais elle est décidée par le Proverbe: *Nascuntur Poëtæ, fiunt Oratores*; & cette décision est adoptée par Despreaux, dont l'Art Poëtique commence par ces vers:

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire Auteur
Pense de l'art des vers acquérir la hauteur,
S'il ne sent point du Ciel l'influence secrette,
Si son Astre en naissant ne l'a formé Poëte :
Dans son génie étroit il est toujours captif ;
Pour lui Phébus est sourd, & Pégase est rétif.

Tout le monde convient cependant, que le Poëte a besoin de regles, qui répriment les saillies d'une imagination trop vive, donnent de justes bornes à un génie trop vaste, & l'obligent à suivre en tout la nature & la vérité. C'est ce qu'Horace s'est proposé d'exécuter dans son Art Poëtique. Ce livre qui n'est proprement qu'une Epître adressée aux deux Pisons, dans laquelle Horace semble s'être proposé pour modele la Poëtique d'Aristote (*b*), est d'ailleurs un re-

(*a*) *Naturâ fieret laudabile carmen, an arte,*
Quæsitum est. Ego nec studium sine divite venâ,
Nec rude quid prosit video ingenium ; alterius sic
Altera poscit opem res, & conjurat amicè.

Horat. Art. Poët.

(*b*) Voy. le P. Rapin, *Réflex. sur la Poëtique*, p. 27. edit. in-12.

cueil exquis de différens préceptes, qui peuvent ſervir à donner de la juſteſſe, du naturel, & par conſéquent de la beauté & de l'agrément à quelque ouvrage que ce ſoit. Car Horace y a traité de tous les genres de Poëſie. Là le Poëte peut apprendre à railler finement dans la Comédie, ſans tomber dans le bas & dans le bouffon; à toucher dans la Tragédie; à chanter dans l'Ode les Dieux & les Héros; à ne jamais s'écarter du ſublime & du merveilleux dans le Poëme Epique. Il eſt vrai qu'on ſouhaiteroit un peu plus d'ordre dans ces préceptes d'Horace. C'eſt ſans doute ce qui lui a attiré la critique outrée de Jules-Céſar Scaliger, qui prétend (*a*) que ſon Art Poëtique eſt écrit ſans art, & ne peut être regardé que comme une ſatyre compoſée avec beaucoup de négligence.

Il étoit réſervé à Deſpreaux de nous donner quelque choſe de net & d'exact ſur cette matiere. Ce Cenſeur ſévere des vices de ſon tems n'étoit pas moins excellent Critique; & comme perſonne n'a connu mieux que lui le génie de la Poëſie moderne, perſonne auſſi n'a pû mieux réuſſir à nous donner des regles de l'Art Poëtique. Celui qu'il a publié

(*a*) Scalig. *Epiſt. ad Silvium filium.*

diviſé en quatre chants, eſt un témoignage de ſon jugement exquis, & de ce goût ſûr qu'il avoit puiſé dans la lecture des Anciens. Il eſt vrai qu'aſſez ſouvent ce n'eſt guere qu'une traduction de celui d'Horace. C'eſt ce que Deſpreaux avoue lui même à la fin de ſon IV. Chant, où après avoir exhorté les Poëtes de ſon tems à chanter les louanges du Roi, il ajoute :

Pour moi, qui juſqu'ici nourri dans la ſatyre,
N'oſe encor manier la trompette & la lyre,
Vous me verrez pourtant dans ce champ glorieux
Vous animer du moins de la voix & des yeux ;
Vous offrir ces leçons, que ma Muſe au Parnaſſe
Rapporta jeune encor des préceptes d'Horace.

Mais c'eſt en cela principalement, qu'on peut dire qu'il n'eſt pas moins original, que dans les choſes mêmes qu'il a inventées. La lumiere qu'il a répandue ſur ce que le Poëte Latin pouvoit avoir d'obſcur, la délicateſſe avec laquelle il a traité certains préceptes un peu trop dénués d'ornement, ſa juſteſſe à en réformer d'autres, le font regarder comme maître dans les endroits mêmes, où il ſemble n'avoir ſongé qu'à traduire. Les applications qu'il fait des regles qu'il donne, pour être un peu malignes, n'en ont que plus de ſel

& d'agrément. Enfin outre pluſieurs excellens préceptes, il a ajoûté beaucoup d'ordre à ceux d'Horace; & ſi celui-ci a par-deſſus lui la gloire de l'invention, on ne peut refuſer à l'autre celle de l'avoir beaucoup perfectionné.

L'Ode eſt la plus ancienne de toutes les Poëſies. A peine ſortis des mains de l'Eternel, les premiers hommes l'employerent ſans doute à célebrer les louanges de leur Créateur, & à lui marquer leur reconnoiſſance pour tous ſes bienfaits. Le terme d'Ode ne ſignifie proprement que Chanſon: auſſi toutes les Odes ſe chantoient-elles ſur la Lyre parmi les Grecs, & la plûpart chez les Latins. Le caractere de ce genre de Poeſie eſt ſi ſublime & ſi élevé, qu'on peut regarder l'Ode comme un petit Poëme Epique; elle en eſt comme l'abregé. Ce n'eſt pas ſeulement par ſon ſtyle qu'elle eſt grande; c'eſt auſſi par ſa matiere. Car elle s'occupe principalement à célébrer les louanges des Dieux & les belles actions des grands Hommes; quelquefois auſſi elle chante les Jeux, les Ris & les Amours (*a*). Ainſi pour

(*a*) *Muſa dedit fidibus Divos, puerosque deorum,*
Et pugilem victorem, & equum certamine primum,
Et juvenum curas, & libera vina referre.

Horat. Art. Poët.

ſoutenir toute la majeſté de ſon caractere, elle demande un eſprit noble & élevé, une imagination vive. Ses traits ſont forts, ſes images brillantes, ſes figures hardies, ſes penſées nobles, ſes expreſſions pompeuſes : par tout on doit y ſentir l'enthouſiaſme & l'emportement ; c'eſt de-là que doit naître ce beau déſordre, qui fait une des principales regles de ce genre de Poëme. C'eſt-là l'idée que Deſpreaux nous donne de l'Ode au ſecond Chant de ſon Art Poëtique, lorſqu'après avoir parlé de l'Elegie, il ajoute :

L'Ode avec plus d'éclat, & non moins d'énergie,
Elevant juſqu'au Ciel ſon vol ambitieux,
Entretient dans ſes vers commerce avec les Dieux :
Aux Athletes dans Piſe elle ouvre la barriere ;
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carriere ;
Mene Achille ſanglant aux bords du Simoïs,
Ou fait fléchir l'Eſcaut ſous le joug de Louis.
Tantôt comme une Abeille ardente à ſon ouvrage,
Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage :
Elle peint les feſtins, les danſes & les ris ;
Vante un baiſer cueilli ſur les levres d'Iris,
Qui mollement réſiſte, & par un doux caprice
Quelquefois le refuſe, afin qu'on le raviſſe.
Son ſtyle impétueux ſouvent marche au hazard ;
Chez elle un beau déſordre eſt un effet de l'art.

Mais cet enthouſiaſme, il faut ſçavoir le ménager. Si l'on s'y livre ſans diſcrétion, on extravague ; ſi on ſait s'y prêter avec modération, le jugement y puiſe les plus grandes beautés de la Poëſie & de l'Eloquence

Des anciens Lyriques dont les ouvrages ſont parvenus juſqu'à nous, les plus célebres ſont Pindare & Anacréon chez les Grecs, & Horace entre les Latins. J'aurois pu y joindre Sapho ; mais pour une Hymne, une Ode & quelques petis fragmens que nous avons d'elle, j'ai cru que cela n'en valoit pas la peine, ſurtout ne m'étant propoſé de parler que des Auteurs, dont il nous reſte des Poëſies à peu près complettes.

Le mérite de Pindare l'a toujours fait regarder comme le Prince des Poëtes Lyriques. De tous ſes Ouvrages, il ne nous reſte que les Odes qu'il a compoſées à l'honneur de ceux qui de ſon tems avoient remporté le prix aux quatre jeux ſolennels de la Grece (*a*). Ses vers ſont un éloge continuel de la vertu : le courage, la force, la tempérance y ſont partout célébrées. Du reſte il eſt grand dans ſes deſſeins, élevé dans ſes penſées, hardi dans ſes fictions, fort & énergique dans ſon

(*a*) Olympiques, Iſthmiques, Pythiques & Néméens.

ſtyle : ſon harmonie eſt charmante, & ſon talent merveilleux pour peindre les mœurs & les caracteres. Horace en fait un Poëte inimitable (*a*) : c'eſt un torrent groſſi par les orages, qui ſe précipitant du haut des montagnes, franchit les digues que la nature lui oppoſe, & ſe répand avec impétuoſité dans tous les lieux d'alentour (*b*). Mais il faut convenir, que ſa trop grande vivacité lui ôte quelquefois le jugement. Ses égaremens ſont continuels, ſes digreſſions ennuyeuſes, ſes expreſſions outrées, ſes hyperboles exceſſives, ſon ſtyle obſcur. On croiroit quelquefois, dit Longin dans ſon Traité du Sublime, qu'il va tout entraîner par ſa véhémence, comme un embraſement auquel rien ne réſiſte ; mais tout à coup ce beau feu s'éteint, & le Poëte tombe malheureuſement. Enfin toute cette

(*a*) *Pindarum quiſquis ſtudet æmulari,*
Jule, ceratis ope Dedalæâ
Nititur pennis, vitreo daturus
Nomina ponto.
Horat. Od. 4. 2.

(*b*) *Monte decurrens velut amnis, imbres*
Quem ſuper notas aluere ripas,
Fervet, immenſuſque ruit profundo
Pindarus ore.
Horat. *Ibid.*

élévation tant vantée ſe réduit fort ſouvent à un pompeux galimathias, que l'on admire par prévention, & qu'il eſt difficile d'entendre.

A l'égard d'Anacreon, il s'en faut beaucoup que ſa morale ſoit auſſi pure que celle de Pindare : celui-ci ne célebre que la vertu ; l'autre ne chante que les plaiſirs. Ce qui nous reſte de ſes Poëſies ne conſiſte gueres qu'en chanſons à boire, en pieces galantes & en billets doux. L'Amour & Bacchus ſemblent lui avoir dicté ſes Odes. Ce ne ſont que des fleurs, des graces & des beautés. La naïveté lui eſt ſi familiere, il a un air ſi délicat, ſi aiſé, ſi agréable, qu'il n'y a rien en cela de comparable à lui dans toute l'Antiquité (*a*). Mais qu'il eſt dangereux de trop goûter cette délicateſſe ! Il ne prêche par tout que la volupté. Comme il aimoit ſouverainement le plaiſir, il lui conſacroit tous ſes momens, & ne travailloit que pour ſe délaſſer de ſes occupations voluptueuſes. Ainſi

(*a*) Le P. Rapin, *Reflex. ſur la Poët.* part. 2. *Reflex.* 30. Horace témoigne l'eſtime qu'il faiſoit de ce Poëte par ce vers :

Nec ſi quid olim luſit Anacreon
Delevit ætas.

Od. 4. 9.

ſes Odes ſont courtes ; ſa pareſſe & ſon caractere enjoué ne lui permettoient pas de les faire plus longues. Toujours rempli de tours heureux & d'élegance, il ne faiſoit que ſuivre ſon imagination échauffée par le vin, & s'abandonner à la vivacité de ſon génie.

Horace a trouvé l'art de joindre dans ſes Odes la force & l'élevation de Pindare aux charmes & aux graces d'Anacreon, & s'eſt fait un caractere tout neuf, en réuniſſant admirablement les perfections ſi diverſes de ces deux Poëtes. Car s'il avoit l'eſprit naturellement délicat, fleuri, railleur, il l'avoit en même tems grand, ſolide & élevé. Toujours beaucoup de nobleſſe dans ſes imaginations, beaucoup de fineſſe dans ſes penſées. Ses deſcriptions ſont riches & exactes, ſes figures hardies, ſes images vives & brillantes, ſon ſtyle poli & châtié, ſes expreſſions pures, ſes vers doux & coulans : ce ſont toujours des traits de maître, que les endroits de ſes Odes qu'il a voulu finir. Ovide fait l'éloge de ſon élégance & de ſon harmonie ; & ſi nous en croyons Quintilien, de tous les Lyriques, il eſt preſque le ſeul qui mérite d'être lû. Enjoué juſques dans ſa morale, il inſtruit ſouvent ſans paroître y penſer. Ses ſen-

tences ſont fréquentes, mais toujours juſtes, toujours placées à propos. La juſtice, la bonne foi, l'égalité d'ame, reçoivent par tout dans ſes vers les éloges qu'elles méritent : c'eſt dommage, que tant de belles maximes n'ayent pû quelquefois ſe garantir de la corruption du cœur de leur Auteur.

A parler proprement, l'Ode Françoiſe ne ſe chante point : cependant on peut auſſi en un ſens dire qu'elle ſe chante, puiſque pluſieurs de nos Vaudevilles ſont en effet des eſpeces d'Odes. Quoi qu'il en ſoit, ce genre de Poëſie a parmi nous trop d'obligation à Malherbe & à Racan, pour ne pas faire ici leur éloge (*a*). Malherbe eſt conſideré comme le pere de la Poëſie Françoiſe. C'eſt lui qui le premier forma le goût & le jugement de notre Nation ; qui apprit à ſes contemporains à conſulter l'oreille dans leurs vers, à écrire avec choix & avec pureté, à imiter les Anciens ſans dérober leurs penſées ; & à faire comme l'innocente abeille, qui compoſe ſon doux nectar de façon qu'il n'y paroît rien du ſuc des fleurs qu'el-

(*a*) Deſpreaux le fait en deux mots dans ces vers de ſa 9e. Satyre :

Tous les jours à la Cour un ſot de qualité
Peut juger de travers avec impunité ;

le a pillées. Tel eſt en effet le portrait que Deſpreauux nous trace de ce Poëte dans ces vers du premier Chant de ſon Art Poëtique :

Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit ſentir dans les vers une juſte cadence ;
D'un mot mis en ſa place enſeigna le pouvoir,
Et réduiſit la Muſe aux regles du devoir.
Par ce ſage Ecrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée :
Les Stances avec grace apprirent à tomber,
Et le vers ſur le vers n'oſa plus enjamber.
Tout reconnut ſes loix ; & ce guide fidéle
Aux Auteurs de ce tems ſert encor de modéle.

Malherbe fut le Maître ; Racan fut le Diſciple. Le premier a plus de pureté dans ſon air, le ſecond plus d'élévation : l'un eſt ſage juſques dans ſes emportemens ; l'autre plus vif & plus animé marche avec plus de pompe & plus d'enthouſiaſme (*a*). Tous deux avoient un génie admirable pour l'Ode ; & leurs Ouvrages ſont encore propoſés comme des modéles.

A Malherbe, à Racan préférer Théophile,
Et le clinquant du Taſſe à tout l'or de Virgile.

(*a*) C'eſt ce qui a fait dire à Deſpreaux dans ſa 9e. Satyre :

Sur un ton ſi hardi, ſans être téméraire,
Racan pourroit chanter au défaut d'un Homere.

Ces deux Poëtes ne ſont pas les ſeuls, qui ſe ſoient illuſtrés parmi nous en ce genre de Poëme. Que Rome vante ſon Horace ; que la Grece ſe glorifie d'avoir produit un Pindare & un Anacreon : la France compte auſſi au nombre de ſes Lyriques des génies rares, qui ne le cedent ni à Pindare en magnificence & en élévation, ni à Horace en nobleſſe & en beauté, ni à Anacreon en graces & en délicateſſe. Entr'eux tiennent ſans contredit le premier rang ces deux hommes inimitables, Quinaut & Rouſſeau, dont l'un, quoique Deſpreaux en ait pû dire (*a*), a le premier donné naiſſance à notre Théâtre Lyrique, & l'a porté dès ſon ber-

(*a*) Si je veux exprimer un Auteur ſans défaut,
La raiſon dit Virgile, & la rime Quinaut.
Sat. 2.

Il eſt certain que Deſpreaux parloit contre ſa propre conſcience. J'ai ſçu de perſonnes qui avoient été en très grande relation avec lui, que malgré ces traits mépriſans, cet habile Critique avoit dans le fond de l'eſtime pour Quinaut. S'il le maltraita, ce fut par mauvaiſe humeur, & pour plaire à quelques amis qui n'aimoient pas ce Poëte. Dureſte il eſt convenu lui-même, que ſa critique tomboit moins ſur les Poëſies Lyriques de Quinaut, que ſur ſes autres pieces de Théâtre qui, à dire le vrai, ne ſont point à l'épreuve de la cenſure.

eau à ſon plus haut point de grandeur & de perfection ; l'autre a immortaliſé ſon nom par ſes Odes, que la poſtérité ne ceſſera jamais d'admirer. Où trouver en effet des images plus riantes que dans le premier, des ſentimens plus tendres, des vers plus coulans & plus aiſés, une Poëſie plus chantante ? On ne croiroit jamais que la muſique ait été faite ſur ſes vers, tant ſes vers ſemblent être faits pour la muſique. Si on peut lui reprocher quelque défaut, c'eſt uniquement d'avoir trop cherché à plaire en prêchant par tout l'amour & la volupté, & d'avoir décrédité la vertu, en rendant le vice trop aimable (*a*). Dans l'autre, que d'élégance & de nobleſſe dans l'expreſſion ! que de richeſſe & d'exactitude dans la rime ! que d'images brillantes ! que de penſées grandes & ſublimes ! Soit que marchant ſur les traces du Roi Prophete il chante les louanges de l'Eternel (*b*) ; ſoit qu'à l'occaſion de la naiſſance d'un auguſte Prince, il célebre le ſang des Dieux (*c*) ; ſoit que ſur les ruines de la

(*a*) C'eſt ce que Deſpreaux appelle dans ſa 10e. Satyre,

. . . . . Morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des ſons de ſa muſique.

(*b*) Ses Odes ſacrées.

(*c*) Son Ode ſur la naiſſance de M. le Duc de Bretagne.

Fortune il érige des trophées à la vertu (*a*) ; ſoit qu'écrivant à une jeune Veuve, il cherche à la conſoler de la perte d'un époux chéri (*b*) ; ſoit que prenant pour guide dans un nouveau genre de Poëſie une Nation voiſine recommandable par ſon eſprit, il chante dans ſes vers les Ris & les Jeux, Venus, les Graces & les Amours (*c*) : par tout on ſent un homme inſpiré. Après lui ſuit, quoique d'aſſez loin, un autre Lyrique (*d*) ingénieux ſans contredit, mais plus eſtimable par ſes Réflexions ſur l'Ode, que par les Odes mêmes qu'il a compoſées. Le Parnaſſe François compte même aux nombre de ſes Muſes plus d'une Sapho (*e*), dont aucune ne cede à la Grecque en délicateſſe & en eſprit, & qui toutes ont été plus ſages qu'elle.

Après l'Ode, vrai-ſemblablement la Poëſie Paſtorale eſt de toutes la plus

(*a*) Son Ode intitulée *les Conquérans.*

(*b*) Son Ode à la Veuve.

(*c*) Ses Cantates imitées des Italiens.

(*d*) La Motte-Houdart, dont nous avons un recueil d'Odes, parmi leſquelles ils s'en trouve quelques-unes de paſſables, ſur tout celles qui ſont compoſées à l'imitation d'Anacreon. A la tête de ce Recueil eſt un très-beau diſcours ſur l'Ode.

(*e*) Mademoiſelle Scudery, Madame des Houlieres, &c.

ancienne. C'eſt une image de la vie champêtre : ainſi ſa matiere eſt petite, & ſon génie n'a rien de grand. Son caractere doit être ſimple, ſon tour aiſé, ſes expreſſions communes : elle ne doit avoir rien de trop recherché ni dans ſes ſentimens, ni dans ſes termes. Ses narrations ſont courtes, ſes deſcriptions peu pompeuſes, ſes penſées naïves, ſa diction pure, ſon vers coulant, ſes manieres unies, & tous ſes diſcours naturels. Spirituelle ſans raffinement, paſſionnée ſans emportement, il faut qu'elle remue le cœur ſans le troubler, & qu'elle brille ſans éblouir. C'eſt-là l'idée que Deſpreaux nous donne de ce genre de Poëſie dans ces vers, qui commencent le ſecond Chant de ſon Art Poëtique :

Telle qu'une Bergere au plus beau jour de fête
De ſuperbes rubis ne charge point ſa tête ;
Et ſans mêler à l'or l'éclat des Diamans,
Cueille en un champ voiſin ſes plus beaux ornemens :
Telle, aimable en ſon air, mais humble dans ſon ſtyle,
Doit éclater ſans pompe une élégante Idylle.
Son tour ſimple & naif n'a rien de faſtueux,
Et n'admet point l'orgueil d'un vers préſomptueux.
Il faut que ſa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.

Mais en évitant le brillant & le grand éclat, le Poëte doit auſſi prendre garde de tomber dans la baſſeſſe. Il ne ſuffit pas pour plaire, de bien peindre la nature ; il faut la peindre dans un point de vûe qui flatte l'imagination. Les Bergers de l'Eglogue doivent reſſembler à ces payſans, qu'on repréſente ſur nos théâtres : leurs habits à la vérité ſont des habits de payſans ; mais ils ſont d'une étoffe plus précieuſe : on les orne même de rubans.

Quoique Théocrite ne paſſe point pour avoir inventé l'Eglogue, on ne laiſſe pas de le regarder comme le Prince des Poëtes Bucoliques. Il eſt difficile de trouver un caractere plus biſarre, que celui de cet Auteur : on a de la peine à comprendre, comment voulant nous dépeindre les agrémens de la vie champêtre, il ſemble s'être plû à nous en montrer ſi ſouvent la groſſiéreté & la miſere. On trouve dans la même Idyile, après les images les plus vives, les plus riantes & les plus gracieuſes, les peintures les plus viles & les plus baſſes. Quelle délicateſſe d'imagination dans certains endroits ! Que de facilité & de douceur ! que de naïveté ! que de grace ! Dans d'autres, que de ruſticité ! que de platitudes ! que de puérilités ! Il paſſe en un moment de

l'élégant & du beau, aux idées les plus ridicules & les plus rebutantes. Si les Graces & les Amours ont, comme on le dit, travaillé à ſes Ouvrages, on eſt obligé de convenir qu'il ſe rencontre dans ſes Eglogues une infinité d'endroits, auxquels ils n'ont certainement pas mis la main. Auſſi Quintilien dit-il (*a*), que tout admirable que Théocrite eſt en ſon genre, ſa Muſe ſera toujours une Muſe ruſtique.

Après lui, Bion & Moſchus ſont les ſeuls parmi les Grecs, qui ſe ſoient illuſtrés en ce genre d'écrire. Quoique nous ayons perdu une grande partie des Ouvrages de ces deux Poëtes, il nous en reſte cependant encore aſſez pour nous faire regretter ce que nous n'avons pas, & pour nous donner une juſte idée de leur caractere. On ne voit pas trop pourquoi on a mis Théocrite au deſſus d'eux, puiſque s'ils ont moins de ſimplicité que lui, leurs Eglogues d'ailleurs n'ont pas moins de beautés que les ſiennes, & ſont exemtes de la baſſeſſe qu'il n'a pas toujours évitée. Partout on voit régner chez-eux tant de délicateſſe, tant d'élegance, des idées ſi belles & ſi riantes, qu'on ne peut ſe laſſer de les admirer. Quoi de plus ten-

(*a*) Dans ſes *Inſtitut. Liv.* 10. *c.* 1.

dre & de plus naturel, que la douleur de Bion dans ſon Idylle ſur la mort d'Adonis? Quoi de plus ingénieux, que les fictions agréables de Moſchus? Les Muſes & les Graces ſemblent s'être accordées à les combler tous deux de leurs faveurs. Ainſi quoi qu'on les accuſe d'avoir un ſtyle trop brillant & trop fleuri, les gens d'eſprit eſtimeront toujours la beauté de leurs penſées, en dépit de ceux qui ne les mépriſent, que parce qu'ils ne ſçauroient les imiter.

Virgile eſt le ſeul des Poëtes Latins, dont il nous reſte des Eglogues. Ce fut par là qu'il ſe fit connoître à Mécene & à Auguſte, & que commençant à peine de paroître dans le monde, il mérita les éloges du Prince de l'Eloquence Romaine (*a*). Dans cet Ouvrage il prit Théocrite pour guide, & eſt allé même quelquefois juſqu'à le copier mot pour mot (*b*); mais il faut convenir qu'il l'a ſouvent copié ſi heureuſement, qu'il paſſe même ſon modele. Toujours plus judicieux, plus exact & plus châtié,

(*a*) Cicéron qui, au rapport de Donat dans ſa vie de Virgile, ayant entendu réciter la 6e. Eglogue intitulée *Silene*, s'écria plein d'admiration, *Magnæ ſpes altera Romæ.*

(*b*) Henri Etienne a recueilli à la fin de l'édition de Théocrite qu'il donna en 1579. tous les endroits de ce Poëte, que Virgile a copiés.

plus retenu que Théocrite, il a puiſé chez-lui cette naïveté admirable & cette aimable ſimplicité, qui ſont le charme de la Poëſie paſtorale (*a*). Ses vers ſemblent égaler par leur douceur les agrémens de la vie champêtre, ſi éloignée du faſte & des ſoins qui regnent dans les Villes. Ses idées d'ailleurs ſont gracieuſes & ſes Bergers toujours polis: tout retrace dans ſes Eglogues l'image de cet âge d'or, où la terre ne produiſoit que des fleurs & des fruits. Il eſt vrai que quelques-unes ſont d'un ſtyle ſupérieur à celui des Bergers, comme il le reconnoît lui-même au ſujet de la IVe. (*b*) En cela il a encore imité Théocrite: il ne s'eſt pas non plus toujours exempté de la groſſiéreté & de la baſſeſſe, que l'on reproche à ce dernier.

Le Parnaſſe François s'eſt magnifiquement acquitté de l'obligation qu'il peut avoir aux Grecs & aux Latins, par le grand nombre d'Eglogues qu'il a produites en divers tems. Sans parler de nos anciens Poëtes, Ronſard eſt proprement le premier parmi nous,

(*a*) . . . . . *Molle atque facetum Virgilio annuerunt gaudentes rure Camœnæ.*

Horat. Sat. 1. 10.

(*b*) *Sicelides Muſæ, paulo majora canamus.*

qui ait enflé le chalumeau. Il nous reſte un volume entier de ſes Poëſies Paſtorales : c'eſt dommage que s'étant propoſé les Grecs & les Latins pour modele, il ſe ſoit plus appliqué à imiter leur langage que leurs beautés. Peu touché de leurs graces, il ſemble n'avoir eu en vûe que de faire paſſer leurs termes en notre Langue : malheureuſe invention, qui n'a produit qu'une Poëſie groſſiére & barbare, plus agreſte que les objets mêmes qu'il vouloit peindre, & qui ne ſçauroit être qu'au goût tout au plus d'un Allemand (*a*). Après lui quelques Poëtes plus polis ſe ſont mê-

(*a*) C'eſt ce qui a fait dire à Deſpreaux au ſecond Chant de ſon Art Poëtique :

On diroit que Ronſard ſur ſes pipeaux ruſtiques
Vient encor fredonner ſes Idylles Gothiques,
Et changer, ſans reſpect de l'oreille & du ſon,
Lycidas en Pierrot, & Philis en Toinon.

Il avoit déja dit dans le Chant premier.

Ronſard. . . . . .
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à ſa mode ;
Et toutefois long-tems eut un heureux deſtin :
Mais ſa Muſe en François parlant Grec & Latin,
Vit dans l'âge ſuivant, par un retour groteſque,
Tomber de ſes grands mots le faſte pédanteſque.

lés d'écrire en ce genre ; & nous avons d'eux ſous le nom d'Eglogues ou d'Idylles pluſieurs pieces bien différentes de la barbarie de Ronſard. Une illuſtre Dame (*a*) a mérité parmi eux une place diſtinguée ; mais Racan & Segrais y tiennent ſans contredit le premier rang. Racan a atrapé admirablement dans ſes Bergeries le caractere de ce genre de Poëſie (*b*) : c'eſt par-tout une aiſance, une douceur, des graces & une délicateſſe charmante ; on diroit que la nature même lui a conduit la main. Pour Segrais (*c*), il nous apprend lui-même dans ſa Préface quel eſt le caractere de ſes Eglogues, lorſqu'il dit, que ſi la plûpart des penſées qui les compoſent, ſont plus amoureuſes que champêtres, on doit s'en prendre au goût de ſon ſiecle qui s'y portoit. Du reſte on ne

(*a*) Madame des Houlieres. Voyez entr'autres ſes Idyles intitulées *le Ruiſſeau* & *les Moutons*.

(*b*) C'eſt ce qui a fait dire à Deſpreaux dans ſon Art Poët. Ch. I.

Malherbe d'un Héros peut vanter les exploits ;
Racan chanter Philis ; les Bergers & les bois.

(*c*) Deſpreaux ne l'a point oublié, lorſqu'à la fin du 4e. Chant de ſon Art Poëtique, après avoir invité Corneille & Racine à célébrer la gloire du Roi, il ajoute :

Que Segrais dans l'Eglogue en charme les forêts.

peut nier, que Racan & Segrais ne ſoient parmi nous les Princes de la Poëſie Paſtorale. Racan a plus de douceur, & Segrais plus de magnificence ; l'un eſt plus ſimple, l'autre plus ingénieux : tous deux formés par la nature pour exprimer la tendreſſe, en prenant différens chemins, y ont également réuſſi ; tous deux ſont devenus des modeles, qu'aucun juſqu'ici n'a pu égaler.

La malice qui porte naturellement les hommes à cenſurer les autres & à railler de leurs défauts, a donné origine à la Satyre. Son but principal doit être de faire aimer la vertu, en décréditant le vice. C'eſt ſous ce coup d'œil que Deſpréaux nous la propoſe dans ces vers de ſa Satyre 9e.

La Satyre en leçons, en nouveautés fertile,
Sçait ſeule aſſaiſonner le plaiſant & l'utile ;
Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon ſens,
Détrompe les eſprits des erreurs de leur tems.
Elle ſeule bravant l'orgueil & l'injuſtice,
Va juſques ſous le dais faire pâlir le vice ;
Et ſouvent ſans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raiſon des attentats d'un ſot.

Delà il s'enſuit, que la morale & l'enjouement doivent également con-

courir à former le caractere de ce genre de Poëme. La morale ſert à montrer que le vice eſt haïſſable; le ſtyle enjoué, badin, railleur, critique & mordant, ſert à le tourner en ridicule, & à le faire haïr. Mais il faut que la Satyre ſe renferme dans certaines bornes. Car comme les flateurs ſe brouillent ſouvent avec le Public, pour vouloir trop plaire aux particuliers : il arrive auſſi quelquefois, que les faiſeurs de Satyres ſe brouillent avec les particuliers, pour vouloir trop plaire au Public (*a*). Ainſi il faut beaucoup de fineſſe & de délicateſſe dans la Satyre. Les louanges données de droit fil ſont trop groſſieres ; & la Satyre qui leve le maſque, & reprend le vice trop à découvert, devient un libelle diffamatoire. Elle doit reſſembler à la glace d'un miroir. Quelque fidelle qu'on la ſuppoſe, on ne s'y voit jamais bien tel que l'on eſt, mais tel à peu-près que l'on voudroit être : il n'y a que les perſonnes déſintéreſſées, qui reconnoiſſent toute la difformité de ceux qu'elle repréſente.

(*a*) Tel mot pour avoir réjoui le Lecteur,
A coûté bien bien ſouvent des larmes à l'Auteur.

Deſpr. Sat. 7.

On connoît plus d'un de nos Ecrivains, qui pourroit, s'il vouloit, en dire des nouvelles.

Nous devons l'invention du vers Iambe au Poëte Archiloque (*a*). Ce fut cette ſorte de Poëſie que les Grecs conſacrerent d'abord à la Satyre, comme étant plus propre qu'aucune autre par ſa cadence fiere & précipitée à exprimer la fureur & l'emportement. Car ces Peuples d'ailleurs ſi polis n'entendoient nullement raillerie, quand on avoit le malheur de leur déplaire ; dès qu'ils en vouloient à quelqu'un, c'étoient comme des chiens enragés, qui mordoient juſqu'à emporter la piece. Perſonne n'ignore, que les railleries piquantes d'Ariſtophane coûterent la vie au ſage Socrate (*b*), en diſpoſant les Athéniens à ſervir la fureur de ſes ennemis. On raconte pluſieurs autres effets étranges de leur Satyres envenimées. On dit que Lycambe ayant promis ſa fille en mariage à Archiloque, & ayant refuſé enſuite de la lui donner, ce Poëte piqué de ce refus compoſa contre lui en vers Iambes une ſatyre ſi ſanglante, que le pere & la fille ſe pendirent de déſeſpoir. Le Poëte Hipponax ne ſe rendit pas moins re-

(*a*) *Archilochum proprio rabies armavit Iambo.* Horat. Art. Poët.

(*b*) Ce fut dans ſa Comédie des *Nuées*, qu'Ariſtophane tourna Socrate en ridicule ; ce qui a fait dire à Deſpreaux, Art. Poët. Ch. 3.

doutable

doutable par ſes Iambes. Comme il étoit fort laid, un peintre nommé Bupalus s'étant aviſé de le peindre par dériſion, Hipponax le peignit lui même avec des couleurs ſi noires, qu'il fut obligé de ſe pendre.

Horace, Perſe & Juvénal ſont ceux des Poëtes Latins dont il nous reſte des Satyres. Horace qui ne veut pas qu'on traite de Poëte quiconque en fera comme lui (*a*), ne l'eſt cependant nulle part davantage que dans celles qu'il a compoſées. C'eſt dans cet ouvrage que toute ſon imagination ſe dévelope, & que cet air enjoué, railleur, délicat, qui formoit ſon caractere, paroît dans tout ſon jour. Il eſt ſur-tout admirable, lorſqu'il s'agit de peindre les mœurs: les images qu'il trace des humeurs des hommes, de leur paſſions & de leur folie, & dans leſquelles il ne s'épargne pas lui même, ſont ſi vives & ſi naturelles, qu'il eſt impoſſi-

On vit par le Public un Poëte avoué
S'enrichir aux dépens du mérite joué;
Et Socrate par lui dans un chœur de Nuées
D'un vil amas de peuple attirer les huées.

(*a*) . . . . . *Nec ſi quis ſcribat uti nos*
Sermoni propiora, putes hunc eſſe Poëtam.
Horat. Sat. 1. 4.

ble de ne s'y pas reconnoître. Ses ſatyres ſont une cenſure continuelle du vice, mais badine & enjouée, bien éloignée du fiel amer que Juvénal a répandu dans les ſiennes. Il ne pince point ſans rire, & ne mord jamais qu'en riant (*a*). Perſuadé que le vice n'eſt jamais ſi haïſſable, que lorſqu'on le tourne en ridicule, il touche les défauts des autres avec tant d'art, qu'il fait rire ceux mêmes qui ont quelque part à la Satyre. Il plaiſante preſque toujours aux dépens de ceux qui tombent ſous ſa main. Malheur à quiconque eut un nom qui pût entrer dans ſes vers ! il lui lance des traits qui, pour être cachés, n'en ſont pas moins efficaces, & répand ſur lui un ridicu-

(*a*) C'eſt ainſi que Perſe en jugeoit, comme il le marque dans ces vers :

Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit ; & admiſſus circùm præcordia ludit ;
Callidus excuſſo populum ſuſpendere naſo.

A ce témoignage ajoutons celui de Deſpreaux ; *Sat. 9.*

C'eſt ainſi que Lucile appuyé de Lelie,
Fit juſtice en ſon tems des Cotins d'Italie ;
Et qu'Horace jettant le ſel à pleines mains
Se jouoit aux dépens des Pelletiers Romains.

le à ne jamais s'effacer (*a*). Enfin ſi Horace a paſſé chez les Latins pour le Prince des Poëtes Lyriques, il n'eſt pas moins vrai que c'eſt un Satyrique inimitable.

A l'égard de Juvénal, voici le portrait que Deſpreaux nous en trace dans le ſecond Chant de ſon Art Poëtique :

Juvénal élevé dans les cris de l'Ecole,
Pouſſa juſqu'à l'excès ſa mordante hyperbole ;
Ses Ouvrages tout pleins d'affreuſes vérités,
Etincellent pour tant de ſublimes beautés.
Soit que ſur un écrit arrivé de Caprée,
Il briſe de Séjan la ſtatue adorée (*b*) ;
Soit qu'il faſſe au Conſeil courir les Sénateurs
D'un Tyran ſoupçonneux pâles adulateurs (*c*) ;
Ou que pouſſant à bout la luxure Latine,
Aux portefaix de Rome il vende Meſſaline (*d*) :

(*a*) Horace à cette aigreur mêla ſon enjouement :

On ne fut plus ni fat, ni ſot impunément :
Et malheur à tout nom, qui propre à la cenſure,
Put entrer dans un vers, ſans rompre la meſure.
Deſpr. Art. Poët. Ch. 2.

(*b*) *Sat.* 10.

(*c*) *Sat.* 4.

(*d*) *Sat.* 6.

Ses écrits pleins de feu par-tout brillent aux yeux.

On voit par ces vers, que le caractere de ce Poëte eſt fort différent de celui d'Horace. Tandis que celui-ci ne cherche à décrier le vice qu'en le tournant en ridicule, Juvénal nourri dans les cris de l'Ecole & du bareau, eſt allé l'attaquer juſques dans ſes retranchemens par tout ce que la Rhétorique a de plus fort & de plus violent. Auſſi avoue-t-il lui même, que c'eſt moins la Nature que l'indignation, qui lui inſpire des vers (*a*). C'eſt un Déclamateur en furie, qui crie, qui menace, qui tonne : c'eſt un ennemi cruel qui ne reſpire que la vengeance, qui mord ſa proie juſqu'aux os, & ne la quitte jamais ſans l'étrangler. Ses expreſſions ſont énergiques, ſes hyperboles outrées & fréquentes. Tout homme qu'il entreprend une fois eſt un monſtre affreux, dont il fait un portrait ſi noir, qu'on ne peut ne le pas haïr. Mais on ne ſçauroit lui pardonner les peintures trop nues qu'il a fait du vice, en voulant le corriger ; & les vrais Critiques le mettront toujours fort au deſſous d'Horace, quoiqu'au hazard de décrier

(*a*) *Si natura negat, facit indignatio verſum.* Juven. Sat. I.

leur jugement, pluſieurs préferent les traits de feu dont brille Juvénal à la plus fine plaiſanterie du premier.

Les jugemens ſont plus partagés par rapport à Perſe. Les uns perſuadés qu'on n'écrit que pour ſe faire lire, & qu'on ne ſauroit être lû, ſi l'on ne ſçait premierement ſe faire entendre, trouvent que ce Poëte n'a jamais rien dit de ſi bien que ce peu de mots de ſa premiere Satyre : *Qui lira jamais ces vers* (*a*)? En effet rebuttés des ténebres épaiſſes qui regnent dans ſes écrits, pluſieurs ont cru qu'on ne devoit pas chercher à l'entendre, puiſqu'il n'avoit pas voulu être entendu (*b*). D'autres moins indulgens perſuadés qu'il n'avoit pu ſe faire entendre, le traitent d'Ecrivain imper-

(*a*) *Quis leget hæc ?*

(*b*) C'eſt à un de ces Ecrivains obſcurs, qu'un de nos Poëtes adreſſe cet avis :

Mon ami, chaſſe bien loin
Cette noire Rhétorique :
Tes Ouvrages ont beſoin
D'un devin qui les explique.
Si ton eſprit veut cacher
Les belles choſes qu'il penſe,
Dis moi qui peut t'empêcher
De te ſervir du ſilence.

tinent, de pauvre Poëte & de miſérable Auteur, à qui ſes Contemporains donnerent, diſent-ils, le nom d'aveugle à cauſe de ſon obſcurité (*a*). Quelques-uns prennent ſon parti : ils citent l'éloge que Martial a fait de Perſe (*b*), & prétendent que s'il eſt obſcur, il l'a fait exprès, parce qu'il écrivoit ſous l'empire de Néron qui n'aimoit pas la ſatyre, & qui n'entendoit nullement raillerie ; du reſte ils aſſurent que c'eſt un Poëte divin & d'une morale charmante. C'eſt le ſentiment de Chitræus, qui ſoutient que Perſe eſt un grand Philoſophe, & que ſous la ſévérité de la Satyre il cache divers préceptes tirés des livres de Platon. Deſpreaux ſemble avoir éludé la difficulté dans ces vers du ſecond Chant de ſon Art Poëtique :

Perſe en ſes vers obſcurs, mais ſerrés & preſſans,
Affecta d'enfermer moins de mots que de ſens.

Cette déciſion n'eſt point nette. Si d'un côté Deſpreaux paroît louer Perſe d'un grand ſens ; de l'autre, il lui laiſſe

(*a*) Voyez Jules-Ceſar Scaliger, *Hypercrit. Liv. 6. Poët. pag.* 88. & Joſeph Scaliger *in primis Scalig. pag.* 125.

(*b*) *Sæpiùs in libro memoratur Perſius uno*
Quàm levis in totâ Marſus Amazonide.

toute l'obſcurité dont on l'accuſe. Ainſi l'on peut dire que s'il le loue, ce ne peut être que d'un défaut condamné expreſſément par Horace (a), & que lui-même condamne en traduiſant Horace dans ces vers, *Art Poëtique*, Ch. I.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.
Un vers étoit trop foible, & vous le rendez dur;
J'évite d'être long & je deviens obſcur.

De tout ceci concluons, que de l'aveu même de ſes Panégyriſtes, Perſe eſt un Poëte fort obſcur. Pourquoi donc quelques-uns en font-ils tant de cas? C'eſt qu'après avoir veillé & pâli ſur cet Auteur, ils ſeroient très-fâchés que l'on crût qu'ils ont perdu tout à fait la peine qu'ils ont priſe pour l'entendre.

Il eſt étonnant que les François naturellement railleurs & malins ſe ſoient appliqués ſi tard à la Satyre: car il eſt conſtant que Regnier eſt le premier qui ait introduit, ou du moins illuſtré parmi nous ce genre de Poëme. Outre beaucoup de feu & de génie, on admire encore aujourd'hui dans ce Poëte

(a) . . . *Brevis eſſe laboro,*
Obſcurus fio. . . . . . Hor. Art. Poët.

malgré ſon vieux ſtyle toutes les graces, tout le ſel & l'enjouement des Anciens, ſur leſquels il s'étoit formé, ſurtout ſur Juvénal, dont on prétend qu'il a la vivacité & les manieres. Heureux, ſi avec des talens ſupérieurs, ſa Muſe Cynique n'eût pas infecté ſes vers de ſaletés qui bleſſent à chaque pas les oreilles chaſtes. C'eſt ce que Deſpreaux exprime admirablement dans ces vers de ſon Art Poëtique, Chant II.

De ces Maîtres ſavans (*a*) Diſciple ingénieux,
Regnier ſeul parmi nous formé ſur leurs modeles,
Dans ſon vieux ſtyle encor a des graces nouvelles.
Heureux! ſi ſes diſcours craints du chaſte Lecteur
Ne ſe ſentoient des lieux où fréquentoit l'Auteur,
Et ſi du ſon hardi de ſes rimes Cyniques
Il n'allarmoit ſouvent les oreilles pudiques.

Après Regnier, nourri comme lui de la lecture des Anciens, des dépouilles deſquels il ſçut merveilleuſement profiter Deſpreaux porta par ſon génie la Satyre Françoiſe au plus haut point où

(*a*) Horace, Perſe & Juvénal.

elle pût arriver. C'eſt en cela principalement qu'on peut dire qu'il eſt Poëte. Né avec un talent décidé pour ce genre de Poëſie (*a*), il y prime, il y excelle : par-tout on retrouve dans ſes Satyres la délicateſſe & la fine raillerie d'Horace jointe à toute la vivacité de Perſe & de Juvénal. C'eſt par-tout un ſatyrique cauſtique & mordant, l'ennemi juré du vice, le Réformateur du Par-

(*a*) C'eſt ce que Deſpreaux reconnoît lui-même en cent endroits, comme dans ces vers de ſa 8e. Epître au Roi :

Grand Roi, ceſſe de vaincre, ou je ceſſe
d'écrire ;
Tu ſçais bien que mon ſtyle eſt né pour la
Satyre ;

Ce qu'il exprime encore plus vivement dans ceux-ci que je tire de ſa 9e. Satyre :

C'eſt elle * qui m'ouvrant le chemin qu'il faut
ſuivre,
M'inſpira dès quinze ans la haine d'un ſot livre ;
Et ſur ce mont fameux, où j'oſai le chercher,
Fortifia mes pas & m'apprit à marcher,
C'eſt pour elle en un mot que j'ai fait vœu d'écrire.

On peut conſulter ſur le même ſujet ſa 7e. Satyre.

* La Satyre.

naſſe (*a*), & le fleau des mauvais Poëtes, ſur leſquels dans ſon enthouſiaſme il répand le fiel le plus amer. Malheur aux Cotins & aux Pelletiers de ſon tems ! Dans ſa bile aigre & mordante, ce *gueux revêtu des dépouilles d'Horace* jette ſur eux un vernis capable de les ridiculiſer à jamais. Excellent Critique, Maître également propre à former par ſes préceptes & par ſes exemples des Diſciples inimitables, tout ce qu'on peut lui reprocher, eſt de n'avoir pas toujours aſſez conſulté l'équité dans ſes

(*a*) C'eſt le titre qu'il ſe donne lui-même dans ces vers de ſa 9e. Satyre :

Mais lui qui fait ici le Régent du Parnaſſe,
N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace ;

Et c'eſt ce titre qui lorſqu'il fut ſur le retour, lui attira de la part d'un plaiſant ce triolet malin :

Ce Boileau qui fut autrefois
Le Chaſſe-coquin du Parnaſſe,
N'eſt plus ſur l'Hélicon François
Ce Boileau qui fut autrefois.
Phebus le voyant aux abois,
Dit aux Muſes : Vîte qu'on chaſſe
Ce Boileau qui fut autrefois
Le Chaſſe-Coquin du Parnaſſe.

jugemens, & d'avoir ſouvent par mauvaiſe humeur travaillé contre ſa propre conſcience à décréditer des perſonnes, qu'il étoit forcé dans le fond d'eſtimer.

Paſſons à ce qui regarde l'Elégie. Les Poëtes Latins ſont ceux qui y ont le mieux réuſſi: Ovide, Tibulle, Properce, ſe ſont diſtingués parmi eux dans ce genre d'écrire. Pour les Grecs, il ne nous en reſte preſque rien; & ſi l'on en croit un habile Critique, les François ne connoiſſent pas bien encore le véritable caractere de ce genre de Poëſie, qu'ils ne diſtinguent pas aſſez de l'Héroïque. L'Elégie Latine eſt compoſée de deux ſortes de vers, de l'Héroïque ou Héxametre, & du Pentametre; & l'union de ces deux ſortes de vers eſt ſi fort de ſon caractere (*a*), qu'on les a nommés pour cette raiſon vers Elégiaques, apparemment parce que la meſure de ces vers qui ainſi réunis exigent que le ſens finiſſe à chaque dyſtique, eſt plus propre à traiter de petits ſujets, & plus conforme à la tendreſſe de l'Elégie. Car comme ce Poëme eſt deſtiné aux pleurs & aux plain-

(*a*) *Verſibus impariter junctis querimonia primùm,*
Poſt etiam facta eſt voti ſententia compos.
Horat. Art. Poët.

tes, il doit être d'un caractere tendre & douloureux. La véritable regle pour y réuſſir, eſt de laiſſer parler le cœur ; mais il faut pour cela être véritablement touché. Quiconque ne ſçait s'affliger que par art, n'eſt pas propre pour ce genre de Poëme. C'eſt ainſi que Deſpreaux s'en explique dans ces vers de ſon Art Poëtique, Chant II.

La plaintive Elégie en longs habits de deuil
Sçait les cheveux épars gémir ſur un cercueil :
Elle peint des Amans la joie & la triſteſſe,
Flatte, menace, irrite, appaiſe une maîtreſſe ;
Mais pour bien exprimer ces caprices heureux,
C'eſt peu d'être Poëte, il faut être amoureux.
. . . . . .
Il faut que le cœur ſeul parle dans l'Elégie.

Ovide tient le même rang entre les Poëtes Elégiaques, que Virgile parmi les Poëtes Héroïques (*a*), & Horace parmi les Lyriques & les Satyriques : quelqu'un même n'a pas craint de l'appeller le Ciceron des Poëtes. Auſſi de

(*a*) C'eſt ce qu'Ovide a oſé dire de lui-même dans ces vers, *De Remed. Am. Lib.* 1.

Tantùm ſe nobis elegi debere fatentur,
Quantùm Virgilio nobile debet opus.

tous les Ouvrages de l'Antiquité, il n'y en a point où l'on trouve plus d'eſprit & de délicateſſe, que dans ſes Elégies. Si on peut lui reprocher quelque défaut, il eſt d'autant plus excuſable, qu'il eſt très-rare, & qu'il y a peu d'Ecrivains qui ne vouluſſent l'avoir comme lui; c'eſt d'avoir trop d'eſprit. En effet tout eſt ingénieux & brillant dans ſes Poëſies : les roſes naiſſent ſous ſes pas, & il ſçait tirer les fleurs & l'agrément des épines mêmes. Par-tout regne une facilité ſurprenante (*a*), une vivacité extraordinaire, une douceur admirable : on trouve juſques dans ſes négligences & dans ſon affectation je ne ſai quoi qui plaît & qui enchante. Quelle qu'ait été la cauſe de ſa diſgrace (*b*), nous lui ſommes redevables

(*a*) Cette facilité étoit ſi grande, que ce Poëte nous apprend qu'il faiſoit des vers même ſans le vouloir :

Quicquid tentabam dicere verſus erat.

(*b*) Ovide lui-même ſemble craindre de s'en expliquer, comme on le voit par ces vers :

Nec benè, nec tutum peccati quæ ſit origo
Dicere : tractari vulnera noſtra timent.

Quelques uns l'attribuent à ſes amours avec Julie ; mais il eſt plus naturel de penſer qu'il

de ces Elégies ſi tendres qu'il écrivit pendant ſon exil, & où la douleur eſt peinte avec des couleurs ſi vives & ſi touchantes, qu'il eſt impoſſible en les liſant de ne pas s'affliger avec lui. Heureux ! s'il n'eût jamais fait un mauvais uſage de ſes talens : en plaignant ſes malheurs, nous ne ſerions pas obligés de le plaindre de ne les avoir que trop mérités.

Jamais Poëtes ne ſe ſont plus reſſemblés, qu'Ovide & Tibulle ; il eſt fâcheux que ce ſoit par un mauvais en-

ne fut puni que pour avoir vû ce qu'il ne devoit pas voir, puiſque lui-même l'inſinue, lorſqu'il dit, *Triſt. Lib. 2. Eleg. 1.*

Cur aliquid vidi ? cur noxia lumina feci ?
Cur imprudenti cognita culpa mihi eſt ?

Et ailleurs :

Inſcia quòd crimen viderunt lumina, plector ;
Peccatumque oculos eſt habuiſſe meum.

A cette premiere raiſon ajoûtons ſes Poëſies trop libres ; & nous pourrons nous flatter d'avoir découvert la véritable cauſe de ſes malheurs. C'eſt, je crois, ce qu'il a voulu faire entendre par ces vers, *Triſt. Lib. 2.*

Perdiderint cùm me duo crimina, carmen & error,
Alterius facti culpa ſilenda mihi eſt.

droit, & qu'on puiſſe leur reprocher à tous deux d'avoir empoiſonné ce qu'il y a de plus élégant & de plus enchanteur dans leurs écrits. C'eſt un venin ſubtil caché ſous les plus belles fleurs. Du reſte ſi au jugement de bien des gens Tibulle eſt au deſſous d'Ovide, du moins eſt-on obligé de convenir, que c'eſt celui des Poëtes Elégiaques qui en a le plus approché. Auſſi Ovide faiſoit-il de lui une eſtime très-particuliere : il l'appelloit l'élégant Tibulle ; & il a compoſé ſur ſa mort une Elégie, qui doit paſſer ſans contredit pour un des plus beaux morceaux de ſes Ouvrages. Il eſt vrai que Tibulle n'a pas tout le brillant ni toute l'imagination d'Ovide ; mais il n'a ni moins de délicateſſe, ni moins d'eſprit, ni moins de ſentiment, & toujours bien moins d'affectation, & beaucoup plus de naturel (*a*). Ses Elégies ſont ſi tendres, qu'il ſemble par-tout ſoupirer.

(*a*) Deſpreaux faiſant en peu de mots le caractere de ces deux Poëtes, s'exprime ainſi dans ſon Art Poëtique, Ch. 2.

Ce n'étoit pas jadis ſur ce ton ridicule,
Qu'Amour dictoit les vers que ſoupiroit Tibulle ;
Et que du tendre Ovide animant les doux ſons,
Il donnoit de ſon Art les charmantes leçons.

On place ordinairement Properce après les Poëtes, dont je viens de donner le caractere : cependant il n'eſt pas trop ſûr qu'il leur ſoit beaucoup inférieur. Ce qu'il y a de certain, eſt que pluſieurs charmés des beautés qu'ils trouvent dans ſes Elégies, ne balancent point à le mettre au deſſus de Tibulle. Ses vers à la vérité ne ſont pas ſi aiſés, & n'ont pas la même douceur que ceux d'Ovide : la cadence en eſt quelquefois gênée ; & ſon ſtyle eſt obſcur en certains endroits. Mais il y a d'ailleurs beaucoup de nobleſſe & d'élévation dans ſa Poëſie ; & le mélange des Fables qu'il emploie en toute occaſion dans ſes vers, lui donne un air d'érudition qui ne déplaît pas. Ovide en parle ſouvent comme d'un Poëte très délicat & très-poli ; & il nous apprend que comme ils étoient amis, Properce lui liſoit ordinairement ſes Ouvrages, afin d'en avoir ſon avis (*a*). Enfin ce Poëte avoit l'eſprit noble & élevé, & auroit pû vraiſemblablement faire quelque choſe de plus que des Elégies. Les ſentimens même dont les ſiennes ſont remplies, font voir qu'il n'étoit que trop capable d'y répandre les graces les plus tendres.

(*a*) *Sæpè ſuos ſolitus recitare Propertius ignes,*
Jure ſodalitii qui mihi junctus erat.

Quoique mon deſſein ne ſoit point de parler ici des Poëtes modernes dont nous avons des Poëſies Latines, je ne puis cependant paſſer ſous ſilence Sidronius Hoſchius, qui a pris à tâche d'imiter dans ſes vers le ſtyle d'Ovide. Ce qu'il y a de plus étonnant, eſt qu'il y a ſi bien réuſſi, qu'on peut quitter Ovide pour lire les Elégies de Sidronius, ſans ſe trouver dans un pays nouveau. Ceux des Modernes qui ont voulu imiter les Anciens, ou ſe ſont contentés de prendre leurs expreſſions ſans entrer dans leur eſprit, ou en prenant l'eſprit de l'Auteur, ont négligé le ſtyle, & ont ſouvent défiguré par leur groſſiéreté & leur barbarie ce qu'il y avoit de plus poli. Sidronius a ſçu allier ce qu'Ovide a de plus tendre & de plus ingénieux dans ſes penſés, avec ce ſtyle aiſé & naturel qui charme dans ce Poëte ancien. On ſeroit tenté en liſant le moderne, de croire qu'il vivoit au ſiecle d'Auguſte. S'il y a quelque différence entre Ovide & lui, elle vient uniquement de ce qu'il a ſçu appliquer à des ſujets chaſtes & pieux cette heureuſe facilité, qu'Ovide n'a fait ſervir qu'à exprimer ce que la paſſion a de plus vif & de plus animé.

Nous avons auſſi un nombre aſſez conſidérable d'Elégies Françoiſes, quoi-

qu'aucun de nos Poëtes n'ait fait profeſſion de s'appliquer uniquemeut à ce genre de Poeſie. Par malheur il y en a ſi peu de bonnes, que cela ne vaut pas la peine de s'en glorifier : à peine dans ce grand nombre s'en trouve-t-il deux ou trois de ſuppportables. La ſeule peut-être qui ſoit vraiment eſtimable, eſt celle que l'élégant Fabuliſte de notre ſiecle compoſa ſur la diſgrace d'un illuſtre protecteur. Je parle de l'Elégie de Vaux, compoſée par la Fontaine ſur la diſgrace de M. Fouquet (*a*) : elle mériteroit d'être avouée par les meilleurs Ecrivains du ſiecle d'Auguſte. On demandera pourquoi nos Poëtes ont ſi peu

(*a*) Elle commence par ces vers :

Rempliſſez l'air de cris, & vos grotes profondes :
Pleurez, Nymphes de Vaux, laiſſez croître vos ondes ;
Et que l'Angueil * enflé ravage les tréſors
Dont les regards de Flore embelliſſent ſes bords.
On ne blâmera point vos larmes innocentes :
Vous pouvez donner cours à vos douleurs preſſantes.
Chacun attend de vous ce devoir généreux :
Les Deſtins ſont contens ; Oronte eſt malheureux, &c.

* Petite riviere qui paſſe à Vaux.

réuſſi en ce genre d'écrire ? Eſt-ce parce qu'ils ne connoiſſent pas bien encore le véritable caractere de l'Elégie ? J'ai dit que c'étoit le ſentiment d'un grand Critique ; mais il ne peut ſe ſoutenir, puiſque dans le grand nombre de mauvaiſes que nous avons, on en compte au moins quelques-unes de bonnes. Ne ſeroit-ce point auſſi parce que ce genre de Poëſie ne convient gueres au caractere de notre Nation ? Car le François n'aime point à pleurer : chez lui on voit ſouvent les ris mêlés avec les larmes ; il ne traite même la tendreſſe que comme un badinage & un amuſement. Quoiqu'il en ſoit, ſi nos Elégies ſont moins belles que celles des Latins, elles ont du moins l'avantage d'être plus chaſtes.

L'Epigramme n'eſt proprement qu'un bon mot mis en vers (*a*). C'eſt le moins conſidérable de tous les Ouvrages de l'Antiquité ; cependant il ne laiſſe pas d'avoir ſa beauté. Les Grecs ont compris ce genre de beauté autrement que les Latins. L'Epigramme Grecque n'a rien de piquant, elle roule uniquement

(*a*) L'Epigramme plus libre en ſon cours
plus borné,
N'eſt ſouvent qu'un bon mot de deux rimes orné.
Deſp. Art Poë. Ch. 1.

ſur un tour ingénieux de penſées fines & naturelles : l'Epigramme Latine cherche de ſon côté à ſurprendre l'eſprit par un de ces bons mots que l'on appelle pointes (*a*). Bannies de preſque tous les autres Ouvrages, elles ſemblent avoir pris poſſeſſion de l'Epigramme, dont on veut que le ſel le plus piquant aſſaiſon-

(*a*) C'eſt ce que Deſpreaux recommande avec ſoin, en traitant de la pointe dans ſon Art Poëtique, Ch. 2.

Jadis de nos Auteurs les pointes ignorées,
Furent de l'Italie en nos vers attirées.
Le Vulgaire ébloui de leur faux agrément
A ce nouvel appas courut avidement.
La faveur du Public excitant leur audace,
Leur nombre impétueux inonda le Parnaſſe.
Le Madrigal d'abord en fut enveloppé.
Le ſonnet orgueilleux lui-même en fut frappé.
. . . . . .
On vit tous les Bergers dans leurs plaintes nouvelles
Fideles à la pointe encor plus qu'à leurs Belles.
. . . . . .
La raiſon outragée enfin ouvrit les yeux :
La chaſſa pour jamais des diſcours ſérieux ;
Et dans tous ces écrits la déclarant infâme,
Par grace lui laiſſa l'entrée en l'Epigramme,
Pourvû que ſa fineſſe éclatant à propos,
Roulât ſur la penſée, & non pas ſur les mots.

ne ſurtout la fin. Un mot au reſte peut être ingénieux & picquant en pluſieurs manieres; ou par une équivoque fine, qui renferme un myſtere dans ſon ambiguité ; ou par un ſens caché, qui dit beaucoup en ne paroiſſant rien dire ; ou par quelque trait fier & hardi exprimé en termes modeſtes ; ou par une plaiſanterie dite d'un air ſérieux; ou par une chute heureuſe, à laquelle on ne s'attendoit point ; ou par une grande fineſſe de ſentiment. Surtout il faut que la pointe roule plutôt ſur la penſée que ſur les mots.

Il n'y a point de Poëte Grec, qui ſe ſoit appliqué uniquement à l'Epigramme. Celles qui nous reſtent en cette Langue ont été compoſées en divers tems par différens Auteurs, qui occupés à de plus grands Ouvrages, cherchoient ſans doute à ſe délaſſer par des pieces moins longues & moins ſérieuſes. On en a fait un recueil fort ample ſous le nom d'Anthologie, ce qui ſignifie un diſcours ſemé de fleurs ; mais il faut convenir, que ces fleurs ſont bien ſimples & bien communes. Comme les Grecs, ainſi que je l'ai dit, ne ſe piquoient pas autrement d'eſprit dans ces ſortes d'Ouvrages, ils appelloient Epigramme toute piece compoſée d'un petit nombre de vers, ſoit qu'il y eût de la pointe, ou qu'il n'y en eût pas ; enſorte que la plûpart de

celles qu'ils ont faites, finiſſent par une penſée aſſez ordinaire. Auſſi ſont-elles ſi fades, qu'un homme d'eſprit appelloit un jour un mets inſipide, un ragoût à la Grecque (*a*). Il eſt vrai cependant, que dans le grand nombre il s'en trouve quelques-unes d'une beauté achevée & d'une fineſſe admirable : ce ſont quelques perles & quelques diamans, qui brillent au travers d'une infinité de pierres brutes & ſans éclat.

Les Latins ont mieux réuſſi que les Grecs dans ce genre de Poëſie : Catulle & Martial s'y ſont ſurtout diſtingués parmi eux. Catulle a ſuivi le génie des Grecs; ce qui lui a mérité de la part

(*a*) Cet homme d'eſprit eſt Racan. Un jour ce Poëte étant allé voir Madlle de Gournay, elle lui montra quelques Epigrammes qu'elle avoit faites, & lui en demanda ſon ſentiment. Racan lui dit qu'elles ne valoient rien, & qu'elles n'avoient point de pointe. Madlle de Gournay répondit, qu'il ne falloit point prendre garde à cela; que c'étoient des Epigrammes à la Grecque. De-là ils allerent dîner enſemble chez M. Delorme Médecin, qui leur ayant fait ſervir un aſſez mauvais potage, Madlle de Gournay ſe tournant vers Racan, Monſieur, dit-elle, voilà une méchante ſoupe. Mademoiſelle, répartit Racan, c'eſt une ſoupe à la Grecque.

Menagiana.

d'Ovide, de Tibulle & de Martial (*a*) le titre de Docte. De-là il eſt aiſé de juger du caractere de ſes Epigrammes. Ce n'eſt gueres qu'une penſée naturelle renfermée dans un tour délicat, & dans la ſimplicité d'une expreſſion tendre. Une deſcription courte & vive, un ſentiment, une badinerie ſans pointe, quelquefois ſans ſel, compriſe dans un petit nombre de vers coulans & polis, voilà ce qu'on appelle une Epigramme de Catulle. Du reſte ſa diction eſt pure & élégante, ſes ſentimens tendres, ſa naïveté ſans fard & ſans ornemens étrangers. Par cet endroit quelques-uns le préferent à Martial; & un de ſes partiſans, par une antipathie naturelle pour tout ce qui s'appelle pointe, ſacrifioit tous les ans un volume d'Epigrammes de Martial aux Manes de Catulle (*b*). Martial lui-même conſent qu'on le mette au deſſus de lui (*c*). D'autres au

(*a*) Ovide, *Amor.* 3. *El.* 9. Tibulle, 3. 6. Martial, 1. 62. &c.

(*b*) C'eſt ce qn'on raporte d'André Nauger, Poëte Vénitien. Il célebroit tous les ans la fête des Muſes; & c'étoit au milieu de cette cérémonie plus digne des ſiecles de l'Idolâtrie que du Chriſtianiſme, qu'il faiſoit le ſacrifice dont il eſt parlé ici. D'autres prétendent qu'il choiſiſſoit pour cela le jour de ſa naiſſance.

(*c*) *Nec multos mihi præferas Poëtas;*
Uno ſed tibi ſim minor Catullo.

contraire croient qu'il n'eſt pas ſi difficile d'attraper cette délicateſſe, qui ne conſiſte que dans l'expreſſion ; au lieu que ſi l'on étoit obligé de finir toujours l'Epigramme par un trait d'eſprit, pluſieurs n'auroient pas ſouvent de quoi fournir à la dépenſe. Nous avons encore de ce Poëte quelques Odes & quelques Elégies, dans leſquelles on remarque beaucoup d'élégance & de naturel. Du reſte il y a peu de choſe dans Catulle qu'un honnête homme puiſſe lire ſans rougir, & auxquelles, malgré leur délicateſſe prétendue, on ne doive préférer les pointes les plus fades & les plus inſipides.

Le génie des Epigrammes de Martial eſt tout différent de celui qui regne dans celles de ce Poëte. Le ſtyle de Catulle eſt toujours pur & élégant ; ſes vers ſont d'une douceur admirable : Martial au contraire eſt ſouvent rude & groſſier, quelquefois même à demi barbare. Le premier a ſuivi la maniere des Grecs : le ſecond a écrit dans le goût des Latins. L'un plus retenu s'eſt contenté de terminer ſes Epigrammes par une penſée fine & ingénieuſe, quelquefois aſſez commune : l'autre qui avoit plus de vivacité & plus de fiel, en aſſaiſonne toujours la pointe du ſel le plus piquant. Catulle enfin ſérieux juſques dans ſon badinage,

badinage, ne ſe ſert jamais d'un bon mot, s'il ne vient de lui-même ſe préſenter : Martial va le chercher ; & ſi la penſée ne le lui fournit point, il le trouve dans un jeu de mots. Auſſi ceſſe-t-il le plus ſouvent d'être naturel, à force de chercher à avoir trop d'eſprit. Du reſte, s'il reſſemble à Catulle par quelque endroit, ce n'eſt que par le peu de ménagement qu'il a eu comme lui pour la pudeur. Nous avons un ample recueil de ſes Epigrammes, dont il a fait lui-même la critique, en diſant, qu'il y a du bon, beaucoup de médiocre, & encore plus de mauvais (*a*). Il eſt certain que l'Epigramme eſt peu de choſe, ſi elle n'eſt parfaite ; & il y en a ſi peu de telles, qu'il ſuffit d'en avoir fait quelqu'une de bonne en ſa vie, pour mériter la réputation d'homme d'eſprit en ce genre (*b*).

A ces deux Poëtes Latins nous pouvons

(*a*) *Sunt bona, ſunt quædam mediocria, ſunt mala plura*
Quæ legis hîc : aliter non fit, Avite, liber.
Epigr. 1. 17.

(*b*) On peut appliquer à l'Epigramme ce que Deſpreaux a dit du Sonnet au ſecond Chant de ſon Art Poëtique :

A peine dans Gombaut, Mainard & Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.

ajoûter Auſone, qui parmi un grand nombre d'autres Poëſies de différent genre, nous a auſſi laiſſé pluſieurs Epigrammes. Mais ſi l'on cherche dans un Poëte un ſtyle poli & élégant, des vers coulans & agréables, des ſentimens tendres & aiſés, on peut ſe diſpenſer de lire celui-ci ; on n'y trouve rien de tout cela. Son ſtyle eſt dur, ſon vers rude & groſſier ; & ſes ſentimens ne ſe ſentent point de la délicateſſe, je ne dis pas du ſiecle d'Auguſte, mais même des derniers Céſars. Il en faut ſans doute rejetter la faute ſur ſon ſiecle bien moins poli que ceux là ; car on convient aſſez d'ailleurs qu'il avoit de l'eſprit, & un génie aiſé & ſubtil. Peut-être pourroit-on l'attribuer auſſi à la nature des ſujets qu'il a traités, peu propres la plûpart pour l'Epigramme. Il en a cependant, quoiqu'en petit nombre, qui marquent beaucoup d'élégance, & qui font ſouhaiter qu'il eût vêcu dans des tems plus heureux. On doit eſtimer ce qu'il auroit pû faire, beaucoup plus que ce qu'il a fait.

Il en eſt de l'Epigramme Françoiſe, comme de l'Elégie : quoiqu'il y ait aſſez peu de nos Poëtes qui ſe ſoient uniquement appliqués à ce genre d'écrire, il n'eſt pas croyable quel nombre prodigieux nous avons d'Epigrammes Fran-

çoiſes. Si on ſe donnoit la peine de recueillir toutes celles qui ſe trouvent répandues en différens endroits ſous mille noms différens, de Sonnets, de Madrigaux, de Bouquets, de Complimens, d'Inſcriptions, d'Epitaphes, &c. car tous ces petits Poëmes peuvent très-bien être compris ſous le genre que nous nommons Epigramme : on pourroit en faire des collections ſi amples, que comparées à celles qui nous reſtent des Anciens, tant Grecs que Latins, elles les ſurpaſſeroient autant en groſſeur, qu'elles leur ſeroient ſupérieures en beauté (*a*). Soit envie de s'eſſayer, pour préluder à de plus grands Ouvrages : ſoit qu'occupés de quelque matiere ſérieuſe, nos Auteurs ayent cherché à ſe délaſſer par des pieces plus badines ; ſoit enfin, comme on peut le croire, que cette ſorte de Poëſie qui n'eſt pas de longue haleine, & que l'eſprit produit preſque en ſe jouant, convienne mieux au feu & à la vivacité Françoiſe ; nous n'avons preſque point de Poëte qui n'en ait fait quelqu'une : pluſieurs même, ſans être Poëtes, n'ont pas laiſſé de s'en

(*a*) Une compilation de cette nature faite avec choix, & par un homme de goût, ſeroit ſans contredit un livre amuſant, & un des plus excellens recueils de penſées fines & ingénieuſes.

mêler ; & nos Muſes (*a*) y ont elles-mêmes réuſſi admirablement. De là cette foule d'Epigrammes, qui aſſurent ſans contredit aux François la gloire de la ſupériorité en ce genre ſur tous les Anciens (*b*), ſi cependant il eſt glorieux d'exceller en ſi peu de choſe. En effet on trouve dans les Epigrammes Françoiſes tout ce que le ſentiment inſpire de plus grand, de plus noble & de plus ſublime ; ce que la plaiſanterie produit de plus naïf, de plus délicat, de plus ſpirituel & de plus enjoué ; ce que l'équivoque a de plus plaiſant & de plus badin ; ce que la Satyre fournit de plus piquant ; ce qu'il y a de plus ſurprenant dans une chute heureuſe & imprévue ; ce que le mauvais goût peut même faire trouver de plus ingenieux dans les jeux de mots & dans les pointes. C'eſt dommage qu'on n'ait pas plus ménagé la pudeur dans quelques-unes.

(*a*) Madame de la Suze, Meſdemoiſelles Scudery, Dupré, de Gournay, &c.

(*b*) Quand on voudra y réfléchir mûrement & ſans prévention, on trouvera que ſi nous ſommes parvenus à les égaler en quelques autres genres, ce n'eſt peut-être qu'en celui-là que nous les avons vraiment ſurpaſſés.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

A

Abbadie. (Jacques) Son Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, 94. Epoque de ſa mort, *ibid.*
Abbeſſe. Hiſtoire curieuſe d'une Abbeſſe, 243. *& ſuiv.*
Aben-Eſra, Rabin. Son Commentaire ſur le Pentateuque, 92. Tems auquel il vivoit, *ibid.*
Ablancourt, (d') le modele des bons Traducteurs, 32.
Abraham. Quelle langue il parloit quand il quitta la Chaldée, 71. S'il a été Idolâtre, 77. *& ſuiv.* Les Hiſtoriens les plus anciens parlent de lui avec éloge, 85. *& ſuiv.* N'eſt pas le même que Zoroaſtre, 86. Livres qu'on lui a fauſſement attribués, 87.
Académie Françoiſe. (l') Grands hommes qu'elle a produits, 32.
Achas. Quelle pouvoit être la figure de l'horloge d'Achas, 123. Comment l'ombre rétrograda ſur cette horloge du tems du Roi Ezechias, *ibid. & ſuiv.*
Æneas Silvius, 29
Agricola, 30
Albert le Grand. Sa tête de bois parlante, 349

Alcée, un des neuf Poëtes Lyriques Grecs, 12
Alcman, un des neuf Poëtes Lyriques Grecs, 12. Eſt l'inventeur de l'Ode, & le premier modéle de la Poëſie galante, *ibid.*
Alexandre le Grand, 4. Son ſiécle fut le triomphe des Beaux-Arts, 366
Alexandre, (le Pere Noël) Dominicain. Son éloge, 81. Epoque de ſa mort, *ibid.* Son Hiſtoire Eccleſiaſtique de l'Ancien Teſtament, *ibid.*
Amadis. Critique des trois derniers volumes de ce Roman, 355. *& ſuiv.*
Amiot, ſçut ſe préſerver dans ſon tems de la corruption générale du mauvais goût, 32
Amphion, 12
Anacreon, un des neuf Poëtes Lyriques Grecs, 12. Caractere de ſes Poëſies, 13. *&* 416. *& ſuiv.*
Anaxagore, enſeigne la Philoſophie à Athenes du tems de Périclès, 16
Ange. L'Ange des Anciens eſt le Requin des Modernes, 178. Il a le ſang froid, *ibid.*
Anonimiana. Caractere de cet Ouvrage, xiv.
Anthologie. Signification de ce mot, 453. Caractere des Poëſies contenues dans ce Recueil, *ibid. & ſuiv.*
Anti-Garaſe. (l') Premiere édition & premier titre de ce Livre, 208. Son caractere, 209. *& ſuiv.* Divers ſentimens ſur l'exiſtence & l'Auteur de cet Ouvrage, 213. *& ſuiv.*
Antoine, (Marc) forme le ſecond Triumvirat avec Auguſte & Lépide, 23. Ses amours avec Cléopatre, *ibid.* Sa mort, 24. Ses Lettres, & ſa Deſcription des fêtes galantes qu'il donnoit à la Reine d'Egypte, 400.
Appellès, Diſciple de Marcion. Son ſentiment ſur la grandeur de l'arche de Noë, 55
Archiloque, invente le vers Iambique, 12. *&* 432. Défauts qui le rendent odieux, *ibid.*

Comment il ſe vengea de Lycambe, 432
Archimede. Sa ſphere de verre, 348
Architas, Prince de Tarente. Sa colombe de bois volante, 348
Argenville. (M. d') Eloge de ſes Ouvrages, 47
Argyropyle de Bizance, 29
Ariſtophane, brille dans l'ancienne Comédie, 14. Pourquoi préferé à Ménandre, *ibid.* Ses railleries piquantes coûtent la vie à Socrate, 432
Ariſtote, 4
Arnaud. (M.) La réputation de ſes Ouvrages réveille les Jeſuites, 35. Il contribue à relever la Controverſe avilie, 36. Etendue de ſon génie, 39
Arnaud d'Andilly, Auteur original, 37
Arras. (Jean d') Hiſtoire qu'il a écrite de la fameuſe Méluſine, 356.
Arts. Sort des beaux-Arts chez les Grecs & chez les Romains, 2. Sentimens différens ſur la cauſe de leur progrès & de leur décadence, *ibid. & ſuiv.* Leur état en France ſous Louis XIV. 34. *& ſuiv.*
Asfeld. (M. d') Ouvrage qu'on lui attribue en ſocieté avec M. du Guet, 51
Aſſouci, (le Poëte d') miſérable copiſte de Scarron, 33
Auguſte, 5. & 6. Forme le ſecond Triumvirat avec Antoine & Lépide, 23. Comment il les ſupplanta, *ibid. & ſuiv.* Fait fleurir ſous ſon regne les ſciences & les beaux Arts, 24
Auguſtin (St.) répond aux difficultés propoſées, ſur la longue vie des Patriarches, 62
Auguſtino, Evêque de Tarragone, chargé par Eſope de la garde du Salon des Antiques au Château de Delphes, 364
Avite, (St.) Archevêque de Vienne. Où il place le Paradis Terreſtre, 52

Aunoy. [Made. d'] Ses Hiſtoriettes, 38
Avocats. Hiſtoire d'un Avocat emporté par le Diable, 238. *& ſuiv.*
Avrigny, [le Pere d'] Jéſuite. Ses écrits généralement approuvés, 45. Lieu de ſa mort. xxj
Auſone. Caractere de ce Poëte, 458

B

Babel. Signification de ce nom, 66. Dimenſions qu'on donne à la Tour de Babel, *ibid.* Si elle eſt la même que celle que décrit Hérodote, 67. *& ſuiv.* Dans quel deſſein elle fut élevée, 69
Bacchilide, un des neuf Poëtes Lyriques Grecs, 12.
Baillet. (Adrien) Ses travaux littéraires, 40. Se trompe au ſujet de l'Auteur de l'Anti-Garaſſe, 213. Sa Bibliotheque des Lamoignons, 380
Baltus, (le Pere) Jéſuite. Ses écrits généralement approuvés, 45
Balzac, original dans ſa maniere d'écrire, 32. Son caractére, *ibid.*
Banier. (M. l'Abbé) Sa Mythologie, 44
Barat. (M.) Extrait du récit fait par ce Medecin, de l'abſtinence de Catherine Charpy, 170. *& ſuiv.*
Barbier-d'Ancourt, Ecrivain délicat & ſpirituel, 40
Barcephas, [Moyſe] Rabin. Son ſentiment ſur la ſituation du Paradis Terreſtre, 52.
Baſnage. (M.) Son Calendrier de l'année du déluge, 62
Baudelot, (M.) Antiquaire du premier ordre, 40
Bayle, cité, 65. N.
Beatrix. Hiſtoire de la Portiere Béatrix, 241 *& ſuiv.*

Beauchamp, (M. de) 48
Beaufobre, (M. de) repris, à quel ſujet, 210
Beauvais, (Vincent de) Auteur ſuperſtitieux, 246
Bekker. (le Miniſtre) Son ſentiment ſur l'apparition de Samuel à Saül, 120
Bel, (M.) Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, Auteur du *Pantalo-Phebœana* & du Dictionnaire Néologique, xv
Bellarmin (le Cardinal) Jéſuite, attaque Calvin, à quel ſujet, 77
Bellegarde. (M. l'Abbé de) Erreurs de cet Auteur au ſujet de la tour de Babel, 68. *& ſuiv.*
Belus. (la tour de) Deſcription qu'en fait Hérodote, 66. Si elle eſt la même que la tour de Babel, *ibid. & ſuiv.*
Benjamin de Tudelle, Juif. Son Itinéraire, 68. Ce qu'il dit au ſujet de la tour de Belus, *ibid.*
Berruyer, (le Pere) Jéſuite, ſe trompe au ſujet de Cham, 66. Tems auquel il place l'hiſtoire de Judith, 129
Berthier (le Pere) Jéſuite, chargé de continuer l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, 44. Place qu'on lui réſerve au Château de Delphes, 323
Beſſarion, (le Cardinal) 29
Bion. Caractere de ce Poëte Grec, 425. *& ſuiv.*
Bizardiere, (la) un des Députés vers Eſope, Gouverneur du Château de Delphes, 344
Blondus, 29
Boccace, commence à remettre la Critique en honneur, 30
Bochart. Sa vaſte & profonde érudition, 32. Son ſentiment ſur la ſituation du Paradis Terreſtre, 53. Il prend la Tour de Belus décrite par Hérodote pour celle de Babel, 67. Son éloge, 73. Epoque de ſa mort, *ibid.*
Boëce. Ses ſerpens d'airain, 349
Bœuf, (M. l'Abbé le) 48
Boiſſy, (M. de) 48

Boivin. (Jean) Son explication du bouclier d'Achille, 345
Bollandiſtes. (les) Eloge de leur recueil, 101
Bonaventure. (St.) Où il a placé le Paradis Terreſtre, 51
Bordelon. (l'Abbé) Collection de toutes ſes Œuvres, viij. Ouvrages de cet Ecrivain qui ſont recherchés, ix. Cite Heidegger, *ibid.* N'eſt point l'Auteur du *Livre ſans nom*, xiv
Boſ (M. l'Abbé du) Fauſſeté de ſon ſentiment ſur la cauſe du progrès & de la décadence des Arts, 2 *& ſuiv.* Eloge de ſes *Réflexions ſur la Poëſie & ſur la Peinture*, 364
Boſcheron, (le Sr.) Auteur du *Carpentariana*, xv
Boſſuet, (M.) Orateur du premier ordre pour la Chaire, 36. Occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, *ibid.* Etendue de ſon génie, 39
Bougainville, (M. de) 47
Bougeant, (le Pere) Jéſuite. Eloge de ſes Ouvrages, 45
Bouger (M.) cité au ſujet des terribles inondations arivées depuis peu en Amérique, 61
Bouhier, (M le Préſident) 47
Bouhours (le pere) Jéſuite, Ecrivain délicat & ſpirituel, 40
Boulaye. (de la) Qui il étoit 67. Deſcription qu'il fait d'une Tour voiſine de Bagdad, *ibid. & ſuiv.*
Bourdaloue, (le Pere) Jéſuite, Orateur du premier ordre pour la Chaire, 38
Bourrel. (Jean) Son Traité *de Arcâ Noë*, 57. Son nom Latin, *ibid.* Son origine & ſon éloge, *ibid.* Sa mort, *ibid.*
Bourſault, Auteur original, 37. Ses niſtoriettes, 33
Brantome. Ce qu'il raconte de la prédiction faite au Roi Henri II. du genre de ſa mort, 320

Briet, (le Pere) Jéſuite, ſe trompe au ſujet de Cham, 66. Son ſentiment ſur Cainan, 75. *& ſuiv.*

Bruyer. (M.) Ses réflexions ſenſées ſur les prédictions, 342 *& ſuiv.*

Brumoy, [le Pere] Jéſuite. Eloge de ſon Théâtre des Grecs, 45

Brun, [le] 38

Brun. [Jean-Baptiſte le] Son livre intitulé; *Concordia Librorum Regum & Paralippomenon, &c.* 130

Brutus, Orateur célebre, 21

Bruyere. [la] Son talent pour les caracteres, 39

Burleſque, [le] infecte la Cour & les Provinces, 33. On en revient, 34

Buteo, Voyez *Bourrel.*

Bzovius. Hiſtoires apocryphes dont il a rempli ſes Annales, 249. Hiſtoire qu'il rapporte au ſujet du Pape Innocent IV. *ibid.*

C

Cæſarius. Qui il étoit, 241. Ses Hiſtoires mémorables, *ibid.* N. Auteur ſuperſtitieux, 246

Caïnam. Sentimens différens ſur le Caïnam dont il eſt parlé dans St. Luc, 73. *& ſuiv.*

Calchondyle, [Démétrius] 29

Calderinus, [Domitius] 30

Callieres, [de] un des Députés vers Eſope, Gouverneur du Château de Delphes, 344

Calmet. (Dom) Par où fameux, 40. Où il place le Paradis Terreſtre, 52. Sa réflexion ſur l'univerſalité du Déluge, 59 & *ſuiv.* Se trompe au ſujet de Cham, 66. Son Hiſtoire de l'Ancien Teſtament citée, 78. *& ſuiv.* Sa Diſſertation ſur l'origine & l'antiquité de la Circonciſion, 83. Son ſentiment ſur le ſort de la fille de Jephté, 111. *& ſuiv.* Sa ſortie contre

Spinoſa, à quel ſujet, 125. & *ſuiv.* Ses variations ſur le commencement de la Captivité, 130. Son ſentiment ſur le changement de caracteres arrivé chez les Juifs, 142

Calprenede. (la) Ses Romans eſtimés, 38

Calvin, a cru qu'Abraham avoit été Idolâtre, 77. Ses deux lettres à M. le Marquis du Poët, 313. *& ſuiv.*

Campiſtron, Poëte tragique diſtingué, 40

Cange. (M. du) Son érudition, 39

Cappel. (Louis) Son ſentiment ſur l'origine des Points voïeles, 143

Carpi. (l'Aſtrologue de) Ses prédictions, 332 *& ſuiv.* Ce qu'on doit en penſer, 342

Cartaud de la Villate, (M. l'Abbé) un des Héros du Néologiſme, 41

Caſſini, (M.) 39. Son Traité de l'origine & des progrès de l'Aſtronomie, 63. Son ſentiment ſur les années des Patriarches, *ibid.*

Caſtel, [le Pere] Jéſuite, 47

Catalde. [St] Qui il étoit, 160. Ses prophéties, & la maniere dont elles furent découvertes, *ibid. & ſuiv.*

Catéchiſme des Jéſuites. [le] Qui en eſt l'Auteur, 206. Compoſé d'abord en Latin, *ibid.* N.

Catulle, le plus parfait modele pour l'Epigramme, 21. Caractere de ſes Poëſies, *ibid. &* 457. *& ſuiv.*

Cavard, Prêtre de Languedoc, Auteur du premier volume des Mémoires de Vordac, xij

Cedrenus. Ce que cet Hiſtorien rapporte au ſujet de la Tour de Belus, 68

Ceillier, [le Pere Dom] Benedictin. Son Hiſtoire des Auteurs ſacrés & Eccléſiaſtiques, 94

Celſus, Philoſophe Epicurien. Tems auquel il vivoit, 55. Son ſentiment ſur la grandeur de l'Arche de Noë, *ibid.* Ce qu'il a penſé de l'origine de la Circonciſion, 82

Céſar, [Jules] Orateur célebre, 21. Son ambition cauſe la chute de la République Romaine, 22. Sa mort, 23. Liſte & caractere de ſes Ouvrages, 395. *& ſuiv.*
Chaiſe, [M. de la] Auteur de l'Hiſtoire de St. Louis, 94. Son Diſcours ſur les preuves des livres de Moyſe, *ibid.*
Cham. S'il ſe moqua de la nudité de ſon pere Noë, 65. *& ſuiv.*
Chambre. [M de la] Ses Ouvrages philoſophiques, 35
Chanaan. S'il avertit ſon pere Cham de la nudité de Noë, 65. *& ſuiv.*
Chapelle. Air aiſé, naïf & délicat, qui caractériſe les Ouvrages de cet Auteur, 34
Chapelle. [la Demlle de la] Deſmarets gagne ſa confiance, 265. Comment elle donna dans les erreurs de Morin, *ibid.* N. (*b*)
Charlemagne, travaille à rétablir les Sciences & les Beaux-Arts, 28
Charlevoix, [le Pere] Jéſuite. Ses écrits généralement approuvés, 45
Charpy. [Catherine] Recueil de pieces à ſon ſujet, 169. *& ſuiv.* Sa longue abſtinence convaincue d'impoſture, 198. *& ſuiv.*
Châtelet, [la Marquiſe du] 47 & 358
Chavigny, [Jean-Aymes de] Qui il étoit, 145. S'attache à Noſtradamus, *ibid.* Va s'établir à Lyon après la mort de celui-ci, 148. Son Janus François, 149. Caractere de ce livre, *ibid. & ſuiv.* S'il a prédit le tems de la réduction de Paris, 156 *& ſuiv.* Ses Pleïades, 158. Pourquoi ce livre eſt ainſi nommé, *ibid. & ſuiv.* Son caractere, 160, & *ſuiv.*
Chaulieu, [l'Abbé de] Auteur original, 37
Cheminais, [le Pere] Jéſuite, Orateur du premier ordre pour la Chaire, 36
Choiſy, [l'Abbé de] occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 35

Chindonax. Son Hiſtoire des Celtes, 385. Caractere de cet Ouvrage, *ibid. & ſuiv.*
Ciceron. Son caractere, 21
Circonciſion. [la] Si elle eſt plus ancienne que les Patriarches, 82 *& ſuiv.*
Citois. [M.] Son Traité intitulé *Abſtinens*, 176
Claude, [l'Empereur] un des plus grands admirateurs d'Homere, 10. Fait conſtruire ſon Apothéoſe, *ibid.*
Claude, [le Miniſtre] contribue à relever la Controverſe avilie, 36
Clerc, [Jean le] réduit à rien le miracle de la confuſion des Langues, 72. Son ſentiment ſur le changement de la femme de Loth en ſtatue de ſel, 84. *& ſuiv.* Son *Compendium Hiſtoriæ univerſalis*, 85. Critique trop hardi, *ibid.* Attaque l'Hiſtoire du retardement du Soleil arrivé à la priere de Joſuë 103 *& ſuiv.*
Clerc. [M. l'Abbé le] Sa lettre ſur Bayle à qui adreſſée, xvij. Auteur de la Bibliotheque qui eſt à la tête du Richelet, *ibid.*
Cleves, [la Princeſſe. de] Ce Roman cité, 319 *& ſuiv.*
Colbert, protege en France les Sciences, & les Beaux-Arts, 34
Comédie. Poëtes qui brillerent dans l'ancienne Comédie, 14. Ce que c'étoit, *ibid.* Réformée, *ibid.*
Commire, [le Pere] Jéſuite, émule des Anciens pour la Poëſie Latine, 37
Cordemoi, [l'Abbé de] contribue à rélever la Controverſe avilie, 36
Corinne ſurnommée la Muſe Lyrique, 13. Rivale de Pindare, *ibid.* Lui enleve cinq fois le prix, *ibid.*
Corneille, 4. Réforme le Theâtre François, 33. Critique de ce Poëte, 390
Coulange, Auteur original, 37
Courcier, [le Pere] Jéſuite. Caractere de ſon

livre intitulé *Negotium ſæculorum Maria, &c.* 246. & *ibid.* N.
Courtilz, [Gatien de] n'eſt point Auteur des Mémoires de Vordac, xij
Couſin, [le Préſident] Traducteur exact, 40
Cratinus, brille dans l'ancienne Comédie 14
Crébillon, Poëte tragique diſtingué, 40
Crébillon le fils, 48
Critique. [la] Sa néceſſité, 30. & 379. Commence à reprendre ſon premier éclat, *ibid.*
Cuneus. Sa République des Hébreux, 81. Ce qu'il y dit de Melchiſedech, *ibid.* Par qui réfutée, *ibid.*

D

Dacier. [M. & Made.] Traducteurs exacts, 40
Daniel. [le Prophete] Tems auquel on fixe le commencement de ſes 70 Semaines, 134. & *ſuiv.*
Daniel, [le Pere] Jéſuite. Son Voyage du Monde de Deſcartes, 35. Occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 36
Dante Alighieri, commence à remettre la Critique en honneur, 30
Davenne, [François] Diſciple de Morin, 262 Epoque de la publication de ſes Ouvrages, *ibid.* Où s'en trouve le catalogue, *ibid* N.
Déda'e. Son éloge, 350. & *ſuiv.* Ses inventions, *ibid.* Automate dont il fut l'Auteur, 351
Déluge. [le] Preuves de ſon univerſalité, 58. & *ſuiv.* Par qui & quand attaquée, 59. Ce qui peut nous en donner quelque idée, 61. Variations des Auteurs ſur le tems auquel il commença, 62
Démoſthene, efface Hypéride & Eſchine dans l'Art oratoire, 15
Deſcartes, 4. Affranchit la philoſophie du joug

des anciens préjugés, 38
Desfontaines, [M. l'Abbé] 48. N'eſt preſque que l'Editeur du *Pantalo-Phœana* & du Dictionnaire Néologique, xv. Ce qui le piqua contre M. l'Abbé Goujet, xxiv. *& ſuiv.*
Des-Houlieres. [Made.] Beautés de ſes Poëſies, 37. Eloge de ſes Idyles, 429, *& ibid.* N.
Deſlandes. [M.] Son Hiſtoire critique de la Philoſophie, 47.
Deſmarets (Jean) de St. Sorlin, gagne la confiance de la Malherbe, & de la Demlle de la Chapelle, 265. Ses liaiſons avec Morin, *ibid. & ſuiv.* Celui-ci rompt avec lui, 266. Il le dénonce, & ſe rend ſon accuſateur, 267. Extrait de ſa dépoſition contre lui, *ibid & ſuiv. N.*
Deſpreaux, Auteur original, 37. Arbitre du bon goût, *ibid.* Caractere de ſon Art Poëtique, 410. *& ſuiv.* Ce qu'il penſoit de Quinaut, 420 *& ibid.* N. Caractere de ſes Satyres, 440. *& ſuiv.* Triolet malin fait contre lui, 442. N.
Dictionnaire Néologique. (le) Qui en eſt l'Auteur, xv. Utilité de cet Ouvrage, 42.
Diodore de Sicile. Ce qu'il dit de la Circonciſion, 82.
Dodart, (M.) Sa Lettre à M. Barat Médecin à Troyes, ſur la fille qui ne mange point, Catherine Charpy, 177. *& ſuiv.*
Dupin. (M.) Par où fameux, 40. Caractère qu'il fait du P. Petau, 136.
Durand. Où il place le Paradis Terreſtre, 51.

E.

Eccléſiaſtiques. Hiſtoire d'un Eccléſiaſtique reſſuſcité pour faire pénitence, 244. *& ſuiv.*
Eglogue (l') Caractère de ce genre de poëme 422. & *ſuiv.*
Egyptiens, (les) étoient de très-grands menteurs, 55

Elégie. (l') Caractère de ce genre de poëſie, 443. *& ſuiv.*
Epigramme (l') Caractère de ce genre de Poëſie, 451. & *ſuiv.* Eſt peu de choſe, ſi elle n'eſt parfaite, 457. Des Epigrammes françoiſes, 458. & *ſuiv.*
Epique. (le Poëme) Homere en eſt l'inventeur, 8
Erard Eloge de ſes Plaidoyers, 35.
Eſchine, Eleve d'Iſocrate dans l'Art oratoire, 15. Eſt effacé par Démoſthenes, *ibid.*
Eſchyle, contribue à porter la Tragédie au plus haut point de grandeur, 13. Son caractère, 14.
Eſdras. Comment il rétablit les Livres de l'ancien Teſtament après le retour de la captivité, 139. & *ſuiv.* S'il eſt auteur des Points voyeles, 143. *& ſuiv.*
Eſope, Gouverneur du Château de Delphes, 343. Députation qu'il reçoit de la part des Sçavans, *ibid. & ſuiv.* Reception qu'il fait aux Députés, 344.
Eſprit, (l') ſe décourage dans l'indigence, 6. Ne ſuffit pas pour créer des ouvrages dignes de l'immortalité, 7
Eſther. Variation des Auteurs ſur le tems auquel arriva ſon Hiſtoire, 136. & *ſuiv.*
Eſtius, Chancelier de l'Univerſité de Douai. Sa mort, 65. Son ſentiment au ſujet de Chanaan, *ibid.*
Evhémere. Caractère de ſon Hiſtoire ſacrée, 382. *& ſuiv.*
Eupolis, brille dans l'ancienne Comédie, 14
Evremond, (St.) Ecrivain délicat & ſpirituel, 40.
Euripide, contribue à porter la Tragédie au plus haut poiut de grandeur, 13. Son caractère, 14.
Ezéchias. Examen du miracle de la rétrograda-

tion de l'ombre ſur l'horloge d'Achas, arrivé du tems de ce Prince, 122. *& ſuiv.*

F

Fabius Pictor, le ſeul Peintre de Rome qu'on puiſſe mettre en parallele avec les Peintres Grecs, 362. Caractère de ſes ouvrages, *ibid.*
Fare, (la) Auteur original, 37
Farneſe. (le Prince Louis) Prédiction qui, dit-on, lui fut faite de ſa mort, 327. Infatué de l'Aſtrologie & de la Magie, 329
Fenélon. (M. de) Eloge de ſon Teléma-que, 38. Etendue de ſon génie, 39
Fléchier, (M.) Orateur du premier ordre pour la chaire, 36
Fleury, (M. l'Abbé) occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 36. Cité, à quel ſujet, 248
Florus. Progrès de la corruption du goût qu'on remarque dans cet Auteur, 27
Fontaine, (la) Auteur original, 37. Son caractère, *ibid.* Son élégie de Vaux, 450
Fontaine, (M.) Auteur des Figures de la Bible, 66. Se trompe au ſujet de Cham, *ibid.*
Fontenelle. (M. de) Sa pluralité des Mondes, 35. Eſprit vaſte & univerſel, 40
Force. (Madame de la) Ses Hiſtoriettes, 38
Fourmont, (M.) l'aîné. Ses réflexions ſur l'origine, l'Hiſtoire & la ſucceſſion des anciens Peuples, 43
Franc, (M. le) 46 A quoi il eſt redevable du ſuccès de ſa Didon, 384 *& ſuiv.*
France. (la) Son Hiſtoire littéraire par les Péres Bénédictins, 44
François I. (le Roi) 6. Protége les ſciences & les Savans, 30
Freret. (M.) Ses Diſſertations chronologiques, 44

Freſnoy, (du) émule des Anciens pour la poëſie Latine, 37
Freſny, (du) Auteur original, 37
Furetiere, un des Députés vers Eſope, Gouverneur du Château de Delphes, 344

G

Gabalis. (le Comte de) Ce qu'il dit de la naiſſance de Melchiſedech, 80
Gallois, excellent journaliſte, 40
Garaſſe, (le Pére François) Jéſuite. Caractère de ſes écrits, 207. Sa recherche des recherches, *ibid.* Autres ouvrages de ce Pére, *ibid. & ſuiv.* Maltraité par les enfans de Paſquier, 208. *& ſuiv.* Caractère de ſa recherche des recherches, 209. *& ſuiv.* Preuve de ſa pieté & de ſa religion, 213
Gaſſendi, affranchit la Philoſophie du joug des anciens préjugés, 38. Ce qu'il dit des prédictions de Gauric, 322
Gaulthier. (M.) Lettre qu'il écrit de Troyes ſur l'abſtinence de Catherine Charpy, 191. *& ſuiv.*
Gauthier, Eloge de ſes plaidoyers; 35
Gauric. (Luc) S'il prédit la mort du Roi Henri II. 317. *& ſuiv.* Fort conſideré du Pape Paul III. 318. Qui il étoit, 321. N. (*b.*) Epoque de ſa mort, *ibid.* Tems où parurent ſes Livres de pronoſtics, 323. Prédit, dit-on, la mort du Prince Louis Farneſſe, 327. Bon mot de la Roche du Maine à ſon ſujet, 330
Gaza, (Théodore de) 29
Géans. Nouvelles remarques ſur le cadavre du Géant trouvé proche de Theſſalonique, ix. *& ſuiv.*
Gédoin, (M. l'Abbé) 48
Genebrard, un des plus ſçavans hommes du

XVI. ſiécle, 78. Son ſentiment ſur l'idolâtrie d'Abraham, *ibid.* Tems auquel il place l'Hiſtoire de Judith, 127.
Gibert. (M.) Caractère de ſes Ouvrages ſur l'Eloquence, 43.
Gilet. Eloge de ſes plaidoyers, 35.
Girardon, 39.
Godeau, (M.) ſe trompe au ſujet de Cham, 66. Son ſentiment au ſujet de Caïnan, 76.
Godefroi, (M.) occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 36
Gomberville. Ses Romans eſtimés, 37
Gonomius. Son *Chronicon B. Dei paræ*, 243. N.
Goujet. (M. l'Abbé) Eloge de ſa Bibiothéque Françoiſe, 44. Caractère qu'il fait des Prédicateurs du XV. ſiecle, 218. Sujet de ſa querelle avec l'Abbé des Fontaines, xxiv. *& ſuiv.*
Goulard. (Simon) Son tréſor d'hiſtoires admirables & mémorables, 160. Ce qu'il rapporte dans ce Livre de la découverte des Propheties de St. Catalde, *ibid. & ſuiv.*
Granet, (M. l'Abbé) 48
Grecs. (*les*) Sort des beaux-arts parmi eux, 2. En quoi ſupérieurs aux autres Peuples, 16. Avantage des jeux publics établis parmi eux, *ibid.* Ce qui les rendit ſupérieurs aux Perſes, 17. Cauſes de leur décadence, *ibid & ſuiv.* Sont aſſervis par Philippe de Macedoine, 18. Effets étranges de leurs ſatyres envenimées, 432.
Greſſet, (M.) 46
Grotius. Sa vaſte & profonde érudition, 32
Gueret, Ecrivain délicat & ſpirituel, 40. Un des Députés vers Eſope, Gouverneur du Château de Delphes, 344
Guet. (M. du) Ouvrage qu'on lui attribue en ſocieté avec M. d'Aſfeld, 51
Guiſe. (François Duc de) Prédiction qui,

dit-on, lui fut faite du genre de ſa mort, 320

Guynaud, (le Sr.) falſifie le texte de Noſtradamus, 148. Copie le Janus françois de Chavigni, 154. Suppoſe des vers à Noſtradamus, *ibid.* Etrange bévûe de cet Ecrivain, 155.

H

Halde, (le Pére du) Jéſuite. Son Hiſtoire de la Chine, 44

Hardouin, (le Pére) Jéſuite. Sa vaſte érudition, 39. Son ſentiment ſur la ſituation du Paradis Terreſtre, 52

Hellanicus, un des plus fameux Hiſtoriens que la Grece ait produits, 15.

Hénault. (M. le Préſident) Eloge de ſon Abregé chronologique de l'Hiſtoire de France, 44. Caractériſe parfaitement les Aſtrologues, 330

Henri II. (le Roi) Si ſa mort avoit été prédite, 317. & *ſuiv.* Réflexions auſquelles elle donna lieu, 325. & *ſuiv.*

Hermant, (M.) occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 36

Hermolans Barbarus, 30

Hérodote, un des plus fameux Hiſtoriens que la Grece ait produits, 15. Deſcription qu'il a faite de la Tour de Belus, 67. Ce qu'il dit de la Circonciſion, 82

Héſiode. Son caractère, 11

Hiérax, Egyptien. Ses Commentaires ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, 70. Son ſentiment ſur Melchiſédech, *ibid.*

Hipocrate, Pére de la Médecine, 15. Contemporain d'Iſocrate & de Meton, *ibid.*

Hipponax, redoutable par ſes Iambes, 452. Vengeance ſanglante qu'il tirad'un Peintre, *ibid & ſuiv.*

Hire, (le) pére & fils, 39
Hobbes. (Thomas) Epoque de ſa mort, 92. Son Lœviathan, *ibid*. Ce qu'il y dit de l'Auteur du Pentateuque, *ibid & ſuiv*.
Homere. A quoi il eſt redevable de ſes beautés, 7. Tems auquel il vivoit, 8. Ses talens, *ibid & ſuiv*. Honneurs dont il fut comblé, *ibid*. Son Apothéoſe, 9. *& ſuiv*. Où trouvée, 10. N. Auteurs qui ont travaillé à l'expliquer, *ibid*. Caractère de ſes deux Poëmes, *ibid & ſuiv*.
Hopital, (le Marquis de l') 39
Horn. (George) Qui il étoit, 73. Epoque de ſa mort, *ibid*.
Horace. S'il dut ſon mérite à l'amitié d'Auguſte, 5. Son caractère & ſon éloge, 25. *& ſuiv*. Caractère de ſon art poëtique, 409. *& ſuiv*. De ſes Odes, 417. *& ſuiv*. De ſes ſatyres, 433. *& ſuiv*.
Hoſchius. (Sidronius) Caractère des poeſies Latines de cet Auteur moderne, 449
Houlieres. (Madame des) *Voyez* Des-Houlieres.
Houteville. (l'Abbé) un des Héros du Néologiſme, 41
Huet. (M.) Sa vaſte érudition, 39. Son ſentiment ſur la ſituation du Paradis Terreſtre, 53. Ce qu'il a penſé de l'origine de la Langue Hébraïque, 70. *& ſuiv*. Sa démonſtration Evangélique mal reçûe, xviij. Editions de ſes Poëſies, xx
Hugo. (le Pére) Epoque de ſa mort, xxiv
Huguens, 39
Hulſius. (Henri) ſon ſentiment ſur Melchiſédech, 80. *& ſuiv*.
Hypéride, éleve d'Iſocrate, 15. Eſt effacé par Démoſthenes, *ibid*.
Hipolite. (St. (Son diſcours ſur la conſommation du monde & ſur l'Antechriſt, 163.

I

Iambique. (le vers) Qui en fut l'inventeur ; 12. & 432. Conſacré d'abord à la ſatyre, 432

Janus François. (le) Extrait & caractère de ce Livre, 149. & *ſuiv.*

Ibicus, un des neuf Poëtes Liriques Grecs, 12

Icare. Sa beauté, 351. Hiſtoire de ſes amours avec Paſiphaë femme de Minos, *ibid & ſuiv.*

Jephté. Si ſa fille fut ſacrifiée, ou ſeulement condamnée à garder une perpétuelle virginité, 108. & *ſuiv.*

Jéſuites, (les) réveillés par la réputation de MM. de Port-Royal, 35. Caractère des Livres que leur Societé a produits, *ibid.* Excellens Poëtes Latins qu'elle a donnés, 46.

Imilco, Auteur d'une Hiſtoire de Carthage, 383

Innocent III. (le Pape) Origine de ſa vénération pour l'Ordre de Citeaux, 248

Innocent IV. (le Pape) Cauſe prétendue de ſa mort, 247

Joli (M. l'Abbé) Ses remarques ſur le Dictionnaire de Bayle, 44. & 217 & *ſuiv.*

Jordan. (M.) Auteur d'un voyage littéraire, 214. Mépriſes dans leſquelles il eſt tombé, *ibid. & ſuiv.*

Joſephe. Ce qu'il rapporte des colonnes élevées par les fils de Seth, 54. Se trompe au ſujet de Cham, 66 Affoiblit le miracle du paſſage de la mer rouge & du Jourdain, 95. & *ſuiv.* Affecte de contredire preſque partout les Livres ſacrés, 97

Joſué. Hiſtoire du retardement du Soleil arrivé à ſa priere, 101. & *ſuiv.* Par qui attaquée, 103. & *ſuiv.*

Jouvenet, 38
Iſle, (M. de l') Se trompe au ſujet de Cham, 66
Iſocrate, maître d'éloquence, 15. Contemporain de Meton & d'Hipocrate, *ibid.*
Italie, (l') eſt dans le XV. ſiecle le berceau du renouvellement des ſciences, 29
Juba le jeune, Roi de Mauritanie. Son Hiſtoire d'Arabie, 382.
Judith. Variation des Auteurs ſur le tems où l'on doit placer ſon Hiſtoire, 126. *& ſuiv.*
Juifs. (les) S'ils ont emprunté des Egyptiens leurs loix & leurs cérémonies, 90. *& ſuiv.* Pourquoi conformes à celles d'Athenes, 91. Du changement de caractères arrivé parmi eux, 140. *& ſuiv.* Leur caractère, 142
Julien. (l'Empereur) Son ſentiment ſur l'origine de la Circonciſion, 83. Ses oiſeaux chantans, 348 *& ſuiv.*
Jurieu. (le Miniſtre) Caractère de ſes Ouvrages de controverſe, 36. Son Hiſtoire critique des Dogmes, 80. Ce qu'il a penſé de Melchiſédech, *ibid.* Son Hiſtoire du Concile de Trente eſt un abregé très-curieux de Fra-Paolo, xvij.
Juvénal. Caractère de ce Poëte, 435. *& ſuiv.*

K.

Kircher, (le Pére) Jéſuite. Son Ouvrage ſur la Tour de Babel cité, 68. Epoque de ſa mort, 73. Ses curioſités de la nature & de l'art, 348.
Krank. On ne connoît point de lui d'Hiſtoire univerſelle, vij. A compoſé une Hiſtoire Eccléſiaſtique, *ibid.*

L.

Labbe, (le Pére) Jéſuite. Sa concorde chronologique, 130.
Lactance, répond aux difficultés propoſées ſur

ſur la longue vie des Patriarches, 62
Lagniau. [l'Abbé] Sa Traduction de l'Hiſtoire univerſelle de Turſellin, 129. Bevûe de cet Ecrivain au ſujet de Torniel, *ibid.*
Lami, [le Médecin] Ses diſcours Académiques, 35.
Languedoc. [le] Son Hiſtoire générale par les Péres Bénédictins, 44
Langues. [les] Si la Langue Hébraïque eſt celle que parloit Adam, 70. & *ſuiv.* D'où l'on prétend que ſon nom lui eſt venu, *ibid.* Variation des Auteurs ſur la maniere dont ſe fit la confuſion des Langues, 72
Laocoon. [le] Caractère de cette ſtatue, 367.
Launoy, [M. de] 40
Lenglet du Fresnoy. [M. l'Abbé] Sa Méthode pour étudier l'Hiſtoire, 44
Leon X. [le Pape] protege les ſciences & les Sçavans, 30
Lépide, forme avec Auguſte & Marc-Antoine le ſecond Triumvirat, 23. Son caractère, *ibid.* Supplanté par Auguſte, *ibid.*
Linus, 12
Livie. Complaiſance de cette Princeſſe pour Auguſte, 400
Locke, 4
Loi. [la] En quel tems elle fut donnée à Moyſe, 89. N'étoit pas nouvelle, *ibid.* En quoi elle conſiſtoit, 90
Longin. Jugement qu'il fait de Pindare, 415
Longuerue. [l'Abbé de] Sa vaſte érudition, 39.
Loth. Sentimens différens ſur le changement de la femme de Loth en ſtatue de ſel, 83. & *ſuiv.*
Louis XIII. (le Roi) Les Belles-Lettres reprennent de nouvelles forces ſous ſon regne, 32.
Louis XIV. (le Roi) 4. & 6. Hommes il-

lustres en tout genre que la France a produits sous son regne, 34. Son siecle mis en parallele avec celui d'Auguste, 39

Loyer. (Pierre le) Son sentiment sur la Pythonisse, & l'apparition de Samuel à Saül, 121

Lucain. Progrès de la corruption du goût qu'on remarque dans ce Poëte, 27

Lucrece. Caractère de ses poësies, 20. *& suiv.*

Lycambe, obligé de se pendre de desespoir avec ses trois filles, 12

M

Mabillon. (le Pére Dom) Son érudition, 39

Maillard, (Olivier) Cordelier, interdit à Toulouse, 219

Maimbourg, écrit l'Histoire d'une maniere intéressante, 36. Survit à ses écrits, *ibid.* Prévient toujours les Lecteurs sur les faits merveilleux, 327

Maître, (Antoine le) sçait se défendre des vices & des défauts de son tems, 33. Eloge de ses Ouvrages, *ibid.*

Malherbe, est le pére de la poësie Françoise, 32. *&* 418. A fait de mauvais imitateurs, *ibid.* Caractère de ses Odes, 418. *& suiv.*

Malherbe. (Marguerite Langlois veuve) Déclaration signée d'elle conjointement avec Morin & sa femme, 258. *& suiv.* Desmarets gagne sa confiance, 265. Confidence qu'elle lui fait, 266. *& suiv.* Sa condamnation, 298. *&* 303.

Malier, (François) Evêque de Troyes. Mandement de ce Prélat au sujet de Catherine Charpy, 198. *& suiv.*

Mallebranche, (le Pére) 4. Sa Recherche de la vérité, 35. Etendue de son genie, 32

Malvenda, (le Pére) Dominicain. Son ſentiment ſur la ſituation du Paradis Terreſtre, 52

Manne. (la) Si celle dont les Iſraélites furent nourris dans le deſert eſt la même que la manne commune, 88. En quel tems elle commença à tomber, *ibid.*

Manſard, 39.

Mariani. (Michel-Ange) Erreur de cet Auteur, 311. Son Livre intitulé, *Il piu curioſo è memorabile della Francia*, *ibid.* N.

Marivaux, (M. de) 48.

Marot. Air aiſé, naif & délicat, qui caractériſe ſes Ouvrages, 34.

Marsham. (le Chevalier) Son ſentiment ſur l'antiquité de la Circonciſion, 82. Ce qu'il penſe de l'origine des loix & des cérémonies des Juifs, 90. Son ſyſtême au ſujet des 70 ſemaines de Daniel, 113. *& ſuiv.*

Marſile Ficin, 30.

Martial. Progrès de la corruption du goût qu'on remarque dans cet Auteur, 27. Eloge qu'il fait de Perſe, 438. *& ibid* N. (*b*) Caractere de ſes Epigrammes, 456. *& ſuiv.*

Maſcaron, (M.) Orateur du premier ordre pour la chaire, 36

Maſius. (André) Epoque de ſa mort, 77. Son Commentaire ſur Joſué, *ibid.* Son ſentiment ſur l'idolâtrie d'Abraham, *ibid. & ſuiv.*

Maſſillon, (M.) Orateur du premier ordre pour la chaire, 36.

Mécene, favori d'Auguſte, contribue au progrès des Arts, 24

Médicis. (la Reine Catherine de) Son entêtement pour l'Aſtrologie, 325. Médaille citée à ce ſujet, *ibid.* N.

Mélanchton. (Philippe) Sa Chronique, 80. Son ſentiment ſur Melchiſédech, *ibid.*

Melchiſédech. Variation des Auteurs ſur ce qu'il

étoit, 79. *& ſuiv.*
Melchiſédéciens. [les] Qui ils étoient, 79. Leur ſentiment au ſujet de Melchiſédech, *ibid.*
Ménage. [l'Abbé] Son érudition, 39
Ménandre. Caractere de ſes Poëſies, 14
Ménippée. [la Satyre] Ses Auteurs ſçavent ſe préſerver de la contagion du mauvais goût, 32
Menot, (Michel) Cordelier, l'emporte ſur tous les Prédicateurs de ſon tems en groſſierté & en bouffonnerie, 220. Extrait de ſon Sermon de la Madeleine, 221. *& ſuiv.* Autres extraits des ſermons du même, 229. *& ſuiv.* Epoque de ſa mort, 235
Meſſala, Orateur célebre, 21
Meton, célebre Aſtronome, 15. Contemporain d'Iſocrate & d'Hippocrate, *ibid.*
Mezeray, occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 36
Méziriac, regardé comme un Sçavant du premier ordre, 32
Mignard, 39
Miniati. (Laurentio) Qui il étoit, 162. Ses prophéties, *ibid.*
Moine, (le Pere le) Jéſuite. Sortie vive de cet Auteur contre Joſephe, 97. *& ſuiv.*
Moines. [les] Service qu'ils rendirent aux Lettres, en tranſcrivant les Manuſcrits, 28. Songe d'un Moine qui dormoit à Matines, 241
Moliere, s'éleve au deſſus de tous les Poëtes Comiques des ſiécles paſſés. 36
Moliere. [M. de] Sa Phyſique, 47
Monde. [le] Sentimens différens au ſujet du premier jour de ſa création, 49. *& ſuiv.*
Monnoye, [M. de la] grand Littérateur, 40. Se trompe ſur l'exiſtence de l'Anti-Garaſſe, 213. Attaqué mal à propos, 214. *& ſuiv.* Ses remarques ſur le *Poggiana*, xv. Epoque de ſa mort, xxj.

Montagne, ſçait ſe préſerver de la contagion du mauvais goût, 32
Montanus, [Arias] le plus habile Critique que l'Eſpagne ait produit, 78. Son ſentiment ſur l'idolâtrie d'Abraham, *ibid.* Epoque de ſa mort, *ibid.*
Monteſquieu, (M. le Préſident de) 47
Montfaucon, (le Pere de) Antiquaire du premier ordre, 40. Tems auquel il place l'Hiſtoire de Judith, 128
Montfort, (le Sr. de) Auteur du *Vaſconiana*, xv.
Montréal. (Jean de) Son aigle merveilleuſe, 349
Moreri, repris par Bayle, 65
Morin, (M.) Editeur des Œuvres de Bochart, 53. Sa diſpute avec M. Huet ſur l'origine de la langue Hébraïque, 71. Ses *Exercitationes de linguâ primævâ*, 72
Morin. (le Pere) de l'Oratoire. Son éloge, 43. Ses *Exercitationes Biblicæ*, 144. Prouve la nouveauté des Points voyeles, *ibid.* Epoque de ſa mort, *ibid.* N.
Morin, (Simon) Pieces concernant ſon procès, 249. *& ſuiv.* Sa naiſſance & ſa fortune, *ibid.* Donne dans les erreurs des illuminés, *ibid.* Eſt mis en priſon à l'Officialité, & en ſort, *ibid. & ſuiv.* Eſt envoyé à la Baſtille, puis élargi, 250. Son Livre des *Penſées*, *ibid.* Où il ſe trouve, *ibid.* N. Son fanatiſme, 251. *& ſuiv.* Sa *Requête au Roi & à la Reine Régente*, 252. Eſt mis de nouveau à la Baſtille, & en ſort encore, 255. Déclarations qu'il publie à ce ſujet, *ibid. & ſuiv.* Eſt renfermé aux Petites-Maiſons, & en ſort, 262. Abjuration qu'il y fit de ſes erreurs, 263. *& ſuiv.* Recommence à dogmatiſer, 264. Son *Témoignage du ſecond avenement du Fils de l'Homme*, *ibid.* Ses liaiſons avec

Deſmarets, 265. *& ſuiv.* Eſt arrêté & conduit au Châtelet, 267. Factum publié contre lui par le Procureur du Roi, 270. *& ſuiv.* Admet une métempſycoſe, 286. N. Sa condamnation, 296. *& ſuiv.* Son Arrêt de mort, 298. *& ſuiv.* Procès-Verbal de ſon execution, 304. *& ſuiv.*
Moſchus. Caractere de ce Poëte Grec, 425. *& ſuiv.*
Mothe-le-Vayer. (la) Son jugement ſur Joſephe, 100
Motte-Houdard, (la) Auteur poli & ingénieux, 40. Jugement ſur ſes Odes, 422. *& ibid.* N.

N.

Nadal, (l'Abbé) un des Héros du Néologiſme, 41
Nature, (la) ne change point, 4. Produit dans tous les tems un nombre égal de génies grands & ſublimes, *ibid.* Son imitation ſource de toutes les beautés, 7
Naudé, cité au ſujet des prédictions de Gauric, 322. *& ſuiv.*
Nauger, (André) Poëte Vénitien, partiſan zelé de Catulle, 455. *& ibid.* N.
Newton. (le Chevalier) Tems auquel il place l'Hiſtoire de Judith, 128. *& ſuiv.*
Niceron. (le Pere) Eloge de ſes Mémoires, 45. Faute de cet Ecrivain au ſujet de l'Anti-Garaſſe, 209. N. (*a*) Se trompe ſur l'Epoque de l'établiſſement des Lieutenans de Police, 252 N. (*a*)
Nicole. (M.) La réputation de ſes ouvrages réveille les Jéſuites, 35. Il contribue à relever la Controverſe avilie, 36. Ses talens pour la morale, 39
Nodot, impoſteur hardi, mais peu habile, 389.
Noë. Dimenſions de ſon Arche, 55. Si elle a

pû contenir tous les animaux, *ibid. & ſuiv.* Si on eſt redevable à Noë de l'invention du vin, 64. *& ſuiv.* Il en connoiſſoit déjà la force & l'utilité, 65
Nollet, (M. l'Abbé) 47
Noſtradamus. Epoque de ſa naiſſance & de ſa mort, 146. *& ibid.* N. S'il en avoit prédit le tems, *ibid. & ſuiv.*
Nouet, (le Pere) contribue à relever la Controverſe avilie, 36

O

Obſopœus. (Vincentius) Ses livres *De Arte bibendi*, 404
Ode. (l') Qui en fut l'inventeur, 12. Etymologie de ſon nom, 412. Son caractere, *ibid. & ſuiv.* Si l'Ode Françoiſe ſe chante, 418
Ogier, (le Prieur François) Auteur du *Jugement & Cenſure du Livre* de la Doctrine curieuſe de François Garaſſe, 208. Application plaiſante que ce lui-ci lui fait d'un paſſage de Rebuffe, *ibid.*
Oies. Original du Conte des Oies de Frere Philippe, 240
Olivier. (le fameux) Ses miniatures, 359. *& ſuiv.*
Olivier, (le Sieur) Auteur du ſecond volume des Mémoires de Vordac, xij
Origene, explique allégoriquement ce que l'Ecriture dit du Paradis Terreſtre, 51. Son ſentiment ſur les coudées géométriques de l'Arche, 55. *& ſuiv.* Ce qu'il a penſé de Melchiſedech, 79
Orleans, (le Pere d') Jéſuite, occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 36
Orphée, 12
Ovide, le plus bel eſprit & le plus galand de ſon ſiecle, 25. Son ſeul défaut, *ibid.* Caractere de ſes Elégies, 444 *& ſuiv.* Cauſe de ſes

malheurs, 445. N. (*b*).
Ozanam, 39.

P

Pallavicino. (Ferrante) Sa *Rete di Vulcano*, 349. Ce que c'eſt que cet Ouvrage, 350
Palmerius, 29
Pantins. (les) Leur origine, 354
Paradis Terreſtre. (le) Variation des Auteurs ſur ſa ſituation, 51. *& ſuiv.*
Parfait. (MM.) Eloge de leur Hiſtoire du Theâtre François, 45
Paſcal, (M.) ſe fait un ſtyle que perſonne n'a ſurpaſſé, ni peut-être égalé, 34
Paſquier. (Etienne) Son plaidoyer contre les Jéſuites, 205. Guerre littéraire à laquelle il donne lieu, *ibid.* Auteur du Catéchiſme des Jeſuites, 206. Se réconcilie avec eux, 207. Epoque de ſa mort, *ibid.* Guerre entre ſes enfans & le Pere Garaſſe, 208. Ce qu'il dit dans ſes lettres de la prédiction faite au Roi Henri II. du tems & du genre de ſa mort, 321
Paterculus. (Velleius) Son ſentiment ſur la cauſe du progrés & de la décadence des Arts, 1. Auteur étudié & affecté, 27
Patin, (Charles) Antiquaire du premier ordre, 40
Patriarches. (les) Difficultés propoſées ſur leur longue vie, 62. Ne comptoient pas des années de mois *ibid. & ſuiv.* Leur longue vie connue des anciens Hiſtoriens prophanes, 63. *& ſuiv.*
Patru. Eloge de ſes plaidoyers, 39
Pavillon, Auteur original, 37
Payſans. Hiſtoire de la punition d'un Payſan parjure, 240
Péliſſon, (M.) contribue à relever la Controverſe avilie, 36. Auteur original, 37
Pelletier, (M. le) Antiquaire du premier ordre, 40. Sa Diſſertation ſur l'Arche de Noë, 56.

Sa mort, *ibid.*
Pentateuque. (le) Moyſe en eſt l'Auteur, 91. *& ſuiv.* Critiques qui ont prétendu le lui enlever, 92 *& ſuiv.*
Pererius. Eloge de ſon Commentaire ſur la Geneſe, 58. Sçavant détail qu'il y fait des animaux qui entrerent dans l'Arche, *ibid.* Epoque de ſa mort, *ibid.*
Périclès. Par où il ſe rendit abſolu à Athénes, 15. Encourage les Arts par ſes libéralités, *ibid.* Son amour pour ſa patrie, 16
Pérot, (Nicolas) 29
Perrault, (Claude) 39
Perſe. Caractere de ce Poëte, 437 *& ſuiv.*
Petau, (le Pere) Jeſuite. Sa vaſte & profonde érudition, 32. Se trompe au ſujet de Cham, 66. Epoque de ſa mort, 136. Son éloge, *ibid.*
Pétrarque, commence à remettre la Critique en honneur, 30
Pétrone. Progrès de la corruption du goût qu'on remarque dans cet Auteur, 27
Philelphe, 29
Philippe I. (le Roi) Les Belles-Lettres ſe réveillent ſous ſon regne, 28
Philiſte de Siracuſe, un des plus fameux Hiſtoriens que la Grece ait produits, 15
Philon, explique allégoriquement ce que l'Ecriture dit du Paradis Terreſtre, 51
Philoſophie. (la) Epoque où commence ſon âge d'or, 16
Pibrac. Ce qu'il dit de la prédiction faite au Roi Henri II. du tems & du genre de ſa mort, 317 *& ſuiv.*
Pic de la Mirandole, (Jean) 30
Pindare, un des neuf Poëtes Lyriques Grecs, 12. Caractere de ſes Poëſies 13. *&* 414. *& ſuiv.*
Piron, (M.) 46

Place. (M. de la) Son Theâtre Anglois, 45
Platine, 29
Platon, 4
Plaute, excelle dans le genre Comique, 20. Son caractere, *ibid.*
Pleïades, (les) titre d'un livre de Chavigny, 158. Pourquoi ainſi nommé, *ibid. & ſuiv.* Caractere de cet Ouvrage, 160. *& ſuiv.*
Pline l'Hiſtorien, cité ſur la longueur de l'année ancienne, 63
Pline le jeune. Progrès de la corruption du goût qu'on remarque dans cet Auteur, 27
Pluche. (M.) Eloge de ſes Ouvrages, 47
Poëſie. (la) A quelle époque commencent les beaux jours de la Poëſie Latine, 20. Caractere de la Poëſie, 407. *& ſuiv.*
Police. (la) Epoque de l'établiſſement des Lieutenans de Police, 252. N (*a*)
Polignac. (le Cardinal de) Son Anti-Lucrece, 47
Pollion. (Aſinius) Sa critique des Commentaires de Céſar, 397
Polygnote. Caractere des Ouvrages de cet ancien Peintre, 361
Pompée. Sa défaite à Pharſale & ſa mort, 22
Pompignan, (M. de) Evêque du Puy. Son éloge, 3
Pons, (l'Abbé de) un des Héros du Néologiſme, 41
Pope. (M.) Sa Traduction de l'Iliade en vers Anglois, 11. Eloge de la Préface de cet Ouvrage, *ibid.*
Port-Royal, (MM. de) s'appliquent avec ſuccès à réformer le ſtyle, 34. Leur Logique, 35
Pouſſin, (le) 38
Pradon, 4
Praxitele. Hiſtoire de ſa ſtatue de la Bonne-Fortune, 366
Prêcheurs. (les Freres) Origine du proverbe, Seigneur, préſervez-nous des Litanies des

Freres Prêcheurs, 247
Prédicateurs. Caractere des Prédicateurs du XV. siecle, 218. *& suiv.* Leur hardiesse à déclamer contre les vices du tems, 219. Si les sermons que nous avons d'eux ne sont qu'un précis de ceux qu'ils faisoient en leur langue maternelle, 235. *& suiv.* Leurs pieuses Historiettes, 237. *& suiv.*
Prédictions. (les) Ce qu'on doit en penser, 317. *& suiv.*
Prevôt, (M.) l'Abbé) 48
Prideaux, (le Docteur) copié par M. Rollin, 67. Son sentiment sur la Tour de Babel, *ibid.* Ce qui, selon lui, a porté les Mages à prendre Abraham pour Zoroastre, 86. & *suiv.* Son système sur les 70 semaines de Daniel, 135
Princes. (les) Comment leurs bienfaits influent sur les talens des grands Hommes, 5. *& suiv.*
Promptuarium exemplorum, 237
Promptuarium miraculorum Beatæ Virginis, 237
Properce, un des modeles de la Poësie élégiaque, 25. Son caractere, *ibid. &* 458.
Prouvencher, (M.) Médecin à Sens. Son Traité de l'inappétence de l'enfant de Vaufronde, 175
Pythonisse. Histoire de la Pythonisse de l'Ecriture, 117. *& suiv.* Si elle évoqua l'ombre de Samuël, 119. *& suiv.*

Q

Quinaut, Auteur original, 37. Caractere de ses Opera, *ibid. &* 420. *& suiv.* Ce que Despreaux en pensoit, 420. N.
Quinte-Curse. Progrès de la corruption du goût qu'on remarque dans cet Auteur, 27
Quintilien, zèlé partisan de l'Antiquité, 27. S'éleve contre la corruption du goût, *ibid.*

Caractere de ſes plaidoyers, *ibid.*
Quintinie, (la) 35

R

Racan. Caractere de ſes Odes, 418. *& ſuiv.* De ſes Bergeries, 429. *& ſuiv.* Bon mot de ce Poëte au ſujet des Epigrammes Grecques, 454. N.
Racine le pere, 4. Conſole le Public de la perte de Corneille, 37.
Racine le fils. Son ſentiment ſur la cauſe du progrès & de la décadence des Arts, 2. *& ſuiv.* Ses Poëſies, 46
Rapin, (le Pere) Jéſuite, émule des Anciens pour la Poëſie Latine 37. Bon Critique, 40
Réal, (l'Abb édeS.) Ecrivain délicat & ſpirituel, 46
Reaumur. [M. de] Eloge de ſon Hiſtoire des Inſectes, 47.
Réboulet. (Mr) Sa réponſe à M. de Juliard condamnée au feu par le Parlement de Toulouſe, xxij. *& ſuiv.*
Regnaud, (le Pere) Jéſuite, 47.
Regnier, ſçait ſe préſerver de la corruption générale du mauvais goût, 32. Caractere de ſes Poëſies, 439. *& ſuiv.*
Remond de Ste. Albine, (M.) 48
Remond de St. Marc, (M.) 48
Rénaudot. (l'Abbé) Sa vaſte érudition, 39
Rénel, (M. l'Abbé du) 46
Richeome, (le pere) Jéſuite, Auteur de *La Chaſſe du Renard Paſqnin*, 206. Sa *Plainte apologétique pour la Compagnie de Jeſus*, 207.
Richelieu, (le Cardinal de) 6. Eſt le reſtaurateur des Belles-Lettres en France, 32
Rigaud, 39.
Roche-du-Maine. (la) Ce qu'il penſoit de Gaulic, 330. Sa réponſe à l'Empereur Charles V.

ibid. & ſuiv. N. (*b*)
Rochefoucaut. (le Duc de la) Son talent pour les caracteres, 40
Roches, (M. des) Traducteur de l'Ouvrage de M. Huet ſur les Navigations de Salomon, xj. Son Hiſtoire de Dannemarck, *ibid.*
Rohaut. Sa Phyſique, 35
Roi, (M.) 46
Rollin. (M.) Caractere de ſes Ouvrages, 43. Liberté dont il a prétendu ſe juſtifier, 388
Romains. (les) Sort des Beaux-Arts parmi eux, 2. En quel tems ils commencerent à s'y appliquer, 19. Ce qui porta le dernier coup à leur liberté, 23. Décadence du goût parmi eux, 26. *& ſuiv.*
Romans. (les) Epoque de leur vogue en France, 37. On en eſt inondé, 41. Proſcrits, 42
Rondon, Prêtre, Diſciple de Morin, 277. Contribue à faire préſenter au Roi un écrit de ce Fanatique, *ibid.* Soumiſſion aveugle qu'il lui jure, 278. Crimes dont il eſt convaincu, 289. Sa condamnation, 298. & 303
Ronſard, établit parmi nous une pédanterie ridicule & barbare, 31. & 428. N. Caractere de ſes Poëſies, 428
Rouſſeau, le Pindare & l'Anacreon de notre ſiecle, 37. Son caractere, 421. *& ſuiv.*
Rue, (le Pere de la) Jéſuite, Orateur du premier ordre pour la Chaire, 36

S

Sabellicus, 30
Saci. (M. de) Sa réputation réveille les Jéſuites, 35
Salisbery. (Jean de) Tems auquel il vivoit, 121. Son *Polycraticus*, *ibid.* Son ſentiment ſur l'apparition de Samuël à Saül, *ibid.* & *ſuiv.*
Salo, excellent Journaliſte, 49

Verſion par rapport aux années des Patriarches, 74
Serces. (M.) Son traité des miracles, 121. Son ſentiment ſur l'apparition de Samuel à Saül, *ibid.*
Sermones Diſcipuli, 237
Serrarius, (Nicolas) Jeſuite. Son ſentiment ſur l'idolâtrie d'Abraham, 78. Epoque de ſa mort, *ibid.*
Seth. Opinions extravagantes au ſujet de ce Patriarche, 53. *& ſuiv.* Ce qu'on peut penſer de ce que Joſephe rapporte des colonnes élevées par ſes enfans, 54. *& ſuiv.*
Sidronius, Voyez *Hoſchius.*
Simon, (M.) 40. Sa conjecture au ſujet des colonnes des enfans de Seth, 54. *& ſuiv.*
Simonide, un des neuf Poëtes Lyriques Grecs, 12
Sirmond. (le Pére) Sa vaſte & profonde érudition, 32. Réduit à rien le miracle de la confuſion des Langues, 72
Socrate, 4
Sophocle, contribue à porter la Tragédie au plus haut point de grandeur, 13. Son caractère, 14.
Souciet, (le Pére) Jéſuite. Ses diſſertations chronologiques, 44
Spencer. Son ſentiment ſur l'antiquité de la Circonciſion, 82. Son Ouvrage ſur les loix & les cérémonies des Juifs, 90
Spinoſa. (Benoît de) Epoque de ſa mort, 93. Son ſentiment ſur les Livres de Moyſe, *ibid.* Attaque le miracle du retardement du Soleil arrivé à la priére de Joſué, 103. *& ſuiv.* Son explication du miracle de la rétrogradation de l'ombre ſur l'horloge d'Achas, 104. *& ſuiv.*
Stéſichore, un des neuf Poëtes Lyriques Grecs, 12
Strabon. Ce qu'il dit au ſujet de la Circonciſion, 82.

Sueur, (le) 38
Sulpice Sévère. Pourquoi ſon Hiſtoire regardée comme un prodige, 28
Surlot. (M. Chollier de) Son Livre intitulé *Fax Hiſtoriarum*, 176.
Suze, (la Comteſſe de la) 4. Beautés de ſes Poëſies, 37.

T

Tacite. Progrès de la corruption du goût qu'on remarque dans cet Auteur, 27
Térence, excelle dans le genre comique, 20 Son caractère, *ibid.* Ce qui fit attribuer ſes piéces à Scipion & à Lælius, *ibid.*
Themiſeuil de Sainte Hyacinthe, un des Députés vers Eſope, Gouverneur du Château de Delphes, 344
Théocratie. Signification de ce nom, 91. Pourquoi donné au Gouvernement de la République d'Iſraël, *ibid.*
Théocrite, regardé comme le Prince des Poëtes Bucoliques, 424. Son caractère bizarre, *ibid. & ſuiv.* Jugement que Quintilien porte de ce Poëte, 425.
Theſpis, invente la Tragédie, 13.
Thomaſſin. (le Pére) Son érudition, 39.
Thou. (M. de) Succès de la traduction de ſon Hiſtoire, 43. Ce qu'il dit de la prédiction faite par Gauric au Roi Henri II. du tems & du genre de ſa mort, 318. Son amour pour le merveilleux, 326. *& ſuiv.* Sa prévention pour Gauric, 327.
Thouret, Prêtre, Diſciple de Morin, 277. Contribue à faire préſenter au Roi un écrit de ce Fanatique, *ibid.* Soumiſſion aveugle qu'il lui jure, 278. Requête qu'il fait préſenter aux Grands-Vicaires, 285. Sa condamnation, 298. *&* 303.
Thucidide, un des plus fameux Hiſtoriens que la

la Grece ait produits, 15.
Tibulle, un des modèles de la Poëſie élégiaque, 25. Son caractère, *ibid.* & 446. & *ſuiv.*
Tilladet. (M. l'Abbé de) Son ſentiment ſur la meſure des coudées de l'Arche, 56. Ses diſſertations ſur divers ſujets de Religion & de Philologie, 71.
Tillemont, (M. de) occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 36.
Tite-Live, réunit en ſa perſonne toutes les qùalités d'un Hiſtorien accompli, 25.
Torniel. (Auguſtin) Qui il étoit, 129. Epoque de ſa mort, *ibid.* Ses *Annales ſacri & profani*, *ibid.*
Torquato. (Antonio) Qui il étoit, 163. Ses prédictions, *ibid.*
Toſtat, Evêque d'Avila. Où il plaçoit le Paradis Terreſtre, 51
Tournefort, 39.
Tournemine, (le Péré de) Jéſuite. Ses écrits généralement approuvés, 45. Tems auquel il place l'Hiſtoire d'Eſther, 137.
Toinard. (M.) Son érudition, 39.
Tragédie. (la) Qui en fut l'inventeur, 13. Par qui portée au plus haut point de grandeur, *ibid.*
Trébizonde, (George de) 29.
Tricault. (M. l'Abbé) Contradiction de cet Ecrivain dans ſes Eſſais de littérature, 217
Turſellin, (le Pére) Jéſuite, ſe trompe au ſujet de Cham, 66.

V.

Vaillant, (M.) Antiquaire du premier ordre, 40.
Valla, 29.
Valois, (Marguerite de) Sœur de François I. 30. Protége les Sciences & les Sçavans, *ibid.*
Vaniere, (le Pére) Jéſuite, ſemble avoir hé-

rité du génie de Virgile dans ſon *Prædium Ruſticum*, 46
Varignon, 39
Varillas, écrit l'Hiſtoire d'une maniere intéreſſante, 36. Survit à ſes écrits, *ibid.*
Varius. Caractère des Ouvrages de cet ancien Poëte, 389
Vaſconiana. (le) Qui en eſt l'Auteur, xv
Vavaſſeur, (le Pére) Jéſuite, bon Critique, 40
Vauban, (le Maréchal de) 39
Vaugelas, devient le modèle des bons Traducteurs, 32
Verdier. (du) Sa Proſographie, 66. Dimenſions qu'il donne à la Tour de Babel, *ibid.*
Vergier, (du) Auteur original, 37
Vertot, (l'Abbé de) occupe une place honorable parmi les bons Hiſtoriens, 36. Devenu Néologiſte ſur la fin de ſes jours, 370
Vignoles. (M. de) Diſſertation qu'on lui attribue, 50. Eloge de ſa Chronologie de l'Hiſtoire Sainte, &c. 131
Villars, (l'Abbé de) Ecrivain délicat & ſpirituel, 40
Ville-Dieu. (Madame de) Ses Hiſtoriettes, 38
Vin. (le) S'il étoit inconnu aux hommes avant le Déluge, 64. *& ſuiv.*
Virgile. S'il dut ſon mérite à l'amitié d'Auguſte, 5. A quoi il eſt redevable de ſes beautés, 7. Prince des Poëtes Latins, & rival d'Homere, 25. Cité au ſujet de la ſaiſon où le monde fut créé, 49. Par où il ſe fit connoître à Mecene & à Auguſte, 426. Caractère de ſes Eglogues, *ibid. & ſuiv.*
Voiture, original dans ſa maniere d'écrire, 32. Son caractère, *ibid.* Air aiſé, naïf & délicat qui caractériſe ſes Ouvrages, 34.
Voltaire. (M. de) Son éloge, 47
Vordac. (Mémoires de) Qui en ſont les Auteurs, xij

Voſſius, (Iſaac) attaque l'univerſalité du Déluge, 59. Epoque de ſa mort, *ibid.*
Uſſerius. Son ſentiment ſur la ſaiſon de la création du monde, 49
Witſius. (Herman) Epoque de ſa mort, 84 Réfute M. le Clerc ſur le changement de la femme de Loth en ſtatue de ſel, *ibid.* *Ses Ægyptiaca*, 90

X

Xenophon, un des plus fameux Hiſtoriens que la Grece ait produits, 15.

Z

Zabathaï-Sevi. Qui il étoit, 311. Se donne pour le Rédempteur d'Iſraël & le Meſſie, *ibid.* *& ſuiv.* Succès de ſon impoſture & ſa mort, 312
Zoroaſtre. Ce qui a porté les Mages de Perſe à prendre Abraham pour lui, 86. *& ſuiv.*

Fin de la Table des matieres.

Fautes à corriger.

Page 36. *ligne* 4. Cheinaiſm, *liſez* Cheminais.
Page 54. *lig.* 28. Ptolémées, *liſ.* Ptolomées.
Pag. 195. *lig.* 6. oncteuſe, *liſ.* onctueuſe.
Pag. 422. *lig.* 16. aux, *liſ.* au.
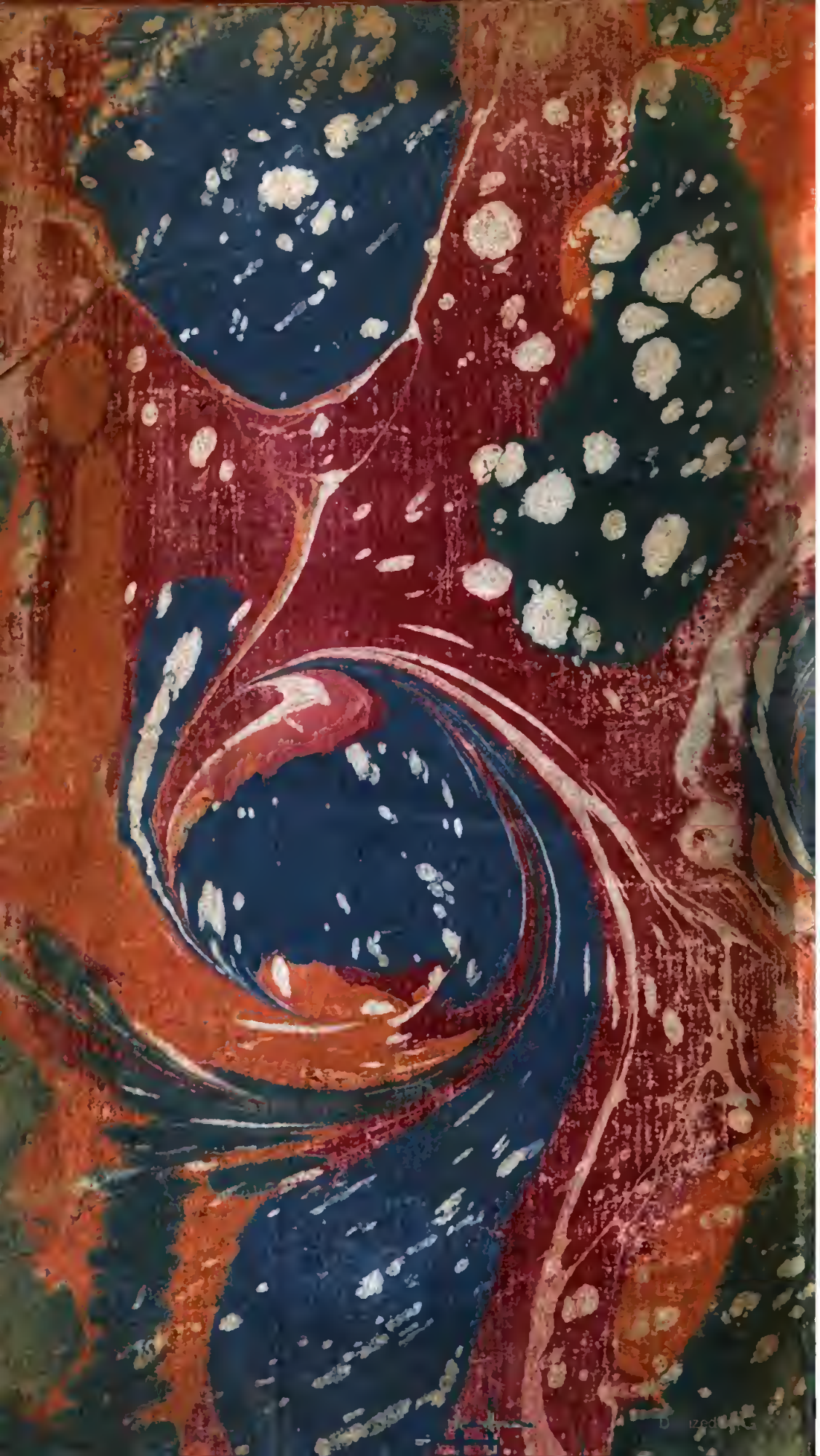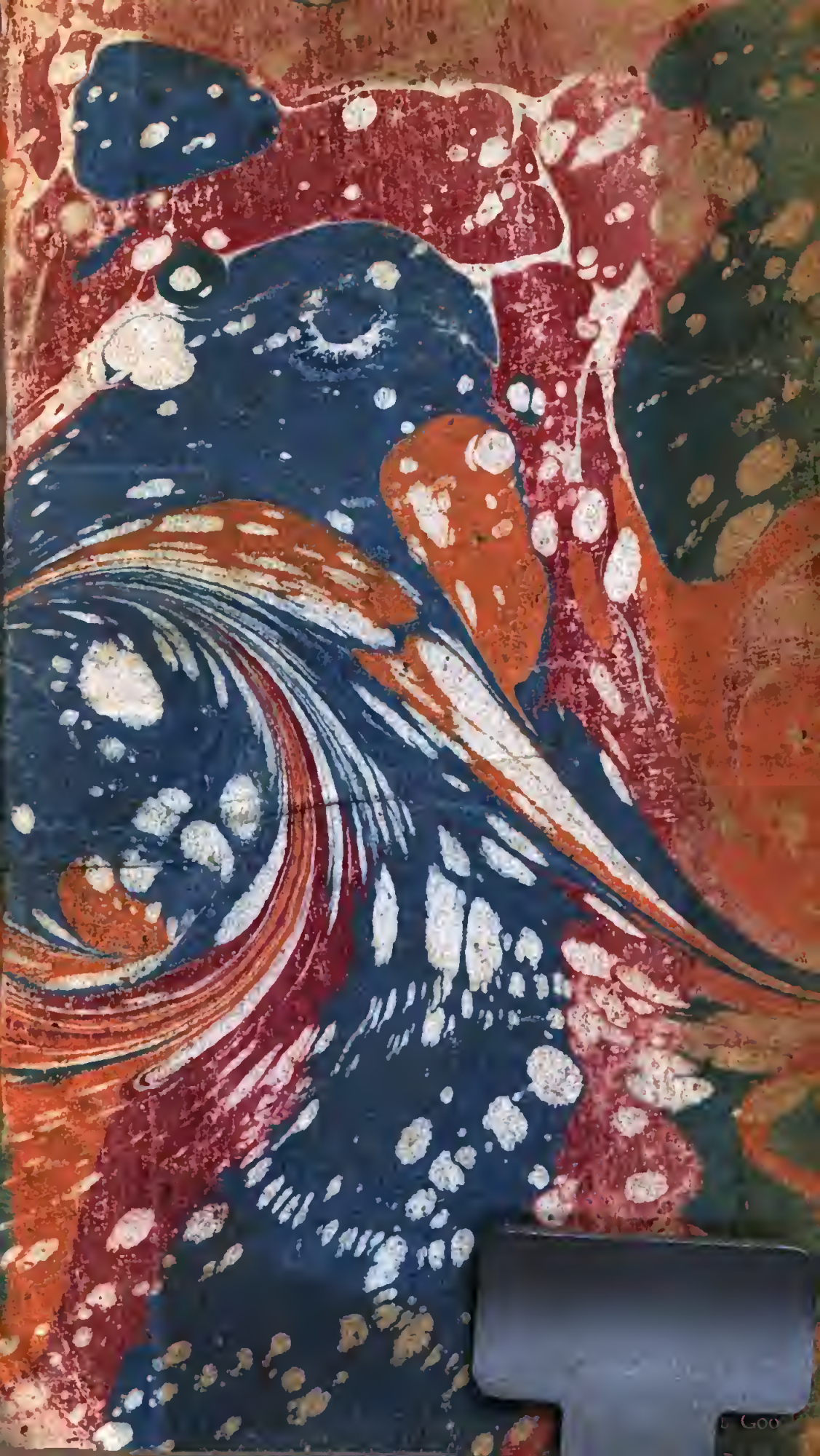
00563323